This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

J86

LIBRARY
UNIVERSITY OF

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

JUILLET.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

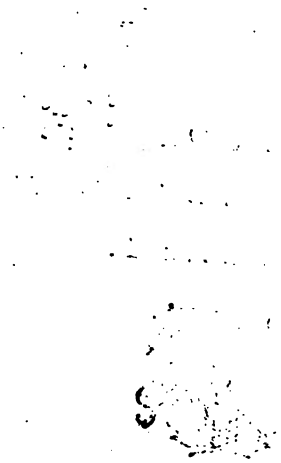

LE

JOURNAL DES SCAVANS.

JUIL. M. DCC. XXXIX.

FR. BIANCHINI VERONENSIS Aſtronomicæ, ac Geographicæ Obſervationes ſelectæ, Romæ, atque alibi per Italiam habitæ, ex ejus autographis excerptæ, una cum Geographica Meridiani Romani Tabula à mari ſupero ad inferum, ex iiſdem obſervationibus collecta & concinnata. Curâ & ſtudio *Euſtachii Manfredi* in Bononienſi Scientiarum Inſtituto Aſtronomi. Veronæ

A 23839

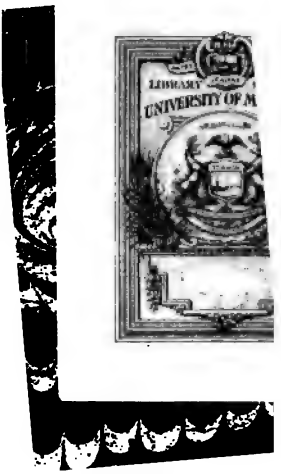
LIBRARY
UNIVERSITY OF M

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

JUILLET.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE

JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIL. M. DCC. XXXIX.

FR. BIANCHINI VERONENSIS Aſtronomicæ, ac Geographicæ Obſervationes ſelectæ, Romæ, atque alibi per Italiam habitæ; ex ejus autographis excerptæ, una cum Geographica Meridiani Romani Tabula à mari ſupero ad inferum, ex iiſdem obſervationibus collecta & concinnata. Curâ & ſtudio *Euſtachii Manfredi* in Bononienſi Scientiarum Inſtituto Aſtronomi. *Verona, Juil.*

423839

nomiques & Gé
Fr. Bianchini,
en divers autre
recüeillies d'apr
trouvés après ſ
Carte Géograph
dienne de Rome
Adriatique juſ
Toſcane, dreſſé
Obſervations. P
Manfredi *de l'A*
ſtitut de Boulog
1737. *in-fol.* pag

LEs Journaux

nombre de ſes Obſervations Aſtronomiques & Géographiques, qui n'avoient pas vû le jour, & quelques-unes qui étoient diſperſées ailleurs, & qu'on y a ajoûtées pour faire une ſuite plus complette. Le choix en eſt dû, comme l'annonce le titre, aux ſoins d'un Aſtronome illuſtre dont nous regrettons auſſi la perte depuis quelques mois, M. *Euſt. Manfredi*, qui avoit été lié d'une étroite amitié avec l'Auteur, & qui étoit comme lui aſſocié étranger dans l'Académie R. des Sciences.

Ce Recüeil eſt dédié à M. *Mocenigo* noble Vénitien, par le R. P. *Joſeph Bianchini* de l'Oratoire, neveu de l'Auteur, & précedé d'une Préface de M. *Manfredi*, où l'on voit comment & en quel état tous les papiers du défunt lui furent remis, tout ce qu'il lui a fallu de travail pour y démêler ce qu'il convenoit de donner au Public, d'avec ce qui avoit déja paru, ou qui ne méritoit pas de pa-

faut que parcourir
voir combien la m
Bianchini & le Pu
M. *Manfredi* en cett
combien il eſt digu
trouver après ſa m
ſçavante qui nous
tout ce qu'il a ſans
précieux dans ce gen

L'ordre le plus
l'on ait ſuivi en r
Obſervations, eſt c
& des années où ell
tes. Elles commencen
finiſſent en 1729. anné
de M. *Bianchini*, av
Appendice, qui ren

dépendantes, & en quelque maniere fortuites, à l'occaſion des nouveaux Phénoménes qui paroiſſent dans le Ciel, ou comme relatives aux Ouvrages faits ou à faire par l'Auteur.

Les premieres comprennent les Obſervations des Coméres qui parurent en 1684. 1702. & 1723. les Eclipſes de Lune & de Soleil, & les taches ou autres apparences vûes dans le diſque du Soleil, de la Lune, & des Planétes de Saturne, de Jupiter & de Mars. Les ſecondes, qui ſont en plus grand nombre, ſe rapportent à la conſtruction de la méridienne que M. *Bianchini* traça en 1702. dans l'Egliſe de Sainte *Marie des Anges*, c'eſt-à-dire, dans l'enceinte des *Thermes de Dioclétien*, à la continuation de cette méridienne, ou du méridien terreſtre, Nord & Sud au-deſſus & au-deſſous de Rome, dans toute l'étendue de l'Italie en ce ſens; & enfin à la Théorie des Phaſes de Venus, de ſa rotation,

intitule *Heſperi & P*
Phænomena. Cepend
fredi n'a retenu que
dernieres, pour ne
Volume de ce qui e
dans l'Ouvrage que
d'indiquer.

Toutes ces Obſer
accompagnées de
pourroit conſiderer co
ment auxiliaires, telles
ple, que les hauteurs
dantes du Soleil, ava
midi, & ſes hauteurs
pluſieurs jours avant
l'obſervation principal
ſtances de la Lune o

avec quels ſecours ils les ont faites ; & l'on ſçait de quelle importance ſont quelquefois ces ſortes d'attentions en pareille matiere.

M. *Manfredi* s'étonnoit, avec raiſon, que parmi les obſervations Aſtronomiques de M. *Riccioli* qui lui furent remiſes, il ne s'en trouvat point avant l'année 1702. ſçachant bien par les Lettres de l'Auteur qu'il avoit obſervé longtems auparavant. M. *Manfredi* ne doute donc point que les papiers n'en aient été perdus, & il y a ſuppléé par quelques Mémoires qu'on voit ici ſous le titre des années 1684. 1685. 1695. 1699. & 1701. extraits des Journaux de Lipſic & de quelques Lettres. Un de ces Mémoires, à notre avis, des plus intéreſſans eſt celui qui regarde la fameuſe méthode de feu M. *Caſſini* pour trouver la parallaxe de Mars, que M. *Caſſini* n'avoit donnée que très-ſuccinctement dans ſon Abrégé des Obſervations

& des Réflexions ſur la Comète parut en 1680. *&* 1681. M. *Bianchini* ayant développé cette mé[thode], & ayant fait même bien obſervations en conſéquence [de] l'année 1685. le tout fut env[oyé] peu de tems après aux Journal[iſtes] de Lipſic, par M. *Schelſtraten* Bibliothécaire du Vatican, & im[primé] dans les Actes de la mêm[e] année. Mais il ſe gliſſa dans cet impreſſion des fautes de lettr[es] dans les figures & dans le Text[e], que M. *Manfredi* a corrigées, & qui ne ſont pas indifferentes ſur un ſujet déja aſſez délicat, & aſſez difficile par lui-même. Nous nous rappellons à cette occaſion que M. *Wiſton*, excellent Juge en ces matieres, traite la méthode de M. *Caſſini* de *Miraculeuſe*, & qu'étant à l'expliquer dans une de ſes *Leçons Aſtronomiques*, il avertit qu'il ſe bornera à *ſuivre preſque mot pour mot* l'explication que M. *Bianchini* en a donnée, *ne croïant pas*, ajoûte-t-il, *qu'il ſoit poſſible de fai-*

re rien de mieux dans ce genre. On eſt donc bien obligé au ſçavant Editeur d'avoir inſeré ici cette explication dans toute ſa pureté.

Depuis 1702. incluſivement juſqu'à l'Appendix qui eſt à la fin du Volume, on trouve tout de ſuite les Obſervations véritablement poſtumes de notre Auteur. Car, quoiqu'une des principales de cette même année roule ſur la Comète qu'il y obſerva à Rome, & dont il avoit donné avis à feu M. *Caſſini* par une Lettre, qui fut imprimée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, on a ici un détail jour par jour des Obſervations qu'il en fit, des calculs, & des figures de ſa route, qui ne ſont ni dans cette Lettre, ni dans les Remarques dont M. *Caſſini* l'a accompagnée, & qui deviennent d'autant plus dignes de paroître, que la Comète dont il s'agit, a été ſinguliere à pluſieurs égards.

M. *Bianchini* a eu le bonheur, & l'induſtrie de ſe ſervir des plus

Ajoutons que M.
avec un zéle pour l
qui ne ſe démentit ja
preſque toute ſa vie
très-propre aux obſer
l'on ne ſera pas ſurpris
fait pluſieurs découver
diſque des Planétes, &
vû des apparences qu
connoiſſoit pas, & qu'il
cile aux autres Aſtro
l'Europe d'y appercevoi
donné ſur la Planéte de
ſt une bonne preuve.
i pluſieurs obſervation
pece, & quelques deſcr
s étoiles qu'on appelle

Nous en renvoions le détail au Lecteur, & nous allons achever de donner une idée du Livre, en diſant un mot de la méridienne de Rome, & de la Carte qui la repreſente.

Les obſervations, les faits, & ſur-tout les faits Aſtronomiques ont cet avantage, qu'il n'y a ni tour, ni coup de lime à leur donner pour les rendre utiles; ce qu'on appelleroit ſechereſſe dans une autre ſorte d'Ouvrage, y devient preſque un titre d'exactitude & de fidélité. Il ſembleroit par-là qu'il importe peu, qu'on les tienne des Auteurs mêmes pendant leur vie, ou de leurs Editeurs après leur mort; & en effet il y en a pluſieurs de cette nature, & dont la plus grande partie de ce Recüeil nous fournit des exemples, ce ſont tout autant de materiaux, ſi je l'oſe dire, indéterminés que chaque Lecteur peut employer ſelon ſes vûes. Mais il eſt des obſervations qui tendent manifeſtement à un

but pour lequel l'Obſervateur
avoit raſſemblées, & qui ſont
plus ſouvent relatives à d'au
obſervations qui les ont préced
qui les accompagnoient, ou q
devoient les ſuivre. Celles-ci ma
quant, on ne ſçauroit preſq
plus faire uſage des autres, ou
moins l'emploi en devient-il do
teux ou très-difficile, lorſqu'o
entreprend de les mettre en œuvr
dans le deſſein d'un Auteur qu
n'eſt plus. Cette défectuoſité n'e
que trop ſenſible dans tout ce
qu'on a trouvé après la mort de
M. *Bianchini*, de meſures Géode-
ſiques, de figures & de plans, de
latitudes & de longitudes de lieux,
par rapport à ſon projet de la mé-
ridienne d'Italie. Il ne falloit pas
moins qu'un Aſtronome auſſi in-
telligent que celui auquel on ſe
reſolut de les confier pour en ti-
rer quelque parti, & pour ſup-
pléer à ce qu'il y manquoit d'eſ-
ſentiel. Encore faut-il avoüer, &
l'avoüer après M. *Manfredi*, que

malgré tous ſes ſoins, l'Ouvrage qui en réſulte ne peut guéres paſſer que pour l'ébauche du projet de M. *Bianchini*. Cette ébauche cependant, dans la partie qu'elle renferme eſt, à tout prendre, d'une exactitude ſupérieure à ce que nous en ont laiſſé *Magin*, *Deliſle* & les autres Aſtronomes ou Géographes qui ont décrit l'Italie, ou qui en ont donné des Cartes, & qui n'avoient guéres travaillé que ſur des meſures itinéraires. Car tel eſt le ſort des grandes meſures terreſtres, lorſqu'elles ne ſont pas abſolument immédiates, & faites la toiſe à la main, qu'on ne ſçauroit pleinement s'aſſurer de leur juſteſſe que par le ſecours des déterminations céleſtes.

La Carte de la méridienne d'Italie que l'on trouve ici n'eſt donc pas un morceau de Géographie de petite importance. Cette ligne paſſe, comme nous l'avons déja dit, par les Thermes de Dioclé-

tien, qui ſont dans la partie m[illegible]
dionale de Rome. Elle deſc[illegible]
de-là vers la mer de Toſcane, [illegible]
elle finit pres du Cap d'*Antium*
qu'elle laiſſe à 7 à 8 milles v[illegible]
l'Orient, le Port d'Oſtie n'éta[illegible]
qu'à 10 ou 12 milles de l'au[illegible]
côté, à l'Occident. Ainſi elle n[illegible]
parcourt vers le midi dans les ter-
res, qu'une vingtaine de mille
dont les 75 — font le degré d'u[illegible]
grand cercle, tandis qu'elle s'é-
tend à plus de 175 milles vers le
Septentrion au-deſſus de Rome,
où elle paſſe par *Rignano*, *Maglia-
no*, tout proche de *Narni* & d'*A-
melia*, & toûjours en remontant,
par *Aſſiſe*, *Gubbio* & *Urbania*,
juſqu'au Golfe de Veniſe, où elle
ſe termine à 3 ou 4 milles de *Rimi-
ni*. Les principales Villes qu'elle
laiſſe à une petite diſtance vers
l'Orient ou à ſa droite, ſont *Spo-
lete*, *Urbin* & *Rimini*; à l'Occi-
dent ou à ſa gauche, *Orviete*,
Perouſe & *Ravenne*. La Carte ren-
ferme encore quelques autres

lieux plus éloignés, ſur environ 45 minutes de longitude orientale, & plus d'un degré de longitude occidentale ; *Sienne*, *Boulogne* & *Florence* y ſont compriſes. M. *Manfredi* donne la liſte de quelques autres Villes, ſur la poſition deſquelles on peut le plus compter dans cette Carte, ou par les operations qui ont ſervi à la dreſſer, & il reſume enfin ſur la longitude de Rome, priſe aux Thermes de Diocletien, qu'elle eſt de 10° 7′ 30″ plus orientale que celle de l'Obſervatoire de Paris ; c'eſt 12′ 30″, ou environ 5 de nos lieuës de moins que ſelon le Livre de la connoiſſance des tems, & les Tables de *Deſplaces* dans ſes Ephémérides. Nous ſommes fort trompés, ſi ce n'eſt cependant d'après d'autres obſervations de M. *Bianchini* que les Auteurs de ces Livres ont déterminé la longitude de Rome par rapport à celle de l'Obſervatoire. On trouve dans ce même Recüeil pluſieurs obſervations

...ſent peut-ẽ
éclairciſſement là-de
une telle diſcuſſion co
tôt à ceux qui voudron
ge du Livre, qu'à nous
voulu ſeulement le faire

HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome juſqu'à la Bataille d'Actium, c'eſt-à dire, juſqu'à la fin de la République. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal, & Aſſocié à l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tom. I 1738. & Tom II. 1739. A Paris, chez la veuve *Etienne*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. *in*-12. Tom. I. pag. 624. ſans la Préface & la Table, Tom. II. pag. 606. ſans un Avant-propos & la Table.

L'HISTOIRE écrite par un homme habile & vertueux, devient pour la Societé un Livre de morale, d'autant meilleur que l'Inſtruction y eſt cachée ſous l'attrait du plaiſir & qu'elle inſpire le goût de la vertu ſans paroître en donner des leçons. Elle n'a

preceptes, elle é
grandeur des exe
Hiſtoires profan
peut-être point
produire cet effet
de la Republique
tes les vertus hun
pouſſées juſqu'au
roïſme, & notre
un tribut que nou
re à ces Maîtres d
puis un ſi long-t
ceſſé de l'être.

L'Hiſtoire Ancier
lin avoit fait deſire
Hiſtoire Romaine d
Rollin a entrepris d

bien fait reconnoître dans ſon Hiſtoire Ancienne.

Quelle obligation la Societé n'a-t-elle pas à ce célébre Auteur d'avoir entrepris ce nouvel Ouvrage dans un âge où les hommes ordinaires n'aſpirent qu'au repos, & qui y auroit plus de droit que M. Rollin ? Mais M. Rollin penſe peut-être d'un citoïen (& cette façon de penſer eſt bien digne de lui) ce que Veſpaſien penſoit d'un Empereur ; M. Rollin penſe qu'un citoïen doit mourir debout, c'eſt-à-dire, que tant qu'il peut être utile au Public, il ne doit pas ceſſer de l'être.

On trouve à la tête de l'Ouvrage une Préface, où l'Auteur eſſaïe (ce ſont les termes modeſtes dont il ſe ſert) de donner une légére idée des principaux caracteres du Peuple Romain, des régles de conduite ſur leſquelles étoit fondé ſon gouvernement ; & des moïens qui ont le plus contribué à l'établiſſement de ſa grandeur. C'eſt ce

ges, des batail
tres évenemens
tuée de la conn
qui mettent to
ne nous preſen
parler, qu'un
ſes os, tous
les parties du c
ſans vie.

Les Romain
la naiſſance de
rent pour princi
leur politique la
& le reſpect po
étoient perſuadé
ſens ou plûtôt p
ligion naturelle

la prudence, la fermeté d'ame, le courage & toutes les autres qualitez d'où dépendent le ſuccès des entrepriſes: on ne peut croire (dit notre Auteur) combien cette conviction de la Divinité qu'ils croioient être preſente & préſider à tout, gravée profondément dans l'ame encore tendre des enfans par l'éducation, par l'inſtruction, par les diſcours des parens, & ſur-tout par la vûe des cérémonies publiques, faiſoit dans la ſuite une vive impreſſion ſur leurs eſprits. La ſainteté des ſermens qui ſe font comme ſous les yeux de la Divinité ne fut nulle part reſpectée comme à Rome. Les Soldats quelque mécontens & emportés qu'ils fuſſent n'oſoient quitter leurs Généraux, parce qu'ils s'étoient liés à eux par le ſerment, & dans une longue ſuite de ſiécles perſonne ne donna jamais au cenſeur une fauſſe déclaration de ſes biens.

Ciceron rend ſur ce ſujet un témoignage glorieux à ſa nation.

Nous (*a*) avons beau nous f
ter (dit-il) nous ne nous perſ
derons jamais à nous-mêmes
nous l'emportions ni par le n
bre ſur les Eſpagnols, ni par la
ce du corps ſur les Gaulois, ni
l'habileté & la fineſſe ſur les C
thaginois, ni par les Arts & l
Sciences ſur les Grecs, mais l'e
droit par lequel nous avons inco
teſtablement ſurpaſſé tous les Pe
ples & toutes les Nations, c'eſt la
pieté, c'eſt la Religion, c'eſt l'in-
time perſuaſion où nous avons
toûjours été qu'il y a des Dieux
qui conduiſent & gouvernent l'U-
nivers.

Après les Dieux, ce que les Romains avoient de plus cher étoit la Patrie. L'affection pour le lieu qui a donné la naiſſance eſt naturelle à tous les hommes, mais il ſemble que ce ſentiment avoit quelque choſe de plus animé & de plus vif dans les Romains que dans aucune autre nation. Il ne

(*a*) De Haruſp. Reſp. n. 19.

faut

faut pas s'en étonner (dit notre Auteur) ni juger des diſpoſitions du Peuple Romain par celles des autres Peuples. A Rome chaque particulier avoit part au gouvernement : il avoit un interêt perſonnel à la proſperité de l'Etat, d'où dépendoient ſa ſureté & ſon bonheur. Les ſuccès publics étoient ſon ouvrage, parce qu'il y avoit contribué par differentes voïes, par la ſageſſe de ſes conſeils dans les déliberations, par la fermeté de ſon courage dans les combats, par le choix des Generaux d'Armée & des Magiſtrats dans les aſſemblées. Or il eſt naturel (continue M. R.) d'aimer ſon ouvrage, de s'applaudir avec complaiſance ſur le ſuccès de ſes entrepriſes & de s'intereſſer vivement à la conſervation de tout ce qui nous appartient & de tout ce que nous poſſédons.

Aucun mauvais traitement ne pouvoit étouffer dans le cœur des Romains cet amour que la nature

ter de ce qu'il
quand même el
ſentimens de la n
citoïen eſt toûjour
trïe, quelque in
qu'elle puiſſe être à

Coriolan eſt en
la vengeance ait
Patrie. Beaucoup d
qu'elle a injuſtem
n'en ont pas été mo
ſervir; & Camille
ne ſortit de ſon e
ſauver des Gaulois.

A cet amour de la
mains en joignoient
té qui n'étoit pas n

tout eſclavage. Ils ſe figuroient ſous ce nom de liberté un état où perſonne ne fût ſujet que de la loi & où la loi fût plus puiſſante que les hommes.

Ce goût republicain paroiſſoit né avec Rome même, & la puiſſance des Rois n'y fut point contraire, parce qu'elle étoit temperée par le pouvoir du Sénat & du Peuple qui partageoient avec eux l'autorité du gouvernement. Il eſt vrai néanmoins que pendant tout ce tems ce ne fut encore qu'un foible eſſai de la liberté. Les mauvais traitemens de Tarquin le Superbe en reveillerent vivement en eux l'amour, & ils en devinrent jaloux à l'excès, quand ils en eurent goûté la douceur toute entiere ſous les Conſuls.

Il falloit (ajoûte notre Auteur) que dès lors cet amour de la liberté fût bien vif & bien violent pour étouffer dans un pere tous les ſentimens de la nature, & pour lui mettre en quelque ſorte un poi-

gnard à la main contre ſes prop
enfans. Mais Brutus crut dev
ſceller par leur ſang la déliv
de la Patrie & inſpirer aux R
mains pour tous les ſiecles
cette ſanglante exécution
horreur invincible de la ſervit
& de la tirannie. Le fond d'un R
main, pour ainſi parler, éto
l'amour de la liberté & l'amour
la Patrie. Joignez (dit notre Auteur) à ces deux caracteres le deſir de la gloire, & l'envie de dominer, vous aurez le Romain tout entier. A voir le ton d'autorité que les Romains prirent d'aſſez bonne heure, on diroit que dès-lors ils ſe croïoient deſtinés à devenir un jour les maîtres du monde. Ils traitoient avec douceur les Peuples vaincus, mais en exigeant toûjours d'eux une ſoûmiſſion marquée. Tout ce qui ne ſe ſoûmettoit pas à eux étoit ennemi, & ſurtout les Têtes couronnées: la raiſon qui les engageoit à faire la guerre à tous les Peuples, à toutes

les nations, à tous les Rois n'étoit autre qu'une paſſion démeſurée de dominer; mais cette ambition étoit couverte d'un voile d'équité, de moderation, de ſageſſe qui lui ôtoit tout ce qui auroit pû la rendre odieuſe : ſi les Romains étoient injuſtes pour conquerir, ils gouvernoient avec douceur les nations ſubjuguées & elles ne furent jamais plus heureuſes que ſous leur domination. M. R. fait voir enſuite que les qualitez propres à faire des Conquerans étoient encore aidées & ſoûtenuës dans les Romains par la conſtitution même de l'Etat & par les principes de leur politique.

Deux corps partagoient à Rome l'autorité, le Sénat & le Peuple. Une jalouſie mutuelle fondée d'un côté ſur le deſir de dominer & de l'autre ſur celui de ſe conſerver libres & indépendans excita entre ces deux corps des querelles, des combats qui ont ſubſiſté tant qu'a duré la Republique.

moins beaucoup affoibl
ces de l'Etat, cependar
traire arriva & elles ne
qu'à conſerver & à affe
berté. Si l'autorité avoit
entiere entre les mains d
elle auroit pû dégenere
en tirannie & en pouvoi
que, mais le Peuple étar
bout par une opiniâtre r
de la partager avec lui,
meura dans une eſpece d'é
qui fut le ſalut de la Repu

Ces diſſenſions (c'eſt
notre Auteur qui parle
qu'accompagnées d'un grar
re d'inconveniens procure

mens, les honneurs, les Magiſtratures ne pouvant les obtenir que par les ſuffrages des Plébeïens étoient obligés de faire tous leurs efforts pour prouver qu'ils en étoient dignes par des qualitez ſuperieures, par des ſervices réels & multipliés, par des actions d'éclat dont leurs adverſaires mêmes étoient témoins, & auſquelles ils ne pouvoient refuſer leur eſtime & leurs loüanges. Les Plébeïens de leur côté en pretendant aux premieres dignitez de la Republique, ſe virent contraints de ſe mettre en état de convaincre leurs citoïens qu'ils avoient toutes les qualitez néceſſaires pour les bien remplir. Il falloit donner des marques d'une valeur diſtinguée, d'une ſage & prudente conduite, d'une grande capacité pour remplir toutes les fonctions des charges qui conduiſoient par degré juſqu'aux premieres. Il falloit avoir non ſeulement les vertus militaires & la ſcience de conduire une

armée ; mais le talent d'opiner dans le Sénat, de haranguer le Sénat & le Peuple, de faire le rapport des grandes affaires de l'Etat, de répondre aux Ambaſſadeurs des Peuples étrangers & d'entrer avec eux dans les négociations les plus délicates & les plus importantes. Par toutes ces obligations que l'ambition impoſoit aux Plébeïens pour obtenir des dignitez, il ſe voioient forcés de faire preuve d'un merite complet & d'un merite égal à celui des Patriciens.

Tels étoient les avantages qui, ſelon notre Auteur, naiſſoient des diviſions du Peuple & du Sénat, diviſions qui même, ſuivant un Plaidoïer du fameux Orateur Antoine, quoique toûjours triſtes & fâcheuſes, étoient quelquefois juſtes & preſque néceſſaires pour le bien public. Sans elles on n'auroit pû venir à bout ni de chaſſer les Rois de la Ville, ni de créer des Tribuns du Peuple, ni de mettre un frein à la Puiſſance Conſulaire, ni d'établir l'appel au Peuple aſ-

ſemblé, qui étoit le ferme appui de la liberté & le ſalut de l'Etat.

L'Auteur nous permettra néanmoins de remarquer que ces diviſions ont enfin renverſé totalement la Republique après l'avoir fortement ébranlée ſous Marius & Silla : & cela ne pouvoit manquer d'arriver depuis que la Republique fut obligée d'entretenir des armées. Chaque parti, alors ſoûtenu de Troupes reglées dévoüées à leurs Generaux, s'en ſervit pour opprimer le parti contraire ; & des citoïens ambitieux, après avoir opprimé l'un par l'autre s'en ſervirent pour dominer dans tous les deux. La liberté pouvoit-elle être bien affermie par un moïen violent, & par conſéquent toûjours dangereux, en ce qu'on n'en pouvoit jamais prévoir ni régler les effets. M. Boſſuet, dans ſon Diſcours ſur l'HISTOIRE UNIVERSELLE, dit que *malgré la grandeur du nom Romain, malgré la politique profondé & toutes les belles Inſtitu-*

Au reſte, ces
vant notre Aute
plus que toute au
connoître la ſag
& du Peuple Ron
eſſoient les deux
par les endroits le
& étoient pouſſée
vivacité & toute l
ble. Néanmoins
quatre ſiecles, c'
qu'au tems des Gra
coûterent pas une
ſang à la Republi
ſçavoit prévenir le
Peuple auroit pû ſe
relâcher

uſoit point. D'où croit-on (dit l'Auteur) que venoit une retenue ſi rare & ſi admirable ? c'eſt que ces deux ordres ſe reſpectoient & qu'ils étoient réellement très-reſpectables par un caractere & un merite non communs. Ne pourroit-on pas ajoûter à cette raiſon les guerres continuelles dont les Romains étoient occupés & qui les forçoient à ſuſpendre leurs diviſions pour ſe réunir contre l'ennemi commun. De quelles horreurs Rome n'a-t-elle pas été le Théatre après la deſtruction de Carthage ? Ne l'a-t-on pas vûë, libre de crainte au-dehors, déchirer au-dedans ſes entrailles, & en tournant ſes armes contr'elle même, venger l'Univers qu'elle avoit conquis ?

Notre Auteur, après avoir rapporté pluſieurs exemples de la moderation des Romains dans les premiers tems, donne en particulier l'idée la plus haute de leur Sénat. Il remarque, après M. Boſſuet,

que le S. Eſprit n'a pas dédaigné de loüer dans le Livre des Machabées la haute prudence & les conſeils vigoureux de cette ſage compagnie où perſonne ne ſe donnoit de l'autorité que par la raiſon, & dont tous les membres conſpiroient à l'utilité publique ſans partialité & ſans jalouſie.

Tout le monde ſçait la célébre réponſe de Cineas à Pirrhus, qui lui avoit demandé ce qu'il penſoit du Sénat Romain. Il lui dit que voïant cet auguſte corps, il avoit cru voir une aſſemblée de Rois tant il paroiſſoit de dignité, de grandeur & de majeſté dans le maintien, dans leurs diſcours & dans toute leur perſonne.

Quand la Puiſſance Romaine fut conſidérablement aggrandie les Rois avec toute leur pompe étoient petits devant un ſimple Sénateur. Popilius étonna par ſon air de hauteur & de fierté, le puiſſant Roi de Sirie, qui ſe preparoit à conquerir l'Egypte, en l'obligeant

de lui rendre une réponse pol
avant que de sortir du cr
trou qu'il avoit tracé au
lui.

Qu'est-ce donc ; demande
Auteur) qui pouvoit les fair
respecter par ceux - là même
vant qui tous les
tume de trembler
train & sans cesse
même d'eux-mê
de leur pouvoir
R.) mais leur
leur réputation
du corps dont ils
marchoient avant eux
noient lieu de consepe
rité à laquelle tout ce qu
plus grand dans le monde
hommage, étoit l'autorité
vertu même & du
rante à leur
rente de celle
du pouvoir d
que. Etant n
nourris dans les

que le S. Eſprit n'a pas dédaigné de loüer dans le Livre des Machabées la haute prudence & les conſeils vigoureux de cette ſage compagnie où perſonne ne ſe donnoit de l'autorité que par la raiſon, & dont tous les membres conſpiroient à l'utilité publique ſans partialité & ſans jalouſie.

Tout le monde ſçait la célébre réponſe de Cineas à Pirrhus, qui lui avoit demandé ce qu'il penſoit du Sénat Romain. Il lui dit qu'en voïant cet auguſte corps, il avoit cru voir une aſſemblée de Rois, tant il paroiſſoit de dignité, de grandeur & de majeſté dans leur maintien, dans leurs diſcours & dans toute leur perſonne.

Quand la Puiſſance Romaine ſe fut conſidérablement aggrandie, les Rois avec toute leur pompe étoient petits devant un ſimple Sénateur. Popillus étonna par ſon air de hauteur & de fierté, le puiſſant Roi de Sirie, qui ſe preparoit à conquerir l'Egypte, en l'obligeant

de lui rendre une réponſe poſitive avant que de ſortir du cercle étroit qu'il avoit tracé autour de lui.

Qu'eſt-ce donc (demande notre Auteur) qui pouvoit les faire ainſi reſpecter par ceux-là même devant qui tous les mortels ont coûtume de trembler! Ils étoient ſans train & ſans équipage, & pluſieurs même d'entr'eux faiſoient gloire de leur pauvreté. Oüi (répond M. R.), mais leurs grandes actions, leur reputation perſonnelle, celle du corps dont ils faiſoient partie, marchoient avant eux & leur tenoient lieu de cortege. Cette autorité à laquelle tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde rendoit hommage, étoit l'autorité de la vertu même & du mérite, inhérante à leur perſonne & bien différente de celle qui naît ſeulement du pouvoir donné par la Republique. Etant nés dans l'Empire & nourris dans les triomphes tout ce qui partoit d'eux avoit un ca-

au moins celle qui vient
dence & de la ſageſſe ,
dans cet auguſte corps.
conſtamment le plan de g
ment qui avoit été formé
Rois-même & fortifié enſ
les Conſuls. Dans le de
former un grand Empire ,
mier ſoin devoit être de bi
pler Rome & de la remplir
tans. C'eſt ce que fit d'abo
mulus , en y invitant les étr
& en faiſant un favorable
à ceux qui venoient y étab
domicile. La coûtume qu'o
ſerva enſuite d'incorporer
les Citoïens Romains en to

tans. Cette induſtrie (remarque notre Auteur) manqua à Sparte & à Athêne, dont auſſi il ne ſortit jamais plus de 20 mille hommes à la fois.

La multitude des citoïens qui croiſſoit tous les jours à Rome avec les nouvelles conquêtes, pouvoit lui être à charge, les Colonies remedierent à cet inconvenient, ou plûtôt il le convertirent en un des plus grands avantages & des plus fermes appuis de l'Empire. Elles produiſoient deux effets admirables : l'un de décharger la Ville d'un grand nombre de citoïens, & la plûpart pauvres ; l'autre de garder les poſtes principaux & d'accoûtumer peu à peu les étrangers aux mœurs romaines.

Jamais Rome ne s'écarta de ces deux coûtumes établies preſque dans le tems de ſa fondation, & elles furent une des principales cauſes de ſa grandeur ; ſur-tout la premiere qui aggregeoit au nom-

...geres, qui de
fort dangereuſes quand
paſſent ou que même elle
les forces des naturels d
parce qu'on ne trouve
troupes mercenaires, &
gain ſeul conduit, ni zéle
reté, ni obéiſſance. Carth
joûte notre Auteur) ſentit
danger qui la mit à deux d
ſa perte. A l'attention con
des Romains à augmenter l
bre des citoïens & à ſe p
des alliés, ils joignoïent un
ge intrepide dans les plus
dangers, une patience in
dans les plus durs travau
fermeté in...

ſa Preface, de développer en Philoſophe le caractere des Romains & les grandes qualitez qui leur ont donné l'Empire de l'Univers, il veut qu'on les conſidere en Chrétien & dans l'ordre de la Providence qui les a fait ſervir à l'accompliſſement de ſes vûës.

Qui peut douter (dit-il) que Dieu n'ait eu de grands deſſeins, par rapport à ſon Egliſe, ſur l'Empire Romain qui a englouti tous les Empires de l'Univers, & auquel il a ſoûmis toutes les terres & toutes les mers ! Le commerce de tant de peuples divers autrefois étrangers les uns aux autres & depuis réunis ſous la Domination Romaine & rapprochés en quelque ſorte par l'uſage d'une même langue, a été un des plus puiſſans moïens dont la Providence ſe ſoit ſervie pour faciliter la propagation de l'Evangile. Ce principe étant une fois ſuppoſé (ajoûte notre Auteur) & il eſt inconteſtable ; le Lecteur, à meſure qu'il verra Ro-

me par un enchaînement & ur ſuite d'évenemens extraordinaire s'accroître, ſe fortifier & étendr au loin ſes conquêtes, admirera l beauté, la juſteſſe, la proportio des moïens que la Divine Provi dence emploïe pour parvenir à ſo but : moïens ſinguliers, nou veaux, inconnus juſqu'alors & jamais imités depuis ; & il recon noîtra avec une ſurpriſe mêlée d Religion que l'on ne pouvoit rien imaginer de mieux aſſorti au deſ- ſein que Dieu ſe propoſoit.

M. R. à la fin de ſa Preface, renvoïe ceux qui voudront s'in- ſtruire plus au fond de la matiere aux ſages reflexions de M. Boſſuet, dans ſon Diſcours ſur l'HISTOIRE UNIVERSELLE, dont il a (dit-il) fait uſage en quelques endroits & à un Ouvrage recent intitulé: *Conſiderations ſur les cauſes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, qui eſt (ajoûte M. R.) fort court, mais très-ſolide & très- capable de donner une juſte idée

du caractere de ce Peuple.

Après la Préface ſuit l'Hiſtoire dont le premier volume eſt diviſé en trois Livres. Le premier, où l'on trouve d'abord un Sommaire de ce qui s'eſt paſſé en Italie avant la fondation de Rome, contient l'Hiſtoire de Rome depuis ſa fondation juſqu'à l'expulſion de ſes Rois, ce qui embraſſe un eſpace de 244 ans; Tarquin le Superbe, le ſeptiéme & le dernier de ſes Rois en aïant été chaſſé l'an 244 de Rome, dont l'époque de la fondation eſt 751. avant JESUS-CHRIST & 3253. depuis la création du monde. Romulus Fondateur de Rome & le premier de ſes Rois, conquerant par inclination & par neceſſité, ne ſongea qu'à former un peuple de Soldats. Numa ſon ſucceſſeur porté naturellement à la paix, s'appliqua à adoucir & à humaniſer par de ſages Loix & par un culte religieux de la Divinité les mœurs encore dures & féroces de ces premiers Ro-

mains. Tullus-Hoſtilius, Ancus-Marcius, Tarquin l'ancien, par un heureux mélange de ces deux caracteres guerriers en même tems & pacifiques, firent marcher de compagnie les établiſſemens & les vûës que les deux premiers Rois ſembloient s'être partagés. Enfin l'on vit dans les derniers tems ſous Servius-Tullius ſe former un nouveau plan de gouvernement qui fixa les droits & les priviléges de chaque corps de l'Etat & qui dura autant que la Republique, tant les maximes en parurent concertées avec ſageſſe & maturité. Tarquin le Superbe monta ſur le Trône par un crime horrible. Il avoit de grandes qualitez qu'il déshonora par la cruauté, l'orgüeil & le deſpotiſme, & la mort de Lucrece ne fut que l'occaſion d'un ſoulevement que ſa tirannie ſur un peuple naturellement ennemi de la ſervitude, ne pouvoit manquer de produire tôt ou tard.

Le ſecond Livre contient l'Hiſtoire de la Republique Romaine depuis l'établiſſement des Conſuls juſqu'à la création des Tribuns du Peuple incluſivement, c'eſt-à-dire depuis l'an de Rome 244. juſqu'à 261, ce qui fait un eſpace de 17 ans.

La triſte fermeté de Brutus qui fait mourir ſes enfans, la valeur généreuſe d'Horatius-Cocles qui ſoûtient ſeul l'effort de l'armée ennemie, tandis qu'on coupe le pont derriere lui, le courage de Mutius-Scevola qui tient la main ſur un braſier ardent ſans en paroître ému, celui de Clelie qui paſſe le Tibre à la nage à la tête de ſes compagnes, le ſoulevement du peuple contre le Sénat, ſa retraite ſur le mont Sacré, l'Apologue ingénieux de Menenius-Agrippa, la création des Tribuns ſont les faits célébres qu'on trouve dans ce ſecond Livre.

Le troiſieme Livre renferme à peu-près l'eſpace de 30 ans, de-

puis l'Hiſtoire de Coriolan qui ſuit immédiatement l'établiſſement des Tribuns du Peuple juſqu'à la Loi propoſée par le Tribun Terentillus qui prepare à l'établiſſement des Decemvirs : c'eſt-à-dire, depuis l'an de Rome 261. juſqu'à 290.

Ce Livre eſt remarquable par l'Hiſtoire fameuſe de Coriolan, & par une alternative continuelle de diſſenſions au-dedans & de guerres au dehors. Le peuple y paroît du moins en une occaſion s'éloigner fort de cet eſprit de moderation que M. R. lui attribue au ſein même du trouble & de la diviſion. L'armée ſe laiſſe vaincre par les Volſques, par haine contre Appius qui la commandoit & qui lui étoit odieux, parce que ſa famille & lui perſonnellement, s'étoient toûjours fortement oppoſés aux prétentions du Peuple.

Le premier Volume de M. R. finit donc en l'année de Rome 290. nous n'avons fait qu'indiquer ce qu'il contient. La brieveté d'un

Extrait ne nous permettant pas d'entrer dans un détail de faits, la plûpart extrêmement célébres, & par conſéquent connus. On ne connoît pas moins le ſtile de l'Auteur & ſa maniere d'écrire l'Hiſtoiſtoire auſſi inſtructive qu'agréable, & d'ailleurs on en peut juger par l'Extrait que nous avons donné de ſa Préface. Nous remarquerons ſeulement qu'il ne laiſſe rien échapper de ce qui a rapport au gouvernement des Romains, & qu'en écrivant l'Hiſtoire de ce Peuple fameux il a grand ſoin de développer les moïens par leſquels la Providence lui a donné l'Empire de l'Univers.

Nous donnerons l'Extrait du ſecond Volume dans le Journal ſuivant.

du Sang. A P
pere, Quai de
Prault fils, Q
la Charité, 17
ſans l'Avertiſſe
probat. & priv.

DANS le Jou
Fevrier der
rendu compte de
tie de ce Recueil.
troiſiéme ne cede
précedente, ſoit
Pieces qu'elles co
par la beauté de l'
y trouve en premi

bé Renier, dé l'Abbé Géneſt, de Duché, de Melle Maſquieres, du P. de la Rue, de M. de la Monnoye, de l'Abbé de Villiers, du P. du Cerceau, de M. de la Motte, du P. Campiſtron. Les Poëtes dont on lit enſuite les Ouvrages, auroient dû naturellement être placés dans un ordre different de celui où ils ſe trouvent; l'Auteur obſerve à ce ſujet dans un Avertiſſement que les trois premieres Parties de ſon Recüeil étoient déja imprimées lorſqu'il s'eſt apperçû que pluſieurs morceaux de ces mêmes Poetes avoient échappé à ſa recherche, & que pour ne pas négliger des Pieces qui rendent ſon Recüeil plus complet, il s'eſt déterminé à les donner en forme de Supplément à la fin de la troiſiéme Partie. Ces Poëtes ſont Maynard, du Ryer, Ceriſy-Habert, le Mis de Beuzeville, Patrix, Brébeuf, Gomberville, Mme Deshoulieres Maucroix. Il eſt bon de remarquer que dans ce Recüeil les Ouvrages

qui n'avoient pas encore été *ir*
primés, ſont diſtingués par *d*
caracteres italiques, ainſi q
l'Auteur en avertit dans une not

L'Auteur témoigne encore qu
deſireroit avoir retranché dans
premiere Partie, certains extra
qui n'ont pas été du goût de que
ques amateurs de Poeſie. On doit
aiſément lui faire grace ſur un pareil ſujet de reproche. Quel choix de Poeſies peut être également heureux dans tout ce qu'il renferme. De plus à ſuppoſer que dans un Recüeil tout fût du même mérite, peut-on ſe flatter que tout plaira aux differens Lecteurs. Le ſentiment qui nous reſte de la lecture d'un Ouvrage ne vient pas toûjours de l'Ouvrage même. Il y a en nous des motifs d'approbation & de dégoût qui nous ſont particuliers & que nous ne démêlons pas en nous-mêmes.

Ce que quelques perſonnes ont penſé ſur des changemens faits par l'Auteur dans les anciens Poetes

peut avoir un plus juſte fondement. C'eſt peut-être auſſi le juger trop ſévérement que de regarder comme un attentat, la liberté qu'il prend de ſubſtituer des mots du Langage preſent à des expreſſions qui ont vieilli ; d'autant plus que les vers qui lui ont paru ſuſceptibles de changement ne ſont point retranchés. Il les met en note au bas de chaque page : ainſi ces mêmes changemens peuvent être conſiderés comme de ſimples Remarques, au lieu d'être pris uniquement pour des corrections. L'Auteur expoſe que » tous les » Journaux Litteraires, ſans en » excepter les Obſervations ſur les » Ecrits modernes, l'ont juſtifié à » cet égard. « Il eſt vrai que la plûpart des Lecteurs péſent plus les mots que les penſées, ils ne ſont guéres diſpoſés à faire grace au reſte d'un Ouvrage ; eût-il d'ailleurs de grandes beautez, dès qu'ils ont trouvé quelques mots inuſités ou qui peuvent être pris

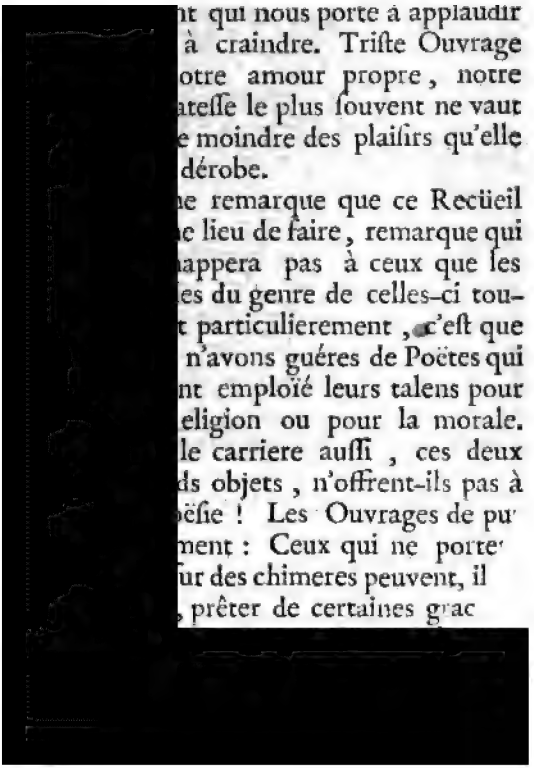

nt qui nous porte à applaudir
à craindre. Triſte Ouvrage
otre amour propre, notre
ateſſe le plus ſouvent ne vaut
e moindre des plaiſirs qu'elle
dérobe.
ne remarque que ce Recüeil
ne lieu de faire, remarque qui
appera pas à ceux que les
es du genre de celles-ci tou-
t particulierement, c'eſt que
n'avons guéres de Poëtes qui
nt emploïé leurs talens pour
eligion ou pour la morale.
le carriere auſſi, ces deux
ds objets, n'offrent-ils pas à
oëſie ! Les Ouvrages de pu
ment : Ceux qui ne porte
ur des chimeres peuvent, il
, prêter de certaines grac

HISTOIRE D'EPAMINONDAS, pour ſervir de ſuite aux Hommes Illuſtres de Plutarque, avec des Remarques-Critiques & Hiſtoriques, & les Obſervations de M. le Chevalier Folard ſur les principales Batailles d'Epaminondas. Par M l'Abbé Seran de la Tour 1739. A Paris, chez Didot, ruë du Hurepoix. *in*-12. pag. 68 pour la Préface & le Diſcours qui eſt à la tête de l'Ouvrage, & 352 pour l'Hiſtoire, y compris la Table des matieres.

LEs perſonnes verſées dans la connoiſſance de l'Antiquité s'étonnoient, dit M. l'Abbé de la Tour, qu'on laiſsât depuis ſi long-tems dans l'oubli un Héros qui en eſt un des principaux ornemens. Plutarque nous avoit donné une Vie d'Epaminondas, mais elle a eu le ſort de pluſieurs autres de ſes Ouvrages qui ont été perdus.

Le Continuateur d'Amiot avoit eſſayé de reparer cette perte ; mais outre que ſon Ouvrage eſt écrit avec peu d'exactitude, le langage en eſt ſi vieilli, qu'il y a peu de perſonnes qui puiſſent aujourd'hui le lire avec plaiſir. Notre Auteur a donc cru qu'il ne pourroit employer plus utilement ſon loiſir qu'en conſacrant le talent qu'il a pour écrire l'Hiſtoire, & dont il a déja fait l'heureux Eſſai ſur la Vie de Scipion l'Affricain, à travailler ſur celle d'Epaminondas. Le Lecteur y trouvera un modéle preſque accompli de tous les talens & de toutes les vertus qui forment les hommes & qui forment les Héros, & il verra avec plaiſir que M. l'Abbé de la Tour n'a rien épargné pour répondre à la grandeur & à la dignité de ſon ſujet.

Comme rien n'eſt plus utile ni plus agréable à un Lecteur que de pouvoir ſuivre ſon Héros dans les lieux qui ont ſervi de Théatre à ſes actions, il a mis à la tête de

ſon Ouvrage une Carte de cette partie de la Gréce, appellée par les anciens le Péloponnêſe, & connue aujourd'hui ſous le nom de Maurée. Elle a été dreſſée par M. Bellin Ingénieur au dépôt des Cartes & des plans de la Marine. Il en a profité pour déterminer avec préciſion le contour & le giſſement des côtes, que l'on ſçait être toûjours la partie la plus difficile & la plus importante. Auſſi nous aſſure-t-il dans une Lettre écrite à M. l'Abbé de la Tour, qu'il a fait imprimer à la ſuite de cette Carte, qu'on y trouvera la Gréce méridionale d'une figure bien differente de celle que lui ont donné les autres Géographes, ſans même en excepter M. Deliſle, mais pour le dedans des lieux, n'ayant pas été en état de vérifier leur juſte poſition, il a chargé ſa Carte le moins qu'il lui a été poſſible, & n'y a mis preſque que ceux dont il eſt parlé dans la Vie d'Epaminondas.

Apres cette Lettre ſuit un Diſ-

cours de M. l'Abbé de S. Pierre *ſur les differences du Grand Homme & de l'Homme Illuſtre*. On y établit des régles pour aſſigner par des diſtinctions réelles les véritables places que nous devons donner dans notre eſtime & dans notre admiration à l'Homme célébre, à l'Homme illuſtre, & au grand Homme, en ſuivant ſes principes il ſera aiſé de ſentir combien Epaminondas eſt ſuperieur à la plûpart des Héros de l'Antiquité, & c'eſt par cette raiſon que M. l'Abbé de la Tour nous donne ce Diſcours comme une eſpece d'Introduction à l'Hiſtoire d'Epaminondas.

Il naquit à Thébes d'un pere diſtingué par la nobleſſe de ſon Sang, mais ſi mal partagé des biens de la fortune qu'il étoit preſque reduit à l'indigence. Cependant l'élevation de ſes ſentimens & l'éclat de ſa vertu lui attirerent inſenſiblement une grande conſideration parmi ſes concitoïens.

Ils lui en donnerent une preuve bien marquée, en lui confiant l'éducation du jeune Philippe, depuis Roi de Macédoine, qui avoit été mis en otage chez les Thébains; il n'oublia rien pour répondre à l'idée qu'on avoit euë de lui en le chargeant de cet emploi. Ici l'Auteur prétend que Philippe fut élevé avec le *jeune* Epaminondas, mais il y avoit une si grande difference entre leurs âges qu'il n'est pas possible d'accorder avec l'Histoire tout ce l'Auteur raconte à ce sujet, & ce n'est pas la seule rencontre où il ait cru devoir sacrifier l'ordre des tems à l'agrément de sa narration.

Epaminondas eut d'excellens Maîtres, & entre autres le Philosophe Lysis, célébre Pythagoricien. Il fit sous eux de si grands progrès, soit dans les sciences qui tendoient à former l'esprit, soit dans les exercices destinés à augmenter la force & l'adresse du corps, qu'on prévit, qu'il confer-

veroit dans un âge plus avancé la ſuperiorité qu'il avoit dès lors ſur tous ſes égaux.

Il étoit naturellement ſerieux, parloit ſi peu qu'il paſſoit pour un eſprit ſombre & taciturne, peu fait pour la ſocieté. » Mais on re-» marquoit dans le peu de paroles » qui lui échappoient ce ſens ex-» quis & judicieux, qui frappe, » qui ébloüit & qui trahit la mo-» deſtie la plus en garde contre les » pieges de l'orgüeil & de l'amour » propre. « Philoſophe de bonne foi, jamais perſonne ne mit plus rigoureuſement en pratique tout ce qu'ils ont écrit ſur le mépris des richeſſes, il le portoit juſqu'à l'amour de la pauvreté, car l'Auteur employe toûjours cette expreſſion quand il parle de la frugalité de la table, de la modeſtie de ſes habits, & de l'extrême ſimplicité qu'il conſerva toûjours dans ſa façon de vivre.

Une ſi grande auſterité de mœurs & de caractere ne l'empê-

cha pas de ſe lier d'une étroite amitié avec Pélopidas le plus riche citoïen de Thébes, & qui faiſoit profeſſion d'aimer le faſte, la magnificence & le plaiſir. Il étoit pour lors regardé comme la premiere perſonne de l'Etat, & y tint en effet le premier rang, tant qu'Epaminondas mena une vie privée, mais ſi-tôt qu'il commença à paroître, & à mettre en œuvre les grands talens qu'il avoit reçûs de la nature; Pélopidas fut preſque obſcurci, & ce qu'on ne ſçauroit aſſez admirer, il n'en fut pas moins ſincerement ſon ami. C'eſt preſque le ſeul exemple que l'Hiſtoire nous fourniſſe de deux rivaux toûjours en concurrence, ſoit à la tête des Armées, ſoit dans le Gouvernement civil, & cependant toûjours étroitement unis. » La ſeule vertu étoit le lien » de leur amitié. S'ils avoient re» cherché la fauſſe gloire & les ri» cheſſes, leur union auroit bien» tôt ceſſé. Mais tous leurs projets,

» toutes leurs actions n'avoient » pour but que l'augmentation de » la puiſſance & du bonheur de » leur patrie dont ils vouloient » faire revivre la gloire. « D'où l'on voit qu'il eſt preſque impoſſible d'écrire l'Hiſtoire de l'un qu'on n'écrive en même tems celle de l'autre, & c'eſt effectivement ce que M. l'Abbé de la Tour a fait en quelque façon.

Auſſi Pélopidas paroîtra bien plus dans le premier Livre de cette Hiſtoire qu'Epaminondas. Ce ne fut qu'à la premiere bataille de Mantinée, où il eut la gloire & le plaiſir de ſauver la vie à ſon ami, qu'il commença à faire connoître les grands talens qu'il avoit pour la guerre. Le ſuccès de cette bataille vint des Thébains qui y combattirent du côté des Lacédémoniens dont ils étoient pour lors alliés. Mais la jalouſie qu'ils en conçurent fut la cauſe de la méſintelligence qui ſe forma depuis entre les deux Peuples. On verra

dans l'Auteur par quel artifice ils ſurprirent la Citadelle de Thébes, qui paſſoit pour la meilleure forteresſe de la Gréce. Par quels moiens Pélopidas la reprit quatre ans apres que les Lacédémoniens s'en furent rendus les maîtres. Il eſt remarquable qu'Epaminondas à qui Pélopidas avoit fait part de ſon projet, ne voulut point y entrer, parce qu'il craignoit que les conjurés ne mêlaſſent dans leur faveur le ſang innocent avec celui des coupables. Il promit ſeulement de faire ſecretement tout ce qui dépendroit de lui pour aſſurer le ſuccès de la conjuration, & il y travailla d'autant plus aiſément, que paſſant tout ſon tems dans l'étude de la Philoſophie, les Lacédémoniens & les Thébains de leur parti n'en prenoient aucun ombrage.

Il faut lire dans l'Auteur même le détail de cette conjuration. Il l'a rendu d'une maniere ſi intereſſante qu'on pourroit peut-être le ſoup-

er de l'avoir un peu embellie;
ourroit dire la même choſe de
ques autres endroits de la mê-
ature, dans leſquels il eſt ai-
voir qu'il s'eſt plû à charger
rration de tous les ornemens
elle étoit ſuſceptible.

uoiqu'il en ſoit, Pélopidas
egardé comme le liberateur
patrie, & fut chargé de la
uite de la guerre contre les
démoniens. Il y avoit long-
qu'il preſſoit Epaminondas de
ger avec lui le fardeau du
ernement & de la Guerre.
génie vaſte, un jugement
, un courage à l'épreuve le
doient capable de tout, mais

premiers exploits furent d'un homme conſommé dans le metier de la Guerre, & firent d'abord avorter tous les projets qu'Ageſilas, ennemi mortel des Thébains, avoit formés contr'eux. Dans toutes les petites occaſions, l'avantage reſta toûjours de leur côté. Ageſilas y ayant été bleſſé : *Vous venez* (lui dit un *Lacédémonien*) *de recevoir la juſte recompenſe de l'apprentiſſage de la Guerre que vous avez fait faire aux Thébains, ſans vous ils l'ignoreroient encore.*

Peu de tems après il eut encore plus lieu de s'en repentir. Pélopidas ayant défait ſes troupes en bataille rangée, acheva de détruire l'opinion où l'on étoit que les Armées de Lacédémone étoient invincibles. » Ce jour-là fit voir que la » noble audace & le courage intré- » pide ſont de tous les Païs, dont » l'on inſtruit les habitans à rougir » de tout ce qui eſt honteux, & à » prodiguer généreuſement leur » ſang pour la cauſe de la juſtice & » de l'honneur.

ceux que Thébes dev
ſes ennemis ſous la ſ
d'Epaminondas.

On le voit dans le
Commandant en ch
cependant toûjours ſe
lopidas, gagner la cél
de Leuctre, entrer à
dans la Laconie, & l
& le feu juſque dans
cette Ville. Il ne tint
lui de la détruire ent
mais il crut avec raiſon
ne de Sparte, l'honneu
ce, & l'admiration du
tier depuis tant de ſiecle
roit contre lui tous les

» du Capitaine, il ne vouloit » qu'affranchir ſa patrie de la ti- » rannie des Lacédémoniens, & » renfermer leur puiſſance dans ſes » juſtes bornes.

Mais lorſqu'après tant d'actions glorieuſes il devoit s'attendre à la plus vive reconnoiſſance de la part de ſes citoïens, peu s'en fallut qu'il ne fût condamné à mort pour avoir par zéle pour le ſalut de ſa Republique gardé le commandement des Armées au-delà du terme preſcrit par les Loix, il en auroit ſubi toute la ſévérité, s'il n'avoit tenu ce diſcours au peuple aſſemblé pour le juger. » Je me » condamne (dit-il) tout le pre- » mier, mais que la poſterité en » apprenant mon ſupplice en ap- » prenne auſſi la cauſe. Je meurs » pour vous avoir heureuſement » conduit dans la Laconie, où nul » ennemi n'avoit pû penetrer » avant vous. Je meurs pour avoir » porté dans ſes Villes & dans ſes » campagnes la déſolation que ſon

» Lacédémoniei
» pour vos vic
» conquêtes, é
» menté votre
» tous les crimes
» nent, faites-
» colomne de ma
» motifs de voti
» consacrés à l'
» meurs sans regre
» cordez cette d
» tion.

Ce discours, m
la jalousie, ramen
la multitude à l'équ
fidéle compagnon c
qui étoit compris

tombés. S'ils ne purent les perdre, ils eurent du moins le crédit de les faire exclure du Gouvernement.

Ils étoient cependant trop neceſſaires à l'Etat pour qu'il pût s'en paſſer. Pélopidas, que ſes manieres douces & généreuſes rendoient plus agréable aux Thébains, fut auſſi le premier employé. Le mauvais ſuccès de la commiſſion dont il fut chargé auprès d'Alexandre Tyran de Phéres en Theſſalie, la dure captivité qu'il y ſouffrit, la liaiſon ſecrette qu'il forma dans ſa priſon avec Thebé femme de ce Tyran. La mort qu'elle lui donna en haine de ces cruautez, & par amour pour la mémoire de Pélopidas, fourniſſent à l'Auteur la matiere d'un Epiſode ſur lequel il paroît s'être étendu avec plaiſir.

Sur les nouvelles de la priſon de Pélopidas les Thébains envoïerent une Armée en Theſſalie pour le délivrer, mais peu s'en fallut qu'elle ne perît par le peu d'habileté & de courage de celui qui la

...ppel, il Epaminond
toit rendu aux vœux una
Thébains qui le priere
mettre à leur tête. Il le fi
reuſement qu'Alexandre
attaquer dans leur retra
qu'ils revinrent à Théb
avoir reçu aucun échec.

On leva une ſeconde
ſont enfin on lui donna l
nandement, mais avant d
epter, il avertit les Th
que la conduite qu'ils a
tenue à ſon égard ne chan
rien à la rigueur de la diſc
qu'il leur avoit toûjours fai
erver, & que la crainte i
...foibl...

» néral les mêmes Soldats compo-
» ſerent une Armée bien differen-
» te. L'eſprit d'Epaminondas en fit
» pour ainſi dire d'autres hommes.
Le Tyran ne pouvant ſoûtenir leur effort, fut obligé d'accepter une tréve aux conditions qu'il plût à Epaminondas de lui impoſer, & le premier article de cette tréve fut la liberté de Pélopidas.

Il ne joüit pas long-tems du plaiſir de revoir ſa patrie, aïant été renvoïé une ſeconde fois en Theſſalie, il y fut tué dans une bataille qu'il gagna contre le Tyran. Par cette mort Epaminondas ſe trouva ſeul chargé du poids du Gouvernement; & ſurpaſſa encore par une infinité de belles actions, de ſages réglemens, & d'établiſſemens utiles à ſa patrie, la gloire dont il s'étoit couvert du vivant de Pélopidas; mais enfin il mourut comme lui dans le ſein de la Victoire à la ſeconde & célébre bataille de Mantinée.

En perdant ſon Général, la Ré-

que de Thébes perdit bien-
t vie & ſa reputation, & la
r par laquelle elle ſe l'étoit
ſe. Epaminondas, dit Juſtin,
à ſon égard, ce qu'eſt la
e au fer du javelot. Lorſ-
le eſt ou émouſſée ou rompuë
plus aucune force & devient
able de ſervir & de nuire. On
aître & mourir la gloire des
ains avec ce grand Perſonna-
preuve manifeſte qu'elle n'é-
ûe qu'à ſes talens.
étoit difficile de décider le-
l l'emportoit en lui de l'hon-

» richeſſes, le tréſor public fut » obligé de fournir à la dépenſe de » ſa pompe funébre. L'ambition » n'eut pas plus de pouvoir ſur lui » que la paſſion de s'enrichir. Phi- » loſophe par attrait il devint hom- » me de guerre & d'Etat par rai- » ſon, & par amour pour ſa patrie » .... & ſans doute l'on eſt bien » fondé à douter avec Ciceron, » s'il ne fut pas le plus grand Hom- » me de la Gréce.

C'eſt par ces traits que nous avons choiſis au milieu d'une infinité d'autres non moins frappans, & toûjours fondés ſur des faits, que M. l'Abbé de la Tour termine la Vie d'Epaminondas. Nous avons emprunté en pluſieurs endroits les te mes mêmes de l'Auteur non ſeulement pour mettre le Lecteur à portée de juger de ſon ſtile, mais ſur-tout pour mieux faire ſe tir l'attention continuelle qu'il a pour inſpirer les grands principes d'où dépend le bonheur des hommes en particulier & de la

ſocieté en général. Nous croïons que le Public apprendra avec plaiſir que le même Auteur promet de donner inceſſamment l'Hiſtoire de Philippe, pere d'Alexandre le Grand.

ESSAI DE PHYSIQUE. Par M. Pierre Van-Muſſchenbroek, Profeſſeur de Mathématiques à Utrecht; avec une deſcription de nouvelles ſortes de Machines Pneumatiques, & un Recüeil d'Experiences, par M. J. V. M. traduit du Hollandois par M. Pierre Maſſuet, Docteur en Medecine. A Leyden, chez Samuël Luchtmans, Imprimeur de l'Univerſité, 1739. 2 Tomes *in* 4°. Et ſe trouve à Paris, chez Briaſſon, ruë S. Jacques, à la Science.

NOUS avons laiſſé M. Muſſchenbroek aux Mouvemens de projections. Tous les corps peſans jettés par une ligne paralléle

à

à l'horizon, ou qui forment un angle avec lui ont deux ſortes de mouvemens, dont l'un eſt produit par la puiſſance qui pouſſe le corps, & l'autre par la peſanteur de ce même corps.

Il eſt toûjours aiſé de déterminer quelle courbe le corps décrira, le rapport des deux forces étant donné. L'Auteur ſuppoſe ici deux forces, l'une uniforme, & l'autre variable telle que, les eſpaces parcourus étant comme les quarrez des tems, il reſulte que le corps décrira une parabole, puiſque c'eſt elle qui renferme cette proprieté.

N'auroit-on pas accuſé d'inutilité les ſublimes ſpéculations de la Géometrie, ſi l'uſage des bombes n'avoit confirmé l'avantage qui en peut reſulter. L'art de tirer les bombes eſt nouveau, & quand il a été connu, on ne ſçavoit pas la méthode de les tirer exactement. Maintenant qu'on s'eſt apperçû, ou plûtôt qu'on a démontré que

ces corps jettés ſous un angle quelconque décriront une parabole, on a mené cet art à une grande ſuperiorité. Il eſt vrai que dans ces déterminations on conſidere les corps dans le vuide, comme fait notre Auteur, avec tous ceux qui ont parlé de cette matiere, & qui ont fait connoître qu'il y avoit pour l'amplitude de la parabole deux directions égales, & que le mortier pointé à 45 degrez donnoit la plus grande amplitude. M. Muſſchenbroek aſſez court ſur cette matiere, renvoye ſon Lecteur à Toricelly-Keil-Taylor & Newton. Ce dernier n'a pas ſeulement ſupputé de quelle maniére les corps ſe meuvent dans le vuide, mais encore à travers les liquides qui font reſiſtance. Cette matiere a été beaucoup traitée, & on en a fait des Livres aſſez étendus; mais nous ne connoiſſons perſonne qui lui ait donné une forme plus neuve & plus expeditive que celle qu'on lit dans les Mémoires de l'Acadé-

mie des Sciences (*), où une ſeule équation donne la ſolution des trois cas qui ſont à conſiderer, ſi la batterie eſt de niveau, plus baſſe ou plus élevée, & détermine la direction comme la moindre charge du mortier.

Les forces centrales ont été traitées ſi ſçavamment par M. Newton qu'elles ne laiſſent rien à deſirer. Mais tous les Géometres ne ſont pas en état de le ſuivre. M. Muſſchenbroek en donne un Eſſai qui peut ſervir d'Introduction à des propoſitions plus recherchées. Voici comme notre Auteur s'explique pour faire entendre l'origine de ces forces. Tandis qu'on tourne une fronde, la pierre fait un effort continuel pour s'échapper & s'avancer dans la tangente : elle tire la main de celui qui tient la fronde & qui eſt comme le centre du cercle : la force que la pierre exerce contre la main, avec laquelle elle s'efforce de s'éloigner

(*) Mem. de M. de Maupertuis.

du centre eſt nommée la force centrifuge. Mais lorſqu'on tient la fronde avec la main, on tire la pierre à ſoi, cette force s'appelle force centripete.

Quand un corps eſt ſuppoſé ſe mouvoir ſur une courbe la peſanteur qui tend toûjours vers un certain centre ſe complique neceſſairement avec la force centrifuge qui tend à s'en éloigner, ſi la force centrifuge étoit plus grande le corps s'échapperoit par la tangente; ſi les deux forces étoient égales il ne ſe formeroit point de courbe, il faut donc pour cela que la peſanteur ſoit plus grande, ce n'eſt donc que de cet excès qu'elle preſſe ſur la courbe qu'elle décrit. Si l'on veut reduire au calcul la force centrifuge toûjours exprimée par la petite ligne droite qui eſt la difference entre le rayon & la ſecante de l'arc que le corps décrit, on trouvera cette valeur égale au quarré de la viteſſe diviſée par le diametre de la

courbe. La viteſſe n'eſt que le rapport de l'eſpace au tems, or l'eſpace ou l'arc parcouru eſt connu, le tems eſt donné, & la diſtance du centre, donc il eſt aiſé d'exprimer la force centrifuge dans tous les points qu'on voudra aſſigner.

Il ſuit des autres principes de l'Auteur, que ſi deux corps ſe trouvent avec differentes viteſſes dans la même courbe, leurs tems periodiques ſeront en raiſon inverſe des viteſſes. Il faut auſſi conſiderer la peſanteur des corps qui circulent, & pour lors il s'enſuit que les forces centrifuges de deux corps qui ſe meuvent avec la même viteſſe dans une diſtance égale du centre ſeront entr'elles comme les grandeurs ou peſanteurs de ces corps. Si deux corps égaux ont le même tems periodique, mais qu'ils ſoient dans des diſtances differentes du centre, leurs forces centrifuges ſeront comme les diſtances du centre, par conſéquent ſi deux

... centrifuges ſer
Enfin ſi l'on ſuppoſe qu
rez des tems ſoient com
bes des diſtances, les for
fuges ſeront dans la raiſ
des quarrez des diſtances

Depuis que l'Aſtrono
plus connuë, on a ſenti c
pouvoit cadrer avec les
mens circulaires. Coper
étoit point encore déſabuſ
Kepler les a changés en des
& M. Newton a reche
différentes peſanteurs d'
nére en divers points de
be tendant à un centre où
cé le Soleil. Ce centre eſt
de la courbe ...

M. Muſſchenbroek a parlé de pluſieurs propriétez générales des corps, il y en a de particulieres, comme la dureté, la moleſſe, la flexibilité & l'élaſticité. Il eſt preſqu'inutile de définir ces termes, il ſeroit à ſouhaiter qu'on en connût la cauſe comme les effets. Auſſi notre Auteur ſe contente de dire qu'il exiſte de pareils corps. Quant aux cauſes, nous remarquerons qu'il veut combattre l'exiſtence de la matiere ſubtile, à qui pluſieurs Philoſophes ont attribué la proprieté du reſſort; il refute les petits tourbillons qui par leur force centrifuge, preſſant les parties ſolides des corps les uns contre les autres, ſe trouvent enſuite obligés de ſe développer. L'Auteur nous fait entendre que le reſſort dépend de l'attraction.

Il eſt étonnant qu'on ait été ſi long-tems à s'appercevoir qu'il y avoit dans la nature des loix conſtantes que les corps ſuivoient inviolablement. Néanmoins Deſcar-

tes eſt le premier à qui nous devons l'idée d'une auſſi belle découverte. Le choc ou la percuſſion eſt l'action qu'un corps employe, lorſqu'étant mis en mouvement il vient choquer un autre corps : on appelle viteſſe reſpective celle par laquelle deux corps s'approchent l'un de l'autre en un certain tems. On ſuppoſe dans la détermination de ces loix que les centres de gravité ſe meuvent ſur une même ligne droite. L'Auteur commence par aſſigner les loix des corps mous, puis celles des corps à reſſort, & enfin celles des chocs obliques ; il eſt de notre devoir d'avertir que ſi on compare ces mêmes viteſſes reſultantes des chocs avec celles que la plûpart de nos Auteurs déterminent, on les trouvera differentes. La cauſe de cette diverſité eſt que M. Muſſchenbroek, comme on l'a dit, ſuppoſe que les forces des corps ſont comme les quarrez des viteſſes ; il paroît même que s'il a ſuivi

ce ſentiment, c'eſt qu'il a prétendu déduire de ces mêmes loix une preuve pour appuyer ſon raiſonnement, parce qu'adoptant ſon principe, il s'enſuit que les quantitez de mouvement ſont égales avant & après le choc, ce qui ne ſe rencontre pas dans l'ancien calcul. Il eſt vrai que cette difficulté avoit embarraſſé de grands Philoſophes, & cela n'eſt aujourd'hui d'aucune force, puiſque l'on ſçait que c'eſt à la viteſſe reſpective qu'il faut avoir égard; l'on avoüe bien qu'il n'y auroit pas la même quantité de mouvement abſoluë mais il y aura une égale quantité de mouvement de même part, & ce qui eſt la même choſe, le centre commun de gravité ſe meuvera de la même viteſſe avant & après le choc.

On connoît le mérite & l'adreſſe de notre Auteur quand il s'agit de faire des experiences délicates. Voici une matiere qui n'eſt qu'une ſuite d'experiences, c'eſt l'électri-

al des Sçavans,

. Il y a dans les corps
vertu, à l'aide de la-
tirent à eux les autres
Phyſicien fait diſtin-
rand ſoin cette pro-
e qu'on peut appeller
ive qui paroît produi-
ffet. Selon lui, la ver-
dépend de certains
fort déliés qui s'échap-
s, les uns des corps
utres de ceux qui ſont
s la plûpart ſortent des
nt chauds, & parti-

vateur. Parmi les corps électriques, il y a long-tems que l'on connoiſſoit l'ambre, mais de ce nombre ſont toutes les reſines qui viennent des plantes, & toutes les eſpeces de verre ſont doüées de la même vertu. Pluſieurs des nouvelles expériences qui ſe trouvent rapportées ici ſont tirées des Obſervations de M. Gray & de celles d'un des Membres de l'Académie des Sciences, que les amateurs de la Phyſique experimentale regrettent tous les jours. Il y avoit lieu d'eſperer par les grandes recherches qu'il avoit faites, & qu'une vie plus longue lui auroit permis d'augmenter, qu'il auroit fourni de quoi former un Syſtême, du moins vraiſemblable ſur une choſe preſque nouvelle; c'eſt toûjours avoir beaucoup avancé que de connoître les Phénomenes.

On ne pouvoit mieux placer l'attraction qu'après l'électricité, comme fait notre Auteur, pour faire appercevoir en quoi ces deux

vertus different. Mais dans une queſtion auſſi délicate il ne nous convient pas de définir l'attraction comme nous le penſerions, il faut ſe ſervir des propres termes de l'Auteur.

» Lors (dit-il) que nous voïons » deux corps libres éloignés l'un » de l'autre s'approcher mutuelle- » ment ſans que l'on apperçoive » aucune cauſe ou que l'on puiſſe » ſoupçonner qu'il y en ait aucu- » ne qui agiſſe ſur eux exterieure- » ment, & qui les pouſſe l'un vers » l'autre : on donne à ce Phénome- » ne le nom d'attraction, & la » vertu qui le produit eſt connue » ſous le nom de vertu attractive.

On a fait des Ouvrages entiers pour défendre & combattre cette matiere, ce n'eſt point dans un extrait qu'une choſe auſſi difficile peut être examinée. Il nous ſuffit d'avertir que les anti-attractionnaires pretendent expliquer tous les Phénomenes qu'on attribue à *l'attraction* par la ſeule impulſion,

& qu'il n'y a point dans la matiere de vertu inherente, capable de produire de ſemblables effets ſans une cauſe externe ou priſe hors du corps même. Quant à la plûpart des experiences que M. Muſſchenbroek rapporte nous n'en parlerons point, elles nous meneroient trop loin. On y trouve un détail complet de tous les differens corps qui peuvent être attirés par l'aiman. Les Ouvriers qui voudront tailler & armer cette pierre avec avantage & ſçavoir aimanter la Bouſſole, ne peuvent mieux faire que de s'initier dans ces pratiques. Cette petite verge de fer aimantée fait toute la ſûreté de nos Navigateurs : une de ſes proprietez, qui eſt la direction du Nord au Sud, n'eſt cependant pas conſtante ; ſes inégalitez ou variations ſe trouvent ici marquées dans une Carte dreſſée par M. Halley, dont on peut faire un excellent uſage.

On reconnoît dans toutes ces ex-

periences un homme habile qui joint beaucoup de lecture à beaucoup d'invention. Quand on connoît ſur quels principes raiſonne M. Muſſchenbroek, on ne ſera pas ſurpris de le voir attribuer l'adherence des corps à la vertu attractive. Tous les corps (dit-il) poſés les uns ſur les autres, tiennent enſemble quand ils ont une ſurface unie & polie par une vertu attractive. D'autres Phyſiciens n'ont pas recours à l'attraction pour expliquer comment il arrive que plus des corps ſont raboteux moins ils ſe touchent, & qu'on a plus de peine à ſéparer ceux qui ont une ſurface polie & fort unie, ſur-tout s'ils ſont enduits de quelque liquide. Il eſt inutile d'entrer dans ce détail, le Lecteur pourra y ſuppléer par des explications ſimples & naturelles. L'Auteur n'a pas ſeulement travaillé pour la Phyſique, les Méchaniciens trouveront ici de quoi s'inſtruire. M. Muſſchen-

broek a conſideré quelles étoient les forces des differens bois poſés ſuivant leurs trois dimenſions, ce qui ſe rapporte aſſez aux calculs qui ſont dans les Mémoires de l'Académie ſur la même matiere ; il y démontre qu'il eſt plus avantageux de placer de chan les poutres dont les faces ſont de differentes largeurs : l'experience en ce point, comme en pluſieurs autres, a précedé nos connoiſſances ; mais c'eſt un grand plaiſir pour l'eſprit de les trouver, confirmées par la Géometrie.

M. Muſſchenbroek s'eſt déclaré pour l'attraction dans la plûpart des cauſes que les Carteſiens attribuent au mouvement, c'eſt par cette voye qu'il explique les fluides. L'eau, le vin, les huiles ſont ce qu'on nomme fluides ; il paroît aſſez probable (dit-il) que c'eſt un aſſemblage de corpuſcules dont chacun pris & examiné ſéparément eſt ſi petit qu'il eſt inſenſible. Quant à la figure

on peut leur attribuer celle de la rondeur, parce que les corps qui ont une ſemblable figure roulent & gliſſent les uns ſur les autres avec une grande facilité. Les Microſcopes nous ont fait diſtinguer les petits globules de ſang, & on les apperçoit ronds ; il faut qu'un corps puiſſe ſe diviſer à la moindre reſiſtance pour être nommé fluide, & peut-être que ſi nous avions le tact plus fin nous trouverions corps ſolide ce que nous appellons fluide. Lorſqu'on compare enſemble les liquides on trouve qu'ils ne ſont pas tous également fluides ; il n'y en a aucun qui paroiſſe avoir plus de fluidité que le feu & la lumiere. On connoît pluſieurs corps qui de ſolides deviennent fluides, & de fluides deviennent ſolides. Ces liquides ou fluides (car notre Auteur a jugé peu neceſſaire de faire cette diſtinction) ont differens degrez de fluidité ; mais d'où peut provenir la cauſe de cette mobilité, de cette agitation,

qui fait l'eſſence de leur liquidité, pluſieurs Phyſiciens l'ont attribuée au mouvement interne & continuel de ces parties entretenu par la matiere ſubtile qui pénétre & remplit les pores, comme les interſtices de ces petits globules; ce mouvement venant à ceſſer par des cauſes exterieures, la force de cette matiere diminue, & les globules s'approchant, ſe rejoignent & forment un corps continu ou ſolide. Ce n'eſt pas ainſi que penſe M. Muſſchenbroek, il aſſure que l'experience & la raiſon y ſont contraires, qu'il faut un feu violent pour ſéparer les métaux, uniquement parce que les parties de ces corps s'attirent avec beaucoup de force. Il prétend qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'un fluide renfermé dans une ſphére ſoit en mouvement, parce qu'il n'eſt plus ſujet à la compreſſion. Un morceau de ſucre (ſuivant notre Auteur) mis dans une eau tranquille vient à fondre, parce

n a commencé par imprimer
nouvement, & ce mouve-
ceſſe, puiſque les parties les
peſantes vont au fond, &
les plus legeres ſurnagent. Le
d Deſcartes (ce ſont les ter-
de l'Auteur) adoptoit d'autres
ipes. Nous ne nous arrête-
point à joindre ici nos réflé-
, celles du Lecteur y ſup-
ont.

oute cette Théorie conduit
tellement notre Auteur à exa-
r quelle eſt l'action de ces
s contre des ſurfaces; un
ipe conſtant & apperçû du
ire c'eſt que l'eau ſe met de
u. Sa ſurface par conſéquent

égale à la multitude de ſes parties ou à toute ſa peſanteur. La ſeconde ſe rapporte à la preſſion laterale, c'eſt-à-dire à l'effort qu'un liquide fait contre les parois du vaſe. Car un fluide en cela eſt fort different d'un corps peſant qui n'agit que par ſa peſanteur. L'eau renfermée dans un vaſe n'agira plus que par une preſſion perpendiculaire, ſi elle ſe trouve gelée, & il faut joindre un ſecond effort ſur les parois de ce même vaſe, dès l'inſtant qu'elle redeviendra liquide. Les Géométres ont cherché avec ſoin à déterminer cette preſſion laterale, & notre Auteur l'a tenté comme eux. La troiſiéme Propoſition eſt également intereſſante & peut encore plus ſurprendre. Que l'on imagine un cilindre plein d'eau, auquel ſoit ajuſté un autre tube d'un moindre diametre & rempli de la même liqueur, il eſt démontré que le fond du vaſe ſera preſſé autant que ſi le cilindre, étant uniforme

la hauteur du petit tube,
rempli d'eau. Ces ſortes
ſiderations ne demeurent
riles. On connoît par ces
s quelle eſt la viteſſe de l'eau
entes hauteurs, & les dé-
de ces eaux, ſuivant les
ntes ouvertures qu'on leur
e. Cette théorie n'eſt pas
inutile dans la Medecine.
gloire ne ſeroit-ce pas pour
metrie que d'en affermir &
gmenter les connoiſſances,
faut convenir que dans
ation cette ſcience la plus

Il n'y a point oublié l'utile, mais il y a joint l'agréable, il a donc traité des jets-d'eau. M. Mariotte, un des Membres illuſtres de l'Académie des Sciences, eſt celui que M. Muſſchenbroek a ſuivi ſur cette matiere ; effectivement il n'y a pas d'Auteur qui ait fait plus d'experiences ſur les reſervoirs. Il a remarqué que plus un canal, par lequel l'eau coule, eſt large par rapport à l'ouverture qui lui ſert d'ajutage, plus le jet s'éleve : que plus les ouvertures du jet ſont larges, plus ce jet a de force, ſi les canaux ſont aſſez larges. Il faut avoir recours au Livre pour toutes ces remarques dont on ne peut ſentir la vérité que par l'enchaînement qu'elles ont les unes avec les autres.

Les Traitez dont nous venons de parler ſont connus ſous le nom de la ſcience hydraulique. Mais ſi on compare les corps ſolides avec ces mêmes liquides, & qu'on les compare par rapport à leur peſan-

cette connoiſſance eſt appel-
nom d'hydroſtatique.

Muſſchenbroek ſe reduit
ement à trois Propoſitions ;
1 corps ſolide plongé dans
ſt égal en peſanteur au vo-
l'eau dans lequel il eſt plon-
1 il eſt plus peſant : ou il l'eſt
Après que l'on a connu ces
& qu'on a comparé enſem-
peſanteur ſpécifique de diffe-
orps, il eſt neceſſaire pour
qu'il en reſte quelque cho-
fixe & de permanent : c'eſt
ce deſſein que l'Auteur a

tions particulieres ſur l'eau commune & les differentes eaux, principalement ſur la raréfaction de l'eau boüillante reduite en vapeurs, il y trouve des forces prodigieuſes, au-deſſus de la dilatation de la poudre à canon, il paroît même aſſez vraiſemblable que ſi cette raréfaction pouvoit ſe produire dans le même inſtant, comme celle de la poudre à canon, les effets en ſeroient beaucoup plus ſurprenans. Il ſoupçonne même que la cauſe phyſique de ce dernier Phénomene pourroit s'attribuer à l'évaporation des parties fluides qui ſont entrées dans le ſalpêtre qui compoſent la poudre. On a joint ici l'explication d'une Machine qui fait connoître les effets de cette raréfaction, elle eſt curieuſe & ne peut qu'exciter l'attention de ceux qui liront ces Eſſais de Phyſique. M. Muſſchenbroek a recherché la cauſe de la gelée, il prétend que le froid n'en eſt pas le principe immédiat, & qu'elle dépend de

ils n'ont pas beſoin du même
de feu pour être également
és, & il y a tel métal qui ira
raréfaction de 100 degrez
une certaine chaleur, & tel
qui avec la même chaleur ſe
e au double & au triple. Ces
ux acquerent des degrez de
ur bien differens; la fuſion
as la marque du dernier de-
e chaleur où ils peuvent être
s, & il eſt aſſez difficile de
nnoître, du moins pour plu-
. M. Muſſchenbroek avance
es métaux ſe trouvant fon-

comme pénétrés de tous côtez par le feu devront néceſſairement ſe gonfler. Le Soleil, dans les approches de l'été, devra produire par ſa chaleur les mêmes effets ſur les corps de notre Globe; il eſt à propos de remarquer que le feu ne dilate pas tous les corps, au contraire il condenſe certains bois, les cordes à boyau, les membranes des animaux; le feu emporte avec lui pluſieurs parties ſubtiles, d'où il arrive que les ſolides ſe rapprochent & ſe contractent.

Nous rendrons compte du ſecond Volume dans le Journal ſuivant.

ISTOIRE DU CIEL
onſiderée ſelon les idées des Poë-
es, des Philoſophes & de Moïſe
ù l'on fait voir 1°. l'origine du
Ciel Poëtique: 2°. la mépriſe des
Philoſophes ſur la fabrique du
Ciel & de la Terre: 3°. la con-
formité de l'experience avec la
ſeule Phyſique de Moïſe. A Paris
hez la veuve *Etienne.* 1739
leux Tomes *in*-12. le premier
12 pages, ſans compter la Pré-
ace de 20 pages, le ſecond

Le Ciel Poëtique, Livre I.

La plûpart des Fables du Paganiſme ont été inventées dans differens ſiécles, elles viennent de differens Pays. Les unes paroiſſent n'être que des allégories ou morales ou Phyſiques ; les autres que l'Hiſtoire Sacrée ou Prophane, dont les faits ont été alterés ; un grand nombre ont l'air de traditions populaires ; un plus grand nombre encore ne ſont que les imaginations des Poëtes, qui d'âge en âge n'ont fait qu'encherir les uns ſur les autres & ajoûter fictions ſur fictions, en ſorte qu'il paroîtroit que c'eſt perdre le tems que d'entreprendre de les ramener toutes à une ſeule origine, & de vouloir trouver de la ſuite & de la liaiſon entre tant de parties ſi diſparattes. Un grand nombre de Sçavans l'ont tenté & n'y ont point réuſſi. Leurs mauvais ſuccès, bien loin de décourager M. Pluche,

fait que l'animer, & il ſe
l'avoir enfin deviné l'énig-
ſe propoſe dans ce premier
e dévoiler tous les myſteres
ythologie ; une ſeule idée
eſt venuë heureuſement lui
our trouver des explications
raiſemblables de toutes les
Nous croyons que ceux-
qui n'adopteront pas toutes
lications ne refuſeront point
eur la gloire d'avoir propo-
yſtême extrêmement ingé-
& de l'avoir développé

gnorance ont convertis enſuite en autant de puiſſances dignes de reſpect & de crainte, & que le Ciel des Poëtes, ou le premier fond de toute la Mythologie Payenne, n'eſt dans ſon origine, qu'une écriture très-innocente, mais priſe groſſierement & dans le ſens qu'elle preſentoit à l'œil, au lieu d'être priſe dans le ſens qu'elle étoit deſtinée à preſenter à l'eſprit, & c'eſt-là ſur quoi roule tout le nouveau Syſtême de Mythologie de M. P. Un paſſage de Macrobe a été la baſe de tout ſon Edifice. » Voici (dit cet Au-» teur) les motifs qui ont fait » donner aux deux Signes que » nous appellons les portes ou les » barrieres de la courſe du Soleil, » les noms d'Ecreviſſe & de chevre » ſauvage. L'Ecreviſſe eſt un ani-» mal qui marche à reculons & » obliquement, de même le Soleil » parvenu dans ce Signe commen-» ce à rétrograder & à deſcendre » obliquement.

» Quant à la chevre, ſa façon

paître eſt de monter toûjours
e gagner les hauteurs tout en
utant, de même le Soleil ar-
é au Capricorne, commence à
tter le point le plus bas de
courſe pour revenir au plus
vé.

tte origine des noms donnés
deux Conſtellations ont fait
r à M. P. que les autres Si-
du Zodiaque ont reçu des
également propres à carac-
r de mois en mois ce qui ar-
ſur la terre dans les divers dé-

Printems (*a*).

La furie du Lion pouvoit aſſez bien marquer celle du Soleil lorſqu'il abandonne le Cancer. La fille qui paroît à la ſuite du Lion portant une poignée d'épics exprime fort naturellement la coupe des moiſſons. Il n'étoit pas poſſible de mieux marquer l'égalité des jours & des nuits qu'ameine le Soleil parvenu à l'équinoxe ; qu'en donnant aux Etoiles, ſous leſquelles il ſe trouve alors, le nom de Balance. Les maladies d'Automne ont été caracteriſées par le Scorpion qui traîne après lui ſon dard & ſon venin. La chaſſe que les anciens donnoient aux bêtes féroces à la chûte des feüilles ne pouvoit être mieux marquée que par un homme armé d'une fléche ou d'une maſſuë. Le Verſeau a un rapport

(*a*) Les Orientaux n'ont point connu les Jemeaux ou les deux freres Caſtor & Pollux, & ſelon Hérodote c'étoient les Chevreaux qui occupoient leur place dans l'ancienne Sphére.

e aux pluyes d'hyver, & les
s liés ou pris au filet mar-
t la pêche qui eſt excellente
proches du Printems.
i l'ordre de ce qui ſe paſſe
terre durant le cours de
ſe voit marqué dans l'ordre
gnes du Zodiaque & dans
énomination, mais cet or-
peut avoir lieu qu'à l'égard
uples qui habitent la Zone
rée : la ſuite des travaux de
eſt toute differente vers les
ques, & ſur les bords de la
Torride. En Egypte, par

tous les bleds ſont recüeillis vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril. Puis donc que le Signe qui caracteriſe la moiſſon ſe rapporte au mois d'Août & de Septembre, il s'enſuit que ce n'eſt pas en Egypte que les noms des Signes du Zodiaque ont été inventés. C'eſt, ſelon M. Pluche, dans les plaines de Sennaar & chez les enfans de Noé qu'il faut chercher le premier uſage du Zodiaque. C'eſt de cette famille, tige & origine de toutes les autres, que cette invention s'eſt répanduë chez les Nations, avec tous les uſages, toutes les cérémonies & toutes les Loix des premiers habitans du monde. Car c'eſt d'elle que les autres hommes ont appris encore à s'aſſembler pour loüer Dieu au retour de chaque nouvelle Lune, à offrir à Dieu le pain, le ſel, les fruits de la terre, & les élémens ordinaires de la vie, à ſacrifier des victimes, à manger en commun, & à joindre à l'action de graces le chant &

des Inſtrumens ; c'eſt-là
mblablement la raiſon de la
rmité qui ſe trouve en plu-
points entre les pratiques du
e de Dieu & celles des Na-
, livrées à la plus groſſiere
rie.

caracteres inventés pour
er les differens mois & les
ns travaux de l'année, font
onner à M. P. que les pre-
conducteurs de Colonies ne
iſſant point l'Ecriture ſe ſer-
de ces ſortes de ſymboles,
nnoncer au peuple tout ce

plication de pluſieurs de ces vieux chiffres.

Si nous voulons, dit-il, deviner quelques-uns de ces ſymboles n'ayons recours ni à Platon, ni à Porphyre, ni à Jamblique, conſultons plûtôt les beſoins des premiers habitans de l'Egypte. Dans ce Pays le labourage & par conſéquent la vie eſt étroitement liée à l'obſervation, 1°. du ſouffle des vents : 2°. du lever de la Canicule : 3°. des crûës de l'innondation du Nil. C'eſt à ces trois circonſtances qu'il faut rappeller une grande partie des iéroglyphes Egyptiens.

Les oiſeaux, par leur légéreté, ſont l'image naturelle du vent, ainſi lorſque les Egyptiens ont eu à déſigner le vent, ils ſe ſont ſervis de la figure d'un oiſeau, mais parmi les oiſeaux, les uns paſſent en de certains tems dans des Pays chauds, d'autres cherchent les Pays froids ou les Pays temperés ; en un mot, tous ont une méthode de vivre particuliere à leur eſpece.

ne ſe contenta donc pas de
r les oiſeaux pour être en gé-
le ſymbole du vent, on ca-
riſa chaque vent en le déſi-
par la figure de l'oiſeau, qui
avec lui quelque rapport par-
er. L'Epervier ſe plaît dans le
, mais quand le chaud vient
'il veut muer, il s'avance
le midi, regardant toûjours
vient le chaud qui facilite ſa
, il ſe trouve par-là être l'em-
e naturel du vent Eteſien qui
e du Nord au Sud vers le Sol-
d'Eté, & qui en chaſſant les

ge, en ſuivant toûjours le cours de ce fleuve vers la mer : elle étoit donc très-propre à caracteriſer la direction du vent méridional qui aidoit & annonçoit le deſſechement deſiré. On peut croire que les autres oiſeaux qu'on trouve ſi ſouvent auſſi-bien que la Huppe & l'Epervier ſur les Monumens Egyptiens, déſignoient d'autres vents pour des raiſons à peu-près ſemblables ; d'autres ſymboles placés comme autant d'attributs ſur la tête ou dans les pattes des oiſeaux pouvoient exprimer les varietez de ces mêmes vents.

La ſeconde obſervation importante aux Egyptiens étoit le lever de l'étoile du Nil, dès qu'elle ſe débarraſſoit des rayons du Soleil & qu'elle ſe montroit avant l'aurore, on étoit ſûr que le Soleil s'avançoit ſous le Signe du Lion, & que le débordement ſuivroit de près, ils l'appellerent pour cette raiſon Anubis, l'Aboyeur, le Moniteur, l'Aſtre Chien. Au lieu

eindre ſous la forme d'une
ce qui ne la diſtinguoit
'une autre, ils la peigni-
ıs une figure qui avoit rap-
la fonction & à ſon nom ;
our eux le commencement
ée ils peignirent un Portier
oiſſable à une clef ou bien
donnoient deux têtes adoſ-
une d'un vieillard qui mar-
'année expirante, l'autre
une homme qui marquoit
el an. Cette étoile annon-
'il falloit faire au plus vîte
viſions, gagner les terraſſes

ches de terre, ils repreſenterent le ravage de l'eau débordée ſous la figure d'un Dragon, d'un Crocodile, d'un Hippopotame, ou d'un Monſtre aquatique qu'ils nommerent *Ob* ou *Python*.

Cette méthode d'inſtruire ainſi les Peuples, faiſant de jour en jour de nouveaux progrès, on inventa des Signes pour conſerver la mémoire des évenemens les plus conſiderables, on en inventa d'autres pour enſeigner aux Peuples tout ce qui leur étoit important de ſçavoir, comme la Religion, la Police & la Morale. Les principaux de ces Symboles ſont l'*Oſiris*, l'*Iſis*, & l'*Horus*, outre le *Tot* ou l'Etoile du Chien dont nous avons parlé ci-devant.

Oſiris étoit le ſymbole de l'année, l'année a rapport à trois objets principaux, 1°. au cours du Soleil, 2°. à l'ordre des Fêtes de chaque ſaiſon, 3°. aux travaux qui ſe doivent faire en commun. Le Soleil, le plus magnifique objet

nature avoit été juſtement
pour être le ſymbole de l'E-
ut-puiſſant, & ſa figure étoit
ve au nom qu'on lui donnoit;
nommoit *Oſiris*, ſuivant ſon
ologie, ce mot ſignifioit l'*Inf-*
r, le *Cocher* ou le *Conducteur*,
, le *Guide*, le *Modérateur*
tres, l'*Ame* du monde. On
ima tantôt par la figure d'un
ne portant un Sceptre, &
t par la figure d'un Cocher
un foüet à la main, ces fi-
ſe varioient encore & ſe

mais un Inſtrument de Marine, comme un Trident ou un Harpon; & quand on vouloit annoncer aux Egyptiens l'arrivée de cette flotte on expoſoit cette figure que l'on nommoit alors *Poſeidon*, c'eſt-à-dire la Proviſion des Païs maritimes, ou bien *Neptune*, qui ſignifie l'arrivée de la flotte.

Iſis étoit l'année civile, on la déſigna par la figure de la Terre & de ſes productions qui varient ſuivant les ſaiſons. La figure de l'homme qui commande aux animaux & qui gouverne tout ſur la terre avoit paru la plus propre pour exprimer le Soleil : quand on voulut ſignifier la terre qui enfante & qui nourrit toutes choſes, on choiſit la femme : mere & nourrice, elle eſt une image aſſez naturelle de la Terre. Falloit-il avertir les hommes de ſe mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver ? on couronnoit *Iſis* de petites Tours ou de creneaux de murailles : vouloit-on annoncer les Néomenies d'hiver on

roit la tête d'*Iſis* de bandelet-
e peaux couſues, quelquefois
lumes rangées les unes ſur les
mitez des autres. On faiſoit
oir au peuple que l'année ſe-
abondante en couvrant *Iſis*
e ſymbole de la terre d'un
d nombre de mammelles.

orus fut le ſymbole des diffe-
travaux de l'année. Ce qui ſe
juſtifier par l'énumeration des
entes formes qu'on lui fai-
rendre, elles tendent toutes à
mer quelques-unes des opera-

Terre qui le délivre des ennemis qui traverſent ſes efforts. Cet enfant paroît ailleurs avec les aîles des differens vents qui lui ſont favorables : quelquefois ſes aîles, c'eſt-à-dire les vents éteſiens lui manquent & alors on le voit triſte & abattu : on le voit ailleurs, quoique déja grand, les pieds & les mains engagés & comme emmaillottés. Tout ce qu'il peut faire alors ſe réduit à tenir une perche, une équerre, ou un compas, ou quelquefois une girouëtte ou un bâton terminé par une Huppe ou par quelqu'autre avance propre à recevoir l'impreſſion du vent. Le labourage en effet eſt fort oiſif pendant le débordement, il eſt alors borné à meſurer la hauteur des crûës & à obſerver le retour du vent méridional, ou ce qui eſt la même choſe, le retour de la Huppe.

En ſuivant les mêmes principes, M. P. nous explique pluſieurs autres ſymboles Egyptiens. Selon

le Serpent ſignifia la vie, le
nier l'abondance, le Scarabée
toutes ces figures ſe trouvent
ent ou ſeules, ou combinées
nes avec les autres ſur les
umens Egyptiens qui nous
nt, & à la faveur de ces ob-
tions, M. P. en donne des
cations fort naturelles & fort
emblables. On trouve par
ple ſur une des faces des
des Pyramides cette piece d'é-
re ſymbolique; vers le haut
oit le Cercle Solaire élevé ſur
randes aîles de Papillon; au
eſt Oſiris ſur ſon Trône, à
de lui eſt Iſis avec la meſure
lil, & devant eux eſt Horus

tion favorable aux plantes qu'il cultive : on voit deux petites croix ſuſpenduës aux aîles du Papillon, cela marque une diſpoſition d'air propre à donner une forte innondation.

Chapitre II. la Théogonie.

Le ſyſtême de l'écriture ſymbolique bien développé dans le premier Chapitre, M. P. paſſe au ſecond qui traite de l'origine des Dieux & de leurs differens attributs.

Dès que l'on eut inventé les Lettres & l'écriture ordinaire, l'écriture ſymbolique ceſſa bientôt d'être en uſage. Comme elle tenoit à la Religion & à la Philoſophie, elle ſe conſerva parmi les Sçavans & les Prêtres, & on l'appella Ecriture Sacrée ou Ieroglyphe, ce qui eſt la même choſe. Mais les peuples pour qui toutes ces figures devinrent des myſteres, ſe firent aiſément illuſion, au lieu

es regarder comme des emblê-
, ils les prirent à la lettre, ils
ent voir des réalitez lorſqu'ils
oient que des Signes, & ſur
ondement ils bâtirent toutes
Fables dont ſe compoſa leur
ule Théologie.
ris fut un ancien Roi devenu
, *Iſis* fut ſa femme, *Horus*
fils bien aimé : tous les Sym-
dont ces figures étoient or-
rement accompagnées devin-
auſſi des perſonnages impor-
, & bien-tôt on les honora
culte religieux. La fécondité

vinrent. Athéne, Colonie de *Saïs*, apporta avec elle toutes ces ſuperſtitions & les répandit dans le reſte de la Grece. *Oſiris*, chargé de ſes differens attributs, devint Jupiter, Neptune, Apollon, Pluton. *Iſis* fut changée en Diane, en Vénus, en Junon, en Cybéle. *Horus* fut Mars, Vulcain & Saturne. *Mercure* fut Tot ou l'Etoile du Nil déguiſée : il en fut de même de toutes les autres Divinitez. Nous renvoyons au Livre même de M. P. pour y voir comment s'opererent toutes ces méthamorphoſes ; nous ne pouvons que les indiquer en général, ſeulement afin d'en donner quelque idée à nos Lecteurs : nous copierons l'article de *Saturne*.

SATURNE.

L'aſſemblée des Prêtres, pour juger les peuples, étoit annoncée par un *Horus* barbu, portant une Faux, & par une *Iſis* mameluë & environnée de têtes d'animaux.

Journal des Sçavans,
s barbu marquoit l'aſſem-
s Vieillards. La Faux dans
n déſignoit la fenaiſon & la
n qui ſuivoient immédiate-
s aſſiſes. On donnoit à cet-
te, entre autres noms, ce-
rone, c'eſt-à-dire, la gloi-
dignité, la majeſté : ou la
ne, c'eſt-à-dire, le cercle
ges. Quant à l'*Iſis* mamme-
environnée de têtes d'ani-
elle annonçoit les Fêtes de
lre des bleds & des foins
aiſoit en Mars & en Avril:
onna le nom de *Rhœca*, qui

ſon origine l'exécution des Jugemens, ou la punition des criminels, qu'on diſoit que *Saturne* emportoit quelqu'un tous les ans & demandoit ſa victime : de-là vient la perſuaſion où l'on étoit que *Saturne* vouloit être honoré par l'effuſion du ſang humain, & la barbare coûtume qui s'en répandit partout en paſſant de Phénicie en Afrique, & après dans toute l'Europe. Parce que *Saturne* ou *Crone* avoit un rapport neceſſaire avec l'équité des jugemens qui ſe rendoient ſans acception de perſonnes : on diſoit que *Saturne* avoit regné avec une douceur & une intégrité parfaite. Si l'on ajoûtoit que de ſon tems il regnoit un Printems perpétuel, c'eſt parce que les ſéances des Juges étoient anciennement inſéparables du plus beau mois de l'année : tel eſt conſtamment en Egypte le mois de Fevrier. *Saturne* étoit le ſymbole des Prêtres, ils ne ſortoient qu'au Printems de leur retraite ; on attachoit pendant

l'année la ſtatuë de *Saturne*,
n ne rompoit ſes liens qu'aux
ches de ſa Fête, de-là vin-
es chaînes dont on diſoit
aturne avoit été chargé par
r, qui s'étoit rendu maître
mpire. Pluſieurs autres preu-
nfirment les conjectures de
ſur *Saturne*: dans les monu-
antiques, nous voyons au
le ce Dieu un Serpent qui ſe
la queuë: d'autres fois il eſt
en Vieillard qui mord la tête
n fils: ce qui ſignifioit que
ablée des Juges & la moiſſon

re, ils allerent de folie en folie, juſqu'à dire que *Saturne* rongeoit des pierres, & que *Rhœca* obligée de lui donner ce qu'elle mettoit au monde, avoit ſauvé Jupiter en emmaillotant une pierre que *Saturne* avoit devorée au lieu de ſon fils. C'eſt de ce ridicule jeu de mots que vient encore la Fable qui rend raiſon de la dureté des hommes en les faiſant tous ſortir non des enfans de l'homme & de la femme, qui échapperent au déluge, mais des pierres qu'ils jetterent l'un & l'autre derriere eux. Enfin rien ne prouve mieux combien on ignoroit le ſens des figures, qu'on prenoit pour des perſonnages diviniſés que l'idée toute nouvelle que les Grecs ſe firent de *Saturne* lorſqu'il fut apporté chez eux. Trouvant un rapport entre le nom de *Krone* & celui de Κρόνος, qui parmi eux ſignifioient le *Tems*; ils interpreterent tous les Symboles en ce ſens: c'étoit un Vieillard, rien de plus vieux que le tems, que fai-

Faux qu'il tient en ſa main
ſervira pour tout abbatre.
res ſur-tout qu'on lui fai-
orer en Syrie ſembloient le
iſer parfaitement. Le tems
ut & ronge les pierres mê-
eſt aiſé de ſentir qu'on n'a
imaginé ces folies à tête re-
mais qu'une figure fort in-
e qui ſervoit à annoncer &
eſpecter la Juſtice, n'étant
tenduë, quoique toûjours
e à certaines Fêtes, fut
une façon par les uns,
utre par d'autres, & que

Niobée & de ſes enfans, de la navigation des Argonautes, d'Argus aux cent yeux, de Protée, d'Atlas, de Minos, des Harpies, des Sphinx, des Syrênes, de Circé : il explique encore par de pareils ſymboles toutes les Métamorphoſes, la doctrine de la Métempſycoſe, & donne la raiſon du culte des animaux ; en un mot il n'y a rien dans toute la Mythologie dont ce Syſtême ne découvre la ſource.

Toutes ces differentes explications portent avec elles leurs preuves qui ſont leur ſimplicité & leur vraiſemblance, elles ſe trouvent encore confirmées par un grand nombre d'étymologies, & par quelques autoritez aſſez préciſes d'Auteurs anciens.

Chapitre III. La Divination.

M. P. a trouvé l'origine de tous les Dieux dans l'abus de l'écriture ſymbolique en uſage chez les pre-

hommes ; il fait remonter
me ſource les differens gen-
ivination auſſi-bien que les
temens & les évocations :
naſion des influences plané-
les prédictions de l'Aſtro-
les operations de l'Alchy-
& preſque toutes les autres
es ſuperſticieuſes qui ont
ans les ſiécles paſſés & qui
ncore aujourd'hui que trop
ité chez bien des gens.

s avons vû que les anciens
ens déſignerent chaque vent
reprefentation d'une eſpece

Nord ou du Midi, dont le beſoin lui étoit marqué par des figures de Colombe, d'Iſis, d'Epervier ou de Huppe, s'aviſa d'attendre, pour commencer une entrepriſe, l'apparition de l'oiſeau même; la difference, le nombre, la route, les plus petites varietez du vol des habitans de l'air devinrent des ſignes avancoureurs de tous les évenemens.

L'uſage d'une Giroüette pour prendre le vent eſt auſſi ancien que la neceſſité d'y avoir recours, & la vûë de cet Inſtrument diverſifié, ſelon les circonſtances du Païs & des ſaiſons, pouvoit régler le Laboureur. Cette Giroüette, devint le Bâton augural, dont on tourna avec de grandes cérémonies la courbure, ou l'avance vers le midi ou vers le nord, & devint un Inſtrument Sacré pour déſigner les points du Ciel, dans l'intervalle deſquels le paſſage de l'oiſeau avoit une ſignification bonne ou mauvaiſe. C'eſt ainſi que

s pratiques abſurdes ſe for-
Science des Augures & des
pices.

Serpent, ſymbole de la vie
la ſanté, ſi ordinaire dans
roglyphes, & faiſant ſi ſou-
partie de la coeffure d'Iſis;
urs attaché aux bâtons de
ure & d'Eſculape & inſépa-
du coffre qui contenoit les
eres, devint un des grands
ns de connoître la volonté
Dieux; on obſerva donc reli-
ement les allées & venuës
erpens & leurs plis & replis

ment revenu aujourd'hui. Si cet oiſeau vient à crier en paſſant devant la fenêtre d'un malade, où il voit de la lumiere qu'il ne peut ſouffrir : on n'ôtera pas de l'eſprit à bien des gens que ces cris annoncent la mort prochaine du moribond.

L'aſſortiment de differens feuillages annonçoit aux aſſiſtans une Fête ou une operation qui devoit être générale & uniforme. Quand on ne vit plus de liaiſon entre des branches ou des herbes placées de telle ou telle façon, & la gueriſon ou la recolte qu'on s'imaginoit en être l'effet ; on ne trouva point d'autre dénoüement, que d'en faire reſider la principale vertu, dans le concours des paroles ſurannées & inintelligibles, que les Prêtres prononçoient ou chantoient, en portant ces ſymboles devant le peuple. Et de l'union de ces herbes & de ces paroles on fit un art auquel on attribua une puiſſance admirable, pour réuſſir dans tout ce que l'on ſouhaitoit.

ord on ſe borna à honorer
il comme le plus grand mo-
e la Nature : bien-tôt après
e eut le ſecond rang : en-
haque Signe, chaque Con-
on eut ſon département pro-
ſa meſure de pouvoir. De-
e la vertu des Planétes, elle
a du caractere des Dieux
y avoit établis, & la vertu
ſtellations, des noms qu'on
oit impoſés. Le Belier eut
tion puiſſante ſur les petits
upeaux : la Balance ne peut
que des inclinations de

que l'enfant qui naiſſoit en ce moment, étoit celui qui en éprouvoit les plus puiſſantes impreſſions. Suivant cet argument, celui qui naît au moment précis où la premiere Etoile du Belier monte ſur l'horiſon, doit être à coup ſûr riche en troupeaux : les entrepriſes de l'enfant qui naît ſous le Signe de l'Ecreviſſe iront toûjours à reculons, & en baiſſant : le Lion doit imprimer le courage & former des Héros : l'aſpect de la Vierge portant l'Epic Céleſte, doit donner des inclinations chaſtes & joindre l'abondance à la vertu : heureux les peuples dont les Rois & les Magiſtrats ſont nés ſous le Signe de la Balance, *&c.* Toutes ces ſubtilitez ſont ſouvent démenties par l'évenement ; pour remedier à cet inconvenient on allegua le concours de la Lune, des autres Planétes & des Etoiles qui par leurs oppoſitions & leurs conjonctions émouſſoient la bonté de certaines influences & corrigeoient la mali-

des autres : le fin de l'art fut
avoir combiner ces ſituations,
ſerver ſi les influences mar-
ent ſur des Signes paralléles :
chûte des unes étoit ou obli-
ou perpendiculaire ſur les au-
il falloit ſçavoir meſurer des
ons de cercle, calculer des
s par les tangentes & par les
; il falloit étudier l'ordre du
pour connoître la diverſité des
ts : l'Aſtrologue ſe faiſoit
eur de tout cet étalage de ſça-
, la Géometrie & l'Aſtrono-

avoir abuſé preſque toutes les nations du monde, ont encore parmi nous un crédit qu'elles ne méritent guéres.

Tel eſt le nouveau Syſtême ſur la Mythologie que propoſe M. P. dans ſon premier Livre ; nous aurions ſouhaité d'entrer dans un plus grand détail ſur toutes ces matieres & de ne pas paſſer ſi légérement ſur une infinité de choſes curieuſes dont ce Livre eſt rempli, ceux qui voudront prendre la peine de le lire y trouveront dequoi s'amuſer & s'inſtruire : rien n'eſt plus ingénieux que la maniere dont l'Auteur ſuit juſques dans les moindres recoins ce ramas immenſe d'abſurditez, & il eſt étonnant de voir avec quelle ſimplicité & quelle vraiſemblance il les rappelle toutes à une origine commune, & comment les étymologies concourent à donner du poids & du jour à ſes penſées.

On doit aſſurément beaucoup loüer les bons eſprits, qui comme

ui, oſent s'éloigner des rou-
rdinaires, & qui s'efforcent
ire quelque nouvelle décou-
; car ce n'eſt que de cette
que les Sciences & les Arts
ent ſe perfectionner. Au re-
nous laiſſons aux Sçavans à
du degré de probabilité que
. a ſçu donner à ſes conjectu-

n donnera dans le Journal du
prochain la ſuite de cet Ex-

CE Recüeil eſt le 24me, l'Extrait de celui qui a précedé ſe trouve dans le Journal du mois d'Août 1738. Ce dernier contient ſept Lettres ou Relations, avec une Epître du Pere *du Halde* aux Jeſuites de France. Cette Epître mérite d'être lûë en entier, particulierement au ſujet des Réponſes du P. *du Halde* à quelques demandes qui lui ont été faites concernant les *Catéchiſtes* emploïés dans les Miſſions.

La premiere Lettre écrite de *Pekin* en 1735. eſt du P. *Parrennin*, elle eſt adreſſée à M. *le Mairan*. Nous la diviſerons en deux parties.

La premiere concerne la Relation où le P. *Parrennin* ſe trouve avec l'Académie des Sciences de Paris par la correſpondance qu'il entretient avec M. *le Mairan*. La reconnoiſſance qu'il marque au ſujet de cette même correſpondance lui donne lieu de rappeller des experiences qu'il a faites » ſur la

naniere de glacer de l'eau chau
le auprès d'un brazier « : expe-
nces qui l'ont mis à portée de
nnoître la ſolidité de la Differta-
n de M. *le Mairan* ſur la glace
étoit pour ſatisfaire la curioſité
pluſieurs Docteurs Chinois que
P. *Parrennin* avoit entrepris de
re ces mêmes experiences. »Cet
ngagement (*dit-il*) étoit une
ſuite des Entretiens que j'avois
us avec ces Mrs ſur la congéla-
ion des liquides au tems froid ;
ls expliquoient cet effet de la

» ties les plus ſubtiles qui empê-
» chent les autres de ſe lier, & y
» en introduire d'autres capables
» de les fixer & d'en arrêter le
» mouvement. « Le ſçavant Miſ-
ſionnaire entre enſuite dans le dé-
tail de l'experience qui ſervit de
preuve à ſon raiſonnement. Il
rappelle auſſi quelques operations
qu'il a faites avec le même ſuccès
pour expliquer la formation & les
effets du tonnerre & d'autres ex-
periences encore ſur la formation
des pierres. Quel plus digne uſage
des Sciences ! le Phyſicien ne ſatiſ-
faiſoit ainſi la curioſité de ces Doc-
teurs que pour donner lieu au
Miſſionnaire de leur perſuader des
véritez ſalutaires. » J'effacerois (*dit*
» *le P. Parrennin à M. le Mairan*)
» tout ce que je viens d'écrire, ſi
» j'adreſſois ma Lettre à une per-
» ſonne moins éclairée que vous,
» car on me reprocheroit peut-
» être qu'il ne convient à un Miſ-
» ſionnaire que d'annoncer la foi
» ſimplement à ces infidéles, ſans

» s'amuſer à les entretenir de
» tieres de Phyſique & de pur
» rioſité : je répondrois à c
» proche ce que l'experience
» pris à tous les anciens Miſ
» naires. Que quand il s'ag
» prêcher aux Grands & aux
» trés de cette nation, o
» réuſſit pas d'ordinaire en d
» tant par les myſteres de not
» Religion : il faut pour mé
» leur attention gâgner leur
» me par la connoiſſance des
» ſes naturelles qu'ils ignore

riorité de leurs lumieres ſur les vôtres. C'eſt un découragement de ne pouvoir éclairer votre raiſon qui ne vous laiſſe aucune priſe ſur la leur.

Paſſons à la ſeconde partie de la Lettre. Il ſeroit à ſouhaiter, comme le remarque le P. *du Halde*, que les Lettres de M. *le Mairan*, qui ont donné lieu aux réponſes du P. *Parrennin*, euſſent été jointes à ces mêmes réponſes. On connoîtroit mieux l'eſprit philoſophique qui a occaſionné les premieres, & tout le mérite des éclairciſſemens que contiennent les ſecondes.

Le R. P. rappelle d'abord que dans une Lettre qu'il a écrite à M. *le Mairan* en 1730. il lui a marqué la plus grande partie des cauſes qui ont toûjours retardé à la *Chine* le progrès des Sciences. A l'égard de l'Aſtronomie, ajoûte-t-il, les tems où les *Hyparques*, où les Ptolomées cultivoient cette Science répondoient au 5me & 6me Empereur

de la Dinaſtie des grands *Han* qui avoient des Mathématiciens, leſquels pouvoient perfectionner ce que d'autres avoient commencé pluſieurs ſiécles avant eux. Il remarque entre autres cauſes de ce manque de progrès que les Chinois de ce tems-là avoient le même caractere, le même génie que ceux-ci; gens ennemis de toute application, & préferant un interêt preſent & ſolide, ſelon eux, aux avantages d'une reputation qui leur paroît frivole. Ils craignent les nouveaux phénoménes autant que nous les ſouhaitons en Europe. Il leur en coûteroit pour aller en rendre compte à la Cour, des ſoins qui leur ſeroient à charge; ajoûtez encore que de telles obſervations tournent contre ceux qui les ont faites. Toutes les nouveautez dans le Ciel ſont regardées comme une marque de ſon courroux contre le Gouvernement. Contrarieté trop ordinaire dans les jugemens des hommes: la ſuper-

ſtition qui accrédite l'Aſtronomie à la Chine, en retarde en même tems le progrès.

Notre Auteur, après avoir ajoûté quelqu'autres raiſons à celles que nous venons de rapporter. Cite quelques explications qu'il a données précédemment à M. *le Mairan*, concernant la Chronologie des Chinois.

Il s'agit enſuite de quelques Traditions Chinoiſes qui ſemblent, dit M. *le Mairan*, tirer leur origine de l'Egypte. *Seſoſtris* portant ſes conquêtes juſqu'au Gange, a pû paſſer juſqu'à la Chine, & y établir quelques Colonies. Le P. *Parrennin* penche à rejetter cette conjecture, il ne trouve pas qu'il ſoit certain que *Seſoſtris* ait été juſqu'au-delà du *Gange*. De plus, du *Gange à la Chine*, les paſſages moins praticables encore alors qu'ils ne le ſont aujourd'hui, auroient arrêté une armée. Ce n'eſt pas non plus que *Séſoſtris* ait pû envoyer une Colonie à la *Chine*,

rée dès ce tems-là en étoit in-
te aux étrangers, à la reſerve
Ambaſſadeurs qu'on n'admet-
qu'avec peu de ſuite, comme
it aujourd'hui, & qu'on re-
uiſoit avec tout leur monde
es aux frontieres. Ajoûtez
re que l'Hiſtoire Chinoiſe qui
ſouvent des irruptions faites
es nations plus voiſines, ne
ucune mention de celle qu'on
roit attribuer à *Séſoſtris*, dont
gne répond à celui des XIme
IIme Empereurs de la Chine,
3me Famille des *Chang* : ce

égard : » Quand eſt-ce (*dit-il*) que » les Egyptiens commencerent à » en avoir ? c'eſt ce qu'on ignore, » & qu'il faudroit ſçavoir, « pour pouvoir dire laquelle de ces deux Nations a profité des découvertes de l'autre. Il fortifie ſon opinion à ce ſujet par des remarques qu'il tire de l'Hiſtoire de la *Chine*. Il attaque avec des raiſons ſatisfaiſantes d'autres reſſemblances entre ces deux Peuples ; l'idée de la Métempſycoſe, par exemple, & certaines diviſions appellées *Caſtes* ou *Tribus*. Il met au même rang la *Fête des Lanternes*, citée par Hérodote, & devenuë auſſi célébre à la Chine qu'elle le pût être en Egypte.

» Pour ce qui eſt des autres » reſſemblances qui ſe trouvent » entre les deux Nations, telles » que ſont leur attachement invio- » lable aux anciens uſages : le reſ- » pect pour les parens, pour les » Rois, & les Vieillards : l'amour » des Sciences & des Arts, *&c.* «

qui manquent de pluſieurs
s avantages, & qui cepen-
n'éprouvent jamais ou
ue jamais la famine ?
. P. propoſe pluſieurs Ob-
ons ſur cette objection, 1°. la
ne peut tirer aucun ſecours
voiſins pour la nourriture de
itans : 2°. la Chine reduite
ir avec ſes propres produc-
a foule innombrable de ſes
ns ne pourroit y parvenir
ar de grandes précautions.
rdonnances des Empereurs

beaucoup de la quantité qui ſeroit ſuffiſante pour nourir la multitude du Peuple Chinois ; les deffenſes ſur cet abus ſont formelles, ſouvent réiterées & jamais en vigueur. Il reſulte que l'objection de M. *le Mairan* eſt fondée : les frequentes diſettes qui font perir un grand nombre d'habitans à la Chine provenant du mauvais gouvernement dans cette partie.

Comme M. *le Mairan* avoit demandé s'il paroît des aurores boréales à la Chine, notre Auteur obſerve qu'il n'y en arrive pas. Il propoſe quelques conjectures ſur la nature des aurores boréales, en attendant qu'il reçoive le Livre de M. *le Mairan* ſur cette matiere. Il termine ſa Lettre par la nouvelle de la mort ſubite de l'Empereur *Yong-Tching* & du couronnement de l'aîné de ſes trois fils. Le peuple inſtruit d'une éclipſe de Soleil qui devoit arriver au bout de huit jours, ne manqua pas de ſoupçonner que l'éclipſe influoit par

te ſur cette mort. Car tout le
de l'année court ſur le comp-
défunt. La ſuivante change
m. C'eſt par elle que le nou-
regne commence. Les Ma-
aticiens Chinois qui obſer-
it ſur la Tour avec les Peres
r & *Pereyra* ne pouvant voir
ſe, parce que le Ciel étoit
ert, allerent bien contens
ter le nouvel Empereur de ce
e Ciel, pour recompenſe de
ertus, lui avoit épargné le
iu de voir le Soleil éclipſé.

quelques Obſervations préliminaires au ſujet des Royaumes de *Tonquin* & de la *Cochinchine*.

» Ces deux Etats étoient autrefois » une des plus grandes Provinces » de la Chine ſous le nom de *Nganan*, » *Nan*, c'eſt-à-dire, *Repos Auſtral*, » & qui s'étendoit vers le Septen» trion depuis le 21me degré juſ» qu'au 23me.

Cette Province confiée à des Vice-Rois tiraniques, éprouva les Révolutions dont d'autres Païs ont dans le même cas fait voir des exemples; elle ſe ſouleva, ſe choiſit un Roi & ſe maintint dans la revolte.

Le nouveau Roi Gouvernant mal à ſon tour, ſe vit bien-tôt enlever une partie de ſes Etats, il ne lui reſta que ce qui forme aujourd'hui la *Cochinchine*, & le nouvel uſurpateur garda le *Tonquin* qui eſt renfermé entre le 15me & le 23me degré de longitude.

La Relation rappelle ici le tems où la Foi fut prêchée dans le *Tong-*

ce fut dès l'année 1626. que
haldinoti Jeſuite pénétra dans
ïaume ; ſon zéle ſecouru de
de quelques autres Miſſion-
s de la même Compagnie ,
niſit des fruits ſi rapides que
êtres des Idoles conſpirerent
'eux , ils leur firent éprouver
ine qui pouvoit les affliger
ntage, l'éxil; que des Miſſion-
s ſouffrent , pourvû que ce
n preſence de leurs Néophi-
l'exemple qu'ils donnent fait
conſolation. Ceux-ci plus

Cette perſécution renouvellée dans les derniers tems a coûté la vie à quatre Miſſionnaires Jeſuites. C'eſt l'intrépidité avec laquelle ils ont ſurmonté tous les obſtacles qui les éloignoient du *Tongking*, ce ſont les circonſtances de leur priſon & de leur mort qui rempliſſent le reſte de cette Relation, & qu'il faut lire dans la Relation même ; des circonſtances auſſi intereſſantes perdroient trop à être reduites dans les bornes où nous ſommes obligés de nous renfermer.

Le Pere *de Saignes*, Miſſionnaire dans le Roïaume de *Carnate*, eſt l'Auteur de la 3me *Lettre*. Il annonce d'abord le nombre des Egliſes établies dans cette partie de l'*Inde* ; la quantité conſiderable des Chrétiens qu'il dirige ſous les yeux mêmes des *Nabad* ou Vice-Rois; l'eſprit d'union & de charité qui regne parmi ces nouveaux Fidéles. Circonſtances très-intereſſantes, & qui font bien connoître

l'utilité des Miſſions.

parlant d'une Egliſe que ce
onnaire a près de *Velour*,
une forêt, il fait la deſcrip-
d'un arbre bien ſingulier par
rme & par ſes productions;
de toute branche, ſa cime
erte de feüilles, produit un
doux comme un Pavie de
e. Ce fruit, mis dans la terre
être cueilli, pouſſe en bas
acine & en haut un jet. Les
es, faites en forme d'évan-
ſervent à couvrir les mai-
la queuë de ces feüilles

ſtacles que des *Brames* apporterent au ſuccès de ſon zéle, en rappellant les nouveaux Chrétiens au culte des Idoles par l'attrait des vices dont la pratique fait partie des Miſteres de ces honteuſes Divinitez : la fidélité de quelques Néophites & le ſecours qu'ils ſe prêterent les uns aux autres dans leurs adverſitez ; cette partie de la Lettre demande d'être lûë en entier.

Les *Brames* forment ce qu'on appelle la premiere *Caſte*, c'eſt-à-dire, le premier rang. Dépoſitaires de la Religion & Miniſtres des Temples, ils ſont nés, diſent-ils, de la tête de leur Dieu *Brama*. Quelques-uns d'eux trouvent cette naiſſance médiocre, ils pretendent être le Dieu même, du moins ſe croïent-ils toûjours au-deſſus des Rois. Les Rois, diſent-ils, ne ſont nés que des *épaules de Brama*. Les *Cometis de ſes cuiſſes, & les Choutres de ſes pieds*, quatre *Caſtes* principales qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs autres.

oique ce ſoit alterer l'ordre
atieres contenues dans cette
, il eſt bon, pour plus de
dans ce que nous extrai-
ar la ſuite, de rapporter ici
l'Auteur dit d'un des princi-
Dieux de l'*Inde* nommé *Vi-*
l'Hiſtoire de ce Dieu eſt une
ion de Métamorphoſes bi-
La premiere fois il s'étoit
en *Poiſſon*, la deuxiéme ce
Tortuë, la troiſiéme en *Co-*
a quatriéme en *Lion*, tel à
ès que les Grecs ont peint la
e. La cinquiéme, en *Brame*;

zéle infatigable à guérir un grand nombre de ces Idolâtres de leur aveuglement, mais une famine qui a duré deux ans dans le Royaume de *Carnate* a fait périr un grand nombre de Chrétiens : le P. *de Saignes* rapporte à ce ſujet combien les Miſſionnaires ont concouru à terminer de tels malheurs. La peinture qu'il fait de ces tems de diſette eſt très-touchante. Il paſſe enſuite au culte que quelques *Indiens* rendent à des Serpens, auſquels ils élevent des Temples. Leur reſpect pour ces animaux vient de ce qu'ils s'imaginent que le monde eſt porté ſur la tête d'un Serpent ; d'autres penſent que *Vichenou* flottant dans une mer de lait, dont il eſt parlé dans leurs Livres Sacrés, eſt couché ſur une fort grande Couleuvre.

L'Auteur, à propos de cette adoration, parle de certains Serpens à deux têtes qu'il décrit ainſi. » De la premiere tête, qui eſt la » mieux formée, il mord ; & la

onde, qui n'a point de dents
mme la premiere, eſt armée
n aiguillon dont il vous pique.
e deſcription, qui auroit pû
plus détaillée, eſt-elle ſatis-
nte ? nous nous en rapportons
Naturaliſtes.

n trouve enſuite le recit des
tes de quelques Catechiſtes
les *Gouroux*, c'eſt-à-dire,
rames qui dirigent les *Indiens*,
n voit ces diſputes heureuſe-
terminées à la honte des
s.

deſcription que fait le P. *de*

» te, les façades ſont ornées de » repreſentations de toutes ſortes » d'animaux, elles ſont terminées » en tombeau, ſoûtenu aux qua- » tre coins de quatre Taureaux, & » ſurmonté de quatre petites py- » ramides. Sous chaque Tour eſt » une vaſte ſalle où l'on conſerve » les Chars des Dieux & pluſieurs » autres meubles du Temple. Il » n'y a qu'une ſeule porte à l'O- » rient, ſur laquelle eſt une cin- » quiéme Tour plus belle que les » autres & chargée d'ouvrages de » ſculpture juſqu'au haut. La perſ- » pective y eſt ſi bien menagée qu'à » proportion que la Tour s'éleve, » les figures y ſont auſſi plus gran- » des. Cette Tour s'appelle la Tour » de *Vichenou*, parce qu'on y a re- » preſenté les neuf Métamorphoſes » de cette fauſſe Divinité.

» La ſalle qui eſt ſous cette Tour » de *Vichenou* ſert de Corps de » Garde à des Soldats qui veillent » à ce qu'il n'arrive point de de- » ſordres..... en entrant dans cet-

vaſte enceinte qui eſt toute
ée de pierres de taille : on
d'abord la façade du Tem-
qui a ſoixante pieds de hau-
& eſt ornée de quatre cor-
es d'un travail bizare. Sur les
niches on a placé de diſtance
iſtance des ſtatuës des Dieux.
ongueur du Temple eſt d'en-
n cent cinquante pieds ſur
ante de largeur. La voûte eſt
enuë de deux rangs de pil-
s chargés de l'Hiſtoire de *Bra-*
Les murailles ſont couvertes
peintures à l'huile qui repre-

» le-t-on le *Dieu deſtructeur*. Un
» Taureau furieux qui eſt ſa mon-
» ture ordinaire eſt placé en dehors
» à l'entrée du Temple, ſur un
» pied d'eſtal haut de quatre pieds,
» ayant la tête tournée vers la pre-
» tenduë Divinité. Ce Taureau,
» qui eſt d'une grandeur naturelle,
» eſt fait d'une ſeule pierre noire
» auſſi polie que le marbre : en
» ſortant du Temple on trouve du
» côté du Sud une belle eſplanade,
» au bout de laquelle on voit un
» fort grand étang, on y deſcend
» par de grandes rampes. C'eſt-là
» que les *Brames* viennent ſe laver
» & ſe purifier.... Sur la droite,
» au nord, une place élevée de la
» longueur de l'étang qui eſt au
» midi, fait un point de vûë admi-
» rable. C'eſt une Colonade mag-
» nifique, ouverte de tous côtez
» & plafonnée de belles pierres de
» taille. Il y a neuf cens colomnes,
» chacune eſt d'une ſeule pierre
» haute de vingt pieds, elles ſont
» toutes ouvragées, & l'on y voit

preſentés des combats de
eux avec des Géans & divers
ux de Dieux & de Déeſſes, le
vail en eſt immenſe. C'eſt-là
e les Pellerins qui viennent de
ute l'Inde viſiter ce Temple
ébre, ſe retirent en partie du-
nt la nuit. Derriere cette colo-
de, à cinquante pas plus loin,
mmence un corps de logis qui
gne juſqu'à la muraille de l'Eſt.
eſt-là que logent un grand
mbre de *Brames*, de Pénitens,
Sacrificateurs, de Muſiciens,

quel doit être le genre de vie de ceux qui les operent.

La 4me Lettre eſt du P. *Chomé*, elle concerne certains Peuples Sauvages du *Paraguay* appellés *Chiriguanes* : l'Auteur entre dans des détails curieux ſur l'étenduë des terres habitées par cette Nation. Il rend compte d'un voïage de près de mille lieuës qu'il a entrepris avec quelques autres Miſſionnaires pour pénétrer chez ces Infidéles. Parvenus enfin par des travaux inoüis juſqu'à ce Païs barbare, ils ſont contrains de retourner ſur leurs pas : leur zéle accru par les obſtacles ils percent une ſeconde fois dans les mêmes Contrées, leur vie y eſt preſque toûjours en danger & toûjours conſervée par les reſſources de ce même courage qui la leur fait expoſer : l'un d'eux enfin perit ſous les fléches de ces Indiens nés cruels. Quels exemples de zéle, de patience & de fermeté ne trouve-t-on pas dans ce recit ! On y voit

nceur & la charité oppoſées
utrages, les ſervices à la du-
à l'ingratitude & même à la
té. Que de vertus ſont neceſ-
dans une carriere ſi pénible.
caractere des *Chiriguanes* &
ques-uns de leurs uſages
poſe le P. *Chomé* ſont auſſi
lignes de curioſité. Ces Peu-
ruſés juſqu'à la fourberie &
ellement cruels, ſont d'ail-
portés à la gaité. Altiers juſ-
l'excès s'ils ont l'avantage,
s dès qu'ils trouvent de la re-

tête comme une eſpece de couronne, elles teignent leur viſage en rouge & tout le corps aux jours de fête : les hommes joignent à ce rouge, dont ils ſe parent auſſi, quelques traces noires. Agrémens qui prouvent bien à quel point l'idée de la beauté eſt arbitraire. Ils ont encore ſoin de ſe percer la lévre inférieure & y attachent un petit cylindre de métal : enfin ſemblables, dans ce genre de folie, à bien d'autres Peuples qu'on ne ſçauroit cependant appeller Sauvages, ils s'étudient à ne point reſſembler à la nature.

Leur mariage, ſi ç'en eſt un, n'eſt qu'à terme : l'Indien qui recherche une Indienne emploïe, pour lui plaire, des preſens de gibiers ou de fruits, après quoi il met à ſa porte un faiſceau de bois, ſi elle le retire & le place dans ſa cabane le mariage eſt conclud, ſi elle laiſſe le faiſceau à la porte le prétendant ne doit plus ſonger à elle.

Les *Chiriguanes* ont des Mede-
s dont la ſcience conſiſte uni-
ement à ſouffler autour du ma-
e pour en chaſſer la maladie, &
ont grande foi à la Medecine,
t les hommes ſont deſtinés à
t croire ſur cette matiere.

Voici encore quelques uſages
n ſinguliers : une fille, dès
elle a un certain âge, eſt ſuſ-
nduë dans ſon Hamac au haut
toit de la Cabane, le ſecond
is on la deſcend juſqu'à moitié,
le troiſiéme mois de vielles

ou plûtôt ils heurlent autour d'eux, ils font des clameurs horribles, & ce qu'on ne croiroit pas, ſi l'on ne connoiſſoit le pouvoir de l'imagination, le malade trouve de la conſolation dans ces énormes cris, qui phyſiquement lui devroient être inſuportables.

Ils croïent l'ame immortelle, mais ſans démêler ce qu'elle devient par la ſuite : ſuppoſant qu'elle peut errer autour des Bourgades, ils vont le matin chercher les ames de leur connoiſſance, ne les trouvant point ils ſe laſſent de la recherche. Quelques-uns penſent que les ames paſſent dans des animaux. Enfin, ajoûte le Pere *Chomée*, ils ſont environnés d'erreurs d'autant plus funeſtes qu'elles éloignent de tout ce qui pourroit approcher d'eux la vérité.

Le P. *Fauque*, Miſſionnaire en Amérique, eſt l'Auteur de la 5me Lettre : ſon objet d'abord eſt de faire connoître l'idée qu'on doit ſe former des Miſſionnaires établis

rnal des Sçavans,
auvages de la *Guyane*,
ifférente de celle qu'en
es perſonnes qui lui ont
ijet. » Etre Miſſionnaire
Sauvages, c'eſt en raſ-
le plus grand nombre
oſſible pour en compo-
eſpece de Bourgade,
s former peu à peu aux
Chrétiennes, en ne les
nant pas un moment:
u'on achepte par bien
ux. « Il parle d'une peu-
– nombreuſe, & que
s d'Enchanteurs nom-

d'un voïage du P. *Fauque*, accompagné d'un autre Miſſionnaire, chez pluſieurs Nations Sauvages, dans la vûë de les réunir dans des Peuplades. Il peint les mœurs de ces differentes Nations & leur caractere, » leur inclination naturelle eſt d'errer dans les forêts » & de ſe tranſporter chaque année d'un endroit dans un autre : » Voici l'ordre de cette tranſmigration : pluſieurs mois avant la » ſaiſon de deffricher les terres, » ils vont à une grande journée de » l'endroit où ils ſont pour y choiſir un emplacement : ils abattent tout le bois que contient le » terrain qu'ils veulent occuper, » & ils y mettent le feu : quand » le feu a tout conſumé, ils plantent des branches de Magnoc, » car cette racine vient de Boutu- » re : lorſque le magnoc eſt mur, » c'eſt-à-dire au bout d'un an ou » de quinze mois ; ils quittent leur » premiere demeure & viennent » camper dans le nouvel emplace-

Journal des Sçavans,
: leur vie eſt courte, ils ne
t pas 40 ou 50 ans.
e Auteur fait mention de
imaux ſinguliers, l'un ap-
abiais ou *Cabionara*, eſt
le, & reſſemble à un gros
in. L'autre qui eſt nommé
uri eſt une eſpece de Mulet
. Il traverſe les rivieres, &
ourſuivi, il ſe plonge &
au bord oppoſé.
ere *Fauque* finit en témoi-
a ſatisfaction qu'il a d'ap-
par des Lettres de *Cayén-*
es Miſſionnaires réuſſiſſent

L'arbre nommé *Chitſe* ou *Setſe* manque à ce que l'Auteur préſume en Europe, & pourroit y croître. Il envoye dans cette vûe des pepins du fruit de cet arbre au Pere *du Halde*. Le *Chi* eſt gros environ comme le Noyer, il a à peu-près les mêmes feüilles, » l'om-» bre n'en eſt pas mal ſaine com-» me celle des noyers; « les fruits, qu'on prendroit de loin pour des oranges, ſont très-bons, une de leurs vertus eſt de rendre l'ouïe & l'odorat plus libres pour le paſſage de l'air. L'Auteur penſe que cet arbre pourroit être mis dans la claſſe des Neffliers. Il faut le enter, & on peut le enter ſur lui même, entr'autres proprietez, quand les feüilles ont été couvertes de gelée blanche elles prennent diverſes couleurs très-agréables. La maniere de conſerver le fruit & d'en faire uſage, eſt enſuite expliquée: une remarque ſinguliere, c'eſt qu'entre le *Chi* & les Ecreviſſes il y a une telle antipathie que ſi l'on

de l'un & de l'autre dans un
repas on ſent un combat
ſtomac qui ſe marque par
des douleurs.
utre arbre dont le fruit eſt
Li-tchi eſt auſſi fort vanté
ine, & pourroit vraiſem-
nent trouver en Europe
e climat qui lui ſeroit favo-
L'Herbier Chinois marque
fruit donne de la force &
gueur au corps, de la viva-
e la ſubtilité & de la ſolidité
rit. L'Obſervation qui ſuit
s moins étonnante. Le ma-

vateur Chinois ait penſé que c'eſt ſimplement l'exemple des hommes qui détermine les oiſeaux. Il eſt bon d'obſerver que lorſque l'Auteur Chinois mêle du merveilleux ſur ce qui concerne les proprietez des plantes, c'eſt ſans garantie que le P. *Dentrecolles* le rapporte.

Une remarque digne d'attention, c'eſt que dans l'Herbier Chinois on trouve la circulation bien marquée du ſuc qui ſert à la nourriture & à l'accroiſſement des plantes.

Les particularitez ſur l'arbre nommé en Europe *Acacia* & à la Chine *Hoaï-chu* ſont auſſi très-curieuſes ; la graine employée en Medecine éclaircit la vûë & empêche les cheveux de blanchir : les feuilles teignent des pieces de ſoïe en trois ſortes de jaune, la maniere de cultiver ces arbres ainſi que les autres plantes dont il eſt queſtion dans cette Lettre y eſt clairement expliquée.

Le P. D. rapporte enſuite un ſe-

'il a trouvé dans un Livre
, pour faire une pierre ar-
médicinale : la compoſition
ple, elle conſiſte à mêler
l'huile de navette 20 ou
res de l'urine d'un jeune
de 15 ans expoſée en diſ-
s fois ſur le feu. Cette pier-
principalement employée
es maladies du poumon.
le-là qu'elle eſt appellée
d'Automne, analogie qui
n principe de la Medecine
le. » Suivant cette maxime,

ques conjectures ſur ce que l'aimant pourroit avoir quelques vertus contre le venin, mais il ſoûmet avec modeſtie ces mêmes conjectures au jugement de nos habiles Phyſiciens.

Revenant ici à la Botanique, l'Auteur de la Lettre expoſe qu'entre les nombreuſes obſervations que lui fournit l'Herbier Chinois, il ne s'arrête qu'aux plantes qu'il connoît & qui ſont connuës en Europe. Il parle du coton, ou écume blanche de la fleur de Saule, que Matthiole a cité. Il rapporte d'après l'Herbier Chinois, certaines méthamorphoſes dont ce coton eſt ſuſceptible, & l'uſage qu'on fait du bois de Saule pour la conſtruction des puits. Toutes ces remarques ſont extrêmement curieuſes.

Le Belvedere que pluſieurs Botaniſtes François ſe contentent de décrire eſt à la Chine une plante eſtimée, on l'appelle *Kiva*. Entre ſes autres proprietez, ſa tige, ſes

, ſa racine peuvent ſervir
riture dans un preſſant be-
rapportant d'autres vertus
plante, le P. D. remarque
Chinois aiment à trouver
rveilleux où il n'y en a
Nous pouvons dire en paſ-
e les autres hommes ont
ar part de cette manie. Il
t dans l'Herbier Chinois,
certaine plante a un vers à
aché à l'extrémité de ſa ra-
a choſe examinée, on ne
qu'une bulbe attachée à la

» matiere propre à les faire ger-
» mer.

Sur le Camphre de la Chine le P. D. releve l'erreur de quelques Botaniſtes qui penſent que cette gomme ſe tire de l'arbre par inciſion. Il enſeigne la maniere de tirer & de preparer cette Gomme, & propoſe de tranſporter dans quelques-unes de nos Iſles un plan de cet arbre, perſuadé qu'il y pourra croître.

On trouve enſuite la deſcription d'un remede dont on ſe ſert à la Chine contre une maladie des yeux qui eſt aſſez extraordinaire. » Cette
» maladie eſt une affection vicieu-
» ſe des yeux qui fait qu'on voit
» bien le jour, qu'on voit bien
» moins le ſoir, & que la nuit on
» ne voit rien du tout.... Celui
» qui eſt affligé de ce mal a les
» yeux bien ouverts & ne voit
» rien, il va à tâton dans les lieux
» même où il eſt le plus accoûtu-
» mé à marcher. Il ne ſent aux
» yeux ni chaleur ni picottement.

l ſoit placé durant le jour
un lieu ténébreux, il voit
bien à la plus petite lueur :
uit étant venuë, ſon accès le
d. Qu'on lui preſente une
ie allumée, il n'apperçoit
la chambre aucun objet
ré, pas même la bougie, &
lieu d'une lumiere claire il
evoit comme un gros globe
u noirâtre.... Si l'œil s'ob-
it peu à peu & par degrès à
are que la nuit s'approche ;
'eſt pas de la même maniere
ucceſſivement qu'il s'éclair-

ſoupoudrant d'un peu de bon ſalpêtre, on l'enveloppe d'une feuille de Nénuphar, on le fait cuire lentement en le remuant toûjours. Pendant qu'il cuit le malade ſe panche, tenant les yeux ouverts ſur la fumée qui s'éxhale, obſervant, pour la mieux recüeillir, d'avoir ſur la tête un linge qui pende juſqu'à terre, & il ſe trouve gueri. Quelques-uns croïent que la couleur noire de la tête du mouton n'eſt qu'une circonſtance ajoûtée gratuitement au remede pour qu'il en impoſe d'avantage aux petits eſprits : & le P. D. eſt de cette opinion.

Toutes les Obſervations qui rempliſſent cette Lettre font connoître particulierement le caractere de l'eſprit de l'Auteur, le loiſir que peut lui laiſſer les occupations continuelles d'un Miſſionnaire n'eſt employé qu'à des recherches qui peuvent être utiles.

L'extrait d'une Lettre du Pere *Calmette*, Miſſionnaire dans le

Journal des Sçavans,
me de *Carnate*, termine ce
ne Recüeil.
Extrait rappelle la décou-
ite depuis quelques années
P. *Calmette* de quatre prin-
Livres de la Religion des
, qui ſont appellés *Vedam*,
Myſterieux, que les *Bra-*
me n'entendent qu'à demi,
qu'ils ſont écrits dans une
: très-ancienne. Le *Vedam*
leurs opinions qui varient,
nel, ou du moins anterieur
ation; propoſition démen-
t le Pere *Calmette*, par le

tions dans la diſpoſition d'eſprit des Peuples de ce Royaume. Une grande famine que ce même Païs vient d'éprouver n'y a pas retardé le progrès de la Foi.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE BRESCE.

M. Le Cardinal *Querini*, Evêque de Breſſe & Bibliothécaire du Vatican, auſſi diſtingué dans la République des Lettres par les Ouvrages dont il l'enrichit, & en particulier par la belle Edition de S. Ephrem dont nous lui ſommes redevables, que dans l'Egliſe par la Pourpre Romaine qui le décore, & par les biens ſpirituels & temporels qu'il ne ceſſe de procurer au peuple confié à ſes ſoins, médite encore un Ouvrage dont la gloire rejaillira également ſur lui & ſur le Païs Breſſan. En voici le projet tel que nous l'avons reçû : *Specimen variæ Litteraturæ, quæ in*

Journal des Sçavans ;

Brixiâ ejuſque ditione paulo
Typographiæ incunabula flore-
ſcilicet vergente ad finem ſæculo
ſque ad medietatem ſæculi XVI.
præter Brixiani ingenii gloriam,
Annalium Typographicorum
, quam Hiſtoria Litteraria
ris illius, quo bonarum Artium
ſum ſtudia illuſtrantur. Pars
Poëtas Latinos aureæ & ar-
ætatis complectitur. Pars ſe-
Grammatica, Oratoria, Poë-
Philoſophica complectitur.
ertia Mathematica, Medica,
ca Hiſtorica complectitur.

les Typographiques & à l'Hiſtoire Litteraire du tems où le goût des bonnes Lettres & des beaux Arts a repris naiſſance. Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre Parties : la premiere contiendra les Poëtes Latins de l'âge d'or & d'argent : la ſeconde comprendra les Ouvrages de Grammaire, de Rhétorique, de Poëtique & de Philoſophie : la troiſiéme, les Ouvrages de Mathématique, de Medecine, de Droit & d'Hiſtoire ; & la quatriéme, la Théologie.

DE MILAN.

M. Fr. *Collius*, Docteur du Collége Ambroſien, a donné depuis quelque tems le premier Volume d'une nouvelle Edition de ſon Ouvrage *de Animadus Paganorum*, &c. *Medialani, Typis Joſephi-Richini Malateſtæ Impreſſ. Reg. Camer.* 1738. *in*-4°. Ce Volume contient 5 Livres, dans leſquels il s'agit de ce qu'il y a eu de plus diſtingué dans l'antiquité Payenne, ſoit parmi les hommes, ſoit parmi les

es. L'Auteur y traite avec
ue de leurs mœurs, de leurs
s, & de leurs vices, de leurs
penſes & de leurs ſupplices
els, *&c.* il appuye les ſenti-
qu'il avance principalement
utorité & ſur les jugemens
ints Peres & des plus graves
urs. Il promit pour lors, qu'il
roit inceſſamment le 2me vol.
ovus Theſaurus Veterum Inſ-
onum in præcipuis earumdem
ctionibus hactenus prætermiſſa-
Collectore Ludovico-Antonio

L'Auteur rapporte & éclaircit beaucoup de choſes touchant la doctrine, les Ecrits, les ſentimens, l'étude, la condition, le bien, les mœurs & les cérémonies des Chrétiens de la primitive Egliſe ; il y a inferé diverſes Obſervations Critiques, en particulier ſur la premiere Epître de S. Paul aux Corinthiens ; il y a ajoûté deux Diſſertations qui conviennent à ſon ſujet : l'une ſur les habits des premiers Chrétiens, & l'autre ſur les Manuſcrits du Nouveau Teſtament, qui ſont conſervés dans les Bibliothéques de Florence. Cet Ouvrage eſt dédié à M. le Cardinal *Nerée-Corſini*.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

La nouvelle Traduction en vers Italiens du premier Chant de la *Henriade* de M. *de Voltaire*, qui paroît ici depuis peu ſous le nom de *Paniaſſo Cabiriano Fiorentino*, eſt de M. *Nenci*, Membre de pluſieurs Académies d'Italie, & en particu-

de l'Académie de Rome, &
ur de deux Sonnets Italiens
ſur la derniere paix qu'il a eu
neur de preſenter au Roi, à la
e, à Monſeigneur le Dau-
, à Meſdames de France, &
le Cardinal *de Fleury*, le 3me
uin dernier.

ous ne pouvons mieux infor-
le Public du mérite de cette
elle traduction, qu'en donnant
pie d'une Lettre que M. *de*
ire en a écrite à un Envoyé
ie en France; & dans la-
e il en porte lui-même ſon

tier ſera de 6 liv. qui ſeront payées en recevant le premier Chant, ceux qui voudront ſe le procurer, ſont priés d'en faire donner avis à l'Auteur par *H. D. Chaubert* notre Libraire.

HOLLANDE.

DE LEYDE.

Joannis Swammerdamii Amſtelædamenſis Biblia naturæ, ſive Hiſtoria Inſectorum in certas claſſes redacta, &c. Leidæ apud Iſaacum Severinum, Balduinum Vander-Aa, & Petrum Vander-Aa. 1737. & 1738. *in-fol.* 2 vol. *C'eſt-à-dire :* La Bible de la Nature, par Jean *Swammerdam* d'Amſterdam, ou Hiſtoire des Inſectes diſtribuée en pluſieurs claſſes, *&c.* L'Auteur éclaircit ſa matiere par des exemples qu'il rapporte, & par l'examen Anatomique d'un grand nombre de divers petits animaux qu'il repreſente ſur des planches gravées en cuivre, & il inſere beaucoup d'Obſervations ſur les plus curieuſes & les plus rares

eilles de la nature. Cet Ou-
, dont la premiere Edition
à Utrecht en Flamand dès
ée 1669. fut traduit depuis
rançois par l'Auteur même,
nprimé auſſi à Utrecht en
il paroît aujourd'hui en Hol-
ois, qui eſt la Langue natu-
de l'Auteur. Le ſçavant M.
nan Boerhaave a mis une Pré-
au commencement, dans la-
e il a donné la Vie de l'Au-
; & M. *Hier. David Gaubius*,
eſſeur en Medecine & en Chi-

Romains dans leur vie privée ; ſecondement, de leurs differentes eſpeces de gouvernemens, & de leurs Magiſtrats; troiſiémement, de leur Finance, des forces de l'Etat, de la guerre, & de tout ce qui y a rapport; quatriémement, de leur Religion, des differens Spectacles & des uſages qui en faiſoient partie.

Charles-Ant. *Jombert*, Libraire, ruë S. Jacq. débite preſentement : *La Science des Géométres*, ou *la Théorie & la Pratique de la Géométrie.* Par M. l'Abbé *Deidier.* 1739. *in*-4°. Cet Ouvrage eſt travaillé dans un goût nouveau, il eſt ſans calcul, & à l'uſage de ceux qui ne ſont point verſés dans l'Algébre. L'Auteur a enrichi ſon Ouvrage de 47 planches en taille-douce ; il l'a diviſé en 4 Parties : dans la premiere il traite des proprietez des lignes : dans la 2me, des proprietez des ſurfaces planes : dans la 3me, des proprietez des ſections coniques : & dans la 4me, il traite

des proprietez des corps & de leurs ſurfaces.

La Vie de S. Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des FF. PP. avec l'Hiſtoire Abrégée de ſes premiers Diſciples. Par le R. Pere *Touron*, Religieux du même Ordre. Chez *Giſſey*, ruë de la vieille Boudlerie, à l'Arbre de Jeſſé. *Bordelet*, à S. Ignace. *Savoye*, à l'Eſperance. *Durand*, à S. Landry, ruë S. Jacq. *Henry*, ruë de la Harpe, au coin de la ruë de Sorbonne. 1739. *in*-4°. L'Auteur, déja connu par la belle Vie qu'il nous a donnée de S. Thomas d'Aquin, qui a été reçûë avec applaudiſſement du Public, déclare dans la Préface du Livre que nous annonçons, qu'*il ſuivra dans ſa narration, les Auteurs, qui ont été témoins oculaires des actions de S. Dominique, ou qui ont vécu avec ſes premiers Diſciples: tels ſont, dit l'Auteur, Thierry d'Apolde, Conſtantin Evêque d'Orviete, Barthelemi de Trente, le ſçavant Nicolas Trivet, & le R. P.*

Humbert, l'un des Succeſſeurs de S. Dominique : nous nous ſommes ſur-tout ſervis, ajoûte-t-il, de la petite Chronique du Bienheureux Jourdain de Saxe. Il nous a laiſſé une Relation ſuccinte des commencemens de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & cet Ecrit, continue le R. P. Touron, ſelon l'expreſſion de M. Fleury (Auteur de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique) eſt ce que nous avons de plus original touchant S. Dominique & ſes premiers Diſciples. Le P. *Touron* ajoûte à la fin de cet Ouvrage une Diſſertation Critique touchant l'origine de S. Dominique, *ou* Recüeil de Pieces qui conſtatent ſa deſcendance de la Maiſon de Guzman, vérité de fait que l'Auteur compte d'avoir portée juſqu'à l'évidence de la démonſtration.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Juil. 1739.

OBſervations Aſtronomiques & Géographiques de M. Bianchini, *&c.* pag. 1144
Hiſtoire Romaine, depuis la fondation de Rome juſqu'à la Bataille d'Actium, &c. 1159
Seconde & troiſiéme Partie du choix de Poëſies Morales & Chrétiennes, &c. 1188
Hiſtoire d'Epaminondas, &c. 1193
Eſſais de Phyſique, &c. 1212
Hiſtoire du Ciel, &c. 1240
Lettres Edifiantes & curieuſes, par des Miſſionnaires de la Chine, &c. *Recüeil XXIV.* 1276
Nouvelles Litteraires, 1260

Fin de la Table.

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

AOUST.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

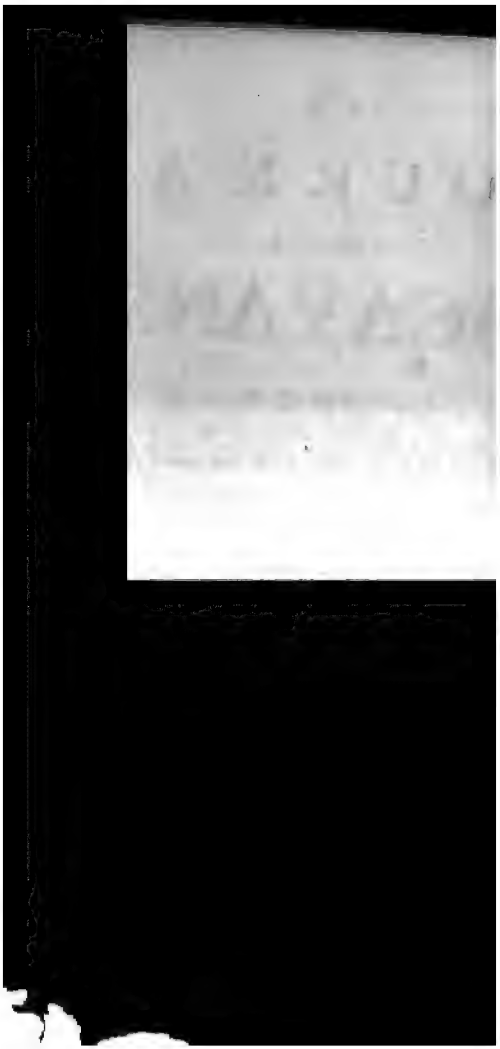

LE JOURNAL DES SCAVANS.

AOUST. M. DCC. XXXIX.

RECUEIL DES HISTORIENS des Gaules & de la France, contenant ce qui s'eſt paſſé dans les Gaules & ce que les François ont fait ſous les Rois de la premiere Race. Par Dom Martin Bouquet, Prêtre, Religieux Benedictin, de la Congregation de Saint Maur. Tome II. A Paris, aux dépens des Libraires aſſociés. 1738. Et ſe vend chez Gabriel *Martin*, Jean-Baptiſte *Coignard*, Pierre-

Jean *Mariette*, Hippolyte-Louis *Guerin*, & Jacques *Guerin. in-fol.* pp. 728. ſans la Préface & les Tables. *Avec approbation & privilége du Roi.*

VOICI le ſecond Volume du Livre dont nous avons annoncé le premier dans le Journal du mois de Juin de cette année. Les Volumes d'un pareil Ouvrage n'ont pas coûtume de ſe ſuivre de ſi près, mais la diligence d'un Auteur auſſi docte que laborieux, ſecondée par l'activivité d'une Compagnie de Libraires, plus jalouſe de l'honneur de ſa Patrie & de ſa propre reputation, qu'avide du gain, prévient même quelquefois l'attente du Public. Il eſt à ſouhaiter que tous ceux qui peuvent, en quelque maniere que ce ſoit, aider à l'avancement d'un Ouvrage auſſi utile aux Sçavans de toutes les Nations, ſoient tellement encouragés par les ſuccès,

que leurs ſoins nous exemptent d'attendre le troiſiéme Tome & les Tomes ſubſéquens plus long-tems que nous avons attendu le ſecond.

Nous ne ſçaurions commencer mieux l'Extrait du ſecond Volume de notre Recüeil, qu'en rapportant la Liſte des Monumens Litteraires qu'il contient. C'eſt la premiere choſe que voudront voir tous ceux qui ſouhaiteront de prendre connoiſſance de ce Livre. Voici donc cette Liſte telle qu'elle ſe trouve à la page 120 de ce Volume.

SYLLABUS MONUMENTORUM QUÆ in hoc Volumine continentur.

1. *Quatuor Notitiæ Galliarum.*
2. *Marii Chronicon, cum Appendice.*
3. *Excerpta ex Appendice ad Marcellini Chronicon.*
4. *Ex Chronico Johannis Biclarienſis.*
5. *Ex Jornandis Hiſtoria.*

6. *Ex Procopii Cæsarienſis Hiſtoriis.*
7. *Ex Agathiæ Scolaſtici Hiſtoriæ.*
8. *Ex Menandri Protectoris Hiſtoria.*
9. *Ex Theophilacti Simocattæ Hiſtoriis.*
10. *Gregorii Turonenſis Epiſcopi Hiſtoria Eccleſiaſtica, cum Theodorici Ruinart Præfatione & Gregorii Vitâ.*
11. *Gregorii Turon. Epiſcopi Hiſtoria Francorum Epitomata.*
12. *Fredegarii Scholaſtici Chronicon.*
13. *Chronici Fredegariani continuatio prima.*
14. *Chronici Fredegariani continuatio ſecunda.*
15. *Chronici Fredegariani continuatio tertia.*
16. *Fragmenta ex aliis Fredegarii Operibus.*
17. *Excerpta ex Gregorii Turon. Opuſculis.*
18. *Fortunati Patavienſis Epiſcop. Carmina Hiſtorica.*

19. *Quædam Epitaphia Vetera.*
20. *Geſta Regum Francorum.*
21. *Appendix à Theoderico 4°. ad Pippinum Regem.*
22. *Appendix alia ex Ademari Chronico.*
23. *Geſta Dagoberti I. Francorum Regis. Item quidam Verſus de Dagoberto.*
24. *Vita Sigiberti III. Regis Auſtraſiæ.*
25. *Vita Pippini Ducis Majoris-Domûs.*
26. *Vita S. Leodegarii Epiſcopi Auguſtodun.*
27. *Alia Vita S. Leodegarii.*
28. *Ex Paulo Diacono de Geſtis Langobardorum.*
29. *Ex Annalibus Nazarianis.*
30. *Ex Annalibus Petavianis.*
31. *Ex Annalibus Tilianis.*
32. *Ex brevi Chronico S. Dionyſii.*
33. *Annales Francorum.*
34. *Ex Chronico Moiſſiacenſis Cœnobii.*
35. *Ex Chronico Fontanellenſi.*

Chronica Regum Francorum
eviter digeſta.
Hiſtorica quædam Excerpta.
Ex Adonis Archiepiſc. Vienn.
hronico.
Annales Francorum Fuldenſes.
Annales Francorum Metenſes.
Erchamberti Fragmentum.
Chronicon breviſſimum.
Chronicon aliud breviſſimum.
Fragmentum Hiſtoricum.
Genealogia Regum Francorum
inæ Stirpis.
Genealogia Regum Francorum à

54. *Ex Libro Pauli-Diaconi Emeritenſis de Vitis Patrum Emeritenſium.*
55. *Epiſtola Pauli Perſidi Wambæ Principi Toletano.*
56. *Hiſtoria Wambæ Regis Toletani.*
57. *Judicium promulgatum in Tyrannorum perfidiam.*
58. *Diviſio Terminorum Epiſcopatuum Provinciæ Narbonenſis.*
59. *Ex Chronico Iſidori Pacenſis Epiſcopi.*
60. *De Abbatiâ S. Germani à Pratis D. Theodorici Ruinart Diſſertatio.*
61. *Had. Valeſii de Dagoberto II. Sigeberti III. Regis filio Epiſtola.*
62. *Index Geographicus.*
63. *Index Geographicus Gallico-Latinus.*
64. *Index Onomaſticus.*
65. *Index Rerum.*
66. *Index Vocum Exoticarum,*

On voit ſuffiſamment, en parcourant cette Liſte, qu'on trou-

ve, dans ce Livre, pluſieurs Ecrits qui ne ſe trouvent point facilement ailleurs.

La Préface de Dom Martin Bouquet & qu'il publie en Latin & en François, eſt diviſée en deux Parties. Dans la premiere, il nous donne la notice des Monumens Litteraires dont on vient de voir la Liſte. Il traite dans l'autre Partie quelques queſtions concernantes la Nation des Francs, & dont la diſcuſſion eſt propre à éclaircir l'Hiſtoire des premiers tems de notre Monarchie. Donnons ici une idée de cette premiere Partie.

Après des Obſervations courtes, mais judicieuſes, ſur Procope, ſur Agathias & ſur quelques autres Hiſtoriens, où l'on a ramaſſé des materiaux propres à entrer dans la compoſition de nos Annales, notre ſçavant Bénédictin parle un peu plus au long de Gregoire de Tours qu'on appelle communément le pere de notre Hiſtoire. L'idée que donne le nouvel Editeur de

l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique des Francs*, écrite par ce Prélat, ne ſçauroit être plus préciſe. Il nous dit que l'Evêque de Tours qui remonte juſqu'à la création du monde, n'a voulu cependant commencer ſon Hiſtoire des Francs, qu'à la converſion de Clovis baptiſé aux Fêtes de Noel, l'année de l'Ere Chrétienne quatre cens quatre-vingt-ſeize, & qu'il faut regarder comme une ſimple introduction à cette Hiſtoire, ce qu'il a écrit concernant les évenemens politiques arrivés dans les tems anterieurs. Les recits de ces évenemens dépourvûs preſque toûjours de date, & toûjours dénués de détails, ne doivent être regadés que comme des tiſſus de titres de pluſieurs Chapitres.

L'Editeur ajoûte une ſeconde Obſervation à la premiere. C'eſt que Gregoire de Tours n'ayant point fait mention de pluſieurs évenemens également importans & certains, arrivés cependant depuis le Baptême de Clovis, on ne

uroit conteſter la vérité d'au-
fait particulier dont on a
lque lumiere tirée d'ailleurs, en
ondant ſur le ſilence de notre
torien. On ne doit point être
u à dire qu'un certain fait n'eſt
nt véritable, parce qu'il n'eſt
raconté dans l'Hiſtoire Eccle-
ique des Francs. De ſemblables
ructions ſont le flambeau de
ſtoire.

Dom Martin Bouquet s'eſt con-
mé en nous donnant le Texte
Gregoire de Tours à l'Edition

ne lit pas ſans profit & de variantes tirées de trois Manuſcrits que Dom Thierri Ruinart n'avoit pas vûs. Un de ces Manuſcrits appartenoit au Cardinal du Bois. Le ſecond appartient à l'Abbaye de Clugni, & le troiſiéme au Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Cambray. On donne une exacte notion de ce dernier, dont les premiers Livres ont été écrits en des tems voiſins de ceux où Gregoire de Tours a vêcu, & même on a fait graver des copies figurées de pluſieurs lignes de ce Monument précieux.

L'Editeur parle enſuite de l'abrégé de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des Francs, qui communément eſt attribué à Frédégaire le Scholaſtique, & il avertit que ſon Auteur n'a pas toûjours bien entendu le Texte du Livre dont il faiſoit l'Epitome. Il faut auſſi ſe défier des faits que notre Abbréviateur ajoûte aux recits qu'il tire de ſon Auteur original. La Chronique

attribue avec fondement à
édégaire, & qui commence à
ngt-troiſiéme année du regne
ontran, petit-fils de Clovis,
n des plus précieux Monu-
Litteraires qui nous reſtent
ems où a regné la premiere
. Perſonne n'ignore que nous
aurions point, ſans ce Livre,
i s'eſt paſſé dans notre Monar-
durant un grand nombre d'an-
Auſſi Dom Martin Bouquet
inſtruit-il avec ſoin à quel
commence la Chronique
par Frédégaire & à quel
elle finit. Il nous informe
l'Auteur n'avoit pouſſé ſon
age que juſques à l'année de

» point trouver place dans notre » Collection, nous nous ſommes » contentés d'en extraire ce qu'il y » avoit d'Hiſtorique. « Cet Extrait ne tient que ſix pages dans le Tome dont nous rendons compte au Public, quoique les Opuſcules de Gregoire de Tours joints enſemble, faſſent un Volume preſque auſſi gros que l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des Francs. Fortunat Evêque de Poitiers, dans le ſixiéme ſiécle, & l'un des meilleurs Poetes de ſon tems, s'eſt trouvé plus abondant en faits Hiſtoriques, & l'Extrait de celles de ſes Poeſies qui peuvent ſervir à l'éclairciſſement de nos Annales, occupe plus de cinquante pages. On a joint à ces Extraits de Fortunat quelques Epitaphes dont ceux qui écrivent ſur notre Hiſtoire pourront tirer des lumieres.

Après l'Hiſtoire de Gregoire de Tours & la Chronique de Frédégaire, le titre intitulé *Geſta Regum Francorum* ou les *Geſtes des Rois*

, eſt malgré les Traditions
ſes que ſon Auteur y inſere
mment, un des plus curieux
mens Litteraires qui nous
de ceux qui ont été écrits
s Rois de la premiere Race.
vre a eu la même deſtinée
Chronique de Frédégaire. Il
mmencé dans le ſeptiéme
par un Auteur qui a vêcu
e Roi Thierri de Chelles,
l a été continué ſucceſſive-
par differentes mains, de
e qu'il contient aujourd'hui

ait farci ſes narrations de choſes tellement incroyables qu'il ne faut lui ajoûter foi qu'avec précaution, ſi ce n'eſt dans ce qu'il a emprunté de la Chronique de Frédégaire. Mais la diſette où nous ſommes d'Hiſtoriens plus ſages & plus éclairés, eſt cauſe que ces Ecrits ne laiſſent pas de nous être précieux. Dans un tems de diſette on ramaſſe avec ſoin & l'on conſerve avec attention, des alimens groſſiers & qu'on auroit dédaigné de recueillir dans un autre. Quant à la Vie de Sigebert troiſiéme, mort en l'année ſix cens cinquante-ſix, on nous apprend qu'elle n'a été compoſée que par Sigebert de Gemblours qui a vêcu dans l'onziéme ſiécle.

L'Editeur nous donne des informations auſſi préciſes ſur la Vie de Pepin Maire du Palais d'Auſtraſie, ſur les deux Vies de S. Léger Evêque d'Autun, & ſur l'Hiſtoire des Geſtes des Lombards écrite par Paul-Diacre, Moine du

t-Caſſin, & mort la derniere
e du huitiéme ſiécle. On en a
e même à l'égard de pluſieurs
niques dont on trouvera dans
cond Volume, des fragmens
contiennent pluſieurs Evene-
s arrivés ſous les Rois Méro-
ens. L'Editeur parle de tous
Chroniqueurs avec autant de
ence que de ſincerité. Il traite
ême quelques arbres généa-
ues dont il fait uſage.

mme Iſidore Evêque de Séville
ort en l'année ſix cens trente-

Moiſſac. On ne peut ſçavoir bien l'Hiſtoire d'un Royaume ſans ſçavoir quelque choſe de l'Hiſtoire des Etats voiſins. Voilà pourquoi Dom Martin Bouquet fait ſuivre ces Monumens de l'Hiſtoire d'Eſpagne, par quelques Extraits tirés d'autres Auteurs qui ont écrit ſur ce Pays-là. Il finit la premiere partie de ſa Préface en diſant les raiſons qu'il a euës pour terminer le Volume de ſa Collection qu'il nous donne aujourd'hui, par une Diſſertation du P. Ruinart ſur l'Abbaye de S. Germain des Près, & par une Lettre de Monſieur Adrien de Valois ſur Dagobert II. du nom & fils de Sigebert III.

La ſeconde partie de la Préface de Dom Martin Bouquet contient huit Diſſertations ſur les points les plus curieux de l'Hiſtoire des premiers tems de la Monarchie. Dans la premiere, il traite de l'origine des Francs. Dans la ſeconde, du nom des Francs. Dans troiſiéme, de la France & de ſon étendue.

quatriéme, des mœurs des
Dans la cinquiéme, des
es Francs. Dans la ſixiéme,
s où les Francs ont eu une
e fixe dans les Gaules. Dans
éme, du gouvernement des
: & dans la derniere, de la
ion au Royaume des Francs.
ſonnes les plus verſées dans
Hiſtoire, ne laiſſeront point
ndre en liſant ces Diſſerta-
pluſieurs choſes qu'elles
ent encore.
éface eſt ſuivie d'une Table

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la Societé Royale de Londres, années 1735. *&* 1736. *traduites par M. de Bremond.* A Paris, chez *Piget*, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Jacques, 1738. *in*-4°. pp. 192. & 302. planch. détach. XII.

Table des Mémoires imprimés dans les Tranſactions Philoſophiques de la Societé Royale de Londres; depuis 1665. *juſques en* 1735. *rangée par ordre chronologique, par ordre des matieres, & par noms d'Auteurs : par M. de Bremond.* A Paris, chez le même Libraire, 1739. *in*-4°. pp. 297-461-76.

VOICI donc enfin les deux premiers Volumes d'une Traduction Françoiſe, en entier, & non plus par extraits, des Tranſactions Philoſophiques; Ouvrage inutilement ſouhaité en notre Langue depuis ſi long-tems, &

Journal des Sçavans,
n'y avoit paru juſqu'ici que
es morceaux. C'eſt au Chef
Magiſtrature du Royaume,
s attentif au progrès des
es & des beaux Arts, que le
eſt redevable d'une entre-
e cette importance pour les
. Monſeigneur le Chancelier
voulu la favoriſer d'une pro-
particuliere, non ſeule-
en faiſant tracer ſous ſes
e plan de cette verſion avec
es accompagnemens, mais
en procurant au Traduc-
us les ſecours qui lui étoient

teraire des Tranſactions Philoſophiques, & touchant l'ordre que s'eſt preſcrit le Traducteur pour la publication de cet Ouvrage. C'eſt de quoi nous avons ſuffiſamment informé les Lecteurs.

Des deux Volumes dont il s'agit preſentement, le premier renferme deux années des Tranſactions, 1735. & 1736. Nous n'avons rien à dire ici des deux premiers Trimeſtres de 1736. on en trouvera l'Extrait dans le Journal que nous venons de citer. Il n'eſt plus queſtion que de faire connoître ſommairement les matieres traitées dans les deux derniers Trimeſtres de cette même année; & c'eſt de quoi nous allons nous acquiter; renvoyant à un autre Journal les Tranſactions de 1735. comme les moins nouvelles.

Les Mémoires contenus dans le troiſiéme Trimeſtre de 1736. ſont au nombre de onze.

Le premier eſt la *Deſcription d'un Microſcope Catoptrique*; par M. Robert *Barker*.

Journal des Sçavans,
ne roule ſur *la valeur des*
conſervées dans le Capitole
e, par M. Martin *Folkes*.
ne offre des *Obſervations re-*
bles faites à Wirtemberg, en
par M. Jean-Frederic *Weid-*

4me contient les *Obſerva-*
la latitude, de la variation
uille aimantée, & des météo-
ites par le Capitaine Chri-
Middleton, dans un Voya-
ondres à la Baye de *Hud-*
1735.
inquiéme eſt une *experien-*

Mead, *pour confirmer & éclaircir l'inflammabilité de l'air*, *démontrée par la S. R.* par M. le Chevalier Jaq. *Bowther*, dans les Tranſ. Philoſ. N° 429.

Le ſeptiéme eſt une *Lettre* de M. Henri *Forth* à feu M. Guillaume *Derham*, *ſur l'Ouragan arrivé le* 9me *Janvier* 1735.

Le 8me eſt la *deſcription des os d'animaux*, *que les alimens ſeuls ont fait devenir rouges*; par M. Jean *Belchier*.

Le 9me eſt l'*Obſervation d'une liqueur blanche*, *ſemblable à du lait*, *qui s'eſt ſéparée du ſang au lieu de ſéroſité*, *quelque tems après la ſaignée*; par M. Alexandre *Stuart*.

Le [illegible]^me^ eſt une *Lettre* de feu M. *Madden* à M. Hans *Sloane*, *contenant des Obſervations faites à l'ouverture du cadavre d'une perſonne*, *qui avoit pris interieurement pluſieurs onces de Mercure crud*, *& à laquelle on a trouvé un noyau de prune*, *placé dans les replis du rectum*.

dernier Mémoire (11me) eſt
ervation d'une Eclipſe de So-
faite à Rome, par M. Didace de
las & par M. André *Celſius*.
ur abréger, nous ſupprimons
utes les qualitez des Auteurs
s Mémoires ; & nous nous
nterons d'avertir, qu'ils ſont
ue tous Membres de la Socie-
oyale de Londres. Nous en
ns de même pour la ſuite.
ne nous étendrons ici que
s Mémoires 1, 3, 6, 8, & 9,
ne étant plus à la portée de
ſorte de lecteurs.

ſéquent obſcurci par le Microſcope & nullement viſible s'il eſt opaque : 2°. les objets éclairés par la lumiere au travers du Microſcope, ne ſont véritablement viſibles que dans leur contour exterieur, éclipſant cette lumiere pour tout le reſte : 3°. on ne peut expoſer à un Microſcope que de petits objets : ce qui empêche de faire beaucoup d'experiences dans la diſſection des cadavres & des animaux vivans : 4°. le foyer des Microſcopes dioptriques, étant très-court, l'objet y doit être placé avec beaucoup de préciſion ; faute de quoi, la vûë devient trouble.

Pour remedier à ces inconvéniens, M. *Barker* a inventé un Microſcope ſur le modéle du Téleſcope de M. *Newton*, & dont il ne détaille point ici les effets, remarquant ſeulement que ce Microſcope groſſit de la diſtance de neuf pouces à 24. Il en donne ici la figure. Le Traducteur obſerve à la marge, que M. *Newton* a expoſé,

a long-tems, ſes idées ſur un oſcope à réfléxion, puiſqu'il t parlé dans les Tranſactions ſophiques de 1671. & 1672. n verra ici la figure accompa- d'une très-courte deſcription. Microſcope de M. *Barker* n'eſt celui de M. *Newton* perfec- é.

Parmi les Obſervations re- quables faites à Wirtemberg 734. il eſt fait mention de plu- s Aurores boréales. Dans la iere vûë le 23me Janvier, de- 7 heures 6 minutes du ſoir

minutes vers le Nord-nord-oueſt, qui lui apprit qu'il y a des Aurores boréales accompagnées d'une lumiere blanche ſans embraſement. Une troiſiéme qu'il obſerva le 29me Mars à 9 heures du ſoir, lui parut d'autant plus ſurprenante, que malgré le tems couvert & beaucoup de vent, elle ſe fit voir dans preſque tout ſon éclat.

Ces obſervations & pluſieurs autres du même Auteur font foi des nombreuſes varietez auſquelles eſt ſujette l'Aurore boréale. Le Traducteur n'oublie pas de marquer ici en marge, que dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* 1734. on trouvera un Journal d'Obſervations de ces phénoménes vûs à Paris ou aux environs, à Utrecht & à Peterſbourg pendant le cours de l'année 1734. Dans ce Journal, qui eſt de M. *de Mairan*, aucune des obſervations qui y ſont rapportées ne ſe rencontre les mêmes jours que celles de M. *Weidler*, dont nous

parlons, d'où réſulte la neceſſité de recüeillir toutes ces differentes Obſervations d'un phénomene, qui devient, comme on voit, des plus fréquens.

6. L'experience communiquée, il y a quelque tems, à la Soc. R. par le Chevalier *Lowther*, touchant de l'air, qu'il avoit ramaſſé dans une mine de charbon; qu'il avoit apporté par mer à Londres dans des veſſies exactement fermées; & qui, lorſqu'il en ſortit par le petit orifice d'une pipe à tabac, prit feu à l'approche d'une lumiere, & brûla comme un eſprit inflammable, juſqu'à ce qu'il fût entierement conſumé: tout le détail de cette experience déduit dans les Tr. Ph. n° 429. ſe trouve ici confirmé avec des éclairciſſemens par celle de M. *Maud*. Il a donc eſſayé de produire le même effet par des mélanges artificiels. Il en vint à bout, en mêlant enſemble 2 gros de vitriol, 8 gros d'eau commune & 2 gros de limaille de fer:

ce qui produiſit auſſi-tôt une grande chaleur, une violente ébullition & une prompte diſſolution du fer, le tout accompagné de vapeurs abondantes, qui furent artiſtement reçûës & renfermées dans pluſieurs veſſies vuides d'air. L'experience faite ſur deux de ces veſſies fit voir une flamme toute ſemblable à celle qu'avoit produite l'experience du Chevalier *Lowther*, à l'exception de la couleur de la flamme : & après la ſortie d'une partie de l'air, M. *Maud* ayant retiré la main qui preſſoit la veſſie, la flamme y fut pompée, & enflammant tout à la fois le reſte de l'air que cette veſſie contenoit, cet air en partit comme un coup de piſtolet, & fit une grande exploſion.

Cette experience (ajoûte l'Auteur) expliquera d'une maniere très-facile & très-probable la cauſe des tremblemens de terre, des volcans, & de toutes les éruptions enflammées qui ſortent de la ter-

car il ne faut, pour produire
fets, qu'un aſſemblage du fer
un acide vitriolique & de

Le Traducteur rappelle ici
marge les experiences & les
cations de feu M. *Lemery* ſur
me ſujet publiées dans les *Mé-*
s de l'Acad. R. des Sciences de
. Les experiences ſont les
es pour la théorie & auſſi
le fonds, à quelques circon-
es près qui ont leur ſingulari-
M. de Bremond a repeté plu-
s fois avec ſuccès cette expe-

gineuſes, n'ont changé de couleur ni de goût. On a nourri ces cochons avec du ſon boüilli dans un vaiſſeau de cuivre, où étoient des toiles de coton peintes, auſquelles on vouloit ôter la couleur rouge foncée que l'infuſion des racines de garance y donne. Ce ſon mêlé avec la nourriture ordinaire des cochons, fit changer la couleur de leurs os, dans les parties les plus ſolides & les plus intimes: en ſorte que les endroits les plus ſpongieux de ces os avoient pris une teinture plus foible. Ces os macerés dans l'eau pendant pluſieurs ſemaines, boüillis enſuite, puis trempés dans des liqueurs ſpiritueuſes, n'y ont communiqué aucune couleur. L'Obſervateur s'eſt convaincu par des experiences rapportées ci-après, que c'eſt la ſeule racine de garance qui donne aux os cette couleur.

Le Traducteur nous apprend ici à la marge que M. *du Hamel* de l'Académie des Sciences, en te-

Journal des Sçavans,
ces experiences, a décou-
le plus, que la cuiſſe d'un
nourri avec la garance,
ompuë, le ſuc nourricier
autour de l'os, ne peut
urcir, ni ſouder les deux
de l'os fracturé. M. *de Bre-*
e ſon côté travaille à per-
ner & à rendre utile cette
erte.
. *Stuart* Medecin ayant fait
onces de ſang à un homme
ns, malade d'une fievre in-
toire peu conſiderable, il

s'épaiſſit & s'aigrit, quand on le garde, ſans contracter l'odeur des œufs couvis. Seroit-ce du chyle converti en pus, après une longue circulation, ſans avoir pû devenir ſang ? L'Auteur, ſans décider la queſtion qui lui paroît difficile, obſerve 1°. que le caillot de ſang étoit couvert d'une pellicule gluante, épaiſſe d'un cheling, & la partie rouge, grumeleuſe : 2°. que le malade ſaigné au bout de 8 jours, plus par curioſité que par beſoin, donna cinq onces d'un ſang couvert d'une pellicule gluante, épaiſſe d'un demi écu, dont la partie rouge étoit d'une conſiſtence convenable, & la ſéroſité claire, ſans chyle. Il eſt fait mention dans les Tranſactions Philoſophiques de 1665. (remarque M. de B.) d'une obſervation preſque ſemblable.

Le dernier Trimeſtre de 1736. eſt rempli par 29 Mémoires, dont voici les titres :

1°. *Deſcription & uſage d'une Machine pour meſurer les degrez de*

ournal des Sçavans,
ation des métaux par la cha-
r M. Jean *Ellicott*.
louveau Mémoire *ſur les*
imaux teins en rouge par les
nens : par M. *Belchier*.
Catalogue des Eclipſes des
s de Jupiter pendant l'année
lculées au méridien de l'Ob-
re Royal de Greenwich, par
Hodgson.
bles des immerſions & émer-
Satellites de Jupiter, viſi-
ndres en 1738. par le mê-

ragé ; par M. *Mortimer.*

7°. Mémoire de M. Jean *Eames* concernant l'Extrait d'un Ouvrage intitulé *Méthode des fluxions & des ſéries infinies, avec ſon application à la Géométrie des courbes, par M. Iſaac Newton*, &c. *traduite ſur le Mſ. de l'Auteur, qui n'avoit pas encore été publié, & accompagnée d'un Commentaire perpetuel*, par M. *Colſon.*

8°. *Obſervation d'une deſcente inguinale & d'une épingle renfermée dans l'appendice du cæcum & incruſtée de pierre, avec des remarques ſur les pierres qui ſe forment dans les inteſtins* ; par M. Claude *Amyand.*

9°. *Du Mercure*, par M. Herman *Boerhaave* : 2me partie.

10°. *Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 2me Octobre*, 1735. *nouveau ſtile, faite à Wittemberg en Saxe*, par M. *Weidler.*

11°. *Relation de la ſecouſſe d'un tremblement de terre arrivé le 25me Octobre*, 1734. *dans la Province de Suſſex*, communiquée à la Soc.

R. par M. le Duc de *Richmond & Lenox*, & *deſcription d'un autre tremblement de terre qui s'eſt fait ſentir au mois d'Octobre* 1731. *dans la Comté de Northampton*; par M. *Waſſe*.

12°. *Sur le Mercure*, par M. *Boerhaave*.

13°. Lettre de M. Martin *Triewald* à M. *Deſaguliers* touchant *la maniere dont il a perfectionné la cloche des Plongeurs*.

14°. Lettre de M. Samuël *Dale* à Monſieur *Sloane*, contenant la *deſcription du Dain de la nouvelle Angleterre, & celle d'une eſpece de Cerf de la Virginie, avec quelques remarques ſur la deſcription de l'Eſquireüil volant de l'Amérique*, donnée par M. *Ray*.

15°. *Eſſai pour expliquer à la faveur d'une experience, pourquoi le diamétre de la Lune paroît plus grand lorſqu'elle eſt à l'horizon que quand elle eſt élevée de quelques degrez au deſſus de l'horizon*, par M. *Deſaguliers*.

16°. *Experience faite au mois de Mai* 1735. *en confirmation de celle qui devoit être donnée dans un Mémoire daté du* 30me *Janvier* 173 $\frac{5}{4}$. *touchant la differente grandeur du diamétre de la Lune à l'horizon & au deſſus*, par le même.

17°. *Lettre* de M. Joſeph *Atwel* au Docteur *Mortimer*, *contenant quelques Obſervations touchant un homme & une femme mordus par des Viperes.*

18°. *Détail de pluſieurs experiences ſur l'électricité*, *dictées le* 14me *Fevrier* 1734. par M. Etienne *Gray* à M. *Mortimer*, pour être communiquées à la Soc. Royale.

19°. *Réfléxions ſur la grandeur du Soleil & de la Lune*, *dont le diametre paroît plus grand près de l'horizon que près du zénit*, tirées d'une Lettre de M. Jaq. *Logan* à M. *Sloane.*

Nous ne particulariſerons ici que les Mémoires 5. 6. 9. 12. 13. 15. 16. 17. 18. & 19.

5. 6. 17. Il s'agit, dans ces trois

:les, d'un ſpécifique très-ſim-
:ontre la morſure des Viperes.
n'eſt que de l'huile d'olive de
ques, laquelle on mange com-
nément en Angleterre avec la
de. On applique cette huile
la playe & aux environs, &
fait diſparoître peu à peu les
ptômes mortels qui ſuivent
e morſure. On en a fait quan-
d'experiences ſur un homme,
une femme, ſur des poulets,
des pigeons, ſur des chiens,
des vaches, ſur des chevaux :

On rapporte les divers ſentimens de Mrs *Charas*, *Rédi*, & *Areskine* ſur la nature & ſur les effets du venin de la vipere, & il eſt ſurprenant de voir combien ces Naturaliſtes ſont peu d'accord entr'eux ſur ce point. Le tems & de nouvelles experiences occaſionnées par celles-ci, décideront vraiſemblablement la queſtion. Le Docteur *Mead*, dans ſon *Traité des Poiſons*, nous indique un remede que les Chaſſeurs de viperes regardent comme un ſpécifique contre la morſure de cet animal. C'eſt la graiſſe des viperes mêmes. On trouve à la ſuite de ce Mémoire une addition où ces deux plantes *Lichen cinereus terreſtris* & *Lychnis viſcoſa flore muſcoſo* ſont indiquées comme d'excellens remedes contre la morſure du chien enragé.

9. 12. Les Obſervations de M. *Boerhaave* ſur le Mercure ont été publiées en trois parties. La premiere adreſſée à la Soc. R. de Londres fut imprimée dans les *Tranſ.*

Journal des Sçavans,
ſoph. N°. 430. *ann.* 1733. M.
imer, Secretaire de la Societé
ale, a fait imprimer ici la 2me
e de ces Obſervations, qui
paru dans les *Memoires de*
adémie R. des Sciences, *année*
, *pag.* 539 & dont nous avons
n compte dans notre *Journal*
illet 1738. On en trouve ici
ifiéme partie, dans laquelle
ouvelles operations chimiques
vent encore mieux que les
dentes l'immutabilité du
ure, & qui font connoître
la nature des autres métaux.

» dans l'eſtomac tout ſe fait par » un broyement puiſſant. On pou- » voit alors ſe fier aux effets de la » meule de *Langelot*. Mais croira- » t-on maintenant, avec fonde- » ment, que cette Machine ait » tous les avantages que rapporte » ſon Inventeur dans la Lettre » qu'il a écrite aux *Curieux de la* » *Nature* d'Allemagne ? Il n'eſt » plus poſſible d'ajoûter foi à la » diſſolution de l'or, ou à l'or po- » table, & à la ſéparation de l'or » des métaux, qui ſont annoncées » dans ce petit Ouvrage.

13. La Cloche des Plongeurs perfectionnée en 1716. par le Docteur *Halley*, reçoit ici quelques légéres additions par M. *Triewald*, Directeur des Méchaniques & des Fortifications de Sa Maj. Suédoiſe. Il s'agit de diminuer les dépenſes inſéparables de cette Machine, ſans en perdre aucun des avantages ; & c'eſt à quoi tendent toutes les recherches de l'Auteur, communiquées ici à la S. R. & repreſentées par des figures.

n lit à la marge de ce Mé-
: une petite Diſſertation du
uéteur ſur l'art des Plongeurs.
apprend qu'Ariſtote en a fait
ion dans ſes Problêmes : Que
:urs modernes ont parlé de
oche des Plongeurs, tels que
ıancelier *Bacon*, Nicol. *Witt*-
ourguemeſtre d'Amſterdam,
ıer, le P. *Schott*, &c : Que nul
ıérite plus d'être conſulté en
nre que *Sinclare* & *Sturmius*
ſon *Collegium experimentale*
rioſum : Que celui-ci a raſ-
lé tout ce qui ſe trouve épars

Machine pour aller ſous l'eau, beaucoup plus grande que celle de *Sturmius*, & avec laquelle on pêchoit les piaſtres ſur les Côtes d'Eſpagne : Que cette Cloche avoit ſur celle de *Sturmius* tous les avantages de celle de M. *Halley*, où le Plongeur eſt placé entierement & à ſec, ayant une grande maſſe d'air, n'y étant point gêné, & la Cloche pouvant deſcendre à une grande profondeur. On verra dans les *Tranſ. Phil. de* 1717. & 1721. tout le détail de cette ingénieuſe invention.

15. 16. 19. L'augmentation apparente du diamétre de la Lune, lorſqu'elle eſt à l'horizon, eſt une illuſion que nous découvre le Téleſcope garni d'un Micrometre, & qui eſt l'effet d'un préjugé que nous avons ſucé dès l'enfance, lequel conſiſte à croire qu'un objet que nous jugeons à une plus grande diſtance eſt plus grand, que lorſque nous le croyons plus près. C'eſt ce que M. *Deſaguliers* rend

le ici par deux experiences ;
le deux bougies d'égale hau-
& d'égale groſſeur, placées
à la diſtance de 6 ou 8 pieds
il, l'autre à une diſtance
: la 2me de deux boules d'i-
d'égale groſſeur, poſées l'une
t l'autre par rapport à l'œil,
emple, l'une à 20 pieds de
e, l'autre à 40 ; & d'une 3me
d'un diamétre la moitié plus
aquelle on ſubſtitue ſubtile-
& ſans que le Spectateur s'en
oive à la boule la plus éloi-
de l'œil, placant cette 3me

qu'on s'eſt faite de la diſtance de cette boule, on imagine celle de ſa groſſeur, quoique l'angle, ſous lequel on la voit, ne ſoit pas plus grand que celui qu'elle a, quand on connoît ſa diſtance réelle.

On lit à la marge de cet article un détail Hiſtorique des divers ſentimens des Philoſophes ſur l'explication de ce phénoméne. Ils ſe reduiſent à trois principaux : celui de *Gaſſendi*, celui de *Deſcartes*, & celui du P. *Malebranche*. *Wallis* en 1687. donna ſur cela dans les *Tranſ. Phil. n°.* 187. un Mémoire dont les principes ſont préciſément les mêmes que ceux du P. *Malebranche*. M. *Sloane* rapporte ici quelques réfléxions tirées, d'une Lettre de M. *Logan*, qui vont à confirmer l'explication donnée ſur cet article par le Docteur *Wallis*. Nous y renvoyons ainſi qu'aux 3 Mémoires concernant ce ſujet intereſſant, & à leur curieuſe apoſtille, par M. *de Bremond*.

18. Les 3 experiences de feu M.

ournal des Sçavans,
r l'*Electricité* s'éxécutent en
r lieu avec un petit globe
'un pouce & demi de dia-
placé au milieu d'un pain
ne de 8 pouces de diamétre
vant excité en le frottant
nent ou le chauffant un peu
le feu, & ſur le milieu du-
n ſuſpend au bout d'un fil
tenu entre le doigt & le
un corps léger tel qu'un pe-
ceau de liége. Alors on voit
e commencer de lui-même
ner conſtamment autour du
le fer de l'Oüeſt à l'Eſt, &

une table nuë, ſans pain de reſine & ſans anneau de verre. On peut en voir le réſultat dans le Mémoire même.

M. *Gray* n'a point vû réuſſir ces experiences, quand le fil étoit ſoûtenu autrement que par la main d'un homme. Il croyoit cependant que ce fil, ſuſpendu à une ſubſtance animale quelconque, auroit produit ſon effet. Il croyoit auſſi avoir découvert l'explication de cette circonſtance ſinguliere dans le phénoméne ſurprenant que voici, & qu'il avoit ſouvent obſervé. Si un homme, ayant les coudes appuyés ſur les genoux, tient les mains à quelque petite diſtance l'une de l'autre; elles s'approcheront par degrez, ſans que la volonté ou l'intention de l'homme ait part à leur mouvement; & enſuite, elles s'éloigneront d'elles-mêmes: la main ſera également attirée par le corps. De même auſſi, quand un homme ſera debout devant une muraille, la muraille at-

Journal des Sçavans,
on viſage, & enſuite le re-
à. M. *Mortimer*, à qui nous
ces experiences de M. *Gray*,
epetées & variées, comme
; l'expoſe ici, avec ce qui
a reſulté. Elles ont auſſi été
:s à Paris, par feu M. *du*

ous reſte preſentement à
du Volume des Tables; Ou-
qui a dû coûter infiniment à
ır, & qui ſera d'autant plus
qu'en donnant comme un
- goût du corps entier des
Phil. il en fera la plus gran-

ver l'ordre le plus naturel, ne prenant pour guide que l'ordre des connoiſſances fournies par les Mémoires, en paſſant du plus général au particulier. Cet arrangement a exigé d'autant plus de ſoin, qu'on a été obligé non ſeulement de décompoſer entierement l'ordre de la premiere Table, mais même de repeter pluſieurs fois le même Mémoire dans differens Chapitres. L'Auteur ayant reconnu, & peut-être un peu tard, que les titres des Diſſertations Angloiſes ſont ordinairement trop généraux & trop peu détaillés, s'eſt vû dans la neceſſité de parcourir tous les Mémoires, d'y faire des titres plus amples, & aſſez ſouvent des titres nouveaux. Ces recherches lui ont procuré l'avantage de ſe redreſſer ſur quelques fautes qui lui étoient échappées dans la premiere Table, & l'ont mis en état de faire connoître l'étenduë de l'Ouvrage dont il a entrepris la traduction.

Journal des Sçavans,
'aide de la ſeconde Table',
ı', ſuivant la ſcience à la-
il s'applique, verra d'un
l'œil ce qu'il doit trouver
Recüeil Anglois, & pour-
ine dès à preſent y recourir.
onſulté, pour ces deux pre-
Tables, tous les Journaux
ires, & on les a cités en
des Mémoires, dont ils
nné des extraits ou des ana-
marquant avec grande at-
ı ſi le Mémoire étoit en La-

IIme Table contient les noms

On avoit eu deſſein de placer ici la Préface Hiſtorique de l'Ouvrage. Mais ce Volume étant déja aſſez gros, on la reſerve pour ſervir de tête à la Traduction de l'Hiſtoire de la Soc. R. par M. *Sprat*.

ANNALES ORDINIS SANCTI Benedicti Occidentalium Monachorum Patriarchæ, in quibus non modò res Monaſticæ, ſed etiam Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ non minima pars continetur.

C'eſt-à-dire : *Annales de l'Ordre de S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, où l'on trouve non ſeulement l'Hiſtoire de l'Etat Monaſtique, mais encore une partie conſiderable de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.* A Paris, chez Jacques *Rollin*, 1739. *Tom. VI.* pp. 797.

LE P. Mabillon, dont la mémoire ſera toûjours précieuſe à ceux qui aiment la ſcience & la vertu, avoit publié les quatre

nal des Sçavans,
omes de ces Annales.
oit à donner les deux
ui étoient preſque en
ois ſous la Preſſe, lorſ-
l'enleva.
erry Ruinart ſon Diſci-
éle Compagnon de ſes
chargé par ſes Supe-
ntinuer le travail de
; mais il ne lui ſurvé-
x ans. Dom Maſſuet,
ja donné la belle Edi-
Irenée, fut plus heu-
anuſcrit de Dom Ma-

autres de ſes Confreres, qui reprirent ce deſſein, de l'exécuter. Mais enfin Dom Edmond Martenne, qu'on vient de perdre au grand regret de ſon Ordre & de tous les Sçavans, a eu, quoique dans un âge très-avancé, le courage de former le deſſein de donner le 6me Volume, & la gloire d'y réuſſir. Lui-même nous apprend, que les abondantes Collections qu'il avoit faites en parcourant preſque toutes les grandes Bibliothéques, les Archives des Egliſes Cathédrales, des Abbayes & des Monaſteres d'Hommes & de Filles de la France, l'ont mis en état d'appercevoir un grand nombre d'omiſſions dans l'Ouvrage de Dom Mabillon. L'heureuſe découverte des Lettres de Wibalde Abbé de Stavelo & de Corbie, qu'il fit dans un voyage d'Allemagne, lui a encore donné le moyen d'y faire des augmentations conſiderables. Comme Wibalde avoit manié ſous quatre Empereurs les principales affaires de

Journal des Sçavans,
& de l'Etat, ſes Lettres
ines de faits très-propres à
l'Hiſtoire de ces tems-là.
t en effet ſervi au P. Mar-
remplir une infinité de la-
que Dom Mabillon avoit
dans ce Tome, & lui ont
dit-il, plus de 200 faits,
a augmenté ſon Ouvrage,
a inſerés entre deux cro-
outre ceux qu'il y a mis,
re ajoûtés par forme d'Ap-
aux cinq premiers Volu-

ſa grandeur avoit daigné deſcendre juſqu'à ſa petiteſſe, *quod ad ſuam parvitatem ejus magnitudo deſcenderit*, & où elle le prie de lui envoyer une abſolution pour Abailard, ſcellée de ſon ſceau & en bonne forme, pour l'attacher à ſon Tombeau. Sa demande lui fut accordée : & cette abſolution qui a quelque choſe d'aſſez ſingulier, étoit conçûë en ces termes : *Moi Pierre, Abbé de Cluny, qui ai reçu Pierre Abailard Moine de ladite Abbaye . . . . par l'autorité de Dieu Tout-puiſſant & de tous les Saints, je l'abſous de tous ſes pechez.*

Au reſte, Héloïſe finit ſes jours comme ſon maître, c'eſt-à-dire, dans une très-grande reputation de vertu & de Religion. Elle fut enterrée dans le même caveau que lui, & non dans le même Tombeau ; ce qui prouve, ſelon la remarque de Dom Mabillon, que c'eſt ſans aucun fondement, que quelques-uns ont écrit ſur la foi de la Chronique de Tours, qu'au

ent qu'on deſcendit Héloïſe
le Tombeau, le corps d'A-
rd qui étoit mort depuis long-
, s'étoit ranimé, & qu'il
ouvert ſes bras pour la rece-

om Martenne renvoye ceux
voudront être inſtruits plus à
s de tout ce qui concerne
lard à la Préface qu'il a miſe
tête du cinquiéme Tome de
necdotes. On trouvera cette
ce parmi les Pieces qui ſer-
de preuves à ce Volume.

plus nettement ni plus exactement expliquée. Boleſlas Duc de Pologne, Prince auſſi diſtingué par ſa pieté que par ſa valeur, ayant ſoûmis par la force de ſes armes les peuples qui habitoient la Pomeranie, & qui étoient encore idolâtres, engagea ce Prélat à leur porter les lumieres de la Foi. Othon s'y prêta avec d'autant plus de zéle qu'il étoit plein de Religion, comme le prouvent, dit encore l'Auteur, quinze Monaſteres, qu'il fonda en differens endroits. Il commença ſes travaux apoſtoliques par la Ville de Piriſſa, où il baptiſa environ 7000 perſonnes. Il y fit conſtruire à cet effet deux Baptiſtaires, l'un pour les hommes & l'autre pour les femmes. » Un rideau en cachoit la » *cuve* ou la fontaine Sacrée. Celui » qui devoit être baptiſé paſſoit » derriere le rideau avec ſes parrains. Ils gardoient ſon cierge & » ſes habits pendant qu'il étoit » dans l'eau : ſitôt qu'il y étoit

endu, ce que le Prêtre, ſe-
l'expreſſion d'Othon de
berg, voyoit moins qu'il ne
endoit, il ouvroit un peu
deau, & conferoit le Sacre-
t au Cathécumene, en lui
geant trois fois la tête dans
u, & après l'avoir oint de
ême ſur le ſommet de la tête
ui commandoit de ſortir de
u. Ses parreins lui rendoient
habits & le reconduiſoient
lui.

n'eſt pas neceſſaire d'avertir

Régle, & même de conſerver leur ancien habit. C'eſt ce qui eſt expreſſément ordonné par le 59me Decret des Conſtitutions de Cîteaux. On permettoit ſeulement à ceux qui le voudroient, de porter un manteau d'une étoffe commune, *de vili panno*, ou de peau de mouton, & un chapeau ſemblable ou du moins fort ſimple, avec défenſe cependant d'entrer dans les Cloîtres de l'Ordre, lorſqu'ils ſeroient revêtus de ces ſortes d'habillemens. Cet uſage n'étoit point particulier, dit Dom Mabillon, aux ſeuls Moines de Cîteaux. Il prétend au contraire avoir (*) prouvé ailleurs que même dans le premier établiſſement de l'Ordre de S. Benoît, l'Epiſcopat n'y avoit jamais diſpenſé les Religieux d'en obſerver la Régle.

Les ſimples Moines qui s'en écartoient étoient punis avec une extrême ſévérité. Mathieu, qui

(*) Præfatione ſecunda ad Acta Sanctorum, ſæc. 4. Benedict. C. VII.

Prieur de Saint Martin des
ps vers l'an 1117. quoique
ec un fonds de compaſſion
charité, qui ne lui permet-
as, lorſqu'il étoit dans ſon
ſtere, de confier à d'autres
n des malades, des pauvres,
s hôtes, puniſſoit les fautes
s Moines avec une rigueur
ne peut excuſer. Il en faiſoit
ter les uns juſqu'au ſang,
it les autres dans les fers,
nfermoit dans des priſons
reuſes, & les y laiſſoit, pour
lire, périr de faim. Il lui ar-

il eſt ordonné que s'il arrivoit qu'on jugeât à propos de reconcilier à l'Ordre quelque Moine ou Frere Convers qui avoit été convaincu d'incontinence, il ne devoit point demeurer dans les grandes Maiſons, non plus que dans celles où il auroit commis le crime, à moins que ce ne fût pour y être renfermé dans une priſon perpétuelle. Mais, comme Dom Mabillon le remarque très-judicieuſement, ſi cet affreux châtiment avoit peut-être fait revenir quelques Moines à réſipiſcence, on ne pouvoit douter qu'il n'en eût reduit un plus grand nombre au deſeſpoir. Le Roi Jean, ſurnommé *le Bon*, en proſcrivit l'uſage dans toutes les Maiſons Religieuſes.

En général on verra dans ces Annales que ſi ce ſiécle fut fécond en grands vices, il ne le fut guéres moins en grandes vertus. Il offre une infinité d'exemples de Princes & de Seigneurs qui renon-

à tout pour embraſſer la vie
ſtique ; ceux même dont la
ite paroiſſoit le plus oppoſée
gles de la foi, en avoient du
aſſez, pour chercher à ra-
leurs fautes en ſe dépoüil-
e leurs biens en faveur de
& des Ordres Religieux.
ce nombre ſurprenant d'Ab-
& de Monaſteres fondés
e douziéme ſiécle. Ce qui
dire à Pierre le Vénérable.
mbien de troupes innom-
s de Moines, qui par miſe-
e Divine, ſe ſont principa-

que ceux du Mont S. Michel, de S. Jacques en Gallice, & ſur-tout celui de la Terre Sainte. Quelques-uns, & des Evêques même, entreprenoient ces pénibles voyages par pure dévotion, quoique S. Bernard qui en avoit remarqué les inconvéniens, ſur-tout pour les perſonnes en place, eut ſagement penſé qu'il valoit beaucoup mieux chercher la Jeruſalem Céleſte que la Jeruſalem Terreſtre.

Les bornes qui nous ſont preſcrites, nous obligent de terminer ici l'Extrait de ces Annales. Nous ajoûterons ſeulement, qu'elles nous ont paru écrites avec autant d'érudition que de pieté. On y voit par-tout qu'elles ſont l'Ouvrage d'un Sçavant, mais d'un ſçavant Religieux, qui ne perd jamais de vûë ſon état. Bien éloigné de vouloir amuſer ſon Lecteur par une narration fleurie, il a cru que la netteté & la briéveté du ſtile, l'exactitude & la ſincerité

es faits en étoient le vérita-
nement. S'il rapporte ce qui
gloire de ſon Ordre, la can-
vec laquelle il expoſe les abus
leſordres qui s'y ſont quel-
s gliſſés, montre aſſez qu'il
non par un ſecret mouvement
ité ; ni pour flatter l'amour
de ſes Confreres, mais
es animer à la vertu par les
exemples que ces Annales
ettent ſans ceſſe devant les
& pour les confirmer de
n plus dans l'amour de leur

ESSAI DE PHYSIQUE. Par M. Pierre Van-Muſſchenbroek, Profeſſeur de Mathématiques à Utrecht; avec une deſcription de nouvelles ſortes de Machines Pneumatiques; & un Recüeil d'Experiences, par M. J. V. M. traduit du Hollandois par M. Pierre Maſſuet, Docteur en Medecine. A Leyden, chez Samuël Luchtmans, Imprimeur de l'Univerſité, 1739. 2 Tomes *in*-4°. Et ſe trouve à Paris, chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science.

LE ſecond Volume de M. Muſſchenbroek commence par une matiere intereſſante, c'eſt l'explication de la nature de la lumiere & de ſa propagation. Cette queſtion, quoique travaillée depuis peu d'années par un grand nombre de célébres Géométres n'eſt pas encore bien avancée.

Voici ce que penſe M. Muſ. La

lumiere eſt une matiere fort fluide compoſée de particules qui n'ont preſque aucune adhérence les unes avec les autres, la lumiere ſort du corps lumineux comme de ſa ſource, & cela par un mouvement d'émiſſion que l'on veut établir par l'obſervation des Satellites de Jupiter. Mais comme pluſieurs Aſtronomes lui ont paru n'en pas convenir uniformément, il a recours, pour ſes preuves aux Phénoménes particuliers du feu; il examine ce qui arrive quand il nous éclaire & nous échauffe, il trouve que ſes parties ſont toûjours en mouvement, qu'il conſume, qu'il volatilize les corps ſolides, ce qui n'arriveroit ſi ces parties de feu ou de la lumiere n'étoient point dans un mouvement continuel. Comment, *dit-il*, pourroit-on réuſſir à détourner par un miroir ſphérique les rayons du Soleil, comment pourroit-on les rendre divergens, comment la lumiere pénétrera-t-elle les differens mi-

lieux dans leſquels elle accélere ou retarde ſon mouvement. Il conclut donc que c'eſt à tort que le ſubtil Deſcartes a établi que la lumiere étoit répanduë par tout l'Univers, qu'elle étoit ſeulement preſſée par le corps lumineux pouſſant une des extrémitez du rayon, tandis que l'autre extrémité va frapper l'œil. Le même Auteur a mis dans tout ſon jour l'objection ſi connuë & tirée de la loi générale des liquides, c'eſt que la preſſion des fluides eſt égale au produit de leurs bazes multipliée par leurs hauteurs. S'il eſt vrai que l'obſervation des Satellites de Jupiter eſt conteſtée, comme l'avance M. Muſ. & que ſur l'explication des autres phénoménes les Philoſophes ſoient partagés, pourquoi notre Auteur confeſſe-t-il être épouvanté des objections contraires à ſon ſentiment. L'embarras n'auroit-il pas été moindre en choiſiſſant de s'expliquer dans l'hypothéſe du plein. M. Muſ. fait connoître dans tout ſon

gè & ſes lumieres & ſa mo-
rien n'eſt plus beau que de
n Auteur avoüer que ſon
ent n'eſt pas ſans difficulté.
eſſe de la lumiere, ſoit qu'el-
aſſe par preſſion, ou émiſ-
prodigieuſe. Les calculs ne
dent que l'Arithmétique
une. De-là on déduit quelle
orce. On conclut la petiteſſe
obules de la lumiere par le
ction qu'elle fait ſur les corps
touche. L'Auteur explique
queſtion plus nouvelle, c'eſt

ſtion étoit tellement épineuſe qu'il a paſſé ſous ſilence pluſieurs choſes qu'il reconnoît en dépendre neceſſairement.

Il y a deux Phénoménes importans dans la lumiere, c'eſt la réfléxion & la réfraction. Nous appercevons un objet, parce que les rayons de lumiere partent de cet objet & entrent dans l'œil; c'eſt ce qu'on nomme la réfléxion, ſi ces mêmes rayons, au lieu de ſe réfléchir, entrent dans differens milieux, le changement de détermination qui leur arrive eſt ce qu'on nomme réfraction. La cauſe de ce changement a été fort diſcutée & fort combattuë. Deſcartes a voulu l'expliquer, nôtre Auteur n'en admet pas le ſentiment, ce n'eſt point par une baſſe jalouſie, ce qui n'arrive que trop ſouvent, ni pour vouloir enlever l'honneur d'une découverte à un grand Homme que M. M. a avancé que c'étoit à Snellius & non à Deſcartes qu'on devoit l'invention du rapport con-

ſtant des ſinus des angles d'incidence & de réfraction. Nous ſommes perſuadés que ce même eſprit de juſtice & d'équité lui feront reconnoître dans l'examen que c'eſt à Deſcartes ſeul qu'on doit en attribuer toute la gloire. C'eſt par l'attraction que notre Auteur explique la cauſe de la réfraction, il y rapporte la plûpart des effets les plus compliqués.

Les Traitez ſuivans ne ſont point ſujets aux mêmes difficultez: on ſe rapproche de la Géometrie; ce ſont des propoſitions élémentaires de la dioptrique, où l'on détermine ſinthetiquement ce qui appartient aux vers convexes des deux côtez, ſemi-convexes, puis concaves. Les Algébriſtes ont des formules ſi aiſées pour tous ces differens cas qu'une dioptrique eſt renfermée dans l'expreſſion de cinq ou ſix lettres. M. Muſ. n'y ſuppoſe que les connoiſſances ſimples de la Géometrie.

La lumiere peut être conſiderée

ſous differens aſpects, & la réfrangibilité des rayons eſt une des plus grandes proprietez qu'on ait découverte à la fin du dernier ſiécle. C'eſt aux belles experiences de M. Newton qu'on eſt redevable de cette connoiſſance. On avoit cru avant ce Philoſophe qu'un rayon de lumiere étoit homogéne, & la diverſité des couleurs ne ſe déduiſoit pas du ſein même de la lumiere. Les experiences du célébre Géométre Anglois ont fait diſtinguer ſept rayons primitifs dont un ſeul rayon lumineux eſt compoſé, & dans l'ordre que voici. Rouge, orangé, jaune, verd, bleu, pourpre, & violet. C'eſt par le moïen des priſmes que l'on a trouvé que ce petit faiſceau blanc de lumiere contenoit ſept rayons differemment réfrangibles. Le rayon rouge, dit l'Auteur, ſe rompt le moins, ſans doute, à cauſe de ſa plus grande conſiſtence. Le violet, comme plus foible, approche le plus près de la perpendiculaire. M.

n'a fait ici qu'un extrait dès
pales experiences qui ſe
nt dans l'optique de M.
on. On doit faire ſeulement
ion que lorſqu'on dit qu'un
eſt rouge, un rayon eſt
&c. on ne veut pas faire en-
par-là qu'une ſemblable
r ſe trouve effectivement
es rayons; mais ſeulement
e petit faiſceau de lumiere
ntient ſept autres, tels qu'ils
nt mouvoir les nerfs de nos
de maniere que ce mouve-
excite dans notre ame le

Parmi tous les ſujets qui peuvent exciter notre admiration, les merveilles de la viſion ſont des plus éclatantes. Les Anatomiſtes ont préferé cette partie aux autres, & les Phyſiciens l'ont trouvée très-propre à faire admirer la ſouveraine ſageſſe du Créateur. L'œil n'eſt pas dans l'homme un ſimple ornement, il eſt pourvû à l'exterieur contre tout ce qui pourroit l'incommoder. Quant à l'interieur il eſt compoſé de differentes humeurs neceſſaires pour une parfaite image de l'objet que nous deſirons voir.

Un Phyſicien Anatomiſte tel que notre Philoſophe développe aiſément tous ces myſteres. Un rayon de lumiere partant d'un point de quelque objet eſt ſuivi avec les régles de la réfraction au travers de la cornée, du criſtallin de l'humeur aqueuſe, & on le voit ſe terminer ſur la rétine. Voilà une connoiſſance certaine.

La Géométrie peut nous aider

'er quel eſpace ces raïons
nt ſur la rétine ou plûtôt ce-
objets qui y ſont peints. Il
roit qu'on devroit être ſa-
, il y a cependant quelque
le plus à deſirer, & s'il eſt
dmirable, il eſt auſſi plus
préhenſible. Comment ces
qui ſont materiels agiſſent-
'ame? comment une impreſ-
i eſt toute materielle eſt-elle
e de la viſion qui eſt une
oute ſpirituelle, il y a en-
'autres difficultez qui tien-

chez notre Auteur. Ils ſont propoſés avec clarté & rendus fort intelligibles.

L'optique qui eſt une ſcience générale ſe diviſe en quatre parties, la viſion, la Dioptrique, la catoptrique & la perſpective. M. Muſ. n'a point parlé de la derniere. Il a déja donné, comme nous avons dit, des Théorêmes généraux ſur la dioptrique. Il en fait ici l'application aux Téleſcopes, aux Microſcopes, aux miroirs concaves & convexes. Ces parties ſont toutes Géométriques, & ſi l'on a quelque choſe à ſouhaiter c'eſt plus de la part des Ouvriers que des Géométres. La Géométrie a fait ſon devoir.

Il faut que le Lecteur ſuive ces propoſitions auſquelles il faut joindre les figures.

Parmi les corps qui nous environnent un des moins ſenſibles & le plus neceſſaire à notre vie, c'eſt l'air, les anciens Philoſophes, comme le vulgaire reduiſoient preſ-

proprieté à cet uſage. Ils en
ient pluſieurs autres qui
ûës à la recherche des nou-
Phyſiciens. L'air eſt ré-
autour de notre Globe,
n fluide ſubtil, & toute cet-
ſſe qui environne la terre
ces vapeurs & exhalaiſons
qu'on nomme Athmoſphére,
qu'on appelle proprement
t d'une nature particuliere,
erente des vapeurs & exha-
. Lorſqu'on renferme l'air
quelque vaiſſeau, il y reſte
s'il lui arrive aucun change-

corps & de certaines grottes, c'eſt à quoi il faut attribuer la mort des animaux qu'on y expoſe. Il ne faut pas même chercher, ſelon notre Auteur, d'autres raiſons de la mort ſubite de ces malheureux qui ſe condamnent volontairement à ouvrir les tréſors qui ſe trouvent cachés dans notre terre : l'air qui s'inſinue ſi facilement au travers des pores de pluſieurs corps a fait reconnoître ſa fluidité & l'on ne s'eſt jamais apperçu (quelque condenſé qu'il ait été) qu'il ait pû ſe reduire en parties ſolides.

Dans le ſiécle dernier la peſanteur de l'air connuë d'un petit nombre de Géométres s'eſt trouvée confirmée par l'invention de la Machine Pneumatique : l'on n'ignore plus que c'eſt à cette peſanteur qu'on doit l'élevation du mercure dans les Barométres. C'eſt à elle, ſuivant l'Auteur, qu'on attribue la difficulté de ſéparer deux hémiſphéres concaves dont on a pompé l'air, & qui ſont unis

ne ouverture commune. Enfin
auroit pû s'imaginer que cet
uroit fait quelque difference
la peſanteur des corps, ſi
n'étoit parvenu à le peſer,
ce qui a été vérifié par l'expe-
e en une infinité de manieres,
rſqu'on compare la peſanteur
ir à celle de l'eau, on trouve
pied cube d'air & un pied
d'eau ſont entr'eux à peu-
comme 1 à 800 (rapport
moins variable) tout ceci
ntre ſeulement que l'air peſe,
r conſéquent que l'Athmoſ-

objections qui ſe trouvent bien reſoluës chez notre Auteur. L'Atmoſphére eſt reduite tantôt à un plus grand, tantôt à un moindre diametre, en conſéquence une plus grande & une plus petite force centrifuge. L'air eſt donc plus ou moins condenſé, il eſt plus ou moins chargé de vapeurs, de nuées, brouillards, *&c.* Les vents qui d'une contrée paſſent dans une autre, dilatent d'un côté & condenſent de l'autre. Voilà pluſieurs moyens qu'on peut employer pour rendre raiſon des variations du Barométre. M. Muſ. rapporte pluſieurs experiences, la plûpart connuës & qu'il a lui-même vérifiées, elles ſont preſque toutes faites avec la Machine du vuide, il rapporte fort au long les avantages & les déſavantages des differens Barométres qui ont été juſqu'ici inventés. Il paroît n'être content d'aucun, & il préfere le commun aux autres lorſqu'on a apporté beaucoup de ſoin à ſa conſtruction.

t à la peſanteur de l'air qu'on
élevation des eaux dans nos
oirs par les pompes aſpiran-
I. Muſ. donne la deſcription
ıſieurs pompes propres aux
lies, elles ſont de ſon inven-
il nous a paru qu'on pour-
n faire un excellent uſage.
ublic nous exemptera d'en
e détail. Parmi les proprietez
r, une des principales c'eſt
aſticité, & l'on voit dans la
t des Machines qu'on doit
effets prodigieux autant à
ſſort qu'à ſa peſanteur. On

autres qu'on a tâché de déterminer la hauteur de notre Athmoſphére. On a pû & il n'eſt guéres poſſible de donner autre choſe que des conjectures : notre Auteur s'eſt extrêmement étendu ſur toutes ces queſtions, il s'eſt plû comme habile dans les experiences, à traiter la matiere de l'air qui en eſt plus ſuſceptible qu'aucune autre.

Nous choiſirons dans les effets du ſon qui forment la queſtion ſuivante, ce qui nous a paru de plus frappant. Il y a trois choſes à diſtinguer dans le ſon, le corps ſonore, ſujet immédiat du ſon, l'air par lequel il ſe communique à notre organe, & la ſenſation qui en reſulte ſur notre ame.

Le ſon eſt cauſé par le mouvement rapide d'un corps ſolide à travers l'air. Qu'on agite avec force une branche de ſaule on entend un ſifflement ; ſi l'air eſt porté avec rapidité contre des corps ſolides, ou ſi deux corps ſolides ſe choquent, on les entend raiſonner.

eul ne rend point de ſon ;
ps ſolide, de quelque eſpe-
l ſoit, n'en rend point dans
e. Il faut donc que l'air &
ps ſe trouvent réunis. Mais
eſt l'eſpece de mouvement
ire pour faire une certaine
ſion ſur l'air, en ſorte qu'il
rendre un ſon. C'eſt un
ment de vibration ſembla-
celui qui eſt formé par une
de quelque Inſtrument. M.
eut que l'on raiſonne ſur les
des corps ſolides à l'imita-
ce qui ſe paſſe ſur des cor-

trouvoient interceptées ou plûtôt communiquées à quelques corps mous dont les parties fuſſent difficiles à ſe mouvoir, il ne ſe rend plus de ſon. Il faut auſſi que cette corde ſoit touchée avec promptitude; le ſon qu'elle rend étant frappée perpendiculairement, comparé à celui qu'elle rendra, touchée obliquement, ne ſera pas le même, les vibrations ne ſe font point dans le même ſens & n'agitent point l'air de la même maniere.

Les corps qui ſont propres à rendre des ſons ſont nommés élaſtiques; les actions de l'élaſticité qui forment la courbure de la corde ſuivent la même proportion que les poids qui les tendent, du moins quand les tenſions ne ſont pas extrêmement fortes. Car pour lors il faut ſuſpendre plus de poids pour avoir des courbures égales; on peut donc comparer ſon élaſticité à la peſanteur d'un corps qui ſe meut le long d'une Cicloyde dont les eſpaces ſont iſochrones.

rience nous a appris qu'une
le telle longueur qu'on vou-
dant un ſon, ſa moitié pro-
ton qui eſt à l'octave &
ſuite. C'eſt en ſuivant ce
e qu'on a trouvé l'ordre des
la Muſique. Quoique les
ſoient differentes en groſ-
en longueur, on peut leur
ndre le même ton. Il ſuffit
s ſoient tenduës dans un
rapport compoſé de l'un
autre, ce qui ſert aſſez bien
iquer l'inégalité des cordes
ſtrument.

beaucoup de rapidité trouvent de la réſiſtance de la part des autres parties qu'elles rencontrent, les rendent plus condenſées, elles ſont un peu renvoyées, le reſſort repouſſe les ſuivantes, & la plus forte preſſion ſe fait vers le milieu de chaque onde. Le ſon ne s'en répand pas moins autour du corps ſonore quoiqu'il ſe faſſe en ligne droite. Il ne s'étend que juſqu'à certaines bornes, parcourant environ 1170 pieds en une ſeconde, ſe répandant en haut, en bas & autour du corps ſonore qui en eſt conçû le centre. Quoique les vents l'accelerent ou le retardent, il a toûjours une viteſſe uniforme dans ſon trajet, ſi ces ondes ſont réfléchies par certains corps, comme des murailles, des voutes, l'on entendra un écho plus ou moins diſtinct, ſelon leur figure & leur éloignement.

Notre Auteur a joint ici une deſcription de l'oreille pour expliquer l'effet de l'impreſſion ſur

excitée par les deux
uſes. Quand on con-
ture de cet organe, de
verſement arrangées,
ées pour augmenter,
r faciliter, quelques-
minuer, quelques-au-
mmuniquer cet ébran-
air. On ne peut trop
ſouveraine ſageſſe &
infinie de celui qui a
ne harmonie ſi parfai-
e,

le météores tous les
e meuvent & nagent
thmoſphére. Les ſucs
leurs ſels, leurs huiles
dans l'air, & l'on

levés par la chaleur du Soleil qui contraint ces vapeurs & ces exhalaiſons de quitter notre horizon. La nature a formé de notre Athmoſphére une eſpece de laboratoire, l'art ne peut mieux imiter les fermentations, diſſolutions & les effervescences. L'action d'un feu naturel produit plus d'évenemens que les Chimiſtes n'en peuvent faire avec tous les mélanges & l'artifice le mieux preparé. M. Muſ. n'épargne rien pour faire connoître tous ces détails dont il faut convenir que la connoiſſance eſt dûë à la Chimie. Nous ſommes redevables de ces progrès aux lumieres de pluſieurs grands Obſervateurs. Il s'eſt trouvé preſque dans tous les Pays où regne l'amour des Sciences des perſonnes qui ont examiné combien il s'évaporoit d'eau d'un reſervoir. Notre Auteur évalue cette évaporation à 29 pouces année moyenne; ſi l'on joint à ce calcul celles des autres corps, on aura des moyens abondans, pour expliquer les phénomènes

rivent dans notre Athmoſphe-
et artifice admirable ne peut
voir d'autres ſources que les
ſouterrains & le Soleil qui
a force pénétre dans les plus
s parties des corps, les ra-
étend leur volume, en ſorte
es deviennent d'une moindre
teur que l'air. Ces particules
nt s'élever juſqu'à ce qu'el-
ient en équilibre. Les unes
eront plus haut, d'autres
s, ſuivant les couches de
noſphere qui different en pe-

Le broüillard eſt compoſé de vapeurs & d'exhalaiſons qui s'élevent peu à peu de la terre, & qui tombent lentement de la région de l'air. On remarque que l'air eſt aſſez calme & aſſez tranquille dans le tems du broüillard, un vent médiocre le diſſipe, il paroît plus volontiers le ſoir & le matin; le ſoir parce que la terre ſe trouve échauffée par les rayons du Soleil, l'air vient enſuite à ſe refroidir après ſon coucher; le matin quand le Soleil ſe leve il échauffe l'air plus promptement que les exhalaiſons qui ſont plus peſantes; cet air ſe trouve pour lors plus dilaté, elles tombent donc & ſont pouſſées vers la terre. Le broüillard eſt plus commun en hiver, parce que le froid de notre Athmoſphere condenſe ſur le champ les vapeurs qui veulent s'élever.

Les nuées ne ſont autre choſe que des broüillards, mais qui s'élevent plus haut, leur figure ni leur épaiſſeur n'eſt point fixe, elles

ent à la moindre agitation. qu'on monte ſur les cimes des montagnes, il eſt aſſez ordi- le ſe trouver au-deſſus des elles ne ſont donc pas à auteur conſiderable, leurs ntes peſanteurs ſpecifi- es ſuſpend les unes au-deſſus tres. Le moindre vent les , les chaſſe d'un endroit n occuper un autre, & elles toûjours le plus ou le moins ſité de l'air par lequel elles ûtenuës. Si les nuées paroiſ-

ſur l'horizon, & on apperçoit la troiſiéme en forme de goutte ſur les feuilles des arbres & des plantes. Le Soleil communiquant ſa chaleur à la ſurface de la terre, la pénétre à la profondeur de quelques pieds, il échauffe tout ce qu'il rencontre comme l'eau, les ſels, & les huiles des corps qui ſont ſur l'horizon. Ces mêmes parties ſe dilatent, ſe volatiliſent & s'élevent dans l'air. Mais lorſque le Soleil ſe couche l'air ſe refroidit; la terre plus denſe conſerve plus long-tems ſa chaleur, & continue de faire exhaler ces parties qui conſervant leur feu, & leur mouvement, ſont obligées de monter. C'eſt ainſi que notre Auteur veut qu'on conçoive cette eſpece de diſtillation de la roſée differente ſuivant les Pays & les expoſitions.

On a coûtume de croire que la roſée qu'on trouve ſur les feuilles tombe de l'air ſur ces plantes. M. Muſ. fait connoître qu'on eſt dans l'erreur, & voici comme il s'ex-

ſur cette matiere. Lorſque
il échauffe la terre pendant
r, il met en mouvement
dité qui s'y trouve, cette
ité s'éleve en haut, & s'in-
dans les racines des plantes,
leſquelles elle eſt portée.
qu'elle s'eſt introduite dans
ne, elle monte, paſſe par la
& elle eſt conduite par les
ux excretoires ſur la ſurface
e ſe raſſemble en grande
ité. Cette humidité ſe deſſe-
ndant la chaleur du jour, &

les ſucs qui ſortent des vaiſſeaux excretoires prennent la forme de goutte qu'on apperçoit le matin, à moins qu'elles ne ſoient enlevées par la chaleur du Soleil levant. M. Muſ. n'en reſte pas aux raiſons phyſiques, il accompagne ſon ſentiment d'experiences ſcrupuleuſes. Il n'eſt pas douteux qu'il n'y ait une roſée qui tombe de l'air ſur la terre, c'eſt la même qui s'eſt auparavant élevée dans l'Athmoſphere. On n'auroit pas ſoupçonné que certains corps fuſſent privés de la roſée, néanmoins l'experience l'établit, & l'Auteur qui a trouvé le fait d'autant plus extraordinaire, s'eſt attaché à la confirmer, de maniere qu'on ne peut la revoquer en doute. Il eſt certain que la roſée ne tombe point ſur un plat d'or, ſur un plat d'argent doré, ſur le mercure, ſur l'argent blanchi, ſur le cuivre rouge poli, ni ſur l'étain poli, mais elle tombe ſur pluſieurs autres corps, & principalement ſur les étoffes de ſoye. M.

qui joignoit à ſes connoiſ-
le talent d'un excellent
vateur, a reconnu pluſieurs
ſur leſquels elle ne tombe
On ne peut trop loüer les
ions que M. Muſ. a apportées
rainere toutes les difficultez
ii ſurvenoient du côté des
ences. Il a examiné dans
tems, dans quelle ſaiſon
roſée tombe davantage,
ſont les jours les plus favo-
, s'il en tombe tous les
, en quoi elle differe de l'eau

penduës ; lorſqu'elles ſe rapprochent elles ſe joignent & forment une goutte qui eſt obligée de tomber dès qu'elle eſt parvenuë à une certaine peſanteur. Dans ſa chûte elle rencontre encore d'autres particules auſquelles elle ſe réunit, elle augmente aïnſi ſon volume de plus en plus. Parmi pluſieurs cauſes générales dont nous avons déja parlé, auſquelles on peut attribuer la pluye, on regarde comme une des principales les vents qui ſoufflant en enbas, rencontrent pluſieurs nuées, les comprimment, les condenſent, & les pouſſent vers la terre en forçant leurs parties à ſe réunir les unes avec les autres. Les odeurs qui ſurviennent preſque dans toutes les pluyes, nous indiquent qu'elles ſe trouvent mêlées des differens corps étrangers qui ſe ſont exhalés dans toute l'étenduë de l'Athmoſphére.

Lorſqu'une nuée ſe change en pluye, & qu'elle vient à ſe geler en tombant à travers l'air où elle

ntre les particules qui font la
il ſe forme de petits glaçons
ques qu'on appelle la grêle.
orceaux ſont plus ou moins
proportion de la quantité
qui ſe condenſe & ſe réunit
a chûte. Le grand froid que
it l'eſprit de nître avec d'au-
articules, peuvent bien ſur le
congeler l'eau. M. Muſ.
nt peu de choſes à ces mê-
rincipes explique la forma-
e la neige.

des plus beaux ſpectacles

orangé-rouge. Celles de l'Arc exterieur ſont rouge-orangé, *&c.* dans un ordre renverſé au premier.

L'on n'ignore plus que le premier Iris eſt formé par deux réfractions & une réfléxion, & le ſecond par deux réfractions & deux réfléxions. Il y a dans cette operation un angle principal à connoître, c'eſt celui qui eſt compoſé du raïon lumineux prolongé entrant dans une goutte d'eau & du même raïon qui en ſe réfléchiſſant ſort de cette goutte qu'on conçoit ſphérique. Une des jambes de l'angle va ſe terminer à l'œil du Spectateur. Il eſt facile de ſçavoir la valeur de cet angle qui ſe trouve par le calcul être de 42°. 2^{m}. pour le raïon rouge, & 40°. 17^{m}. pour le raïon violet. Cet angle connu, on ſe démontre clairement pourquoi on voit une plus grande ou plus petite portion de l'Iris, ſelon la ſituation du Spectateur & l'élevation du Soleil ſur l'horizon. Voilà les principales choſes qu'on remarque

es météores aqueux. Ren-
ompte de ceux que l'on ap-
étéores ignés.

lumiere ou l'aurore boréale
roit autrefois, comme il y
le le croire, nous n'avons
l'exactes obſervations qui
a déſignent avec les appa-
ſous leſquelles elle s'eſt fait
evoir depuis quelques an-
L'époque la plus reconnuë,
e depuis laquelle pluſieurs
tres ſe ſont mis à l'obſerver
née 1716. On a hazardé de-

du nord, s'étendant vers l'orient ou vers l'occident. Son élevation eſt ſouvent médiocre, quelquefois elle va juſqu'à 40 degrez & rarement excede-t-elle. L'on a encore apperçu cette nuée ſéparée de l'horizon, & entre l'un & l'autre un Ciel de couleur aſſez claire, elle en occupe en longueur une partie aſſez conſidérable. Le bord ſuperieur eſt paralléle à l'horizon, & forme comme une longue traînée, plus ou moins élevée, elle paroît auſſi recourbée en maniere d'arc. Ces lumieres ſeptentrionales paroiſſent ſous des formes ſi differentes (comme nous l'avons obſervé nous-mêmes) qu'il ſeroit trop long de ſatisfaire à tout ce que la curioſité pourroit deſirer.

Le ſentiment de M. Muſ. eſt que ce phénoméne ſe forme dans notre Athmoſphére, parce qu'il paroît le ſoir ſous la forme d'un nuage qui ne differe pas des autres, étant pareillement ſuſpendu, & ſes differentes parties roulant les unes

autres. Il a obſervé que cet-
ière ſe tient pluſieurs heures
te à la même hauteur au-deſ-
l'horizon, & qu'ainſi elle
mouvoir avec l'Athmoſphé-
ſe trouve entraînée par le
ement circulaire de notre
. Il s'appuye beaucoup ſur
'il y en a pluſieurs qu'on ne
voir d'endroits peu éloignées,
i prouve qu'elles ne ſont pas
hauteur conſiderable. On
encore ſoupçonner, ſelon
eur, (par quelques exemples
) que ce n'eſt pas toûjours la

de reſerve qu'elle eſt formée de ces matieres ſemblables à celles dont la Chyn ie nous fournit des exemples, leſquelles s'enflamment, brûlent par la fermentation & jettent de la lumiere, & qu'il eſt vraiſemblable qu'elles prennent leur origine dans quelque région Septentrionale de la terre d'où s'élevant en forme d'exhalaiſons elles ſe répandent dans l'air & produiſent pluſieurs nuées qui ſe mettent en feu lorſqu'elles rencontrent quelqu'autre matiere capable de les faire fermenter, de les échauffer & de les allumer.

Ce ſeroit ici le lieu de rapporter l'ingénieuſe idée de M. de Mairan ſur ce météore ; nous ne pourrions qu'ébaucher d'une façon peu ſatisfaiſante pour ce célébre Auteur une théorie auſſi ſublime. Ceux à qui elle eſt connue conviendront de la ſagacité qui ſe trouve dans la conduite de l'hypothéſe.

Les autres météores, comme la foudre, les éclairs, les feux folets,

nnerre & les vents nous ont
traités avec beaucoup d'ordre.
les Phyſiciens conviennent
des mêmes principes ſur ces
oménes, c'eſt aux exhalai-
, aux parties de ſouphre, de
ne & autres matieres qui ſe
uiſent dans l'air, qu'ils en at-
ent les cauſes.

nand on ignoreroit le détail
s de toutes ces choſes, on ſe-
oûjours redevable à la Phyſi-
le nous délivrer de nos préju-
c'eſt être avancé, de ſçavoir

chine Pneumatique de l'invention de M. Muſ. avec quelques expériences qui y ont rapport, l'Auteur a mis une Table des matieres.

CATALOGUE DES LIVRES imprimés de la Bibliothéque du Roi. Théologie. Premiere Partie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1739. *in-fol.* pp. 414. ſans compter le Mémoire Hiſtorique de 100. pag. & la Table des noms d'Auteurs de 106. pages.

Catalogus Codicum Manuſcriptorum Bibliothecæ Regiæ. Tomus primus. Pariſiis, è Typographiâ Regiâ. C'eſt-à-dire : *Catalogue des Livres Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi. Tom. I.* De l'Imprimerie Royale. 1739. *in-fol.* pp. 458. ſans la Table des Auteurs de 44 pages.

L'IMPRESSION de cet immenſe Catalogue étoit ſouhaitée depuis ſi long-tems, & promettoit de ſi grands ſecours aux

ns de tout genre, qu'il n'eſt
outeux que les premices d'u-
reille entrepriſe. & la certitu-
la voir promptement ache-
n'intereſſent infiniment toute
publique des Lettres. Ce Ca-
ae, en expoſant au grand
ous les tréſors de la plus ri-
ibliothéque de l'Univers, la
e déſormais à portée de four-
ondamment à tous les be-
Litteraires, & les Ecrivains
ute eſpece y trouveront des
rces, qui paſſeront de beau-
leurs eſperances.

matiere les plus amples recherches, dont il avoit publié quelques légers Eſſais dans les premiers Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. On a regardé ces papiers dans la Bibliothéque comme un bien dont on étoit en droit de faire uſage, & l'on en a tiré bon parti, pour le Mémoire Hiſtorique en queſtion, dont nous allons donner un précis.

Suppoſé qu'avant le XIVme ſiécle pluſieurs Rois de France aïent eu des Bibliothéques, il paroît certain qu'elles ne ſubſiſtoient que pendant la vie de ces Princes, qui en diſpoſoient à leur gré ; & que preſque toûjours diſſipées après leur mort, il n'en paſſoit guéres à leurs Succeſſeurs que les Livres qui avoient été à l'uſage de leur Chapelle. C'eſt ce que l'on vit arriver ſous S. Loüis, ſous Philippe le Bel & ſous ſes enfans. Ce n'eſt donc que ſous les regnes ſuivans qu'on doit chercher l'époque du

r établiſſement d'une Biblio-
Royale, fixe, permanente,
e à l'uſage du public, en un
gardée comme inaliénable,
mme une des plus précieuſes
ns des meubles de la Cou-
. Juſqu'ici nos Rois ont con-
à enrichir cette partie, ſui-
plus ou le moins d'inclina-
'ils ont euë pour les Lettres.
goût pour l'étude, qui s'é-
nouvellé quelque tems avant
iis, ſe fortifia inſenſiblement
une nouvelle vigueur par

Guerres de la Terre Sainte; 6°. trois ou quatre autres Livres de dévotion. C'étoit là, ou peu s'en faut, toutes les richeſſes Litteraires du Roi Jean; leſquelles ayant paſſé à ſon Succeſſeur, furent en quelque ſorte le premier fonds de la Bibliothéque établie dans la ſuite par Charles V. & que l'on croit pouvoir regarder comme l'origine de la Bibliothéque Royale d'aujourd'hui.

Ce ſage Prince mit à profit pour la culture des Lettres la paix qu'il rendit à ſes Etats. Il étoit ſçavant pour ſon tems, il aimoit paſſionnément la lecture & les Livres; il en faiſoit copier continuellement, & ſes Courtiſans ne pouvoient lui faire de preſens plus agréables. Les Sçavans de ſon Royaume, animés par les recompenſes dont il payoit leurs travaux, les multiplioient à l'envi en ce genre. Les Verſions Françoiſes des Livres Latins devinrent alors plus à la mode; & tous ces Ouvrages ajoûtés à ceux

Roi avoit acquis d'ailleurs,
nterent conſiderablement &
de tems ſa Bibliothéque.
rendre utile à ſes ſujets ce
'avoit raſſemblé d'abord que
a propre inſtruction ; il lo-
Bibliothéque à Paris, dans
es Tours du Louvre ; appel-
ur cette raiſon *la Tour de la*
rie, où les Livres occu-
trois étages, y étant ran-
vec autant de ſoin que de
eté. Gilles *Malet* alors Valet
ambre, puis Maître d'Hôtel

3me étage : ce qui fait en total environ 910 Volumes ; nombre remarquable dans un tems, où le progrès médiocre des Lettres en France y devoit rendre les Livres aſſez rares.

Nous apprenons par cet inventaire quels étoient les Livres qui rempliſſoient cette Librairie ; ce qui fait connoître le goût de ce ſiécle-là pour la Litterature. C'étoient des Bibles Latines ; leurs verſions Françoiſes, des Miſſels, des Pſeautiers, des Bréviaires, des Heures, des Offices particuliers : la Légende dorée, l'Hiſtoire des Miracles, l'Hiſtoire particuliere de S^ts & de S^tes. Parmi les Ouvrages des SS. PP. en très-petit nombre, le plus important étoit la Cité de Dieu de S. Auguſtin, en François. La plus grande partie des Livres Profanes conſiſtoit en Traitez d'Aſtrologie, de Géomance & de Chiromance. Les Livres de Juriſprudence ſe reduiſoient aux Décretales, au Code, au Digeſte, aux

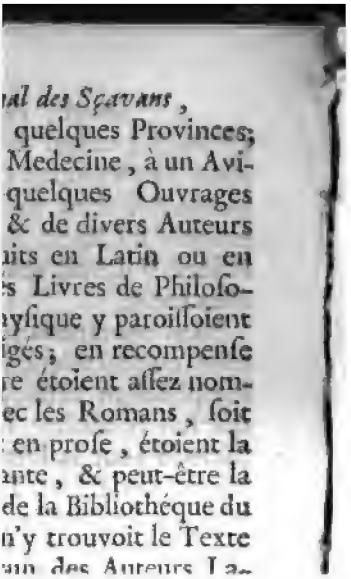

tour ; en ſorte que l'an 1411. elle n'étoit pas plus nombreuſe que près de 40 ans auparavant, comme il parut par le nouveau Catalogue qu'on en dreſſa pour lors, après la mort de Gilles Malet, arrivée en 1410. & auquel avoit ſuccedé en ſa Charge de Garde de la Librairie *Antoine des Eſſarts*, Garde des deniers de l'épargne, qui eut pour ſucceſſeurs dans cette Bibliothéque *Jean Maulin*, Clerc du Roi en ſa Chambre des Comptes, & *Garnier de S. Yon*, Echevin de Paris. Mais par une ſuite des malheurs dont le Royaume fut accablé au commencement du regne de Charles VII. elle fut totalement diſſipée ; du moins n'en parut-il de long-tems nul veſtige. Mais nous apprenons des Regiſtres de la Chambre des Comptes, que les Livres de la Tour du Louvre furent acheptés 1200 liv. par le Duc de Betfort, & que cette ſomme fut comptée à l'Entreprenеur du Mauſolée du Roi Charles VI.

la Reine Iſabeau ſa femme.
i grande apparence que ce
ne les acquit que pour les
aſſer en Angleterre ; & c'eſt
oi l'on produit ici quelques
es , qui ne ſont pas ſans
oup de vraiſemblance.

ruine de la Bibliothéque du
e n'ayant point été reparée
harles VII. occupé de ſoins
nportans ; Loüis XI. dont le
fut plus tranquille , donna
l'attention aux Lettres, que
ıtion de l'Imprimerie fit re-
plus que jamais. Ce Prince

Fouquet de Tours, dont l'habileté paroît ſur-tout dans les tableaux hiſtoriques du Mſ. des Antiquitez Judaïques de Joſephe, qui eſt dans la Bibliothéque de S. M.

Charles VIII. ſans être ſçavant, marcha ſur les traces de ſon pere, quant au goût pour les gens de Lettres & pour les Livres, ajoûtant à ceux que Louis XI. avoit raſſemblés une grande partie de ceux de la Bibliothéque de Naples qu'il fit apporter en France après cette conquête. On diſtingue encore aujourd'hui parmi les Livres de la Bibliothéque du Roi ceux des Rois de Naples & des Seigneurs Napolitains par les Armoiries, les ſouſcriptions & autres marques.

D'un autre côté, les deux Princes de la Maiſon d'Orléans, Charles & Jean Comte d'Angoulême ſon frere, de retour d'Angleterre, après plus de 25 ans de priſon, jetterent le premier à Blois, & le ſecond à Angoulême, les fonde-

rnal des Sçavans,
deux Bibliothéques qui
bien-tôt Royales, &
oublier la perte qu'on
e en ce genre à la Tour
e. Louis XII. fils de
Duc d'Orléans, étant
la Couronne, y réunit
héque de Blois, mais
oit qu'elle changeât de
fit transporter les Livres
x prédécesseurs, & y fit
ibliothéque établie à Pa-
s Visconti & les Sforce
Milan, laquelle ne le ce-
s à celle des Rois de Na-

Profanes, outre quelques anciens Auteurs Grecs, ſe trouvoit dans cette Bibliothéque.

François I. ſe détermina en 1544. à l'incorporer à celle qu'il avoit commencée au Château de Fontainebleau pluſieurs années auparavant. Il paroît par l'inventaire de la Bibliothéque de Blois, lequel exiſte encore aujourd'hui, qu'elle n'étoit que d'environ 1890 Volumes, parmi leſquels on ne compte que 38 ou 39 Mſs Grecs, & 109 Volumes imprimés. Quelque paſſion qu'eût pour les Mſs Grecs François I. qui n'épargnoit aucune dépenſe pour en amaſſer, il ne put cependant en raſſembler au-delà de 400 Volumes, avec une quarantaine de Mſs Orientaux. Cet empreſſement pour les Mſs Grecs lui fit négliger les Latins & même les Ouvrages en Langues Vulgaires étrangeres. Quant aux Livres François qu'il fit mettre dans ſa Bibliothéque, on en fait ici cinq claſſes qui n'al-

: qu'à 70 Volumes ; mais qui
t augmentés par ceux des
es de la Maiſon de Bourbon,
mblablement vers l'an 1527.
ɔnſéquence de la confiſcation
iens meubles & immeubles
onnétable de Bourbon. A l'é-
des Livres imprimés de la Bi-
ıéque de Fontainebleau, il
n avoit pas plus de 200 Volu-
en y comprenant même ceux
venoient de la Librairie de

rès ce détail de l'origine &

tems, & qui dans ſes proviſions, s'appelle encore Maître de la Librairie du Roi.

Guillaume Budé fut pourvû le premier de cet emploi ; & l'on croit que ce fut vers l'an 1522. Pierre *du Chaſtel* ou *Chaſtelain* lui ſucceda, en 1540. Il étoit alors Evêque de Tulle, d'où il paſſa bien-tôt à l'Evêché de Mâcon, puis à celui d'Orléans & devint grand Aumônier de France. Ce fut ſous ſa maîtriſe, que la Bibliothéque reçût, pour ces tems-là, ſes accroiſſemens les plus conſiderables. Il paroît que ce Prélat ſe repoſoit ſur *Mellin de S. Gelais*, d'une partie des ſoins attachés à ſa Charge de Bibliothécaire. On nous parle ici de la relieure des Livres de François I. fort ſimple & fort unie ; & de celle des Livres de Henri II. faite avec beaucoup plus de propreté. On en voit dans la Bibliothéque du Roi près de 800 Volumes de cette derniere relieure. On n'oublie pas ici de faire

mention de quelques Catalogues des Mſs. de cette Bibliothéque, dreſſés par du Chaſtel.

Il mourut en 1552. & l'on remplit ſa place de Maître de la Librairie par *Pierre de Montdoré*, Conſeiller au Grand Conſeil, homme très-ſçavant, ſur-tout dans les Mathématiques. Quatre ans après ou en 1556. Henri II. rendit une Ordonnance, qui enjoignoit aux Libraires de fournir aux Bibliothéques Royales un exemplaire en vélin & relié de tous les Livres qu'ils imprimeroient par privilége. La Bibliothéque de Fontainebleau ne reçut que de médiocres accroiſſemens ſous les regnes des 3 fils de Henri II. à cauſe des troubles du Royaume.

En 1567. Montdoré accuſé de donner dans les nouvelles opinions en matiere de Religion, s'enfuit de Paris, & fit place à *Jacques Amyot* qui fut pourvû de la Charge de Maître de la Librairie. Mais le tems de ſon admini-

ſtration ne fut rien moins que favorable aux Arts & aux Sciences; & à l'exception de quelques Livres donnés à Henri III, la Bibliothéque Royale ne paroît pas avoir été augmentée d'autres Livres que de ceux de privilége. Amyot mourut en 1593. & la Librairie de Fontainebleau qui reſta dans ce Château à peine deux ans après lui, paſſa de ſes mains en celles du Préſident *Jacques-Auguſte de Thou*, ſi célébre par l'Hiſtoire de ſon tems qu'il a écrite.

Un pareil choix étoit digne de Henri IV. & ne pouvoit être plus honorable aux Lettres. Sa Bibliothéque s'étoit reſſentie des déſordres de la Ligue, & avoit ſouffert quelque perte de la part des factieux. Pour prévenir d'autres diſſipations qu'on avoit à craindre tandis que la Ligue ſubſiſtoit encore Henri IV. fit tranſporter dans la Capitale la Bibliothéque de Fontainebleau, dont auſſi-bien l'éloignement empêchoit le commun des

s de profiter. *Jean Goſſelin*,
oit ſuccedé à *Matthieu la*
étoit alors Garde de la
ie. A peine les Livres de
nebleau arrivés à Paris fu-
ls arrangés dans le Collége
mont, que les Jeſuites ve-
d'abandonner, qu'on y
en 1595. le beau Mſ. de la
Bible de Charles le Chau-
onſervé depuis le regne de
pereur dans l'Abbaye de
ys, & l'un des plus pré-
Monumens Litteraires du

terminée au commencement de l'année 1599. On examine ici d'où cette Princeſſe avoit acquis cette Bibliothéque, & l'on combat l'erreur de beaucoup de gens de Lettres, qui croyent que c'étoit un démembrement de celle des Médicis de Florence. Nous renvoyons les Lecteurs à cette diſcuſſion qui eſt curieuſe, ainſi qu'au détail des trois Catalogues de cette rare Collection de Mſs., & de la décoration qu'on y a donnée en divers tems par la reliure.

Quatre ans après l'acquiſition de ces Mſs, c'eſt-à-dire en 1604, le rappel des Jeſuites à Paris fit paſſer la Bibliothéque Royale du Collége de Clermont chez les Cordeliers, où elle demeura quelques années en dépôt. *Jean Goſſelin*, qui exerçoit la Charge de Garde de la Librairie depuis 1560, étant mort vers la fin de 1605, *Iſaac Caſaubon* lui ſuccéda dans cette Charge, dont il ne joüit paiſiblement que juſqu'à la mort de

Journal des Sçavans,
IV. s'étant alors retiré en-
terre, où il conſerva pen-
ınte ſa vie le titre de Garde
ibliothéque du Roi avec ſes
temens. Sa mort fut ſuivie
ıs après de celle du Préſi-
e Thou, qui laiſſa à ſon fils
rançois de Thou, pour lors
e neuf ans, la Charge
ître de la Librairie. Pendant
minorité, *Nicolas Rigault*,
par divers Ouvrages, eut
direction de la Bibliothéque
i, où il vint faire ſa demeu-

plus en plus le nombre des Livres de la Bibliothéque, engagea Rigault à en dreſſer de nouveaux Catalogues, les anciens étant très-défectueux. On conſerve encore aujourd'hui dans la Bibliothéque du Roi ces Catalogues de Rigault, écrits de ſa main avec beaucoup d'élegance, & reliés en 2 Volumes *in-folio*, à la tête de chacun deſquels on lit une Inſcription en l'honneur de Loüis XIII. imprimée ici, & de laquelle on croit pouvoir conclure que ce ne fut que ſous ce regne que les Livres du Roi furent transférés du Cloître des Cordeliers dans une grande maiſon de la rue de la Harpe, au-deſſus de S. Côme, appartenante à ces Religieux.

Rigault, vers l'an 1635. quitta la Garde de la Librairie, pour aller ſe faire Conſeiller au Parlement de Mets, où il mourut dans un âge très-avancé. Sur ſa démiſſion, ſa place de Garde fut donnée aux doctes Freres *Pierre* & *Jacques*

, parens de M. de Thou,
ui ils demeuroient alors. Ils
irent loger à la Bibliothéque
x ans après, en 1645.
de Thou ayant été décapité
2. l'illuſtre *Jerôme Bignon*,
ſ nom ſeul fait l'éloge, lui
a dans la Charge de Maître
ibrairie : & perſuadé que la
héque du Roi ne pouvoit
i de meilleures mains qu'en
de MM. Dupuy : il ne jugea
propos de les troubler dans
e d'indépandance où ils
[illegible] & ce fut ſans doute la

Hiſtorique) qu'après leur mort, il eut un peu ſujet de ſe repentir de ſa complaiſance, toute l'inſpection du Maître de la Librairie, ſur la Bibliothéque du Roi, s'étant reduite enfin à y faire d'office deux viſites par an. Mais du reſte, perſonne ne méritoit la confiance de MM. Bignon a plus juſte titre, que MM. Dupuy, d'une famille diſtinguée dans la Robe, & où l'amour des Livres étoit comme héréditaire, poſſedant en commun une Bibliothéque précieuſe en Mſs, & beaucoup plus nombreuſe en Livres imprimés que celle du Roi.

En venant loger dans celle-ci, ils y firent tranſporter la leur. Jacques Dupuy qui ſurvécut à ſon frere, fit un legs à la Bibliothéque Royale, conſiſtant en plus de 9000 Volumes imprimés, ſans compter plus de [illegible] Mſs qu'ils avoient déja vendus [illegible]. Parmi ces Mſs, dont pluſieu[illegible] d'une grande antiquité, ſe diſtu[illegible]-

fameux Exemplaire Grec &
es Epîtres de S. Paul, écri-
ettres majuſcules. Ce fut là
s premieres acquiſitions que
ibliothéque Royale ſous le
de Loüis XIV. Elle aura
rs à regretter de n'avoir pas
en même tems des Pieces
les, concernant notre Hi-
& le Droit Public, ramaſſées
Dupuy dans 765 porte-
, conſervés aujourd'hui
ne Bibliothéque particulie-
ous bornons là cet Extrait,
r pour un autre le détail

HISTOIRE ROMAINE, depuis la fondation de Rome juſqu'à la Bataille d'Actium, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal, & Aſſocié à l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Tom. I. 1738. & Tom II. 1739. A Paris, chez la veuve *Etienne*, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu. *in*-12. Tom. I. pag. 624. ſans la Préface & la Table, Tom. II. pag. 606. ſans un Avant-propos & la Table.

NOUS avons donné dans le précedent Journal l'Extrait du premier Volume de l'Hiſtoire Romaine de M. Rollin, & nous y avons rendu compte de la Préface qu'il a mis à la tête. Le 2me Volume commence par un Avant-propos qui ſert de Supplément à

Journal des Sçavans,
Préface. *Quoique j'aye tâché*
'Auteur) *dans la Préface du*
r Volume de donner quelque
s Gouvernement de la Républi-
maine : il s'en faut bien que
épuiſé cette matiere, qui eſt
fort grande & étenduë. Pour
faire connoître encore le génie
:aractere de ce gouvernement,
û devoir inſérer ici un morceau
ibe que j'ai déja donné ailleurs.
: dans ſon Traité des Etudes,
ıge auſſi généralement eſtimé
ɔnnu.) L'Auteur joint à ce

On diſtingue vulgairement trois ſortes de Gouvernemens, le Monarchique, où c'eſt le Roi qui gouverne; l'Ariſtocratique, où les Grands ont l'autorité, & le Démocratique, où tout le pouvoir eſt entre les mains du Peuple. Chacun de ces Gouvernemens en a un voiſin qui lui reſſemble fort, & dans lequel ſouvent il dégénére. La Royauté ſe change quelquefois en pouvoir arbitraire & tirannique, l'Ariſtocratie en un Gouvernement injuſte de quelques particuliers & le pouvoir du Peuple en une domination aveugle & ſans régle. Licurgue, pour remedier aux inconvéniens de chacun de ces Gouvernemens en particulier, crut devoir les fondre en un ſeul pour en former celui de Sparte, en ſorte que l'autorité Royale fut balancée par le pouvoir du Peuple, & qu'un 3me ordre compoſé des anciens & des plus ſages de la République ſervit comme de contre-poids aux deux premiers, pour les

nal des Sçavans,
ours dans une eſpece
, & empêcher l'un de
trop au-deſſus de l'au-
e trompa point dans ſes
otre Auteur d'après Po-
lle République n'a con-
g-tems ſes Loix, ſes
ſa liberté que celle de
établiſſemens de Licur-
nt pas à la vérité pro-
état qui auroit ſongé à
nquêtes & à s'aggran-
(ajoûte notre Auteur)
oint en cela vraiſembla-
ne ce ſage Légiſlateur

vûës, que nous croïons (dit M. R.) pouvoir attribuer à leur Légiſlateur. Dans cette ſuppoſition les Loix de Licurgue auroient-elles été bien conformes à ſes vûës. Toutes les Loix de Lacédémone (ſuivant M. Boſſuet dans le magnifique paralléle qu'il fait de cette République avec celle d'Athénes) tendoient à en faire une République guerriere, la gloire des armes étoit le ſeul charme dont les eſprits de ſes Citoyens fuſſent poſſedés. Dès-là naturellement elle vouloit dominer, & plus elle étoit au-deſſus de l'interêt, plus elle s'abandonnoit à l'ambition. Un Gouvernement trop rigide (dit encore ce grand Homme en parlant toûjours du gouvernement de Sparte) & une vie trop laborieuſe y rendoit les eſprits trop fiers, trop auſteres & trop imperieux, joint qu'il falloit ſe reſoudre à n'être jamais en paix ſous l'Empire d'une Ville, qui étant formée pour la guerre, ne pouvoit ſe conſerver qu'en la continuant

Journal des Sçavans,
lâche. M. de Toureil en don-
même idée dans ſa Préface
que. *L'on ne connoiſſoit*, dit-
aix ni tréve ſous une Republi-
uée à la profeſſion des armes,
ſtituée de maniere qu'elle ne
ſe maintenir que par des
continuelles. L'eſprit de ju-
& de moderation pour ſes
peut-il long-tems ſubſiſter
une pareille conſtitution.
e que nous laiſſons à décider
Lecteurs.
Gouvernement des Romains
oit comme celui de Sparte

les autres Magiſtrats, excepté les Tribuns du Peuple, leur étoient ſoûmis. Ils introduiſoient les Ambaſſadeurs au Sénat, ils y propoſoient les affaires, ils formoient & faiſoient rediger par écrit les reſolutions. C'étoit eux qui les portoient au Peuple, qui pour cet effet en convoquoient les aſſemblées, lui preſentoient les Decrets du Sénat pour les examiner, & concluoient à la pluralité des ſuffrages. Ils étoient chargés de l'exécution des Decrets du Sénat & des Ordonnances du Peuple renduës ſur leur propoſition. Enfin ils préſidoient à la création des Magiſtrats de la Republique.

Pour ce qui regarde la guerre & les expeditions militaires, les Conſuls avoient un pouvoir preſque ſouverain. Ils étoient chargés du ſoin de lever les armées, de faire la repartition des troupes que chacun des Peuples alliés devoit fournir, & de nommer les principaux Officiers qui devoient ſervir

x. Loſqu'ils étoient en cam-
, ils avoient droit de con-
r & de punir ſans appel. Ils
ient des deniers publics à
é, le Queſteur les accom-
it par-tout & leur fourniſ-
r ſes fonds les ſommes qu'ils
andoient.

Sénat diſpoſoit preſque ab-
nt des Finances & du Tré-
blic. Le Queſteur ne pouvoit
r aucune ſomme, excepté
nſuls, ſans Decret du Sé-
nommoit des Commiſſaires
onnoître & juger de tous les

audience & donnoit réponſe aux Députez & aux Ambaſſadeurs des Peuples & des Princes. C'étoit encore le Sénat qui envoyoit des Commiſſaires ſur les lieux pour écouter les plaintes des Peuples alliés, pour régler les limites & les frontieres, pour mettre le bon ordre dans les Provinces, enfin pour juger des querelles des Etats & des Rois.

A l'égard du Peuple, il étoit ſeul maître & arbitre des recompenſes & des châtimens : ce qui fait, dit notre Auteur, la partie eſſentielle du gouvernement. Il avoit ſeul droit de condamner à mort les Citoyens Romains. C'étoit le Peuple qui par ſes ſuffrages conferoit toutes les Charges & toutes les dignitez, qui établiſſoit & abrogeoit des Loix & (ce qui eſt encore plus conſiderable) qui déliberoit de la paix & de la guerre, qui décidoit des alliances, des traitez de paix, des conventions avec les Peuples & les Princes étrangers.

rnal des Sçavans,
après avoir montré en
ſiſtoit en particulier les
pouvoirs des Conſuls,
& du Peuple, s'attache à
voir la dépendance mu-
es Conſuls, quoique
ɔſolus en tems de guer-
ndoient néanmoins ab-
en pluſieurs choſes du Sé-
Peuple. Ce n'étoit que ſur
Sénat qu'on délivroit les
neceſſaires pour les vi-
r les habits, pour la paie
s. Le refus ou le délai
ours trompoit ou retar-

& au retour de la campagne faiſant rendre compte aux Généraux de leur conduite, les Conſuls avoient grand interêt de le ménager.

Le Sénat, quoique ſa puiſſance fût bien grande, la voyoit en pluſieurs chefs aſſujettie à celle du Peuple dans les grandes affaires; & dans celles ſur-tout où il s'agiſſoit de la vie des Citoyens, il falloit que l'autorité du Peuple intervint. Propoſoit-on quelques Loix? le Peuple étoit maître de les recevoir ou non, même celles qui alloient à diminuer les droits, les honneurs, les prérogatives du Sénat, mais ce qui marquoit le plus ſon pouvoir, c'eſt que l'oppoſition d'un ſeul de ſes Tribuns aux réſolutions du Sénat, ſuffiſoit pour les arrêter.

Enfin le Peuple de ſon côté avoit grand interêt de ménager les Sénateurs, ſoit en général, ſoit en particulier. Les Receveurs des differens droits & revenus de l'Etat, les Entrepreneurs, ſoit pour les

Journal des Sçavans ;
, les reparations publiques ,
ıtretien des grands chemins
ient de nombreuſes ſocietez,
utes étoient tirées du Peuple
ſoient ſubſiſter un grand
re de Citoyens , les uns étant
yés à faire les receptes , les
ſervant de caution aux Fer-
, d'autres prêtant leur ar-
pour faire les avances & le
nt ainſi à profit. Or c'étoit les
urs qui adjugeoient les fer-
& faiſoient les marchez des
ntes entrepriſes , & c'étoit

beauté. De ce beſoin reciproque reſulte une eſpece d'harmonie entre les differens Membres, & un concours unanime qui les tenant tous étroitement unis entre eux par le lien de l'interêt commun, rend le corps de l'Etat invulnérable, & invincible à toute force étrangere. Nous paſſons aux réfléxions de M. R. ſur les Harangues de Tite-Live.

Pluſieurs perſonnes qui ne manquent (dit notre Auteur) ni de goût ni d'habileté ſont choquées de la longueur de ces Harangues. M. R. qui les a inſerées dans ſon Hiſtoire en les abrégeant néanmoins, entreprend de juſtifier Tite-Live à cet égard. Il demande que pour en juger ſainement on ſe tranſporte dans les ſiécles dont il s'agit, & qu'on ſe repreſente la maniere dont les affaires les plus importantes ſe traitoient à Rome; c'étoit devant le Peuple aſſemblé. Il falloit par conſéquent diſcuter devant lui celles qui ſe preſen-

t, lui en faire ſentir les avan-
& les inconvéniens, com-
e les avis oppoſés, répondre
bjections, en un mot empor-
s ſuffrages.
(dit notre Auteur) un Hi-
n qui décrit ce qui s'eſt paſſé
me dans les aſſemblées du
le ou du Sénat, peut-il ſe
nſer de donner quelque idée
Harangues qui s'y ſont faites
ui ont ſi fort influé dans les
emens, & ne ſont-ce pas ces
ngues qui nous font connoî-

dans la bouche de quelque illuſtre Romain, au lieu de les faire en ſon propre nom, ce qui diminueroit beaucoup de leur force & de leur crédit. A l'égard de la longueur de ces Harangues, il s'en faut bien (ſuivant notre Auteur) qu'elles n'aient dans Tite-Live l'étendue qu'ont dû avoir celles qui ont été effectivement prononcées. M. R. en rapporte trois exemples. Le premier lorſque les Tribuns du Peuple s'oppoſant à ce que les troupes hivernaſſent au Siege de Veies, qui avoit été changé en blocus, Appius les refuta avec force & montra qu'il étoit de l'honneur du Peuple Romain de continuer ce Siege juſqu'à ce que la Ville fût priſe. Le ſecond, lorſque Rome ayant été brûlée par les Gaulois, & le Peuple voulant tranſporter la République à Veies, Camille le harangua & le détourna de ce deſſein. Le 3me enfin, lorſque le Tribun Canuleyus demanda qu'on caſsât la Loi qui défendoit les mariages en-

tre les Familles Patriciennes & les Plébeiennes, montrant combien cette défenſe étoit injuſte en elle-même, & injurieuſe au Peuple. Les Harangues de Tite-Live dans ces trois occaſions ſont les plus longues de cet Auteur & tiennent cependant à peine un demi-quart d'heure de lecture, elles ſont par conſéquent bien éloignées (dit M. R.) de la longueur de celles qui ont été effectivement prononcées alors.

A l'occaſion des Harangues de Tite-Live, M. R. examine une difficulté qui laiſſe toûjours (dit-il) de l'incertitude & de l'embarras dans l'eſprit. La plûpart des Harangues ſe prononçoient ou dans la grande place ou dans le champ de Mars qui étoient les deux endroits où ſe tenoient ordinairement les aſſemblées du Peuple Romain, comment peut-on concevoir que dans des places d'une ſi grande étendue les Orateurs puſſent ſe faire entendre diſtinctement:

de tous les Citoyens & les mettre en état de donner leurs ſuffrages avec connoiſſance de cauſe. La force des poûmons devoit l'emporter ſur celle de l'éloquence. *Cum ego quidem* (dit Caton en parlant de la Harangue qu'il prononça pour faire paſſer la Loi Voconia) *Legem Voconiam voce magnâ & bonis lateribus ſuaſiſſem.* Mais les meilleurs poumons ne devoient pas y ſuffire & quelques efforts que fit un Orateur, il étoit moralement impoſſible que parlant devant une multitude ſi nombreuſe & dans une place publique ſi étenduë, il fût entendu des derniers de l'aſſemblée. M. Rollin répond à cette difficulté, 1°. que quand il s'agiſſoit de déliberer, les Citoyens ſe retiroient chacun dans leur Tribu ou leur Centurie, ceux qui mettoient l'affaire en dilibération repetoient ſans doute en peu de mots les principales raiſons qu'on avoit apportées de part & d'autre. Il répond, 2°. qu'indépen-

Journal des Sçavans,
ent des diſcours des Ora-
, le Peuple avoit le tems &
oyens de s'inſtruire, parce
evoit toûjours ſe paſſer 27
entre la propoſition d'une
les ſuffrages du Peuple ſur
Loi.

réfléxions de M. R. ſur les
gues de Tite-Live ſont ſui-
es principales époques de
ire Romaine depuis Romu-
qu'à Auguſte. Ce qui forme
ice de 723 ans. M. R. le di-
cinq tems.

ment de la 1re Guerre Punique juſqu'a la fin de la 3me, & il dure 119 ans, ſçavoir depuis 488 juſqu'à 607.

Le 5me enfin eſt depuis la ruine de Carthage juſqu'au changement de la Republique Romaine en Monarchie ſous le jeune Céſar Octavien, ſurnommé depuis Auguſte, & dure 116 ans ſçavoir depuis 607 juſqu'en 723.

Après avoir rendu compte de l'Avant-propos, nous allons paſſer à l'Hiſtoire & indiquer tres-ſommairement ce qui eſt contenu dans le 4me, le 5me, le 6me, & le 7me Livres qui compoſent ce 2me Volume; nous nous arrêterons ſeulement à quelques endroits où l'Auteur, à l'occaſion de la création de differens Magiſtrats, donne une deſcription abrégée de leurs fonctions.

Le 4me Livre de l'Hiſtoire Romaine de M. R. qui eſt le 1er du 2me Volume contient l'eſpace de 16 ans, depuis l'an de Rome 290 juſqu'à 306. Il eſt principalement remarquable par l'Hiſtoire des Decem-

Journal des Sçavans,
l'établiſſement des Loix des
Tables qui le terminent.
5me Livre renferme l'eſpace
ans depuis l'an de Rome 306
1351. & finit par le commen-
t du Siege de Veies. On y
une deſcription ſommaire.
nctions des Cenſeurs & de
des Queſteurs dont nous al-
endre un compte abrégé.
Roi Servius-Tullius avoit
né qu'il ſe feroit tous les 5
dénombrement de tous les
ens Romains, avec une éva-

des guerres continuelles, n'ayant pas laiſſé le tems à pluſieurs de s'acquitter de ce ſoin, il y eut un intervalle de 17 ans, pendant lequel il ne ſe fit point de dénombrement, & c'eſt ce qui donna lieu à la création de deux Cenſeurs, dont la principale fonction ſeroit de préſider aux Cens ou dénombrement. Elle ſe fit l'an de Rome 312. ſous le Conſulat de Marcus-Giganius-Macerinus & de Titus-Quintius-Capitolinus. Depuis Servius-Tullius juſqu'à la création de ces deux nouveaux Magiſtrats il y avoit eu 10 dénombremens. M. R.. en donne une Table abrégée, où l'on peut voir les differens accroiſſemens du Peuple Romain juſqu'à cette époque. Les Cenſeurs furent tirés du corps des Patriciens qui ne pouvoient même parvenir à cette dignité qu'après avoir été Conſuls. Ils demeurerent ſeuls en poſſeſſion de la Cenſure juſqu'à l'an de Rome 416. que le Dictateur Quintus-Publius-Philo fit paſſer une Loi qui

noit que des deux Cenſeurs
auroit un Plébéien. En 621
ent tous deux pris dans cet
& depuis indifferemment
'un ou l'autre ordre de la
blique.

durée de cette Charge dans
nſtitution étoit de 5 ans, à la
quels ſe faiſoit le dénombre-
Mais l'an de Rome 321, c'eſt-
, 9 ans après la création de
Charge elle fut reduite à 18
ar le Dictateur Mamercus-E-
. Lorſque l'un des 2 Cenſeurs
oit, ſon Collégue étoit obligé

lorſque le même cas ſe preſente-roit, le Collégue ſurvivant ſeroit obligé d'abdiquer. Toute l'Hiſtoire Romaine eſt pleine de pareilles ſuperſtitions, tant il eſt vrai que nous tenons toûjours par quelque endroit à la foibleſſe humaine, & que les plus grands Hommes, à de certains égards, ſont quelquefois à d'autres les plus petits.

Le dénombrement ſe faiſoit en la grande place de Rome, tous les Citoyens capables de porter les armes, c'eſt-à-dire, âgés de 17 ans ou au-deſſus, faiſoient inſcrire ſur les Regiſtres publics leur nom, leur âge, leurs revenus, leur demeure, avec les noms & l'âge de leur pere & mere, de leur femme, de leurs enfans, de leurs affranchis & de leurs eſclaves. Ils juroient de dire vérité; & on prétend qu'aucun n'a jamais contrevenu à ce ſerment. Les abſens faiſoient leur déclaration par Procureur. Les Cenſeurs fixoient l'eſtimation des biens de chacun, &

ır cette eſtimation que ſe ré-
ı repartition des tributs.
commençoit le dénombre-
par les Sénateurs, auſquels
ɔûtoit les Patriciens qui ne
nt pas, on paſſoit enſuite
hevaliers, & on finiſſoit par
du dernier ordre. Celui des
urs à qui cette fonction étoit
par le ſort dreſſoit la Liſte
nateurs & en faiſoit la lectu-
aute voix. C'étoit un grand
ur que d'être nommé le pre-
celui qui l'obtenoit étoit ap-
Princeps Senatûs, & opinoit

s'établit d'avoir plus d'égard au mérite dans ce choix qu'a l'ancienneté.

Celui des Chevaliers qui étoit nommé le premier s'appelloit pareillement *Princeps Equitum*, mais cette diſtinction étoit peu conſiderable. A l'égard de ceux du dernier ordre ils étoient cités par leurs noms, chacun dans ſa claſſe ou dans ſa Tribu.

Les Cenſeurs en faiſant le dénombrement avoient droit d'infliger des peines aux Citoyens dont les mœurs étoient répréhenſibles.

Un Sénateur dont le nom étoit omis dans le Catalogue des Cenſeurs étoit déchû de cette dignité, ils puniſſoient les Chevaliers en leur ôtant le cheval que le Public leur entretenoit, & qui étoit la marque de leur dignité, de même que l'anneau qui ne le fut pas d'abord, mais qui le devint dans la ſuite.

A l'égard des autres il y avoit trois degrez de punition, deſc

rnal des Sçavans,
urs ni les Chevaliers n'é-
même exempts dans les

le plus leger conſiſtoit
ſporté d'une Tribu plus
une autre moins conſi-
c'eſt ce qu'on appelloit
ri.
d étoit d'être privé du
ffrage, & on l'appelloit
tabulas referri, parce
bitans de Ceré ayant
hoſes ſaintes dans leur
de la priſe de Rome par
avoient été gratifiés

Cornelius-Rufinus qui après avoir été deux fois Conſul & une fois Dictateur fut retranché du nombre des Sénateurs par le Cenſeur Fabricius-Luſcinus, parce qu'il avoit en vaiſſelle d'argent le poids de dix liv. c'eſt-à-dire 15 marcs, 5 onces de notre poids, perſuadé, dit l'Auteur, qu'un tel exemple pouvoit être funeſte à l'Etat en y introduiſant le luxe.

Lorſqu'un Cenſeur avoit agi par paſſion, on pouvoit ſe faire réhabiliter par ſon Collégue, par les Cenſeurs ſuivans, ou enfin en ſe juſtifiant devant le Sénat ou le Peuple.

Cette neceſſité de comparoître dans un certain tems au Tribunal des Cenſeurs pour y rendre compte de ſa conduite & dont ni la naiſſance, ni les ſervices, ni les Charges ne diſpenſoient, étoit, dit notre Auteur, un puiſſant frein pour arrêter la licence & le deſordre. Ces grands Hommes (ajoûte-t-il en parlant des Fabricius, des

s, *&c.*) totalement dévoüés
n public, & qui par une
révoyance portoient au loin
vûes dans les ſiécles à venir,
yoient obligés d'arrêter par
nitions exemplaires les abus
voyoient naître de leur tems
t ils enviſageoient toutes les
s ſuites. Ils ſçavoient que
us faciles à reprimer dans
aiſſance, mais devenus bien-
r la négligence des Magi-
& par une longue impunité
rts que toutes les Loix, en-
t toute une Nation avec

les revenus de l'Etat, ils avoient la garde des Regiſtres publics, enfin ils avoient une autorité & une attention particuliere ſur les mariages. Des Cenſeurs condamnerent à une groſſe amande un Citoyen qui étoit demeuré dans le célibat juſqu'à la vieilleſſe, les Romains croyoient que c'étoit manquer à la ſocieté que de ne pas contribuer à la perpétuer, & d'ailleurs une femme & des enfans ſont de nouveaux liens qui attachent encore un Citoyen à ſa patrie. D'autres Cenſeurs exclurent du Sénat un Sénateur qui avoit répudié ſa femme ſans avoir pris conſeil de ſes amis.

Nous venons preſentement aux fonctions des Queſteurs. On n'en créa d'abord que deux dont les fonctions étoient renfermées dans la Ville, le tems de cette création eſt incertain, on le place communément ſous le regne de Tullus-Hoſtilius, ou ſous le Conſulat de Valerius-Publicola, la premiere

après l'expulſion des Rois.
eux Queſteurs étoient renou-
tous les ans & on les tiroit
rps des Patriciens. Depuis,
e Rome 334. on en créa deux
aux pour le ſervice des ar-
& le Peuple obtint que dans
te les anciens & ceux-ci ſe-
t indifféremment tirés du
des Patriciens ou de celui
lébéiens.

Queſteurs de la Ville étoient
és du ſoin & de la garde du
public appellé *Erarium* qui
dans le Temple de Saturne

ceſſaire & de leur donner à leur départ les preſens ordonnés par le Sénat.

Les Queſteurs du dehors étoient chargés de la caiſſe militaire & accompagnoient les Conſuls & les Généraux à l'armée pour tenir compte des dépoüilles des ennemis, pour vendre le butin, & ſurtout pour prendre ſoin des vivres & de la ſubſiſtance de l'armée. Il n'y en eut que deux d'abord ainſi que des premiers, mais le nombre en augmenta à proportion des conquêtes du Peuple Romain. On en envoyoit un dans chaque Province, excepté la Sicile, qui étant diviſée en deux parties, avoit deux Queſteurs, dont l'un demeuroit à Lilibée & l'autre à Siracuſe. Outre la caiſſe militaire dont ils étoient chargés, c'étoit entre leurs mains que les Fermiers remettoient les revenus des Provinces, & ils les faiſoient tranſporter à Rome dans le tréſor public. On tiroit au ſort les différens départemens des

eurs, ſoit pour la Ville, l'I-
u les Provinces.

Queſture n'étoit point une
randes Charges de l'Etat,
e premier degré pour y par-

On n'y entroit ordinaire-
qu'après dix années de ſervi-
eſt-à-dire, à l'âge de 27 ans
eu-près. M. R. finit ſa di-
on ſur la Queſture par un
e de Ciceron, où ce grand
ur, qui ſe payoit volontiers
me les loüanges qu'il méri-
end compte des diſpoſitions
voit apportées dans la Que-

puis on m'a envoyé gerer la Queſture dans la Sicile, je me ſuis imaginé que tous les yeux étant tournés ſur moi, ma perſonne & ma Queſture alloient être expoſées ſur un grand Théatre à la vûë de tous les Peuples à qui j'étois donné en ſpectacle, & dans cette penſée je me ſuis interdit non ſeulement les plaiſirs criminels qu'entraînent les grandes paſſions, mais ceux-mêmes qui ſont les plus légitimes & qui paroiſſent le plus à ſouhaiter.

Revenons à l'Hiſtoire.

Le 6me Livre contient l'eſpace de 13 ans, depuis l'année de la fondation de Rome 352. juſqu'à 365. un des principaux évenemens qu'on y trouve eſt la priſe de Veies par une mîne après dix années de Siége. Une crüe ſubite des eaux du Lac d'Albe ayant fait recourir à l'Oracle de Delphes il répondit conformément à la prédiction d'un vieux citoyen de Veies que la priſe de la Ville étoit attachée à l'écoulement des eaux du Lac, procuré

certaine façon marquée.
ainſi que la priſe de la Ville
'oye, dont le Siége avoit
uré dix ans, dépendoit de
'ement du Palladium, ou
voilà comme les hommes
anquent preſque jamais de
du merveilleux aux évene-
remarquables. Ce fut au Sie-
Veies qu'on commença d'af-
une certaine paye à la Ca-
e. Peu de tems auparavant il
oit été aſſigné une à l'Infan-
Juſques là les Soldats avoient
'Etat à leurs frais.

point à acheter. Les Dames Romaines, d'un commun conſentement, porterent au tréſor public tout leur or & tous leurs bijoux. Rare exemple de pieté, & dont il n'y a peut-être que les Dames qui puiſſent ſentir tout le mérite. Le Sénat, pour recompenſer les Dames Romaines de leur généroſité, leur accorda pluſieurs priviléges. Elles eurent le droit d'aller aux Sacrifices & aux Jeux ſur des chars couverts & ſuſpendus appellés *Pilenta*, d'aller les jours de Fête & les jours ouvriers dans les ruës ſur des chars découverts appellés *Carpenta*, & de pouvoir être loüées publiquement après leur mort, honneur dont juſques-là leur ſexe les avoit excluſes. Les principaux évenemens du 6me Livre, après la priſe de Veies, ſont l'exil de Camille, la priſe de Rome par les Gaulois, le rappel de ce grand Homme & la noble façon dont il ſe vengea de l'ingratitude de ſes concitoyens en les ſauvant des

mains de leurs ennemis.

Le 7me Livre, & c'eſt le dernier du ſecond Volume, contient l'eſpace de 27 ans, depuis 366. qui eſt l'année de la priſe de Rome par les Gaulois juſqu'à 393. Les faits remarquables de ce Livre ſont les actions célébres de Camille, le ſupplice de Manlius précipité du haut de ce même Capitole qu'il avoit voulu aſſervir après l'avoir ſi bien défendu, le Conſulat accordé aux Plébéiens, l'établiſſement des Jeux Scéniques, enfin differentes victoires remportées ſur les Gaulois.

On y trouve de la part de l'Auteur des *Obſervations ſur les noms* [illegible] elles ſe

[illegible] nom,

[illegible] or-

[illegible]

que l'on mettoit devant le nom général, & revient à notre nom propre. *Caïus*, par exemple, mis devant *Julius-Cæſar* eſt le prénom, c'eſt le nom propre d'un Romain de la Maiſon des Jules & de la branche des Céſars. Le nom (*nomen*) étoit ce qui convenoit à toute une Famille ou Maiſon & à toutes ſes branches. Ainſi tous ceux de la Maiſon qui ſe diſoit deſcenduë de Jules fils d'Œnée s'appelloient les Jules (*Julii*) & ainſi des autres.

Le ſurnom (*cognomen*) qui dans l'origine avoit été ſouvent une eſpece de ſobriquet ou au contraire un titre honorable diſtinguoit les differentes branches d'une même Maiſon. Ainſi quand on dit que les *Cæſars* étoient de la Maiſon des *Jules*. *Jules* eſt le nom général de la Maiſon, & *Cæſar* celui d'une branche particuliere.

Le 4me nom (*agnomen*) étoit un ſurnom donné à quelqu'un perſonnellement & en conſéquence de

Journal des Sçavans,
le action diſtinguée qu'il
faire. Ainſi Manlius avoit le
n de *Capitolinus*, parce qu'il
ſauvé le Capitole des Gau-
les deux Scipions s'appel-
l'un *Africanus*, l'autre
us, à cauſe des victoires
s qu'ils avoient remportées
s deux parties du monde.
uteur termine ſon ſecond
e par une *Deſcription ſom-*
des fonctions des Préteurs &
maniere de rendre la juſtice à
& c'eſt par où nous allons

trouvoit même un grand nombre d'étrangers, on y créa un nouveau Préteur 121 ans après la création du premier. De ces deux Magiſtrats, l'un jugeoit les differens qui naiſſoient entre les citoyens, & étoit appellé *Prætor urbanus*, l'autre jugeoit ceux qui s'élevoient entre les citoyens & les étrangers & il s'appelloit *Prætor peregrinus*. Peu de tems après l'établiſſement de ce nouveau Préteur, le peuple trouvant que ces deux Magiſtrats ne pouvoient ſuffire à vuider toutes les cauſes, il obtint, à la R^te^ de deux de ſes Tribuns nommés Eburius, un nouveau Tribunal de Juges. On en tira 5 de chacune des Tribus, dont le nombre montoit alors à 35. Ils furent appellés *Centumvirs*. Les Préteurs ne leur renvoyoient d'abord que les affaires communes, mais dans la ſuite, long-tems après néanmoins & principalement ſous les Empereurs, les Centumvirs décidoient les cauſes les plus importantes.

nal des Sçavans,
ıma auſſi des Préteurs
: la juſtice dans les Pro-
ils réuniſſoient en eux
ɔrité du Gouvernement.
: en augmenta à meſure
les conquêtes que fai-
ıple Romain. La Sicile
gne étant tombées ſous
: , on créa l'an de Ro-
ux nouveaux Préteurs
ouverner. On en créa
:s pour les deux Eſpa-
nd on en eut fait la con-
Lucius-Cornelius-Sylla
ɔcore . C'eſt (dit notre

turies. Le ſort régloit leur département. Ils avoient la robe bordée de pourpre, la Chaiſe curule, les Licteurs & les faiſceaux, deux dans la Ville & ſix dans les Provinces. Leur Magiſtrature duroit une année comme celle des Conſuls. Sur quoi il faut néanmoins diſtinguer. Il y avoit (comme nous l'avons obſervé) ſix Préteurs, deux qui reſtoient dans la Ville, mais dont l'un préſidoit aux jugemens qui ſe rendoient entre citoyens, & l'autre à ceux qui ſe rendoient entre citoyens & étrangers, & 4 qui étoient deſtinés au gouvernement des Provinces. Dans les premiers tems ces 4 derniers partoient d'abord pour leur département, où ils demeuroient une année, mais depuis la connoiſſance des crimes d'Etat leur ayant été attribuée, ils exerçoient à cet égard leur juriſdiction à Rome pendant une année & alloient enſuite pendant une autre gouverner les Provinces qui leur étoient échûës ſous le

nal des Sçavans,
preteurs.
pale fonction des Pré-
l'adminiſtration de la
endant ils ne jugeoient
mêmes, du moins pour
mais préſidoient aux
à tout ce qui regar-
ure.
ſſoit tous les ans un
nbre de citoyens pour
vec eux les fonctions.
l'abord tirés du corps
ais Caïus-Sempronius-
'an de Rome 630. ſous

nateurs, tantôt ils en furent exclus. Pompée y joignit un troiſiéme ordre : c'étoient les Tribuns ou Gardes du tréſor *Tribuni ærarii*. Enfin Céſar y aſſocia des Centurions, & Antoine porta les choſes juſqu'à cet excès, d'y faire entrer de ſimples Soldats.

Le Préteur tiroit les Juges chaque année de la compagnie & dans le nombre marqué par la Loi ou la coûtume qui étoient actuellement en vigueur. Le rôle où étoit écrit le nom des Juges qui devoient juger pendant le cours d'une année s'appelloit *Decuria*. Le Préteur les diſtribuoit enſuite ſelon les differentes matiéres & les differentes eſpeces de jugemens qui étoient auſſi marquées par la Loi. C'étoit le ſort qui régloit ce partage. Il y avoit deux ſortes de jugemens, les uns regardoient les affaires particulieres, & dans les commencemens c'étoient les ſeules dont les Préteurs priſſent connoiſſance, à l'égard de celles qui con-

Journal des Sçavans,

nt l'Etat, le peuple ſe les
it, mais il arriva dans la
changement à cet égard &
eurs connurent des crimes
ainſi que nous l'avons déja
ué.

que le Préteur entroit en
il déclaroit, par un Edit pu-
ui étoit appellé *Edictum per-*
, ſur quels principes de
es differentes matieres de-
être jugées pendant l'année
ture. Ce qui fut ainſi réglé
Rome 686. pour obvier à

Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de ſuivre l'Auteur plus avant. Nous renvoyons à l'Ouvrage même ceux qui voudront être plus inſtruits de la matiere ; ils y trouveront des remarques curieuſes ſur les ſupplices en uſage chez les Romains, ſur les lieux où ſe rendoit la juſtice, enfin ſur la coûtume peut-être bizarre d'employer pluſieurs Avocats dans une même plaidoyerie dont l'un étoit chargé de l'exorde, un autre du recit du fait, un 3me des preuves, un 4me enfin de la peroraiſon. Il ſemble que la vraye éloquence eſt celle qui paroît ſans art, & pouvoit-il ſe montrer plus à découvert ?

Nous finirons cet Extrait en avertiſſant nos lecteurs qu'ils trouveront à la fin de ce 2me Volume une *Nomenclature Alphabetique de l'Italie proprement dite, par laquelle les noms anciens des Païs, Peuples, Villes, Rivieres, &c. qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire Romaine de*

Journal des Sçavans,
. ſont rendus en noms vulgaires
dernes par le Sieur d'Anville,
aphe ordinaire du Roi.
us donnerons inceſſamment
ait du troiſiéme Volume qui
: depuis peu.

VELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE VENISE.

Patris noſtri Paulini Patriar-
he Aquileienſis Opera. Ex
inedita ſacra primum nalleria

blic par les reſtitutions des Pieces, par les Préfaces, les remarques, & les autres ſçavantes recherches de l'Editeur. Cette Collection contient 1°. deux Vies de S. Paulin : 2°. Le *Sacroſyllabus*, ou ce Traité que S. Paulin compoſa contre l'Héréſie de Félix & d'Elipand, qui renouvelloient en partie l'Héréſie Neſtorienne, & qui fut lû & approuvé au Concile de Francfort tenu en 794. 3°. la Lettre à Heiſtulf: 4°. l'Exhortation à Henry Duc de Frioul, ou le Livre des Enſeignemens ſalutaires, qui a été attribué par quelques Auteurs à S. Auguſtin, & que M. Madriſius reſtitue à S. Paulin : 5°. les 14 Canons avec le Préambule du Concile d'Aquilée, tenu en 796. au ſujet de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe : 6°. les 3 Livres contre Félix, Evêque d'Urgelle : 7°. les Œuvres Poetiques qui conſiſtent en Hymnes & autres Poeſies Sacrées : 8°. le Recüeil des Lettres de S. Paulin. L'Editeur termine cette Collection par

un grand nombre de Pieces tant de S. Paulin que d'autres Auteurs contemporains, leſquelles ont un rapport plus ou moins immédiat aux divers ſujets que S. Paulin a traités. L'Ouvrage eſt dédié à M. Daniel *Delphini*, Patriarche d'Aquilée.

Jean-Baptiſte *Albrizzi*, Libraire à Veniſe, avoit entrepris, il y a déja quelque tems, une Edition complette des Œuvres de M. Boſſuet, Evêque de Maux. Dès le tems de la mort de ce grand Evêque (*a*), & depuis tous ceux qui s'intereſſent au bien de l'Egliſe ont toûjours fait des vœux pour voir réunis en un ſeul corps des Ouvrages ſi chers à l'Egliſe & ſi dignes de l'immortalité. Le Libraire de Veniſe ne peut donc rien faire qui ſoit plus agréable au public, ni qui lui faſſe plus d'honneur que de continuer ſes ſoins pour venir à bout de ſon entrepriſe. Il en a donné juſqu'à pre-

(*a*) Voyez Journ. de Trevoux, 1704. *Novembre.*

ſent 3 Vol. *in*-4°. en très-beau papier & en très-beaux caracteres; il a mis au commencement du premier Vol. un Catalogue détaillé des Pieces qu'il compte de faire entrer dans ſa Collection; nous ne pouvons que rapporter le ſommaire des claſſes dans leſquelles l'Editeur les a diſtribuées: 1°. les Ouvrages contre les Proteſtans; 2°. ſur l'Ecriture Sainte: 3°. contre les faux Myſtiques; 4 Œuvres Théologiques, Morales & Politiques: 4°. ſes Diſcours & ſes Oraiſons Funébres. Il marque d'une * ou aſtérique les Pieces qu'il n'a pû recouvrer juſqu'à preſent. Le premier Vol. qu'il a donné, qui eſt de 1736. & qui eſt dédié à S. M. l'Imperatrice regnante, contient l'Eloge de M. Boſſuet par le P. de la Ruë de la Compagnie de Jeſus; l'expoſition de la doctrine de l'Egliſe; la conference avec M. Claude Miniſtre de Charenton; Réfléxions ſur un Ecrit du même Miniſtre; Refutations des erreurs con-

s dans le Catéchiſme du S^r
Ferry Miniſtre de Metz ; Let-
aſtorale aux nouveaux Ca-
ques de ſon Diocéſe ſur la Pâ-
Lettre ſur l'adoration de la
. Le 2me Vol. qui eſt de 1738.
à S. M. Imperiale Amélie,
ent la Préface de l'Ouvrage
riations, & les dix premiers
s de cette Hiſtoire. Le 3me
qui eſt auſſi de 1738. dédié à
la Reine de Pologne, con-
les 5 derniers Livres de l'Hi-
des Variations, avec quel-

M. *le Blond*, a mis au commencement de *ſon Livre un Avertiſſement, dans lequel il rend compte du deſſein qu'il s'eſt propoſé : l'objet dit-il, que l'on a eu dans cet Ouvrage, a été de donner une idée préciſe de la Fortification, à ceux qui n'en ont encore aucune notion, & de la dégager de tout ce qui pourroit l'embarraſſer .... on n'a point cherché à dire des choſes nouvelles, mais à ſe rendre clair & intelligible ..... Cet Ouvrage, ajoute notre Auteur, doit être regardé comme une introduction à un Traité complet ſur la matiere des Fortifications. Les jeunes Militaires y trouveront cependant ce qu'il leur eſt le plus utile de ſçavoir ſur cette partie de la guerre, & ils l'apprendront ſans une grande contention d'eſprit & ſans y employer beaucoup de temps.* On doit ſçavoir gré à M. *le Blond* de conſacrer ainſi ſes talens à l'Inſtruction de la jeuneſſe, qui ſe deſtine au ſervice Militaire, & en particulier des Pages du Roi, dont la conduite lui eſt confiée en cette partie.

Nous avons annoncé dans nos Nouvelles du mois de Janv. dernier la premiere partie du Livre intitulé : *Traité, ou Diſſertation ſur pluſieurs matieres féodales*, tant pour le Pays Coûtumier, que pour le Pays de Droit écrit, par M. Germ. Ant. *Guyot*, Avocat en Parlement. A Paris, chez *Saugrain* au Palais, 1738. *in*-4°. Le même Libraire vient de mettre en vente la deuxiéme Partie de cet Ouvrage par le même Auteur. Cette Partie contient premierement les Obſervations ſur la preſcription du Seigneur ſur le vaſſal, & *Vice-verſa*; la preſcription de Seigneur contre Seigneur, & la preſcription du cens dans les Coutumes Allodiales, & le Droit écrit. Secondement les Obſervations ſur le Droit de reliéf dans tout le Pays Coûtumier; avec l'explication de toutes les Coutumes chacune en particulier, & les Droits uſités dans le Pays de Droit-écrit, & dans les Coutumes qui ſuivent en partie le Droit-écrit,

leſquels ſe levent ſur les rotures & ſymboliſent avec le Droit féodal, en tout deux *in*-4°.

Les Vies des Hommes Illuſtres de la France, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à préſent. Par M. *d'Auvigny*. A Amſterdam, & ſe vend à Paris, chez le *Gras*, grande Salle du Palais. A l'L couronnée. M. *d'Auvigny*, a diviſé l'Ouvrage, que nous annonçons, en 4 Parties : *Les Miniſtres compoſent la premiere* (*dont il donne actuellement ſix volumes, qui ſeront encore ſuivis de quelques autres*) ; *les Capitaines formeront la ſeconde* ; *la troiſiéme & la quatriéme contiendront les Hommes Illuſtres dans l'Etat Eccleſiaſtique, la Magiſtrature, les Sciences & les beaux Arts, & il ſe* flatte que par le moyen de de cette diviſion, on pourra, ſans confondre les faits, leur donner une juſte étendue, en obſervant néanmoins de ne ſe ſervir de l'Hiſtoire Générale que pour la liaiſon & l'intelligence des faits particuliers.

Journal des Sçavans ;
ſieur Matthieu *Fabregou* ;
de donner le quatriéme tome
Livre *de la Deſcription des*
s, qui naiſſent ou ſe renouvel-
ux environs de Paris, avec
uſages dans la Médecine &
les Arts, le commencement &
grès de cette Science avec l'Hiſ-
des Auteurs dont il eſt parlé
l'Ouvrage. 1°. L'Auteur pré-
faire voir dans ce volume,
e paroît ni moins curieux,
ins utile que les trois préce-
, que les Auteurs Botaniſtes,
particulier M. *l'Emery* pere

vertus médicinales. 2°. Il ſoûtient qu'il n'y a que 4 eſpeces d'Hélianthéme, contre l'opinion de ceux qui en admettent juſqu'à 20 eſpeces, & même davantage. 3°. Il ſe plaint que les Auteurs Botaniſtes ſe contentent de ſe copier, ſans examiner les Auteurs qui les ont précedés, & que c'eſt principalement par cette raiſon que M. *de la Ville*, Auteur du Livre intitulé: l'*Hiſtoire des Plantes*, eſt tombé dans un ſi grand nombre d'erreurs touchant la Botanique & ſes vertus médicinales. Nous n'entrerons point dans la diſcuſſion du fond de ces contèſtations. Il nous ſuffit d'avertir que ce quatriéme Vol. eſt travaillé dans le même goût, & ſur même plan que les précédens, dont nous avons rendu compte dans les Nouvelles Litteraires du Journal du mois de Juin dernier. Le 5me & le 6me Volumes paroîtront inceſſamment.

ABLE

ICLES CONTENUS
ournal d'Août 1739.

des Hiſtoriens des Gau-
de la France, &c.
pag. 1335
s Philoſophiques, &c.
1353
l'Ordre de S. Benoît,
VI. 1385
ɔyſique, &c. 1407

LE

JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNE'E M. DCC. XXXIX.

SEPTEMBRE.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont Saint Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE JOURNAL DES SCAVANS.

SEPT. M. DCC. XXXIX.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la Societé Royale de Londres. Année M. D C C. XXXV. traduites par M. de Brémond. A Paris, chez *Piget*, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Jacques. 1738. *in*-4°. pp. 192.

NOus devions, ſuivant l'ordre le plus naturel, commencer à rendre compte de ce grand & important Ouvrage, par

çois, & dont nous entret
Public dans notre Journa
cembre : nous avons cr
l'inſtruire dans notre Jo
Juillet dernier, de ce q
reſtoit à lui apprendre ſur
cle, avant que de paſſer à
précédente, dont nous a
donner l'Extrait.

Les quatre Trimeſtre
partagent contiennent en
Mémoires, qui pourroi
rangés ſous les 8 differen
de *Phyſique générale*, d'*A*
de *Chimie*, de *Botanique*,
métrie, d'*Aſtronomie* de
nique, & d'*Antiquitez*.

2°. & 3°. Lettres de M. *Gra* à M. *Mortimer*, contenant des Experiences & des Obſervations ſur *la lumiere produite par la communication de l'Electricité aux animaux & aux corps inanimés*, & ſur *quelques effets ſurprenans de cette lumiere.*

4°. Sur *la cauſe des vents aliſés*, par M. *Hadley.*

5°. Sur *divers tremblemens de terre arrivés dans la nouvelle Angleterre, depuis que les Anglois s'y ſont établis, & principalement ſur celui qui s'eſt fait ſentir le 29me Octobre*, 1727. par M. *Dudley.*

6°. Lettre du Doct. *Cookſon* à M. *Dod* ſur l'*effet extraordinaire d'un tonnerre, qui a communiqué le magnétiſme à divers Ouvrages de fer.*

7°. Sur *les effets ſurprenans du même Tonnerre*, par le même.

8°. Sur *un Halon obſervé à Rome le premier Août* 1732. par M. de *Revillas.*

9°. *Dénombrement des habitans, des naiſſances & des morts de* Stoke

Damerel *dans la Comté de* Devon, par M. *Barlow*.

10°. Sur *la pierre du Méxique, qui filtre l'eau, comparée avec les autres pierres, & qu'on démontre ne pouvoir être preſque d'aucun uſage*, par M. *Vater*

11°. Suite de l'Extrait de l'*Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Caroline & des Iſles Bahama* de Marc *Cateſby*, de la S. R. *VII*^me^ *partie*, par le Doct. *Mortimer*.

Il n'y a que trois articles d'Anatomie; le premier ſur l'*operation de la fiſtule lacrimale*, par M. *Hunauld*; le 2me ſur *le trou ovale du cœur ouvert dans un adulte*, par M. *Amyand*; le 3me ſur *une Catalepſie*, par M. *Reynell*.

La Chimie n'offre ici qu'un Mémoire, non plus que la Botanique: l'un eſt l'Extrait d'une Lettre de M. *Geoffroy* à M. *Sloane*, ſur le ſel polychreſte de la Rochelle de *Seignette* & ſur d'autres ſels compoſés; l'autre eſt un *Catalogue de 50 plantes du Jardin de Chelſea*, preſentées

à la S. R. en 1733. par la Compagnie des Apoticaires ; fait par M. *Ra:d.*

L'Arithmétique n'en a pas davantage, ſe reduiſant à *la deſcription & à l'uſage d'une Machine de ce genre*, par M. *Gerſten.* Vient enſuite la Géométrie en deux articles ; le premier ſur une *Méthode générale pour décrire des lignes courbes par l'interſection des lignes droites qui font des revolutions autour de certains points dans un plan donné* ; par M. *Braikenridge* : le 2me ſur *la deſcription des lignes courbes*, communiquée à la S. R. le 21me Décembre, 1732. dans une Lettre de M. *Mac-Laurln*, écrite à M. *Machin.*

Les Mémoires de Méchanique, au nombre de trois, ſont 1°. la deſcription d'*une Machine*, *pour changer en peu de tems l'air de la chambre d'un malade, en faiſant ſortir de ce lieu le mauvais air, ou y introduiſant de l'air nouveau, ou bien en faiſant l'un & l'autre ſucceſ-*

ſivement, ſans ouvrir pour cela les portes ni les fenêtres; par le D. *Deſaguliers*. 2°. Le *calcul de la viteſſe de l'air, mû par le ſoufflet centrifuge de nouvelle invention de 7 pieds de diamétre & d'un pied d'épaiſſeur, qu'un homme peut tourner très-facilement, à raiſon de deux révolutions par ſeconde*; par le même. 3°. L'*uſage de la Machine précédente*; par le même.

Il y a trois articles concernant l'Aſtronomie, ſçavoir 1°. les *Tables des Eclipſes des Satellites de Jupiter en* 1736. *calculées au Méridien de l'Obſervatoire Royal de Greenwich*, par M. *Hodgson*: 2°. les *Tables des immerſions & émerſions des mêmes Satellites, viſibles à Londres en* 1736. par le même: 3°. *Comparaiſon d'un grand nombre d'Obſervations d'éclipſes du premier Satellite de Jupiter avec les Tables*, par le même.

Enfin les Antiquitez nous preſentent ici 4 Mémoires qui roulent 1°. ſur *une ancienne date trouvée à Wid-*

gelhall, dans la Comté de Hertford, communiquée par M. *Cope* au D. *Stuart* : 2°. ſur *une ancienne datte trouvée ſur une planche de chêne à Widgel-hall, & conſervée dans le Cabinet de la S. R.* par *Jean Ward*: 3°. ſur *une ancienne datte placée ſur une ancienne porte, auprès de la Cathédrale de Worceſter*; par le même : 4°. ſur l'*antiquité & l'uſage des chiffres Indiens, ou caractères numériques*; par M. *Cope*.

Comme il ne nous ſeroit pas poſſible de nous étendre ici ſur tous ces articles, quoique très-dignes, chacun en particulier, de la curioſité & de l'attention des Sçavans; nous nous bornerons à choiſir dans chaque claſſe, ceux qui nous paroîtront les plus intereſſans pour le gros des lecteurs.

1. I. Nous commencerons par les experiences & les Obſervations de M. *Gray* ſur la lumiere produite par la communication de l'électricité aux animaux & aux corps inanimés, & ſur quelques effets très-

ſurprenans de cette lumiere. Tels ſont ceux qui ſuivent.

Si une perſonne approche ſa main d'une autre perſonne horizontalement ſuſpenduë & électriſée, il ſe fait un petillement accompagné d'une piqueure & d'une douleur aſſez vive ſentie par toutes les deux. Un jeune garçon étant ſuſpendu ſur des cordons de ſoye & électriſé, ſi quelqu'un approche la main de celle du garçon ou de ſon viſage, il arrive un ſemblable petillement, & le garçon ſent une piqueure ou brûlure. Un morceau de métal étant électriſé, ſi l'on approche la main d'une des extrémitez, on entend du bruit & l'on ſent une piqueure. L'experience faite ſur un coq, puis ſur une piece de bœuf produit à peu-près le même effet que ſur le petit garçon.

Toutes celles que M. Gray a exécutées ſur une verge de fer en les tournant de differentes façons, & qui ſont ici détaillées, montrent

un Obſervateur très-ingénieux & qui n'omet pas les plus petites circonſtances. Il nous inſtruit du ſuccès qu'ont eu ces mêmes experiences faites ſur des baguettes de differens bois, ſur la laine & ſur l'eau.

Il réſulte de tout cela (ſelon l'Auteur) que la flamme actuelle du feu, de même que l'ébullition de l'eau, peuvent être produites par la communication de l'électricité : & quoique ces effets ne ſoient à preſent ſenſibles que juſqu'à un certain point, il eſt probable (dit-il) qu'il viendra un tems, qu'on trouvera moyen de rendre plus conſiderable, & par conſéquent d'augmenter le feu électrique, lequel par diverſes experiences (ſi l'on peut conclure du petit au grand) paroît être de la même nature que celui du tonnerre & des éclairs.

Le Traducteur rapporte ici à la marge la plûpart des experiences de feu M. *du Fay*, confirmatives

de celles de M. *Gray*, & qui ſont imprimées dans les *Mémoires de l'Académie R. des Sciences.*

2. Aux experiences ſur l'électricité nous ferons ſucceder les Obſervations ſur les tremblemens de terre arrivés dans la nouvelle Angleterre, leſquelles Obſervations appartiennent encore à la Phyſique générale. Ce Pays eſt fort ſujet à ces phénoménes, & depuis le premier établiſſement de cette Colonie, c'eſt-à-dire depuis environ 100 ans, les habitans y en ont ſouvent reſſenti les mauvais effets. Le premier & le plus conſiderable eſt celui de 1638. & depuis celui-là juſqu'au dernier on en compte ſix ou ſept. Celui dont il eſt queſtion arriva le 29me Octobre 1727.

L'Auteur fait précéder la deſcription qu'il en donne par un détail de toutes les Obſervations météorologiques capables de nous indiquer ce qui a pû diſpoſer & preparer cette terre à la furieuſe ſecouſſe dont elle a été agitée. Il y

eut une longue ſechereſſe (dit-il) & une extrême chaleur : la terre devint très-poreuſe, & ſe chargea d'exhalaiſons & de vapeurs enflammées : ces vapeurs y furent retenues par les pluyes abondantes & par les gelées ſucceſſives : leur paſſage ordinaire par les pores & les ouvertures de la terre ſe trouva fermé, & elles agirent les unes ſur les autres avec une force terrible.

M. *Dudley* recherche curieuſement de quelle eſpece étoit ce tremblement de terre, dont il a reſſenti les ſecouſſes. Des 4 eſpeces de tremblement de terre que reconnoiſſent Ariſtote & Pline ; il rapporte celui-ci à la premiere, c'eſt-à-dire à celle que ces Auteurs regardent comme une ſecouſſe ou un trémouſſement, & qu'ils comparent au mouvement d'un accès de fievre. Le mouvement que nous ſentions (dit l'Auteur) n'étoit point un mouvement de pulſation ou un choc intermittent ; mais

c'étoit une ſecouſſe ou un tremblement continu. La terre n'a pas changé de poſition. Il n'eſt arrivé aucun changement dans ſes parties, les unes par rapport aux autres : tout eſt reſté dans la même ſituation qu'auparavant.

Le bruit ou le ſon qui accompagnoit ou qui précédoit immédiatement ce tremblement reſſembloit à celui du tonnerre, ou à celui que font les carroſſes & les charrettes en roulant ſur le pavé ou ſur la terre gelée. Mais, à vrai dire, ce bruit eſt d'une eſpece particuliere, dont il n'eſt pas poſſible de donner une juſte idée. Ce bruit terrible étoit dans l'inſtant ſuivi d'une ſecouſſe, dont la violence étoit proportionnée à la force du bruit. On ne peut apprétier cette violence que par ſes effets : & quoique l'Auteur ſache bien qu'ils n'ont pas été fort conſiderables; cependant il eſt perſuadé que dans l'Hiſtoire il n'eſt parlé d'aucun tremblement de terre plus violent

& plus terrible que celui dont il fait la deſcription ; & que s'il avoit duré une minute de plus, ou ſi les ſecouſſes avoient toûjours perſeveré de la même violence, la plûpart des maiſons auroient été renverſées.

On fixe le commencement de ce phénoméne à 10 heures 40 minutes du ſoir. Il ne dura que juſqu'au 13me Novembre, mais à differentes repriſes & en divers endroits, avec des effets peu marqués. La premiere ſecouſſe qui fut la plus violente, ne dura pas plus d'une minute. On eſt certain que ce tremblement a occupé plus de 150 lieuës de Pays, en prenant *Baſton* pour le centre : ce qui fait croire à l'Auteur que l'Hiſtoire ne fournit point d'exemple de tremblement de terre, qui ait occupé une plus grande étendue de Pays.

3. Ce phénoméne nous conduit tout naturellement à celui du Tonnerre, qui tomba vers la fin de Juillet 1731. à *Wakefields*, dans

le Comté d'Yorck. Il briſa les vîtres & les chaſſis de fer des fenêtres de la premiere chambre par où il entra ; il abbatit en même tems quelques quartiers de pierres dans l'angle d'un bûcher, & il paſſa enſuite dans une chambre, où étoit une grande boëte de ſapin remplie de couteaux & de fourchettes de fer, de differentes grandeurs & de differens Ouvriers. Il y entra par l'angle méridional préciſément occupé par la boëte, la briſa & diſperſa par toute la chambre pluſieurs douzaines de couteaux & de fourchettes, dont les uns étoient fondus, les autres rompus, quelques-uns avoient leurs manches brûlés ainſi que leurs guaines en tout ou en partie; & pluſieurs n'étoient point endommagés.

Ce qu'il y eut de ſingulier fut, qu'après qu'on eut ramaſſé & mis ſur un Comptoir ces couteaux & ces fourchettes parmi de gros clouds, des anneaux de fer, des

aiguilles à emballer & autres inſtrumens de même métal & d'un poids conſiderable ; lorſqu'on venoit à ſoulever un couteau ou une fourchette, on voyoit un cloud, un anneau, *&c.* qui y demeuroit ſuſpendu ; & le même effet ſe fit remarquer en tous. Ces couteaux & ces fourchettes preſentés ſous une aſſiete d'étain ſur laquelle on avoit poſé quelques-uns de ces inſtrumens de fer, les mettoient en mouvement. On fit rougir au feu pluſieurs de ces couteaux & de ces fourchettes, qui conſerverent tout leur magnétiſme après qu'ils furent refroidis.

Comme la ſituation de la chambre, la poſition de la boete où étoient les couteaux & la direction du tonnerre peuvent répandre un très-grand jour ſur ce phénoméne ; l'Auteur a joint à ſa Relation le plan horizontal du lieu où eſt entré le tonnerre ; & termine ſa Lettre par trois queſtions qu'il ſoûmet au jugement de la S. R. & que voici.

1°. Seroit-ce la direction des couteaux & des fourchettes parallèle à la ligne magnétique, ou ne formant avec elle qu'un angle aigu, qui auroit contribué à leur communiquer ce magnétiſme, puiſqu'une barre de fer tournée vers le pôle pendant quelque tems, devient pour un tems aimantée, & reſte telle pour toûjours, lorſqu'elle a conſervé long-tems la même ſituation ?

2°. Les fourchettes & les couteaux tournés vers le pôle & échauffés violemment par le tonnerre, ne pourroient-ils pas, en refroidiſſant, s'imbiber fortement de la vertu magnétique, puiſqu'une barre de fer échauffée, puis dirigée vers les pôles dans un lieu où elle refroidit, reçoit plus promptement le magnétiſme que quand elle reſte avec la même direction dans un lieu chaud ?

3°. Il y a pluſieurs exemples dans les *Tranſactions Philoſophiques*, du dérangement des pôles

de la bouſſole cauſé par le tonnerre, qui lui a fait perdre ſa vertu magnétique. Comment eſt-il poſſible que le tonnerre dans un cas donne le magnétiſme, & dans un autre le détruiſe ?

Nous ne ſerons pas plus hardis que l'Auteur ſur la ſolution de ces trois queſtions, dont nous laiſſons volontiers la déciſion à la S. R. de Londres.

4. Nous paſſons à l'examen d'une curioſité dont les Indes occidentales ont enrichi notre ſiécle, & qui mérite une attention particuliere. C'eſt la *pierre filtre* du Méxique, que M. *Vater* compare avec les autres pierres, & dont il examine l'uſage. Cette pierre a reçu le nom de *filtre*, parce qu'elle eſt aſſez poreuſe pour laiſſer paſſer facilement les liqueurs. On en creuſe les plus gros morceaux pour en faire des mortiers & des vaſes, qui ſervent à filtrer principalement l'eau deſtinée à la boiſſon. On s'imagine que les eaux qui ont tra-

verſé cette pierre ſe ſont dépoüillées de toutes leurs impuretez, & qu'elles ſont plus claires, plus pures & plus ſaines que les eaux ordinaires.

Cette pierre eſt ſi eſtimée au Japon, qu'elle s'y vend au poids de l'or. Les Japonnois, qui ne ſont attaqués ni de la pierre, ni d'aucune maladie des reins, & qui préferent leur ſanté à tous les biens imaginables, croyent que cette pierre, qu'ils prennent pour un champignon pétrifié, a la vertu de prolonger la vie & de communiquer la même proprieté aux eaux qui s'y ſont filtrées.

L'origine de cette pierre eſt fort douteuſe. On ne ſçait même ſi on la tire de la terre ou du fond de la mer. Les *Ephémérides* d'Allemagne font mention de pierres-filtres de deux eſpeces; les unes griſâtres & plus cheres, qui viennent du Canada; les autres de couleur de tuf, à meilleur marché, & qu'on apporte d'Italie. M. le Clerc,

dans ſa Phyſique, aſſure qu'il y a des pierres-filtres extrêmement communes en Hollande, & que l'on tire du territoire de Liege. Notre Auteur a trouvé dans les bains de Carlſbad un morceau de tuf très-dur formé par le ſédiment de ces eaux minérales, lequel il a fait creuſer en mortier, & qui filtroit l'eau comme la pierre-filtre du Méxique. Il a de plus obſervé que l'eau ſe filtre de même au travers de la pierre ordinaire à bâtir.

Quant aux vertus attribuées à la pierre-filtre du Méxique, de purifier l'eau en la dépoüillant de toutes ſes parties hétérogênes, de la preſerver plus long-tems de corruption & de la rendre plus fraîche; M. Vater croit devoir rabattre beaucoup de cette opinion avantageuſe. Il ne connoît point de filtre capable de dépoüiller totalement l'eau impregnée de particules hétérogênes, telles que ſont celles de pluſieurs mineraux: les filtres pierreux les plus durs, &

les plus ſerrés n'y ſuffiſent pas ; comme le prouvent ces voutes ſouterraines & ces carrieres profondes d'où l'eau diſtille ſans ceſſe, & traverſant les rochers les plus durs ſe convertit en pierre & forme la *ſtalactite*. Tout l'avantage que l'on peut donc tirer de la pierre-filtre du Méxique & de toutes les pierres ſemblables, eſt de clarifier les eaux troubles & limoneuſes, mais ſans en changer le poids en les rendant plus légeres. M. Vater regarde l'eau de pluye diſtillée comme la plus pure & la plus ſaine de toutes les eaux.

5. C'eſt ici le vrai lieu d'abréger l'Extrait que nous donne M. *Mortimer* de l'Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Caroline & des Iſles Bahama, de Marc *Cateſby*, de la S. R. C'eſt la VIIme partie de ce curieux Ouvrage, qui a commencé à paroître à Londres en 1731. en Anglois & en François, & dont nous avons parlé dans notre Journal de Décembre 1737. à l'oc-

caſion des *Tranſactions Philoſophiques*. On y paſſe en revûë les plantes & les animaux de ces Pays-là.

Ces plantes n'offrent ici rien de plus ſingulier que cette obſervation qui nous apprend que les plantes marines appellées *Keratophytes* ſont recouvertes d'une écorce pierreuſe, dont l'interieur eſt tranſparent comme de la corne; & que quand on met ces plantes dans le feu, la fumée a la même odeur que celle de la corne des quadrupedes quand elle eſt brûlée. Cette obſervation (remarque le Traducteur) acheve de confirmer une découverte faite autrefois en Chimie par MM. *Matte* & *Geoffroy*, qui avoient vû avec ſurpriſe que les *Lithophytes* & l'éponge marine fourniſſoient autant de ſel volatil qu'on en tire de la ſoye, la plus abondante de toutes les matieres animales en ce genre; & cela contre ce qu'avoient prouvé juſqu'alors toutes les experiences chimiques, par leſquelles on

avoit trouvé beaucoup moins de ce ſel volatil dans les marieres végétales.

Parmi les poiſſons que parcourt ici M. Cateſby ſe diſtinguent particulierement le *Chat-poiſſon*, ainſi nommé pour la figure de ſa tête, & dont la chair eſt auſſi bonne à manger que celle de l'Anguille : 2°. le *Mouton-poiſſon*, l'un des plus délicats des Iſles Bahama : 3°. le *Remora*, poiſſon ſi fameux, qui s'attache aux flancs des Vaiſſeaux, & qui a donné lieu à tant de fables : 4°. le *Perroquet-poiſſon*, ainſi appellé à cauſe de la forme de ſa tête, & des belles couleurs verte, jaune, & bleuë, répanduës ſur ſon corps : 5°. le *Crabe mineur*, qui chaque année ſort du trou qu'il a creuſé dans la montagne, & vient pendant la ſaiſon convenable dépoſer ſes œufs au bord de la mer, ſans ſe détourner jamais du droit chemin : en ſorte que quand il rencontre quelque bâtiment, il paſſe par-deſſus.

6°. Le

6°. Le *Cancellus* ou *Bernard-l'Hermite*, dont les bras & la partie anterieure du corps ſont *cruſtacées*, au lieu que la partie poſterieure n'eſt recouverte que d'une peau très-mince, qui l'oblige à ſe loger dans les coquilles vuides du *Buccin*, où il fait entrer toute ſa partie poſterieure, armée d'un petit bras, à l'aide duquel il s'affermit dans ſa coquille, ou la quitte ſuivant le beſoin. Il y paſſe ſa vie comme un Hermite dans ſa cellule, ce qui lui a valu ſon nom; ou comme un *Soldat* en ſentinelle dans ſa loge, ce qui lui a fait donner cette ſeconde dénomination : 7°. le *Crabe des rochers*, qui n'y peut point monter perpendiculairement, mais qui peut marcher ſur leur face inférieure, ſaillante horizontalement, & cela en marchant le ventre en haut & le dos en bas, comme font les mouches ſur les plafonds.

8°. Pluſieurs eſpeces de Tortuës de mer, toutes très-timides &

nullement à craindre, ſi ce n'eſt vers le tems de l'accouplement où elles deviennent furieuſes. Après cet accouplement, qui dure 14 jours entiers, elles dépoſent leurs œufs ſur le bord de la mer, où elles en pondent cent en une nuit dans des trous de deux pieds de profondeur qu'elles creuſent dans le ſable, dont elles recouvrent ces œufs, & où le Soleil les fait éclorre en trois ſemaines. L'enveloppe oſſeuſe de la Tortuë eſt une véritable corne : il n'y a que les écailles qui recouvrent cette corne, auſquelles on puiſſe donner le nom d'écailles de Tortuë, pris dans le ſens ordinaire, & c'eſt de quoi l'on fait tant de beaux ouvrages.

6. II. Pour paſſer maintenant de la Phyſique générale à l'Anatomie, nous dirons quelque choſe des réfléxions de M. *Hunauld* ſur l'operation de la fiſtule lacrimale. Il propoſe ici ſur cela une théorie & une pratique fort differentes de celles de MM. *Lamorier* & *Petit* expo-

ſées dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* (*en* 1729. *pag.* 421. & *en* 1734. *pag.* 135.).

Le ſçavant Anatomiſte, ſans entrer dans l'Hiſtoire de la fiſtule lacrimale & de ſes differentes eſpeces non plus que dans le détail des diverſes Méthodes Chirurgicales pour le traitement de cette maladie; remarque ſeulement que quand elle demande que dans l'operation l'on détruiſe l'os *unguis* & le ſac lacrimal par où les larmes ont dans le nez leur cours naturel: on ſe propoſe d'ouvrir aux larmes un nouveau chemin par le trou artificiel; & pour cela on introduit dans ce nouveau canal une tente faite d'éponge preparée, *&c.* pour empêcher qu'il ne ſe ferme, & l'on a ſoin même de l'y laiſſer un mois ou deux, pour en endurcir les bords. Mais on eſt ſouvent bien ſurpris quand la cicatrice eſt formée à l'interieur, de voir que le larmoyement ſubſiſte comme auparavant, les larmes paſſant par-

deſſus la paupiere inférieure, au lieu de ſuivre la route qu'on a tâché avec tant de ſoin & de tems de leur procurer du côté du nez.

M. Hunauld s'applique à prouver que ce ſont les moyens employés après l'operation, pour faire couler les larmes dans le nez, qui cauſent le larmoyement & rendent l'operation inutile. Il faut voir ſes preuves en détail; d'où il ſuit que le meilleur moyen de prévenir une partie des accidens dont il vient de parler, & de tenir bien ouvert le nouveau conduit de l'œil dans le nez; c'eſt de ne rien faire du tout. L'experience (dit-il) l'a confirmé dans cette idée, & la théorie de l'entrée des larmes dans les points lacrimaux, bien entendue & bien développée, ſuffit pour mettre cette pratique dans tout ſon jour: ce qui montre combien il peut être avantageux de ſupprimer totalement la Chirurgie dans certains cas qui paroîtroient tout-à-fait de ſon reſſort.

7. A propos du trou ovale du cœur, trouvé ouvert par M. *Amyand* dans un adulte mort après une longue maladie, qui avoit fort embarraſſé les Medecins; M. de Brémond obſerve à la marge, que dans un cadavre diſſequé il y a cinq ans aux Ecoles de Medecine, & âgé d'environ 35 ans, il trouva le trou ovale bien ouvert, toutes les parties renfermées dans la poitrine bien ſaines, & le cœur fort gros. C'étoit (continue-t-il) le cadavre d'un homme qui avoit été pendu, & qu'on avoit eu beaucoup de peine à étrangler. Une pareille conformation ſeroit fort avantageuſe aux plongeurs.

8. III. Venons preſentement à la Chimie. Elle n'offre ici qu'un ſeul article, qui a été d'autant plus utile à ſon inventeur, que pendant toute ſa vie il a eu le plaiſir d'en faire un ſecret, d'en avoir grand débit, & de voir tous les Chimiſtes, même les plus habiles, tenter inutilement de le découvrir,

après l'avoir retourné de toutes façons & mis à toutes sortes d'épreuves ; de maniere que le secret a passé aux enfans de l'inventeur, qui l'ont conservé avec le même soin. C'est le sel polychreste de *Seignette* Medecin de la Rochelle : que MM. *Geoffroy* & *Boulduc* sont enfin parvenus à décomposer en même tems, par les mêmes procedez & sans s'être rien communiqué. Ce sel polychreste n'est donc rien autre chose qu'un tartre soluble composé de la crême ou des cryſtaux de tartre & du sel fixe de la soude d'Alicante bien dépurée. Le sel de Seignette purge bien depuis une once jusqu'à deux. On le donne dissous dans une chopine d'eau. Il est parlé dans ce même article de quelques autres sels, tels que celui de *Glauber*, le sel *sédatif* de M. *Homberg*, &c. & le Traducteur y renvoye aux *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.*

9. IV. Nous ne pourrons qu'in-

diquer très-ſommairement ce que contiennent les 4 pieces concernant les *Antiquitez* ou *Belles-Lettres*. Dans la premiere M. *Cope* envoye le deſſein d'un ancien chambranle de cheminée trouvé en abbatant une partie de *Widgethall* dans la Comté de *Hertford*, ſur lequel eſt gravée une date en caracteres Romains & en chiffres Indiens ou Arabes, laquelle donne M16. D'où l'Auteur conclut que ce Monument eſt plus ancien que celui de *Heldom*, produit par *Wallis* pour l'année M133. & que celui de *Colcheſter*, qui marque l'année 1090. & que par conſéquent l'uſage des chiffres Indiens en Angleterre eſt anterieur à l'année 1090.

M. *Ward*, dans ſes remarques ſur ces dates, eſt d'avis different, & il ne croit pas qu'aucune puiſſe prouver l'uſage de ces chiffres que pour un tems poſterieur au moins de cent ans à la plus recente de ces dates. Mais avant que d'expoſer

ſes raiſons, il examine en peu de mots l'origine & l'antiquité de ces chiffres. *Voſſius* le pere, *Greaves*, *Wallis* & d'autres ont cru qu'ils avoient d'abord paſſé des Perſes ou des Indiens aux Arabes, de ceux-ci aux Maures d'Afrique, & des Maures aux Eſpagnols, qui les ont répandus dans toute l'Europe. *Voſſius* le fils croit que les anciens Grecs & les Romains ont emploïé ces chiffres; que les Arabes les ont eus des Grecs, & les Indiens des Arabes. M. *Huet* s'imaginoit que les chiffres Arabes n'étoient que les lettres de l'Alphabet Grec corrompues & alterées par des Imprimeurs ou des Copiſtes ignorans.

Il paroît probable à M. *Ward* que les chiffres Arabes peuvent venir des Grecs, peres de toutes les Sciences; que de chez eux ils ont paſſé aux Nations orientales, & qu'ils ſont enſuite revenus en occident; & l'autorité de Boëce ſemble favoriſer ce ſentiment, le-

quel peut s'accorder avec le témoignage des Auteurs Arabes, qui diſent avoir reçu des Indiens leurs chiffres, & que les Indiens ne les ont pas reçus d'eux; parce qu'il ſe peut faire que les Indiens les ayent pris des Grecs, ſans que les Ecrivains Arabes, qui ne ſont pas fort anciens, en ayent eu connoiſſance; outre que nous n'avons point de monumens Indiens aſſez anciens pour pouvoir combattre cette opinion. Mais, quoiqu'il en ſoit, Joſeph *Scaliger* croit que les Arabes n'ont pas donné ces chiffres aux Européens.

Voſſius le pere penſe qu'ils n'ont été en uſage qu'en 1250. Dom *Mabillon* nous apprend qu'on s'en eſt rarement ſervi avant le 14me ſiécle, excepté dans quelques Ouvrages de Géométrie & d'Arithmétique; & qu'il n'a trouvé que très-peu ou point d'exemple de chiffres Arabes employés dans des actes avant l'an 1300. Cependant *Wallis* prouve que le Moine *Ger-*

bert, devenu Pape ſous le nom de *Sylveſtre II.* avoit enſeigné avant l'an 1000. l'Arithmétique avec les 9 chiffres d'aujourd'hui : mais il penſe en même tems que ces caracteres n'ont été connus pendant long-tems que des ſeuls Géométres, ſur-tout pour les calculs Aſtronomiques.

De toutes ces Obſervations ſur le premier uſage des chiffres Arabes dans ces Pays-ci, il paroît très-difficile à notre Auteur d'en pouvoir inferer l'ancienneté attribuée aux trois dates dont il eſt queſtion. Il eſt donc perſuadé, après le plus ſérieux examen de ces caracteres, que la premiere date ou celle de *Heldom* n'eſt point auſſi ancienne qu'on la ſuppoſe, qu'au lieu d'1133 il faut lire 1233, & qu'on y a pris le 2 pour un 1; 2°. que dans la date de *Colcheſter*, qui porte 1090, il y a une faute du Copiſte, qui a pris un 4 pour un zéro; 3°. & que dans la date de *Widgel-hall*, qui fait l'objet du

Mémoire, il n'y a de chiffre que la lettre Romaine (M) qui eſt dans l'écuſſon à droite, & que les caracteres de l'autre écuſſon ne ſont point des chiffres, mais ſont ſeulement les lettres initiales de deux noms I. G. comme le ſont W. R. dans la premiere des trois dates. Il ſuit de toute cette diſcuſſion de M. *Ward*, que les Inſcriptions ou les Manuſcrits dont les dates ſeront en chiffres Arabes avant le 13.me ſiécle, doivent par cela ſeul paſſer pour ſuſpectes.

M. *Cope*, dans la Piece ſuivante, produit une date trouvée à *Worceſter* en chiffres mêlés, à ce qu'il prétend, & qui ſont 97V: ce qui ſembleroit détruire ce que M. *Ward* a voulu établir dans le Mémoire précédent, & M. *Cope* fait quelques nouvelles remarques ſur la matiere dont il s'agit. Mais M. *Ward* revient à la charge dans une quatriéme Diſſertation; s'inſcrit en faux contre les prétendus chiffres Arabes de la date de *Worce-*

ſter, & ſoûtient que ces chiffres ne ſont que des caracteres numériques Romains eſtropiés & défigurés, qui donnent une date toute differente de celle que ſuppoſe M. *Cope* : ſur quoi nous renvoyons pour abréger, au Mémoire même plein d'érudition en ce genre, ſur laquelle on a ſoin de répandre tout le jour neceſſaire par quelques planches gravées, qui mettent le tout ſous les yeux du lecteur.

HISTOIRE DES DUCS DE Bretagne, & des differentes Révolutions arrivées dans cette Province. A Paris, chez *Nion* fils, Libraire, Quai des Auguſtins, 1739. *in*-12. 6 Vol.

L'OBJET de notre Hiſtorien, comme il en avertit dans l'Epître Dédicatoire, qui eſt adreſſée aux Etats de Bretagne, n'a point été de compoſer une Hiſtoire générale du Duché de Bretagne, mais une Hiſtoire particuliere de ſes Ducs, qui renfermât ſeulement les faits politiques & militaires, avec ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable ſous chacun de ſes Princes.

La plûpart des Hiſtoires des Provinces ne ſont, dit-il, que de ſçavans Mémoires plus propres à être conſultés dans le beſoin qu'à être lûs de ſuite, & celles qui ont paru juſqu'ici de la Province de Bretagne ſont de ce genre, ſans en

excepter la derniere, c'eſt-à-dire, celle du P. Lobineau, qui, ſelon lui, eſt la meilleure, & dont il avoüe qu'il a beaucoup profité. Pour lui, il eſpere, & le ſuccès a juſtifié ſes eſperances, d'avoir fait un Livre qui pourra être lû, & qui au moins par ſa longueur ne rebutera perſonne.

Cependant cette Hiſtoire, quoique beaucoup plus abrégée que celle du Pere Lobineau, remonte plus haut & deſcend plus bas. Elle commence à la fin du 4me ſiécle & finit en 1578. au lieu que l'Hiſtoire du Bénédictin ne s'étend que depuis le milieu du 6me ſiécle juſqu'à l'année 1532.

Pour rendre ſon Ouvrage plus complet, l'Auteur l'a diviſé en ſix Volumes. Le premier & le ſecond contiennent l'Hiſtoire des Ducs de Bretagne. Il y a joint une Hiſtoire particuliere de la Ligue en Bretagne qui forme le 2me & 4me Volume, & on trouvera dans le 5me & 6me une Diſſertation ſur l'origine

dès Bretons & ſur leurs premiers Rois. Nous nous contenterons aujourd'hui de rendre compte des deux premiers Volumes, nous parlerons des autres dans les Journaux ſuivans.

L'Auteur commence par l'établiſſement des Romains dans l'Armorique, il raconte les principaux évenemens qui s'y ſont paſſés pendant qu'elle fut ſous leur domination. Ceux de Vannes qui ont été, à ce qu'on prétend, les plus anciens & les plus habiles Navigateurs du monde, ſans excepter même les Phéniciens, & qui étoient les plus fiers & les plus belliqueux des Armoricains, ſe revolterent ſouvent contre les Romains. Leur autorité y ſubſiſta cependant juſques vers le milieu du 5me ſiécle, & depuis même que les habitans de la Grande-Bretagne chaſſés par les Saxons & par d'autres Peuples de Germanie, vinrent ſe refugier dans l'Armorique. Ces Colonies s'étant multi-

pliées, donnerent leur nom de Bretagne à l'Armorique, & lui firent perdre inſenſiblement ce dernier. Les differens Princes des Cantons où elles s'établirent porterent le nom de Rois, comme preſque tous les Chefs des Nations Barbares.

Le premier de ces Rois Bretons-Armoricains fut Conan, ſurnommé *Mériadec*. L'Hiſtorien en prouve l'exiſtence contre le Pere Lobineau, qui traite de fables tout ce qu'en diſent les anciens Auteurs, parce que ce ſont pour la plûpart d'ignorans Légendaires. On convient de leur ignorance, mais en même tems on ſoûtient avec Uſſerius & Bollandus, qu'on ne doit pas rejetter tout ce qui eſt dans ces Légendaires. » La fauſſeté de plu-» ſieurs faits controuvés ou alterés » par un Auteur ne prouve pas la » fauſſeté de tout ce qu'il a pû écri-» re, ſur-tout lorſque certains faits » qu'il avance, ſont conformes au » témoignage de tous les Hiſto-

» riens. C'eſt une réfléxion (ajoûte » notre Hiſtorien) que les Critiques » modernes auroient dû faire.

Cependant comme ſous le regne de ces premiers Rois, il s'agit de tems nébuleux, de faits conteſtés, & de choſes en général peu intereſſantes, ſoit pour les Bretons-mêmes, ſoit pour les autres Nations, l'Auteur gliſſe rapidement ſur l'Hiſtoire de ces anciens Rois: il a cru que le lecteur ſeroit aſſez équitable pour excuſer la ſechereſſe du commencement de cette Hiſtoire, & pour en approuver la briéveté, un tems obſcur ne fut, dit-il, jamais un tems agréable.

Conan, ſes Succeſſeurs, & les Bretons-Armoricains ſes Sujets furent d'abord ſoûmis aux Loix de l'Empire, mais en 410. ſur la fin de l'uſurpation du Tyran Conſtantin, ils ſecoüerent le joug. Leur dépendance fut alors, ſelon Zoſime, le fruit de leur courage, & ils ne ſuivirent plus que leurs Loix.

Sous les fils de Clovis, c'eſt-à-dire, depuis le regne d'Hoël I. le Royaume Breton ayant été partagé entre differens Princes, ils ne porterent plus que le nom de Comtes, c'eſt-à-dire de Magiſtrats de leur Nation. Ceux qui étoient les plus voiſins de la France, comme les Comtes de Vannes & de Rennes furent ſubjugués par nos Rois & rendus tributaires. Telle eſt, ſelon notre Auteur, l'origine de la mouvance de la Bretagne qui a toûjours été reconnuë par les Bretons. Rennes étant la Capitale de la Cornoüaille, & le Comte de Rennes ayant toûjours été regardé comme le plus conſiderable des Souverains de la Bretagne, l'hommage (c'eſt l'expreſſion de l'Auteur) que les Comtes ont rendu tant de fois à nos Rois de la premiere Race, a été un titre pour la mouvance de la Bretagne entiere, lorſque dans la ſuite ces mêmes Comtes, après en avoir réuni les differentes Souverainetez

particulieres prirent le nom de Ducs de Bretagne. Il faut voir dans l'Ouvrage même de quelle maniere la nature de cette mouvance y eſt expliquée, & les raiſons par leſquelles on y combat l'Abbé de Vertot & les autres Auteurs qui ne penſent pas comme lui ſur cet article.

Vers l'an 593. Hoël III. connu auſſi ſous le nom de Juthaël, Prince ſage & courageux, ayant réuni en ſa perſonne les différentes Souverainetez de la Bretagne & s'étant mis en état de ne rien craindre de la France, reprit le titre de Roi, & le laiſſa à ſon fils Salomon qui fut ſon Succeſſeur: mais ſes Etats ayant de nouveau été partagés entre les Princes qui vinrent après lui, ils ne ſe donnerent plus que la qualité de Comtes. Nos Rois profiterent de leur foibleſſe, prirent les Villes de Rennes, de Nantes, de Vannes, & les garderent juſqu'au regne de Nominoé, un des plus grands Princes qui ayent gouverné

la Bretagne. Loüis le Débonnaire, à qui il fut toûjours fidéle, le nomma Gouverneur ou Duc de cette Province.

Mais cet Empereur étant mort, avec le ſeul ſcrupule, comme le remarque l'Auteur, après tant d'injuſtices & de foibleſſes, de n'avoir pû jeûner le Carême pendant ſa derniere maladie, Nominoé ſe crut dégagé de ſes ſermens, & ſe donnant le titre de Roi, il voulut le recevoir des Evêques de ſa Province, conformément, dit l'Hiſtorien, au dangereux préjugé qui regnoit alors, qu'un Souverain ne pouvoit l'être légitimement ſans le concours de la puiſſance Eccleſiaſtique; mais comme ils n'y voulurent point conſentir, parce qu'ils étoient pour la plûpart dans les interêts de la France, il les fit dépoſer pour crime de Simonie, en nomma d'autres à leur place, & fit ériger Dol en Métropole, afin de ſouſtraire la Bretagne à l'autorité de l'Archevêque de Tours dont

elle avoit juſqu'alors dépendu.

Des Evêques de ſa création ne firent aucune difficulté de lui donner les marques de la Royauté, & il les tranſmit à Eriſpoé ſon fils & ſon Succeſſeur : ce Prince continua de les porter malgré l'autorité de Charles le Chauve avec qui il fut toûjours en guerre, & ſur lequel il remporta une grande victoire. Ceux qui lui ſuccederent, paroiſſent tantôt avec le titre de Rois, tantôt avec celui de Ducs, ſelon qu'ils ſe croyoient plus ou moins puiſſans : mais depuis Geoffroy, environ l'an 992. qui ſe contenta du titre de Duc de Bretagne ; tous ceux qui, comme lui, ont été Comtes de Rennes, ont toûjours porté le titre de Ducs de Bretagne. Ce Prince périt d'une façon bien ſinguliere. » Les gens » de qualité ſe diſtinguoient alors » du Peuple par des oiſeaux de » proye qu'ils portoient toûjours » ſur *leurs poings*, en quelque lieu » qu'ils allaſſent, celui de Geoffroy

» ayant étranglé une poule, une » femme à qui cette poule appar- » tenoit, dans le premier mouve- » ment de ſa colere, jetta une pier- » re à la tête du Duc, qui en mou- » rut quelques jours après.

Loin que nous puiſſions ſuivre la vie de chaque Duc, il ne nous eſt pas poſſible d'en indiquer même les principaux évenemens. Il nous ſuffira ſeulement pour donner une idée du travail de notre Auteur, d'obſerver qu'à meſure que ſon Hiſtoire approche de nos tems, elle devient plus variée & plus ſuivie ; le rang conſiderable que le Duché de Bretagne a tenu dans l'Europe depuis Pierre de Dreux, ſurnommé Mauclerc, les guerres inteſtines & étrangeres qui l'ont agité fourniſſent une foule d'évenemens d'autant plus curieux que les interêts de cet Etat ont preſque toûjours été mêlés avec ceux de la France & de l'Angleterre. Ce Duc, le Prince le plus habile de ſon ſiécle, mais d'un eſprit

inquiet & turbulent ſe propoſa de regner ſur la Bretagne avec une autorité abſolue & d'abattre également la puiſſance du Clergé & de la Nobleſſe. Il fut toûjours en guerre avec la France, auſſi bien que Jean le Roux ſon fils qui lui ſucceda, il ne laiſſa pas cependant, à l'exemple de ſon pere, de faire hommage de ſon Duché au Roi.

Ce droit a été ſi peu conteſté que Jean de Montfort, pour ſe ſoûtenir contre Charles de Blois ſon compétiteur au Duché de Bretagne, s'étant allié avec Edoüard III. qui diſputoit la Couronne à Philippe de Valois, lui fit hommage de la Bretagne, comme *étant Seigneur Lige & droiturel Roi de France*; ainſi que porte l'acte qui en fut dreſſé, & qui ſe lit dans le Recüeil de Rimer. Ce qui montre que le Pere Lobineau s'eſt doublement trompé, 1°. en doutant de ce fait, 2°. en fondant ſon doute ſur ce qu'il pretendoit que cet acte ne ſe trouvoit point dans les Archives de la Tour de Londres.

Mais par le Traité de Bretigny Edoüard renonça ſolemnellement à toute ſouveraineté ſur la France, & Jean de Montfort étant devenu par la mort de Charles de Blois, paiſible poſſeſſeur de la Bretagne, ce Prince ſe rendit à Paris, & fit hommage au Roi avec les cérémonies ordinaires en pareille occaſion.

Il eſt à remarquer, dit notre Hiſtorien, que les Chanceliers de France ont toûjours pretendu que l'hommage des Ducs de Bretagne étoit *Lige*, mais tous les Ducs depuis Jean de Montfort, n'en ont jamais voulu convenir, & nos Rois ſe ſont contentés de recevoir leur hommage ſous cette formule, *tel qu'il avoit été rendu par nos prédeceſſeurs*, ſans décider s'il étoit *Lige* ou s'il ne l'étoit pas.

Il ajoûte dans une note, que cette formule équivoque ſatisfaiſoit également nos Rois, & les Ducs de Bretagne. Les uns & les autres pouvoient l'interpreter à leur avantage. Les Ducs de Bretagne

par

» par *leurs prédeceſſeurs* entendoient » ceux qui avoient précedé Artur, » & qui avoient rendu à la Couron- » ne un hommage libre & conforme » à ſon origine. Nos Rois au con- » traire entendoient les Succeſſeurs » d'Artur & de Pierre Mauclerc, qui » s'étoient reconnus hommes *Liges*, » & faiſoient abſtraction des autres, » ainſi que du droit originaire. « Il faut voir dans l'Auteur ce qui regarde cette fameuſe queſtion; il s'eſt attaché avec un ſoin particulier à rapporter ſous chaque regne tout ce qui lui a paru de plus propre à la mettre dans un beau jour.

Il a eu la même attention pour nous faire connoître les principaux établiſſemens qui s'y ſont faits, les uſages ſinguliers qui y regnoient, & en général tout ce qui peut ſervir à nous peindre les mœurs & le caractere du ſiécle dont il écrit l'Hiſtoire. On y verra, quoique ſans affectation, le moral preſque toûjours joint à l'hiſtorique.

Il remarque, par exemple, que

le donner des ſurnom
terres qu'on poſſedoit
ques ſobriquets. Juſq
avoit ignoré cet uſage
& par-tout ailleurs.
guer des perſonnes de
on ſe contentoit de m
de leur pere, comm
de Judicaël, ſuivant
des Grecs, des Héb
preſque toutes les Nat

Un autre uſage o
abus qui regnoit enco
Province, eſt que le
étoient mariés. On
des Actes authentique
ſouhaiter que l'Auteur

des enfans, devenus enſuite Evêques & mariés comme leurs peres. Pluſieurs Prêtres ſe marioient auſſi, & leurs femmes prenoient publiquement la qualité de Prêtreſſes.

La bravoure & le courage dans les armes étoit preſque la ſeule vertu qu'on pût loüer dans la plûpart des Princes & des Nobles de ce tems-là. On en verra des exemples dans le fameux combat des trente, & dans pluſieurs autres de cette nature. Les plus grands Princes ſe battoient corps à corps comme de ſimples Soldats, auſſi arrivoit-il ſouvent qu'ils étoient tués les armes à la main, ou qu'ils étoient faits priſonniers. Celles dont les gens de guerre ſe ſervoient alors répondoient à la force ou plûtôt à la férocité de leur courage. Au combat des trente que nous venons d'indiquer, du côté des Anglois, deux des tenans combattoient l'un avec un maillet de fer peſant 25, & l'autre avec un *Fauchard* crochu & tranchant

des deux côtez. A la bataille d'Avray où Charles de Blois perdit la vie, le fameux du Gueſclin, armé d'un lourd marteau d'acier, frapoit avec furie en criant *Nôtre-Dame*, & aſſommoit tout ce qui s'oppoſoit à lui.

Mais cette bravoure n'étoit preſque toûjours qu'un courage aveugle, qui dégénéroit ſouvent en cruauté, & qui ne connoiſſoit ni les Loix de la Juſtice, ni celles de l'humanité. Loin cependant que l'Hiſtoire faſſe de pareils reproches à la mémoire du Connétable du Gueſclin, il mourut avec la reputation d'être le plus habile Capitaine & le plus honnête homme de ſon ſiécle. Il fut remplacé dans la dignité de Connétable par Olivier de Cliſſon, Breton comme lui, & grand Homme de guerre, mais qui ne lui reſſembloit que par ces deux ſeuls endroits. Pour venger la mort d'un de ſes gens, que les Anglois avoient tué indignement à la priſe d'un certain Château, il fit

ferment que de l'année il ne prendroit aucun Anglois *à merci*. Quelque tems après la Garniſon d'une petite Ville s'étant renduë à diſcretion, Cliſſon demanda qu'il lui fût permis de diſpoſer à ſa volonté de quinze Gentilshommes Anglois qui ſe trouvoient parmi les priſonniers : comme on ignoroit le ſerment qu'il avoit fait, ſa demande lui fut accordée, & dès qu'il les eut en ſa puiſſance, il les maſſacra impitoyablement à coups de hache. Cette action barbare & pluſieurs autres de cette eſpece, lui firent donner le nom de Boucher.

Le vrai courage eſt toûjours accompagné de ſentimens d'honneur & de probité, & jamais on n'en vit moins que parmi les braves de ce tems-là: l'Hiſtoire de Bretagne n'eſt pleine que de trahiſons, d'aſſaſſinats ; de pupilles, de neveux, de freres tués ou empoiſonnés par leurs tuteurs, leurs oncles, leurs freres, & d'une infidélité continuelle dans l'obſervation des Traitez.

Rien ne montre mieux la mauvaiſe foi qui regnoit alors, que les précautions qui étoient en uſage pour aſſurer les Traitez. On les faiſoit jurer tantôt ſur la vraye Croix, tantôt ſur les Reliques des Saints, ſur les Evangiles, ſouvent même ſur le Corps de Notre-Seigneur, & quelquefois ſur toutes ces choſes-là à la fois, & cependant toutes ces précautions ne ſervoient pour l'ordinaire qu'à montrer la corruption des hommes & non à la reprimer. En ſorte qu'il y a peu de Princes & d'Hommes illuſtres à qui on puiſſe appliquer l'éloge que notre Auteur donne à Loüis XII. Quoiqu'habile politique, dit-il, il fut toûjours ennemi de la fourberie, & eut horreur des exemples de mauvaiſe foi & de ſupercherie que lui donnerent ſouvent l'Empereur Maximilien & Ferdinand Roi d'Arragon, ſur-tout ce dernier, qui ſacrifioit à ſes interêts toutes les régles de l'honneur & de la probité.

Tout ce que nous venons de dire tombe principalement ſur le tems qui s'eſt écoulé depuis le xme ſiécle juſqu'à la fin du xvme, & pourra ſervir à déſabuſer le commun des hommes, qui ſéduits apparemment par l'air de candeur & de franchiſe qui caracteriſe le ſtile & les diſcours de nos ayeux, s'imaginent, contre la vérité de l'Hiſtoire, que ces mêmes vertus regnoient dans leurs mœurs, & les préferent injuſtement aux nôtres.

C'en eſt aſſez pour faire connoître cette nouvelle Hiſtoire. Nous y ajoûterons que ce qui concerne la réunion de la Bretagne à la Couronne de France, y eſt traité avec étendue. A l'égard de l'Hiſtoire des guerres & des troubles arrivés pendant la Ligue dans la Bretagne, l'Auteur s'eſt contenté de rapporter ſommairement les principaux faits, & de nous donner pour ainſi dire l'Extrait du 3me & 4me Vol.

LETTRE DE M. BOULLIER à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.

MESSIEURS,

APRE'S la maniere favorable dont vos Journaux ont parlé de mon Traité *de la Certitude Morale*, il me paroît tout naturel de vous adreſſer quelques éclairciſſemens qui le concernent. L'amour propre, Meſſieurs, ne me ſéduit pas aſſez pour m'empêcher de ſentir combien je ſuis au-deſſous de certains éloges; mais ce ſentiment, tout véritable qu'il eſt, ne diminue rien de la confiance raiſonnable que votre approbation m'inſpire, ni du deſir que j'ai de la juſtifier.

Un nouveau Cenſeur s'eſt élevé contre moi dans la *Bibliothéque Raiſonnée*. Je ne dirai rien de ſes manieres; cela importe peu au Public qui d'ailleurs juge d'autant

plus équitable qu'il eſt plus indifférent, fait de lui-même aſſez bonne juſtice ſur ces ſortes de choſes. Je ne me ſerois même jamais aviſé de répondre à ce Journaliſte, ſi ſa Critique ne me donnoit lieu de vous propoſer, Meſſieurs, de nouvelles Obſervations, qui appartiennent au ſujet de mon Livre.

Il débute par ſuppoſer une choſe très-connuë de tous ceux qui raiſonnent, qu'il y a des démonſtrations d'un ordre different de celles que donne la Géométrie. Que les faits, par exemple, peuvent être démontrés. Tout le deſſein du Livre même conſiſte à approfondir cette idée, en recherchant quels ſont les principes de cette derniere ſorte de démonſtrations. Le Cenſeur débute auſſi par m'attaquer ſur l'uſage que je fais des termes de *démontrer* & de *démonſtration*, traitant cela de déclamation toute pure. Mais la choſe elle-même juſtifie le mot. C'étoit

donc le Livre qu'il falloit refuter, puiſqu'il établit par-tout qu'il y a de vrayes démonſtrations morales, & ne tend d'un bout à l'autre qu'à développer cette idée. Juſques-là mon Cenſeur a tort de ſuppoſer contre moi ce qui eſt en queſtion, ſçavoir que ſans évidence il n'y a point de certitude parfaite, & que le terme de démonſtration eſt trop fort pour l'appliquer aux preuves morales. Il ne l'a pourtant point paru à l'Auteur de l'excellent petit Ecrit qu'on voit à la fin des penſées de Paſcal ſous ce titre : *qu'il y a des* démonſtrations *d'une autre eſpece & auſſi certaine que celles de la Géometrie, & qu'on en peut donner de telles pour la Religion Chrétienne.* M. Nicole, dans *l'Art de penſer* (IVme Part. Ch. XI. pag. 521. de mon Edit.) Wilkins, dans ſes *Principes de la Religion Naturelle*, Ch. III. pag. 25. Ditton lui-même (*a*), *Moral Evidence*, Propoſitions V, VIII. & IX. ſont du même

(*a*) On me reproche de n'avoir point

avis. On ſe connoîtroit mal en déclamation ſi l'on en taxoit de tels Ecrivains. Je ſuis ſurpris que le Journaliſte de la Bibliothéque raiſonnée ignore ces autoritez dont il me ſeroit aiſé de groſſir la Liſte. Je n'ai garde de dire qu'il ait feint de les ignorer, pour en tirer contre moi le pretexte d'une cenſure auſſi mal fondée.

Après cette premiere Critique, & peut-être pour l'appuyer, le Journaliſte attaque une grande régle de certitude. C'eſt qu'un principe ſimple qui rend raiſon d'un concours de phénoménes divers, doit être regardé comme

cité Ditton, & d'avoir fait ſemblant de ne le point connoître. C'eſt pourtant à ſon Livre que je renvoye, pag. 299. du Tome II. de l'AME DES BESTES. Mais enfin je ne le cite point dans le Traité de la certitude, dans ce même Traité où je prends une route differente de celle de ce fameux Ecrivain; comme mon Cenſeur le reconnoît expreſſément, & m'en blâme. Comment l'entend-il? il me ſemble que ce dernier reproche fait mon apologie contre l'autre.

leur vraye cauſe. Il croit renverſer cette régle par l'exemple d'une Horloge que des poids ou des reſſorts feroient aller également. Je ne ſçai, Meſſieurs, s'il a bien compris ce dont il étoit queſtion, je vous prie d'en être les juges. Comme un mouvement ſimple peut être l'effet de diverſes forces mouvantes, la ſeule vûë d'un tel mouvement ne me fait point deviner la cauſe qui le produit. Mon incertitude demeure préciſément là même, lorſqu'appercevant une ſuite de mouvemens liés les uns aux autres, & dont la dépendance mutuelle m'eſt connuë, parce que je connois déja la Machine qui en forme l'enchaînure, il ne me reſte plus qu'à découvrir ce qui lui donne le premier branle. Si je dis, par exemple, que c'eſt un poids qui fait aller votre Pendule, quoique dans la vérité ce ſoit un reſſort, je tiens bien un principe de mouvement, & même ſi l'on veut, un principe ſimple, mais je ne tiens

point la raiſon ſuffiſante des phénoménes de la Pendule, c'eſt-à-dire celle du mouvement des aiguilles, de la ſonnerie, de la répétition, du réveil, *&c.* Cette raiſon ſuffiſante dépend de la ſtructure interieure de l'Horloge. Ce ſont les diverſes roues qui s'engrainent l'une dans l'autre, modifient d'une certaine maniere l'impreſſion du moteur quelconque. Ce n'eſt donc point du moteur ſeul que ſon jeu reſulte, mais d'un amas de principes combinés, dont on peut fort bien ne pas deviner non plus la combinaiſon préciſe; differentes combinaiſons pouvant produire le même jeu, comme dans chacune differens moteurs ont pû donner le même branle. On peut par conſéquent s'être mépris à la cauſe mouvante de l'Horloge ſans préjudicier à une régle, puiſque cette cauſe ſimple ſur laquelle on ſe ſera mépris, n'eſt point raiſon ſuffiſante du jeu de l'Horloge; on peut encore ſe mé-

prendre ſur cette raiſon ſuffiſante, parce que celle du jeu de l'Horloge n'eſt point une cauſe ſimple, mais un concours de cauſes ; & que de ce qu'on aura prouvé qu'une combinaiſon ſuppoſée doit produire neceſſairement un tel jeu, il ne s'enſuit pas que ce ſoit la ſeule capable de le produire. Voyez ce que j'ai dit, *Traité de la Certitude*, Chap. III. Art. II. pag. 101. ſur l'incertitude des Syſtêmes dans la Phyſique.

J'ai dit (*ibid. pag.* 245.) que ſi, pour éviter l'erreur, par-tout où l'évidence nous manque, il falloit toûjours ſuſpendre notre jugement, il s'enſuivroit que perſonne n'eſt jamais reſponſable de nos erreurs. Or je montre dans un endroit que le Journaliſte lui-même approuve, (*Bibliothèque Raiſonnée*, Tome XIX. pag. 20.) que cette derniere Théſe eſt inſoûtenable. Il me ſemble que dès lors la fauſſeté du principe dont elle reſulte, ſaute aux yeux, & qu'on ne peut

s'empêcher d'en admettre un tout oppoſé; ſçavoir que, outre le cas d'évidence, il y en a d'autres où nous ne devons point ſuſpendre notre jugement, où la raiſon même nous ordonne de croire, où par conſéquent ſi nous nous trompons, d'autres que nous ſeront reſponſables de cette erreur. Tel eſt celui, par exemple, dans lequel nous rapportons certains effets qui frappent nos yeux, aux cauſes qui leur ſont proportionnées. L'évidence ne nous y force point, cependant la raiſon nous y engage, & ſi nous nous trompons alors, c'eſt à l'être quel qu'il ſoit, qui nous a mis ſous les yeux ces effets trompeurs, que nous aurons droit de nous en prendre. Mon Cenſeur ſe moque de cela, & ſoûtient que, *hors du cas d'évidence, il faut ſuſpendre ſon jugement.* Mais que répond-il à la conſéquence qui en reſulte; que ſur ce pied-là nul autre que nous n'eſt jamais reſpoſable de nos er-

reurs. Il répond, *que j'ai ſi bien ſenti le ridicule de cette conſéquence, que je lui épargne la peine de la refuter en la détruiſant moi-même.* Je lui demande pardon ſi je ne puis comprendre ici ſa penſée. Je croyois qu'avoir fait ſentir le ridicule de cette Théſe, *nul autre que nous n'eſt jamais reſponſable de nos erreurs*; c'étoit avoir montré l'abſurdité du principe dont elle eſt la conſéquence légitime, de ce même principe dont mon Critique prend la défenſe. Ce qui redouble mon embarras, c'eſt qu'après l'avoir priſe, il approuve ces paroles de mon Livre; *il y a des choſes que nous devons croire, ſur leſquelles par conſéquent, nous ne devons point ſuſpendre notre jugement, quoique nous ne ſoyons point entraînés par l'évidence.* Qu'il s'explique mieux, s'il lui plaît, & qu'il choiſiſſe entre ces deux contradictoires qu'il ſemble adopter tour à tour. S'il dit qu'il faut toûjours hors du cas d'évidence ſuſpendre notre jugement,

qu'il avoüe que nous ſommes ſeuls reſponſables de nos erreurs ; & s'il ſoûtient au contraire qu'il ne faut point toûjours le ſuſpendre, qu'il reconnoiſſe que lorſque nous nous trompons dans ces derniers cas, ce n'eſt point du tout notre faute, mais celle de celui qui nous y a placés.

La joye eſt grande, Meſſieurs, pour un Critique qui revêt ce caractere de deſſein formé, lorſqu'il peut ſurprendre en évidente contradiction l'Ecrivain auquel il s'attache. Mais plus ce triomphe a d'éclat, plus celui qui s'en ſera fauſſement vanté doit appréhender le contre-coup d'une ſi fâcheuſe mépriſe. Notre Journaliſte m'en fournit l'exemple ; & ce n'eſt pas ſans quelque peine que je lui vais faire appercevoir pour la troiſiéme fois, que tout habile homme qu'il eſt, il n'a pas aſſez entendu ce qu'il critiquoit.

En comparant ce que je dis (*Traité de la Cert. Mor.* pag. 64.)

de l'incroyable facilité avec laquelle l'impoſture gagne les eſprits, & du progrès rapide des fauſſetez hiſtoriques, (pag. 74.) avec les régles poſées (*ibid. p.* 56. 59. 63.) pour le diſcernement des vrayes Traditions ; mon Cenſeur trouve que d'un trait de plume j'ai renverſé tout mon Syſtême. Il n'auroit eu pourtant qu'à prendre mes principes dans leur enchaînure naturelle, & les prétenduës contradictions diſparoiſſoient. De quelle eſpece de faits s'agit-il dans ces differens endroits de mon Traité ? de ceux qui appartiennent le plus eſſentiellement à l'Hiſtoire. De ces faits publics, que leur notorieté établit chez les contemporains pour les tranſmettre enſuite à la poſterité par le canal de la Tradition. Dans ce point de vûë je cherche des régles pour diſcerner la vraye Tradition d'avec la fauſſe, en poſant pour principe indubitable, que celle-ci ne s'établit généralement que ſur les ruïnes de

celle-là. A cet ordre de fauſſes Traditions ſe rapportent les origines fabuleuſes des peuples, les Vies Romaneſques, en un mot toute Hiſtoire ſuppoſée d'évenemens ſurnaturels ou non, qu'auroit pû démentir la vérité connuë d'autres faits publics & contemporains. Qu'on ſe donne la peine de lire les Articles XIV. XV. XXI. XXII. on verra qu'il y eſt uniquement queſtion de ce que je dis. C'eſt encore à quoi ſe rapporte la comparaiſon des deux cônes (pag. 76.) dont vous approuvez la juſteſſe. Et qu'il eſt heureux pour moi, Meſſieurs, d'avoir ici votre jugement à défendre! Maintenant je demande où eſt *ce trait de plume qui renverſe tout mon Syſtême*? J'ai dit que le faux hiſtorique gagne les eſprits avec une incroyable facilité; mais quand eſt-ce qu'il a cet avantage? C'eſt lorſqu'il ne trouve point l'obſtacle d'un vrai diſtinctement gravé dans la mémoire des hommes. Or ce vrai ne

s'en efface qu'à la longue. J'ai donc pû dire de la fauſſe Tradition qui s'éleve ſur les ruines de la véritable, qu'elle ne s'établit *qu'au bout d'une ſuite de générations*, & ajoûter en même tems, *que l'impoſture gagne les eſprits avec une facilité incroyable*, ſans qu'il y ait la moindre repugnance entre ces deux choſes.

Mais s'il eſt vrai que la fauſſe Tradition s'étende par un progrès ſi rapide; ſi ſimple filet dans ſa ſource, elle devient bien-tôt un torrent qui inonde tout, ſi n'occupant d'abord qu'un très-petit cercle, elle remplit enfin une baze énorme, comment ſçaurai-je ſi je ſuis dans le cône qui va s'élargiſſant, ou dans celui qui diminue, dans la ſphére de la vraye Tradition, ou dans celle de la fauſſe? Je réponds au Critique que l'époque même aſſignée à ces faits m'en éclaircit ſuffiſamment. Si ce fait dont parle la Tradition, & qu'on doit toûjours ſuppoſer de

telle nature que les contemporains n'ont pû s'y tromper, ſi ce fait ſe trouve n'avoir qu'une ancienneté médiocre, comme d'un ſiécle, par exemple, je me tiens aſſûré dès-lors que ce que la Tradition générale en raconte eſt une vérité qui n'a point encore fait aſſez de chemin dans l'enfoncement des tems, pour que ſon impreſſion ait pû s'amortir; je ſuis ſûr d'être à cet égard dans la ſphere de la vraye Tradition. Mais ſi l'époque du fait eſt de mille ou de cinq cens ans, je ne puis ſçavoir ſi ce n'eſt point un menſonge qui dans un auſſi long intervalle aura eu tout le tems neceſſaire pour s'introduire, & ſi je ne me trouve point dans la ſphére d'une fauſſe Tradition par rapport à ces tems anciens. Il n'y a que les monumens qui ſoient capables d'éclaîrcir ce doute & d'éclairer une antiquité ſi reculée. La ſimple Tradition orale, malgré ſon étendue & ſon unanimité, ne me rendroit là-deſſus

qu'un témoignage équivoque. La comparaiſon des deux cônes ne manque donc point de juſteſſe. On y peut ſeulement ajoûter, que celui de la vraye Tradition ne ſe retrecit qu'inſenſiblement, au lieu que celui de la fauſſe s'élargit bien vite, parce que le menſonge, dès qu'il a le champ libre, ſe répand avec bien plus de rapidité que la vérité ne s'oublie, & que les hommes reçoivent l'impreſſion du faux avec plus de promptitude qu'ils ne perdent celle du vrai.

Pour le diſcernement des vrayes Traditions tout conſiſte à réunir ces trois caracteres : la nature des faits mêmes, qui doivent être tels que les contemporains ont ſçû neceſſairement ce qui en étoit ; & l'ancienneté de leur date, comparée avec l'étenduë de la Tradition qui nous les apporte. Au reſte, Meſſieurs, on comprend aſſez que ces proportions entre l'étenduë d'une Tradition & l'antiquité des faits qu'elle raconte, ne ſe

prennent point avec le compas, mais ſe réglent ſur une certaine connoiſſance de l'état du monde & du train des choſes humaines. La nature du ſujet ne comporte point cette préciſion Géométrique, qui par une borne indiviſible ſépare le vrai du faux. (voyez *Certitude Moral.* pag. 18. note 7) Mon Cenſeur qui ne veut pas que les faits ſe puiſſent démontrer, auroit plus de tort qu'un autre d'exiger ici cette eſpece de préciſion. Il ſuffira de s'aſſurer par ces régles, que telle Hiſtoire eſt vraïe, que telle autre eſt fauſſe, & que tout l'entre-deux qui ſépare ces cas extrêmes, n'a qu'une probabilité plus ou moins grande.

Je prie qu'on obſerve en ſecond lieu, que j'ai d'abord conſideré la ſeule Tradition orale, indépendamment des appuis ſubſidiaires que les Monumens lui prêtent. Comme depuis l'âge des premiers hommes, ces Monumens ont fait partie de la Tradition, on ſent

bien que l'objet devenu plus composé, demande une application differente des mêmes régles. De la façon que les hommes ſont faits, une Hiſtoire tranſmiſe ſimplement de bouche en bouche n'iroit pas loin ſans s'alterer. L'Hiſtoire écrite y ſupplée ; & ſi d'un côté les Monumens authentiques étendent & perpétuent la connoiſſance du vrai, les faux Monumens & les Ecrits ſuppoſés ſont un inſtrument très-efficace pour la propagation du menſonge. Après tout on m'avoüera que l'oubli du vrai eſt, en fait d'Hiſtoire & de Tradition, la grande ſource des erreurs, & que la voye la plus générale par où les fauſſes Traditions s'introduiſent, c'eſt celle de la ſubſtitution du faux au vrai. Plus une certaine Hiſtoire eſt connuë, plus elle abonde en faits bien circonſtanciés, ſoit parce que la mémoire en eſt recente, ſoit par l'abondance des documens qui nous en reſtent, moins il ſera facile à l'impoſture

poſture d'y mettre du ſien & d'y trouver des vuides où elle puiſſe ſourdement gliſſer ſes menſonges, ſans heurter des véritez indubitables. Pour peu que les faits faux qu'elle y voudroit introduire ſoïent de conſéquence; elle ne ſçaura où les placer. Et voilà comment la Critique, en reſuſcitant les Monumens de l'Antiquité, a fait tomber tant de fables accréditées depuis pluſieurs ſiécles, & a repouſſé le faux par le vrai. Que celle, par exemple, de la prétenduë donation de Conſtantin ait été reçûë ſans contradiction durant les ténébres de l'XIme & XII^m.^ ſiécle, cela ſe conçoit aiſément; mais ces tenébres une fois diſſipées, on a dû ſe déſabuſer comme on a fait de cette fable. Pourquoi? parce que le prétendu fait étoit de telle importance, & tenoit neceſſairement à tant d'autres, que non ſeulement la fauſſeté de celui-là paroît par le ſilence des Auteurs contempo-

rains, mais par mille choſes qu'ils rapportent, & qui ſont incompatibles avec lui.

Faudra-t-il donc recevoir ſans exception toutes les Traditions qui ſe trouveront fort répandues peu après l'époque des faits? Mais combien de fables auſquelles ſur ce pied-là on ne pourra refuſer de donner créance? C'eſt auſſi ce que mon Cenſeur m'objecte, en me demandant ce que je penſe de pluſieurs Miracles anciens & modernes. Queſtions très-inutiles, puiſqu'elles s'écartent du ſujet. Il s'agiſſoit du faux hiſtorique qui prend la place des véritez oubliées, & l'on ne parle ici d'un ordre de menſonges qui s'ajoûtent de ſurcroît [illegible] hiſtoires que la vraie Tra[illegible]et, & s'y mêlent imp[illegible] ſans [illegible] contred[illegible] [illegible] fables. [illegible] peuvent [illegible] ce qu[illegible] [illegible] ac[illegible]

pour les démentir. Ce ſont, pour ainſi dire, des menſonges izolés, qui n'intereſſent point l'Hiſtoire générale & ne dérangent rien à la ſuite des grands évenemens. Ainſi de prétendus Miracles, après s'être montrés dans quelque coin à des yeux peu aguerris contre l'impoſture, s'accréditeront chez tout un peuple. Les contemporains une fois ſéduits, voilà d'abord le commencement d'une Tradition qui ſe répandra au long & au large, & ſe chargera dans ſon cours de cent menſonges nouveaux. Mais obſervez que la propagation de ces ſortes de menſonges, & leur multiplication en même tems, n'eſt ſi aiſée, que parce que ſe plaçant dans l'eſprit des hommes à coté des faits publics de l'Hiſtoire de leur ſiécle ſans en heurter la vérité, ils n'ont eu beſoin, pour s'y introduire, que de cette crédulité naturelle à l'homme, dont l'effet, ſelon les circonſtances, peut aller plus ou moins loin.

Qu'une demie-douzaine d'impoſteurs atteſte un fait qui n'a d'autre garand que leur bonne foi, cent perſonnes le vont croire ſur leur parole, & ces cent en perſuaderont cent mille. Tant l'homme a une facilité merveilleuſe à recevoir les choſes ſans preuve, à moins que quelqu'interêt ne le tienne ſur ſes gardes.

Mais avec toute ſa crédulité il rejetteroit ſans balancer des recits contradictoires aux faits qu'il ſçauroit déja & qu'une mémoire recente auroit profondement gravée dans ſon eſprit. Qu'on ſe donne la peine de lire d'un bout à l'autre l'Article XXI du 2me Ch. de mon Traité, on verra que par ces fables obſcures dans leur origine & triomphantes dans leur progrès, [illegible] entendu les [illegible] qu'on [illegible] ſiécle; [illegible] qui [illegible] nous

ces faux titres dont les Sçavans verſés dans la Diplomatique connoiſſent aſſez d'exemples : comme ſont encore tant d'Annales apocriphes, tant de Légendes que l'ignorance des ſiécles obſcurs a miſes en crédit. On me dira peut-être que ces Légendes ſont remplies de faux Miracles : mais il y a grande difference entre la fourbe des Ecrivains de ces Légendes, & celle des faiſeurs de faux Miracles. Le Légendaire qui enrichit de prodiges de ſon invention les Annales des ſiécles paſſés, ne peut eſperer d'être cru qu'à la faveur d'un profond oubli de l'ancienne Hiſtoire & des Monumens qui la contiennent. Qu'il adreſſe les Fables à des gens inſtruits, le ſeul ſilence de cette Hiſtoire, ſans le ſecours d'une contradiction formelle, les leur fera reconnoître pour ce qu'elles ſont. Mais la fourbe d'un faiſeur de faux Miracles (*b*) a le champ plus libre. Elle

(*b*) C'eſt de cette derniere dont par-

n'a que faire d'attendre que le tems & l'oubli du vrai lui lévent certains obſtacles dans l'eſprit des hommes, elle n'a beſoin que de leur crédulité ſeule pour y introduire ſon menſonge. Elle les trouve d'abord, par rapport au Miracle qui vient de naître, au même état, ou ne les amene qu'à la longue, par rapport aux fauſſes Chroniques, l'oubli de l'ancienne Hiſtoire, c'eſt-à-dire à l'état d'une vraye table raſe où l'on grave ce qu'on veut. Un eſprit crédule, je parle du degré de crédulité ordinaire, étant enclin à croire le merveilleux qu'on lui raconte, & ne trouvant en ſoi aucune créance précédente qui s'y oppoſe, admet ce merveilleux qu'il ne manqueroit pourtant pas de rejetter s'il contrediſoit des faits connus.

Voilà donc deux ordres de fauſ-

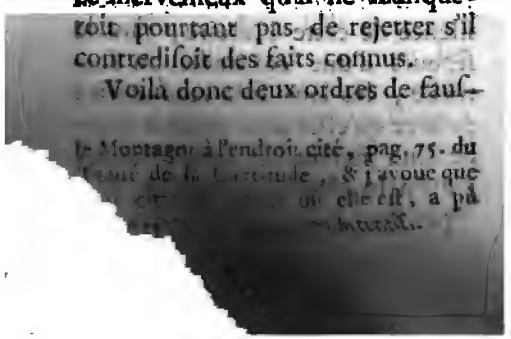
le Montagne à l'endroit cité, pag. 75. du
Traité de la Certitude, & j'avoue que
où elle eſt, a pû
intéreſſ..

ſes Traditions. Celles du premier ordre, leſquelles portent ſur des faits publics, ſuppoſant l'oubli de la vérité, ne commencent qu'avec cet oubli, & par conſéquent fort auſſous de l'époque des faits : mais celles du ſecond ordre étant fondées ſur le témoignage particulier de quelques perſonnes & n'ayant point beſoin, pour imprimer leur objet dans notre eſprit, qu'un autre objet s'en efface, datent de cette époque même, & deviennent quelquefois un torrent fort près de leur ſource.

Quant aux prétenduës merveilles qui ont fait tant de bruit depuis peu en France & en Angleterre : mon Critique n'a pû dire, ſans une inſigne exageration, que tout le monde en a paru perſuadé ſans que perſonne les conteſtât. Mais il me ſuffira de répondre à l'objection qu'il en tire, que la notorieté n'a jamais lieu par rapport à de pures fictions. Si les faits dont il parle ſont revêtus de cette

notorieté, je lui demande pourquoi il refuſe de les croire, & s'ils ne le ſont pas, pourquoi il me les objecte. Si les cures de *Ward* ſont des faits que toute l'Angleterre a reçus ſans contradiction, il m'obligera fort de m'apprendre par quelles voyes il en a découvert l'impoſture, & de quels moyens il ſe ſert pour la prouver. Mais combattre ce que j'ai dit, Article xx. ſur la certitude des Evenemens contemporains, ſans rien ſubſtituer en la place, c'eſt ſe déclarer trop ouvertement l'Avocat du Pirrhoniſme.

Je n'ajoûte plus qu'un mot au ſujet des Miracles. C'eſt que comme ces faits ſurnaturels trouvent dans l'eſprit humain des inclinations oppoſées qui les favoriſent ou qui leur reſiſtent, comme on court riſque d'y prendre quelquefois l[illegible] pour le [illegible] comme [illegible] plus [illegible] ves q[illegible] [illegible] ne, [illegible]

peuvent engager à les feindre, & que des interêts tout auſſi puiſſans les peuvent faire rejetter; on ne doit pas s'attendre qu'ils ayent jamais, ainſi que les autres grands évenemens de l'Hiſtoire, cette unanimité de témoignages où les hommes ſe réuniſſent. Dans l'état preſent du genre humain le monde ſe partagera toûjours là-deſſus; & tout ce qu'on peut demander à la Tradition qui nous tranſmet un tel partage, c'eſt de nous conſerver fidélement les preuves de ces ſortes de faits, en circonſtanciant les témoignages qui les certifient, afin que par-là nous ſoyons mis à portée de juger de leur vérité. Heureuſement ſur les Miracles de JESUS-CHRIST & de ſes Apôtres, nous avons ces preuves entre les mains, preuves qui nous mettent en état d'en *démontrer* la certitude, & par elle la divinité de l'Evangile, comme l'ont fait voir tant d'habiles Ecrivains de notre ſiécle. Si jamais, Meſſieurs, j'ai le loiſir

& le courage d'entreprendre le travail où vous me faites l'honneur de m'exhorter, je tâcherai de démêler ces régles de certitude par rapport aux Miracles, & d'approfondir un ſujet qui intereſſe de ſi près ceux qui aiment véritablement la Religion. Le témoignage que vous me rendez, Meſſieurs, à ce dernier égard, eſt de toutes vos loüanges celle qui me plaît le plus & que je mérite le mieux, ſouffrez que je vous en faſſe ici mes très-humbles remercimens, en vous aſſurant que je ſuis, avec autant de reconnoiſſance que de reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur, BOULLIER.

HISTOIRE DE LA POESIE Françoiſe, avec une défenſe de la Poëſie par feu M. l'Abbé Maſſieu de l'Académie Françoiſe. A Paris, chez *Prault* le fils, Quai de Conty, vis-à-vis la deſcente du Pont-Neuf, à la Charité: Vol. *in*-12. pag. 399. ſans une Préface de l'Editeur. *Avec approbation & privilège*, 1739.

DE'FENSE DE LA POE'SIE.

NOUS ſuivrons dans cet Extrait l'ordre des matieres qui forment cet Ouvrage. M. l'Abbé Maſſieu, avant de donner des éclairciſſemens ſur la naiſſance & ſur les progrès de la Poëſie, entreprend de défendre cet Art contre ceux qui le condamnent: apologie d'autant plus heureuſe qu'elle renferme neceſſairement un éloge de l'Art même. Ce digne Académicien remarque d'abord qu'entre tous les Arts, la Poëſie eſt un

de ceux qui s'eſt reſſenti davantage de la diſpoſition qu'ont les hommes au dégoût & au changement. » On a vû (*dit-il*) la Poëſie triomphante dans de certains ſiécles & » dans d'autres humiliée & abbatuë..... Plus rigides, & peut-être moins vertueux que nos peres, nous traitons d'amuſement » pernicieux ce qu'ils regardoient » comme un Art honnête & utile. Il cite quelques Ecrivains du dernier ſiécle qui ont donné de telles qualifications à la Poeſie, & leur opinion lui paroît injuſte, quoique fondée ſur celle de Platon. Réſumant ce qui a été écrit contre la Poëſie, il trouve que les reproches qu'on lui fait ſe reduiſent à deux principaux. On prétend qu'elle eſt propre à gâter l'eſprit & à corrompre le cœur.

Par rapport à l'eſprit, on attribue à la Poëſie trois effets pernicieux: le premier, elle l'accoûtume au faux, ne lui offrant que des fables & des chimeres: le ſecond

elle l'énerve & l'efféminе : le troiſiéme, elle le rend incapable des grandes connoiſſances.

M. l'Abbé Maſſieu combat ces trois objections l'une après l'autre. Il avoüe, quand à la premiere, que la Poëſie ſe ſert du menſonge, ou plûtôt de l'apparence du menſonge, car, ajoûte-t-il, les fictions qu'elle employe ſont autant d'allégories. Tout le monde ſçait » qu'il y a deux manieres d'enſei- » gner la vérité aux hommes, l'u- » ne couverte & miſterieuſe, l'autre » dévoilée & toute ſimple : « la premiere, uſitée chez les anciens, a pour elle également les Ecrivains Profanes & les Auteurs Sacrés. Autorité qui juſtifie entierement la Poëſie ſur l'uſage qu'elle fait de l'allégorie.

Remontant enſuite aux ſources de l'allégorie & de la fiction, notre Académicien trouve que les hommes en général ont toûjours craint la vérité qui s'offre à les inſtruire, & aimé le menſonge qui

les amuſe. D'un autre côté, il voit que les premiers Poëtes qui furent en même tems les premiers Philoſophes, ſentant la neceſſité de s'acommoder à la foibleſſe des autres hommes, » chercherent le » remede dans le mal même. « Ils leur preſenterent, en apparence, le faux qui leur plaît, & dans le fond le vrai qu'ils ont tant d'interêt de connoître.

Entre les avantages attachés à l'art des fictions, cet art, remarque M. L. M. attire plus naturellement notre attention. Revêtue d'un air de miſtere, l'allégorie reveille notre curioſité ; elle flatte l'amour propre des lecteurs, en leur donnant lieu de penſer qu'ils font quelque uſage de leur pénétration ; la vérité gagne à tout cela, elle ſe montre, & avec utilité, parce qu'elle a commencé par plaire. C'eſt par cette raiſon, ajoûte-t-il, » qu'Homére, celui de tous les » premiers Poëtes, qui a mieux » connu le cœur humain, a tem-

» pli ſes Ouvrages d'un ſi grand » nombre d'allégories. « Notre Auteur rapporte ici quelques-unes de ces allégories, en développant les vérités qu'elles renferment.

A l'égard de ce qu'on prétend, en ſecond lieu, que la Poëſie ôte à l'eſprit ſon activité & ſa force : l'aſſujetiſſement de la meſure & de la rime n'eſt, ſelon notre Auteur, qu'un foible obſtacle a l'eſſort du génie ; l'anthouſiaſme, dit-il, maîtriſe ce même obſtacle : » la » rime & la meſure viennent ſe » ranger comme d'elles-mêmes, » ſous le joug de la raiſon, & au » lieu de la gêner & de l'affoiblir, » elles l'aident & la fortifient.

Le droit que la Poëſie a ſur toute ſorte de matieres : ſon élevation où la proſe ne peut atteindre : la Poëſie regardée par les plus habiles maîtres dans l'art de penſer, comme la meilleure école où cet art ſe peut apprendre ; toutes ces prérogatives de la Poëſie ſont miſes ici dans leur plus beau jour, &

cela ſur la foi d'Ariſtote, de Ciceron, de Quintilien, de Longin.

Parmi les Poëtes anciens, Homére, Virgile, Sophocle, Euripide, Pindare, Horace; entre les Poëtes modernes, Malherbe, Racan, Corneille, Racine ſont cités comme des preuves que la Poëſie, au lieu d'abaiſſer l'eſprit, l'éleve. Les Cantiques de Moïſe, ſes Pſeaumes ſont reclamés auſſi comme des garans plus inconteſtables de la ſublimité & de l'utilité de cet art.

» La Poëſie eſt un obſtacle au » ſçavoir; ſes charmes ôtent le » goût des autres études qui ſont » moins agréables & plus ſolides. C'eſt le troiſiéme reproche fait à la Poëſie, & le plus injuſte, ainſi que l'établit M. L. M. Il demande & il trouve dans les Poëtes les mêmes connoiſſances que dans les Orateurs, & parmi ces connoiſſances dont il fait l'énumération d'après Quintillien, il en remarque de principales employées ſouvent

dans la Poëſie, & preſque jamais dans la proſe : il cite pour autorité les Ouvrages d'Homére, ceux de Virgile : & fortifiant ſon opinion par d'autres preuves, il nomme pluſieurs Ecrivains modernes diſtingués par une profonde érudition, & qui ont été Poëtes. Nos Académies lui fourniſſent d'autres exemples d'autant plus frappans qu'ils ſont ſous nos yeux. Il y voit l'homme célébre qui deſtiné à ſe diſtinguer dans tous les genres, joint au talent de la Poëſie les connoiſſances ſublimes avec l'art de les rapprocher du commun des hommes. (*a*)

» Si la Poëſie (continue notre » Auteur) eſt bien éloignée de gâ- » ter l'eſprit, elle l'eſt beaucoup » plus encore de corrompre le » cœur : « il ne s'agit que d'examiner la fin qu'elle ſe propoſe, & les moyens dont elle ſe ſert. Elle fut inventée d'abord pour apprendre aux hommes les véritez les

(*a*) M. de Fontenelle.

plus importantes de la Religion & de la Morale. Appliquée à la Religion, ſi elle a honoré des Divinitez remplies de défauts, étant moins ancienne que le culte qu'elle célébroit, elle n'a fait que ſe ſoumettre à des opinions établies & reſpectées. La vérité s'eſt-elle fait connoître ? la Poeſie s'en eſt rapprochée. Les Ouvrages de nos Poetes Chrétiens en ſont foi, l'Egliſe elle-même l'a reçûe dans ſes Prieres.

Les Poëtes ne furent pas ſeulement les premiers Théologiens, ils furent encore les premiers politiques. Combien de loix conſacrées par la Poeſie ? *Solon* même reconnut, en ſe ſervant d'elle, ce charme qui la rend plus propre que la proſe à frapper l'eſprit & à fixer la mémoire.

Il n'eſt pas moins ſenſible qu'une des principales vûës de la Poëſie fut de former les mœurs. » Il » ne faut que conſiderer la fin » particuliere de chaque eſpece de

» Poëme & la pratique la plus » générale des Poetes les plus illu- » ſtres. « M. L. M. entre ici dans l'objet moral de chacun de ces Poëmes, objet qu'il preſente ſous les yeux du lecteur en analiſant quelques Ouvrages des Poetes de l'Antiquité, & quelques-uns de nos Poëtes modernes. Si on lui objecte que de la lecture de certains Poetes tels que Catule, Ovide, Martial, il reſulte des impreſſions bien contraires à la morale, il oppoſe à cette exception l'effet que doit produire la morale pure qui ſe trouve répandue dans les vers de Théognis de Phocylide, de Pytagore, dans l'Imitation miſe en vers par le grand Corneille, & dans quelques autres Ouvrages qui ſeront, dit-il, » l'éter- » nelle juſtification de la Poeſie » contre les vains Sophiſmes de » ceux qui l'attaquent. « Condamner la Poeſie, parce que des Poetes ont fait un uſage vicieux de leurs talens, c'eſt confondre l'art

avec l'abus de l'art. A quel point n'abuſe-t-on pas de la proſe ? eſt-ce une raiſon pour la rejetter ?

» Il me reſte (dit notre Académicien) à faire voir que les » moyens dont la Poëſie ſe ſert » ſont légitimes. « Dans cette vûë il répond aux objections de Platon. Il ſoupçonne que ce grand Homme a confondu la fin & le moyen, quand il a dit que le but de la Poëſie eſt de plaire à l'imagination. Son but véritable, répond M. L. M. » eſt d'inſtruire » l'eſprit & d'éclairer l'intelligence...Mais par une ſuite neceſſaire » de l'union étroite qui ſe trouve » entre le corps & l'ame, un des » plus ſûrs moyens pour aller à » l'eſprit eſt de paſſer par l'imagination. Il s'agit de ſçavoir ſi ce » moyen n'a rien de mauvais en » ſoi.... Quel meilleur uſage peut-» on faire de l'imagination, que » de s'en ſervir pour introduire la » vérité dans l'eſprit & dans le » cœur. « Appuyant ce raiſonne-

ment ſur l'exemple des Ecrivains le plus juſtement eſtimés par le genre de leurs Ouvrages : » aucun » d'eux (dit-il) n'a cru qu'il fût » obligé, en conſcience, d'écrire » d'une maniere ſéche & déſagréa- » ble. « Platon lui-même, ajoûte-t-il, a eu recours plus fréquemment qu'aucun autre à ces mêmes graces qu'il décrie ; on pourroit ſur ce principe appliquer à l'imagination de Platon, ce que M. de Fontenelle a dit de celle du Pere Malebranche. « Elle travailloit pour » un ingrat malgré lui-même.

La Poëſie remue les paſſions, ſecond crime dont Platon l'accuſe ; le mal n'eſt pas de les remuer, répond M. L. M. » c'eſt même un » bien que de les remuer vers » leurs véritables objets. « La Philoſophie, ajoûte-t-il, ſemble s'être propoſé de les anéantir ; ſuccès chimerique : la Poëſie plus ſage à cet égard, ſonge à régler ce qu'il n'eſt pas poſſible de détruire ; ne pouvant étouffer le ſentiment,

elle le tient dans l'ordre, en montrant les vertus toûjours recompenſées, & le vice toûjours puni.

Enfin Platon réprouve la Poeſie, parce qu'elle eſt une imitation. Cette raiſon ſur laquelle ce grand Philoſophe inſiſte comme la plus forte paroît à notre Académicien la moins intelligible. Toute imitation eſt-elle vicieuſe ? Peut-elle l'être quand elle ſe rapporte à une bonne fin, & produit de bon effets? M. L. M. entre dans le détail des inconvéniens qui naîtroient de ce principe, il énonce les arts, les connoiſſances agréables ou neceſſaires qu'il faudroit proſcrire. Il puiſe de nouvelles raiſons dans le Syſtême de Platon même. Enfin il applique à ce grand Homme ce qu'il diſoit lui-même d'Homére, qu'il admiroit ſans approuver ſes Ouvrages. M. L. M. ſent toute l'excellence du génie de Platon, & ne ſçauroit être de ſon avis ſur ce qui concerne la Poeſie, qu'apres tout, dit-il, » quelq

» pect qu'on lui doive, on en doit » encore plus à la vérité.

Nous ne ferons pas ici l'éloge du ſtile de l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte. La maniere d'écrire de feu M. L. M. eſt trop connuë, mais pourrions-nous ne pas loüer le zéle, & nous oſons dire le courage, avec lequel ce digne Académicien prend la défenſe d'un art qui n'a contribué en rien à ſa reputation. Juſtement eſtimé par des Ouvrages en proſe (*b*), il met la Poeſie au rang ſuperieur, parce qu'elle lui paroît mériter cet avantage. Il eſt rare qu'on s'attache à faire valoir un mérite qui n'ajoûte rien au nôtre; relever le mérite qui nous efface, c'eſt une eſpece d'héroïſme.

Histoire de la Poesie Françoise.

Nous paſſons à l'Hiſtoire de la Poeſie Françoiſe. *M. l'Abbé Maſ-*

(*b* On ne connoît de Poëſies de M. L. M. qu'un petit Poëme en Vers Latins.

Journal des Sçavans,
ans un Chapitre préliminai-
nonce que cette Hiſtoire ſe-
fermée dans l'eſpace de ſix
inquante ans, c'eſt-à-dire,
l'an mil cinquante, où il
te l'origine de la Poëſie
ſe juſques en 1700. Il di-
ce tems en quatre parties.
miere doit repreſenter l'état
ſt trouvé notre Poëſie depuis
premier juſques à *Philippe de*
. La ſeconde depuis *Philippe*
lois juſqu'à *François premier*.
e ce Volume ne contient
es deux premieres parties.

compoſoient ces Ouvrages, les *Druides* les chantoient. Notre Académicien, en rapportant pluſieurs particularitez à ce ſujet, cite pour autorité Diodore de Sicile, les Commentaires de Céſar & quelques autres Hiſtoriens.

De quelle eſpece étoit cette Poëſie ? C'eſt ſur quoi M. L. M. ne croit pas qu'il ſoit facile de prononcer. Les recherches laborieuſes de pluſieurs de nos Ecrivains ſur cette matiere ne lui paroiſſent rien moins que ſatisfaiſantes; s'il admire le zéle de ceux qui vont chercher notre rime plus de ſept cens ans avant la priſe de Troye, il eſt, avec juſtice, plus émerveillé encore de l'étonnante découverte de l'un de ces Hiſtoriens. Celui-ci ſoûtient que dès *Samothes*, petit-fils de *Noé* & premier Roi des *Gaules*, il y eut des vers rimés : on croiroit qu'il peut ſe fixer à cette époque, ce ſeroit faire trop peu pour la Poeſie, il la voit avant le Déluge employée par les Patriarches,

Création entonnent les
ges du Créateur.
nt des opinions chiméri-
celles qui marquent avec
nblance l'origine de la rime,
Académicien trouve qu'elle
voir mille ans, mais il ob-
que les Auteurs qui s'accor-
en ce point varient ſur les
ſtances, il remarque juſqu'à
inions toutes oppoſées.
re ces differens ſentimens,
de M. *Huet* lui paroît méri-
e plus d'attention. » De tems
mémorial la rime étoit en uſa-
chez les *Arabes*, avant l'ir-
ion des *Maures* en Eſpagne,

tiplia dans le même vers qu'elle avoit d'abord terminé ; enfin elle tourna en abus au point d'en être inſuportable : deſtinée aſſez ordinaire de toutes les choſes dont la mode s'empare.

M. L. M. rappelle enſuite les premiers eſſors de notre Poëſie en *Provence*. Il peint les *Trouveres* ou *Troubadours* ; ces premiers Poëtes qui donnerent à la Poëſie le titre de *Science guaïe*. On les voit dans les Cours extrêmement accueillis des Princes, & plus agréablement encore quelquefois des Princeſſes.

Notre Auteur obſerve ici que le langage de la Poëſie étoit alors extrêmement brut, il cite pour exemple les Poëſies du *Moine Otfrid*, écrites en Langue Franç. Il propoſe enſuite comme un autre monument du langage de ces tems à peu-près, le ſerment de *Charles le Chauve* (*c*). » C'étoit (dit-il)

(*c*) On dit ici CHARLES LE SIMPLE, au lieu de CHARLES LE CHAUVE ; erreur dont un Ecrivain tel que M. L. M.

nal des Sçavans ;
out pur *(d)*, & tel
pporté dans les Gaules
Fondateurs de notre
e.
s la ſuite de notre Hi-
fut que deux cens ans
nous venons de mar-
a foi de notre Auteur,
ue commença à ſe po-
e bien éloignée encore
lle eſt aujourd'hui; elle
oins des articles, elle
u plus douce, un peu
e. C'eſt donc ici, ſelon

Gros. Leur zéle, loin d'être ralenti par celui des Croiſades qui vint à ſe répandre, s'anima davantage; pluſieurs d'entre eux, joignant à leur talent la profeſſion des armes, allerent à la Terre Sainte.

Dès le regne de *Philippe I.* nos Chanſons étoient en réputation. On en vit un fort grand nombre ſur un jeune homme appellé *Flore*, du nom d'une femme, parce qu'il menoit une vie lâche & effeminée. Dans leur origine, nos Chanſons eurent donc pour objet de cenſurer les vices, & il eſt naturel que celui qu'on reprochoit à *Flore* ait fait naître la premiere Chanſon. Ce n'étoit pas cependant une raiſon pour tolerer un genre de ſatyre qui prête autant à la malignité. On ne peint bien de certains vices à moins qu'on ne déſigne les vicieux. Effectivement, bien-tôt la licence alla ſi loin, que pour en arrêter le cours, *Yves*, Evêque de Chartres, reclama l'autorité de

Journal des Sçavans,
C'eſt d'une Lettre de ce
Pape *Urbain II.* qu'on a
te particularité : voilà,
M. L. M. une ancienneté
able pour notre Vaudevil-
des maiſons ſe contente-
'une ſemblable.
e faut pas oublier (dit-il
) que dès ce tems auſſi.....
rmandie", qui depuis a
les *Malherbes*, *les Sara-*
s Segrais, *les Fontenelles*,
rneilles & tant d'autres
illuſtres, montroit dès

Fondateur du Royaume d'Angleterre, chimere conſtruite avec auſſi peu d'art qu'elle eſt écrite. Les vers qui ſuivent donnent une idée de l'état où le langage étoit alors.

Qui veut oüir, qui veut ſavoir
De Roi en Roi & d'hoir en hoir,
Qui c'ils furent, & d'où c'ils vinrent,
Qui Angleterre primes tinrent, &c.

On n'avoit fait juſqu'alors que des vers de huit ſyllabes, on en compoſa de douze, qui furent appellés *Alexandrins*, ſoit d'*Alexandre* le Héros du Poëme où ces vers furent employés, ſoit d'*Alexandre* de Paris, l'un des quatre Auteurs qui compoſerent cet Ouvrage.

Ce fut dans ce même tems que parut *Abélard*. Cet homme célébre dans ſon ſiécle par toutes les connoiſſances & l'étendue de ſon eſprit ne le fut pas moins par ſes Poëſies pleines de paſſion & de ga-

Journal des Sçavans,
. Heureux ſi comme bien
s Poëtes il n'avoit eu pour
u'une *Iris* & des ſuccès ima-
s: ſes malheurs auroient été
réels. Il ne nous reſte rien
Poëſies, ajoûte notre Au-
qui releve en même tems
de quelques Ecrivains qui
ent à Abélard le Roman de
.

ppe-Auguſte vint au Trône,
uſſi-tôt paroître des Régle-
évéres contre ceux qui abu-
le leur eſprit & de leur loi-

ferens Ouvrages. Cauſtique, lorſqu'il croyoit n'être que juge équitable, il attaqua les défauts des hommes avec cette aigreur qui marque plus de plaiſir à les reprendre que d'envie de les rendre meilleurs, pluſieurs autres Poëtes dont M. L. M. fait l'énumération eurent auſſi des ſuccès. Parmi eux *Chrétien* plaiſoit par des vers qu'on trouvoit faciles. En voici dans leſquels il reclame cet amour ſincere qu'on voit regretter de ſiécle en ſiécle, ſans qu'on établiſſe jamais le tems où il a regné.

Or eſt amour tourné en fable
Pour ce que cils qui rien ne ſentent,
Diſent qu'ils aiment & ils mentent.

Blondel joüit auſſi d'une grande réputation, & ce ne fut pas uniquement l'Ouvrage de ſes talens; une de ſes Chanſons ſervit utilement à un deſſein qui fit connoître les qualitez de ſon cœur. Blondel avoit été aimé de Richard I. Roi

al des Sçavans ;

: ce Prince, dont on
ſort depuis qu'il avoit
re Sainte, languiſſoit
ſon où le Duc d'Au-
etenoit ſecrettement..
tta tout pour aller
hard ; arrivé enfin au
our où il ſoupçonnoit
ce étoit renfermé, il
oitié d'une Chanſon
it faite enſemble. Le
endit, le reconnut &
anſon : ainſi ce fut la
e Blondel qui donna

furent point reprochés. Il ſe peut, ainſi que le penſe M. L. M. que l'imagination moins déréglée alors qu'elle ne l'a été dans les ſiécles ſuivans, ne connut qu'un petit nombre de mots & de manieres de s'exprimer dont la bienſéance dût être bleſſée. On peut appuyer cette opinion ſur ce que ce même Ouvrage étoit adreſſé à un Evêque.

Le regne de *S. Loüis* produiſit ſeul plus de Poëtes que tous les regnes précédens. Les perſonnes du premier rang ſe firent honneur de cultiver la Poëſie. *Charles d'Anjou*, depuis *Roi de Naples*; *Henri Duc de Brabant*, Pierre *Mauclerc Comte de Bretagne*, *Raoul Comte de Soiſſons*, *Thibaut Comte de Champagne* & Roi de Navarre. Tous ces grands perſonnages ſe plûrent extrémement à rimer. Entre eux le *Comte de Champagne* fut célébre par ſes compoſitions (*e*)

(*e*) Les Ecrivains d'Italie lui donnent de grands éloges, Dante le propoſe comme un excellent modéle.

3 Z vj.

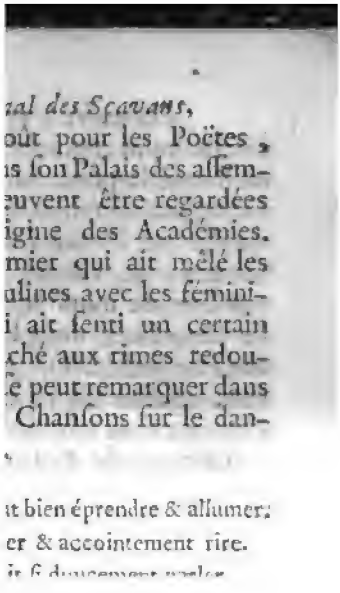

nal des Sçavans,
oût pour les Poëtes,
ns ſon Palais des aſſem-
euvent être regardées
igine des Académies.
mier qui ait mêlé les
ulines avec les féminі-
i ait ſenti un certain
ché aux rimes redou-
e peut remarquer dans
Chanſons ſur le dan-

it bien éprendre & allumer;
er & accointement rire.
ir & doucement mener

» doux regard de la Reine & ſa » belle contenance. Lors entroit » dans ſon cœur la douceur amou- » reuſe, mais quand il ſe ſouve- » noit qu'elle étoit de ſi bonne re- » nommée & de ſa bonne vie, ſy » ſe müoit ſa douce penſée amou- » reuſe en grand triſteſſe.... Il » fit les plus belles Chanſons, & » mélodieuſes, qui oncques furent » oüies «, & Blanche en étoit toûjours le ſujet.

Notre Hiſtorien parle ici de pluſieurs Poëtes qui réuſſirent auſſi par leurs Chanſons. Il en rapporte une de Jean Moniot, qui eſt écrite avec une extrême naïveté.

Qui aime ſans tricherie,
Ne penſe n'à trois n'à deux,
D'une ſeule eſt deſireux:
Cil que loyal amour lie,
Ne voudroit d'autre avoir mie.

On trouve enſuite les noms de pluſieurs Poëtes qui ſe diſtinguerent dans differens genres, & ſur-

rnal des Sçavans,
une eſpece de diſpute
lit alors appellée *Jeux-*
Tenſons. Il s'agiſſoit de
me queſtion qui rouloit
nent ſur la galanterie.
ndoit, par exemple,
nt qu'ordinairement de
étourdis ſont plus du
s femmes que les hom-
cieux & diſcrets« ; abus
voir été ſagement atta-
es ſiécles paſſés, n'a pas
ſe gliſſer dans le nôtre.
naux s'éleverent pour

mencé par *Guillaume de Lorris*, fut achevé par *Jean de Meun*. Nous nous étendrons davantage ſur ce même Poëme lorſqu'il s'agira de Jean de *Meun*.

Sous le regne de *S. Loüis* toutes les differentes ſortes de Pieces qui avoient été connuës juſqu'alors furent cultivées, on en inventa même quelques nouvelles, & la verſification ſe perfectionna. La Langue Françoiſe qui ne put que gagner au progrès de la Poëſie, ſe répandit dans l'Europe avec les Ouvrages des Poëtes : ſuccès qui eût fait bien plus d'honneur aux Muſes, ſi, comme le remarque M. L. M. ces mêmes Poëſies n'avoient pas été licentieuſes.

Le regne de *Philippe le Hardy* fut encore plus favorable à la Poëſie. La Reine, fille de ce Duc de Brabant, qui aimoit tant les Poëtes, & qui l'étoit lui-même, avoit hérité du goût & des talens de ſon pere. Le plaiſir de cultiver la Poëſie, étoit pour elle un ſecret ſûr de paſ-

le ſa Cour, qui avoit natu-
:nt le même goût pour les
), cette Reine ſe plaiſoit à
les Ouvrages des Poëtes,
: talent s'étoit fait connoî-
lles tracerent enſemble le
Roman de Cléomades qu'*A-*
le Roy mit en vers. On vit
: regne la plûpart des Poëtes
ɔient vécu ſous S. Loüis.
ns fécond en Poëtes le regne
lippe le Bel n'en fournit que
, qui, ſelon M. L. M. ayent
la réputation : l'un d'eux
é *Pierre de Gentien* compoſa
ırte de Roman de Chevalerie
oire de cinquante Dames de

qu'il contient d'hiſtorique au ſujet de pluſieurs Familles de Paris. *Jean de Meun*, ſurnommé *Clopinel*, eſt le quatriéme de ces Poëtes, & le plus célébre. Il acheva, comme on le ſçait, le Roman de la Roſe. M. L. M. fait ici des réfléxions très-judicieuſes ſur le deſſein, l'exécution & le ſuccès du Roman de la Roſe. Il remarque particuliérement dans cet Ouvrage, par rapport à la verſification, l'art avec lequel un endroit de Lucreſſe qui contient pluſieurs vers, eſt rendu en deux vers ſeulement; c'eſt le portrait des funeſtes effets de l'amour.

Maints y perdent bien dire loz,
Sens, tems, chatel, corps, ame, loz.

M. L. M. expoſe enſuite l'idée générale de ce Poëme d'une maniere préciſe & agréable. Nous croyons devoir l'employer ici.

» *Guillaume de Lorris* feint qu'à » la fleur de ſon âge il s'endormit

jour de printems, & qu'il eut
plus agréable de tous les ſon-
.... il lui ſembla qu'il ſe pro-
noit dans l'un des plus beaux
rgers du monde, près duquel
ît un Jardin délicieux, où il
perçut une Roſe d'une beauté
prenante, il conçut auſſi-tôt
leſſein de s'en approcher & de
cueillir, mais il trouva de
nds obſtacles dans l'exécu-
n. Les principaux habitans de
lieux enchantés ſont ou des
vinitez bienfaiſantes. Comme

» qu'on lui donne, vient à bout de
» ce qu'il deſire.

Ainſy eus la Roſe vermeille,
A tant fut jour & je m'éveille.

» C'eſt par-là que finit le Roman.

A l'égard du compte que rend notre Hiſtorien de tout ce qui fut écrit de ſingulier, de bizarre, d'outré ſur ce Poëme, nous renvoyons les Lecteurs à l'Hiſtoire même. Nous dirons ſeulement qu'on vit à cette occaſion un exemple bien marqué des excès où l'imagination échauffée peut porter les gens même qui ont commencé par avoir raiſon.

Le goût ou plûtôt la paſſion qu'on avoit euë en France pour la Poëſie ſe ralentit beaucoup ſous les regnes de *Loüis le Hutin*, *de Philippe le Long*, *de Charles le Bel*, & plus encore ſous le regne de Philippe de Valois, ſoit que ce changement vînt de l'inconſtance de la Nation, ſoit qu'il fût cauſé par les

guerres qui regnerent alors, ou que des gens qui, ſans talent & ſans génie, s'étoient mêlé de rimer, euſſent avili un art auparavant honorable ; les Ecrivains quitterent les vers pour la proſe : » c'étoit » plûtôt fait (dit M. L. M.) & la » pareſſe y trouvoit mieux ſon » compte.

Même indifference pour la Poëſie ſous le Roi Jean ; les quatorze années de ſon regne ne fournirent qu'un ſeul Poëte, c'étoit un Carme du Couvent de Paris, appellé *Jean Venette*, il mit en aſſez mauvais vers François l'*Hiſtoire des trois Maries* ; Traité qui avoit paru en Latin. Mais ſi pendant cinq regnes conſécutifs les Muſes furent très-négligées parmi nous ; l'inſtitution des Jeux Floraux de Toulouſe put être regardée comme un préſage du rétabliſſement de la Poëſie : ajoûtez encore que ce fut dans ce même intervalle de tems que le *Dante* & enſuite *Pétrarque* vinrent en France étudier, dit M. L. M.

l'art par lequel ils ſe ſont immortaliſés.

Le préſage fut rempli, Charles Cinq, à peine ſur le Trône, la Poëſie commença à renaître. Ne doit-on pas mettre au rang des grandes qualitez qui firent donner à ce Roi le titre de Sage, ſon goût marqué pour les belles connoiſſances. Juſqu'alors on ne connoiſſoit guéres que les *Romans*, *les Jeux-partis*, *les Fabels ou Fabliaux*, &c. On vit naître *le Chant Royal*, *la Ballade*, *le Lay*, *le Virelay*, *le Triolet*, *le Rondeau*, & toutes les autres Pieces dont le principal agrément conſiſte dans le refrain; on ne ſçait pas bien, dit M. L. M. les premiers Auteurs de leur origine. *Froiſſard* du moins contribua le plus à les mettre en vogue.

Il y avoit encore alors deux Poëtes de grande conſideration : *Pierre d'Ailly*, Evêque de Cambray & Cardinal, & *Raoul de Preſles*, qui de M^tre^ des Requêtes ayant paſſé dans l'état Eccleſiaſti-

ournal des Sçavans ;
it choiſi pour diriger la
ce de Charles V. » Auſſi
es differens titres il pre-
eux de *Confeſſeur & de*
u Roi. « Ce fut alors que
premier Art Poëtique qui
it en France. Un Prieur
eneviève de Paris le com-
e Traité avoit pour titre,
dictier Ballades & Ron-

ilation qu'avoit excitée
V. ſe ſoûtint ſous *Charles*
in-Chartier, *Nicolas Fla-*
quelques autres Poëtes
; ce dernier fut à la fois
Chimiſte, & le plus riche
de ſon tems ; il attribua

connoître, & les Spectacles groſſiers juſqu'alors, reçurent quelques ornemens. Les Elégies parurent & furent goûtées ainſi que les Epitaphes. *Alain-Chartier* & *Villon*, dont les Ouvrages ont paſſés à la poſterité, contribuerent le plus à ce progrès.

Perſonne n'ignore la marque ſinguliere d'eſtime qu'*Alain-Chartier* reçut de *Marie d'Ecoſſe*: nous ne rappellerons le baiſer dont cette Princeſſe honora ce Poëte, le plus laid homme de ſon ſiécle, que parce qu'il prouve manifeſtement combien les talens de l'eſprit étoient alors en honneur en France.

L'eſpece de Tragédie qui parut alors étoit des deux freres *Gréban*, dont Marot a fait l'éloge. Cette Piece, quoique très-informe, fut extrêmement applaudie; c'eſt aſſez le ſort des nouveautez que de commencer par plaire. Ce n'eſt que la durée du ſuccès qui caracteriſe les bons Ouvrages. *Martin-Franc* fut auſſi un des Poetes dont on

d'avantage : il entreprit d'é-
contre le Roman de la Roſe,
du mal qu'on y dit des fem-
Il compoſa donc un Poëme
lé le *Champion des Dames*, &
montrer une grande équité
les moyens qu'il employoit
les juſtifier, il amenoit un
nnage nommé *Malebouche*,
es décrioit à outrance. Le
npion d'un autre côté les dé-
it avec aſſez de mal-adreſſe,
en recompenſe il étoit fort
e à dire du mal des hommes ;
aniere que dans cet Ouvrage

Cy vous conteray d'un novice
Qui oncques femmes veu n'avoit,
Innocent étoit & ſans vice,
Et rien du monde ne ſçavoit,
Tant que celuy qui le ſuivoit
Luy fit accroire par les voyes,
Des belles Dames qu'il voyoit
Que c'étoient des oiſons & oyes.

On ne peut nature tromper,
En après, tant luy en ſouvint,
Qu'il ne put diſner ny ſouper,
Tant amoureux il en devint,
Et quand des Moines plus de vingt
Demanderent pourquoi muſoit.
Il répondit comme il convint,
Que voir les oyes luy plaiſoit.

» Villon (continue M. L. M.)
» effaça tous ſes concurrens.... en
» effet, il eſt le premier qui ſoit
» bien entré dans le génie de notre
» Langue..... Il fut l'Inventeur
» de ce badinage qui tient le milieu
» entre l'agréable & le bouffon. »

l *des Sçavans* ;
le fut la bizarre deſti-
ête , les vices de ſon
it perdre tout le fruit
ſon eſprit , toûjours
ne put être heureux.
egne de *Loüis XI.* Vil-
cut long-tems encore ,
ncurrent *René d'Anjou*
ples , *Philippe de Vitray*
Meaux , *Guillaume Co-*
& pluſieurs autres , mais
ça tous.
eſie éprouva une nouvel-
tion ſous *Charles VIII.* &
uis XII. les Poetes ne s'oc-
multiplier contre

ployé cette ſorte de verſification. M. le Duc de Nevers a ſçu l'ennoblir, comme on le voit par ces vers.

L'Univers
Mis aux fers,
Nulle peine
N'eut ſenty
Dans la chaîne
De Conty.

La Poëſie fut donc avilie à quelques égards, mais elle ne fut pas décriée. Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-bas, cultiva elle-même cet art. On ſçait dans quelle occaſion elle fit ſon Epitaphe en vers & le ton de plaiſanterie qu'elle y donna.

Ce que M. L. M. rapporte des autres Poëtes de ce tems-là paſſeroit les bornes d'un Extrait. Nous nous arrêterons d'autant moins à ces détails qu'ils concernent principalement les Tragédies de la Paſſion, la Comédie du Pathelin, les Poëſies des deux Marot & au-

des rimes, ...
n point employer de fauſ-
nque d'harmonie qui naît
mblage de certaines ſylla-
it point conſulté. Les fau-
oint pas moins conſidera-
ns la maniere de traiter les
Vices, vertus, uſages,
nces, on metroit tout en
nages; fauſſes inventions
lles ordinairement les Au-
n'ont recours que faute d'i-
ation.

Traité de M. L. M. finit au
de François I. L'Editeur (*g*)
ue dans un avertiſſement
vant entre ſes mains des ma-
L. M. avoit prépa-

te, au moyen des recherches qu'il joindra à ces matériaux, remplir le projet de l'Auteur.

Nous terminerons cet Extrait par une courte Obſervation. Plus le Traité de M. L. M. plaît par le choix avec lequel il employe ce que pluſieurs Hiſtoriens ont écrit ſur notre Poëſie, ainſi que par le beau jour où il met tout ce qu'il expoſe, plus on a lieu de deſirer qu'il ſe fût étendu d'avantage ſur quelques circonſtances. On peut trouver que ce qu'il annonce des progrès de la Poëſie & du Langage n'eſt pas aſſez développé. Il laiſſe trop à faire aux Lecteurs pour démêler les differens degrez de ce même progrès. Un Lecteur, il eſt vrai, eſt bien aiſe que ce qu'il lit exerce ſon imagination en frappant ſon intelligence, mais il veut que les réfléxions ſe preſentent comme d'elles-mêmes. Ce doit être l'Ouvrage de l'Auteur que de lui preparer ce plaiſir de maniere qu'il ne lui coûte aucun effort.

rnal des Sçavans ;

OGUE DES LIVRES
s de la Bibliothéque du
héologie. Premiere Partie.
, de l'Imprimerie Roya-
9. *in-fol.* pp. 414. ſans
r le Mémoire Hiſtorique
. pag. & la Table des
Auteurs de 106. pages.
Codicum Manuſcripto-
bliothecæ Regiæ. Tomus
Pariſiis, è Typographiâ
C'eſt-à-dire : *Catalogue*
res Manuſcrits de la Bi-
que du Roi. Tom. I. De
merie Royale. 1739.
p. 458. ſans la Table des
s de 44 pages.

En 1656. M. Colbert, qui méditoit déja les grands projets, qu'il a exécutés depuis pour l'avancement des Lettres, fit donner à ſon frere Nicolas Colbert la place vacante de Garde de la Librairie. Preſqu'en même tems, Hippolyte Comte de *Béthune* fit preſent au Roi d'une Collection de Manuſcrits modernes, qui portera toûjours cet illuſtre nom dans la Bibliothéque Royale, & qui eſt compriſe en 1923 Volumes, dont près de la moitié eſt remplie de Pieces originales ſur l'Hiſtoire de France. Toute la Bibliothéque du Roi, dans la ruë de la Harpe, ne conſiſtoit donc alors qu'environ en 16746 Volumes, tant Manuſcrits au nombre de 6088 qu'imprimés au nombre 10658. En 1661. M. Colbert, comme Surintendant des bâtimens, ayant mis ſous ſa dépendance l'entiere direction de la Bibliothéque Royale; ſa paſſion extraordinaire pour la ſienne ne l'empêcha pas de veiller aux inte-

: celle qu'on lui avoit confiée;
ne on en jugera par le détail
rincipales acquiſitions, dont
ſt vrayement redevable à ce
l Miniſtre. La premiere qui
ſente eſt celle des *Manuſcrits*
ienne, qui appartenoient au
ong-tems auparavant, & qui
ent un Recüeil de Pieces ori-
es concernant les affaires de
, rangées en un corps de 340
mes, qui ſeroient encore
tout autre valeur, ſi l'on
trouvoit pas ailleurs les origi-

des Sciences, qui tint fort long-tems ſes aſſemblées à la Bibliothéque du Roi. Trois ans auparavant, *Pierre* de *Carcavi*, qui de Conſeiller au grand Conſeil, étoit devenu le plus habile homme de Paris en fait de Librairie, charma tellement par ſon intelligence & par ſon application le Miniſtre, que celui-ci le commit à la garde de la Bibliothéque. Ce fut ſur les remontrances de ce nouveau Commis, qu'après la mort de l'Abbé *Bruneau*, Garde des Méd. aſſaſſiné dans le Louvre; M. Colbert, qui ne croyoit plus ces Médailles en ſureté où elles étoient, obtint du Roi la permiſſion de les faire tranſporter à la Bibliothéque, où entrerent auſſi en même tems les Médailles de Gaſton d'Orléans, avec ſes Livres & ſes Manuſcrits. On y joignit le grand Recueil des Eſtampes de l'Abbé *de Marolles*, que le Roi venoit d'acheter, & qui reliés en 224 grands Volumes couverts de maroquin rouge,

encore aujourd'hui l'une des
rillantes parties de la Biblio-
e du Roi. On y joignit, de
e précieux Tombeau de Chil-
, découvert à Tournai en
& donné en 1665. par l'E-
r de Mayence au Roi, qui
t placé d'abord dans le Ca-
du Louvre.

s Livres doubles ſe multi-
à la Bibliothéque du Roi,
manqua pas de s'en débar-
par des échanges, & ce fut
ipalement par ce moyen que
68 on fit l'acquiſition de tous

par M. Carcavi cette même année (1669.) pour l'achat de la Bibliothéque de Mrs de Thou n'ayant pas réuſſi, il en réſulte ſeulement que la Bibliothéque Royale étoit alors de 10000 Volumes, & qu'en moins de 8 ans elle avoit été augmentée de près du double.

L'année ſuivante (1670.) on fit l'achat d'une autre Bibliothéque à vendre, & qui bien qu'inférieure à celle de Mrs de Thou, procura au Roi près de 10000 Volumes de toute eſpece, avec une quarantaine de Manuſcrits, dont ſix étoient Grecs. C'étoit la Bibliothéque de Jacques *Mentel*, l'un des plus accrédités Medecins de la Faculté de Paris, mort cette année-là. D'un autre côté M. Colbert, pour mettre à profit les richeſſes Litteraires que pouvoit fournir l'interieur du Royaume, faiſoit tirer des copies authentiques des titres & des autres Monumens Hiſtoriques conſervés dans les Archives des Provinces; ce qu'il faiſoit exécuter

depuis pluſieurs années. En ſorte que depuis 1667. juſqu'au commencement de 1670. qu'on ceſſa de travailler, on envoya de Bearn & de Languedoc de quoi former plus de 300 Volumes de Pieces de ce genre, qui font actuellement un Recueil des plus importans de Manuſcrits modernes dans la Bibliothéque du Roi.

Ce fut cette même année (1670) qu'on commença à y graver, pour Sa Majeſté, avec une dépenſe vraiſemblement royale, ces belles planches qui ſervent encore aujourd'hui aux preſens d'eſtampes que le Roi fait à ceux qu'il lui plaît d'en gratifier. On continuoit toûjours dans le Levant, ſous les ordres du Miniſtre, la recherche des Manuſcrits Orientaux, dont il fut fourni 630 Volumes à la Bibliothéque Royale depuis 1671. juſqu'en 1675 ſans compter les confeſſions de foi des Egliſes Gréques, ſi avantageuſes à la Religion, & dont les Actes, avec leur traduc-

tion, furent dépoſés dans la Bibliothéque en 1697. après qu'on en eut fait l'uſage auquel ils étoient deſtinés. Nicolas Colbert Evêque d'Auxerre étant mort en 1676 ſa Charge de Garde de la Bibliothéque Royale & du Cabinet des Médailles fut remplie par *Loüis Colbert*, connu depuis ſous le nom de Comte de Linieres, fils du Miniſtre; & vers le même tems, le célébre M. *Caſſini* remit gratuitement à la Bibliothéque Royale plus de 700 Volumes preſque tous imprimés, concernant ſur-tout l'Aſtronomie & les Mathématiques. On n'oublie pas de parler ici de la viſite dont Louis XIV. daigna honorer ſa Bibliothéque en 1681. ayant de plus aſſiſté à une des aſſemblées qu'y tenoit alors l'Académie Royale des Sciences.

La mort de M. Colbert arrivée en 1683. apporta d'aſſez grands changemens à la Bibliothéque du Roi. M. *de Louvois*, qui en eut la

direction immédiate en qualité de Surintendant des bâtimens, acheta de M. Biguon, Conſeiller d'Etat, ſa Charge de *Maître de la Librairie*, & traita pour celle de Garde que M^rs. Colbert lui avoient offerte. Ces deux Charges ainſi réunies, les proviſions en furent expédiées l'an 1684. en faveur de *Camille le Tellier*, âgé de 8 à 9 ans, appellé l'Abbé de Louvois, nom reſpectable, qui ne s'oublie ja jamais dans la Bibliothéque du Roi. On donna pour Commis au jeune Bibliothécaire *Melchiſedec Thevenot* pour la garde des Livres, & *Nicolas Clément*, de Toul en Lorraine, qui a ſi bien mérité de la Bibliothéque du Roi, qui y demeuroit depuis pluſieurs années, attaché à M. Carcavi, & qui étoit déja depuis 1670. commis à la garde des eſtampes & des planches gravées. Sa probité & la grande connoiſſance qu'il avoit de tout le détail de la Bibliothéque lui avoient acquis la confiance, non ſeule-

ment du jeune Bibliothécaire, mais encore de M. de Louvois & de l'Archevêque de Reims, frere de ce Miniſtre.

Les précautions que prenoit celui-ci pour faire entrer dans la Bibliothéque du Roi des Livres d'impreſſion de France & d'impreſſion étrangere, ne lui firent pas négliger les Manuſcrits. Mais ſon empreſſement à cet égard n'eut pas le même ſuccès : & l'article des Manuſcrits acquis ſous ſon miniſtere, n'arrête pas long-tems nos Hiſtoriens. Ils nous parlent du Catalogue détaillé que l'on dreſſa de tous les Manuſcrits de la Bibliothéque, juſqu'alors trop peu particulariſés; & ce nouveau Catalogue achevé en 3 ou 4 ans, remplit 8 Volumes *in-folio*. M. Clément, de ſon côté, peu content du Catalogue des Livres imprimés qu'il avoit dreſſé par ordre des matieres, le recommença en 1688. & voulut le faire double; par ordre des matieres & par ordre alphabétique des noms

Journal des Sçavans ;
teurs : Ouvrage immenſe ,
n , & en quelque ſorte ef-
nt , dont il eſt cependant ve-
bout. Le premier de ces deux
logues remplit 13 grands Vo-
s *in-folio* , & le ſecond en
lit 19. Lorſque l'infatigable
-Bibliothécaire fit cette entre-
, la Bibliothéque Royale
de 43000 Volumes imprimés.
mort de M. de Louvois ar-
en 1691. fit changer de for-
a la Bibliothéque Royale , du
is quant à l'adminiſtration.

Thévenot ayant ceſſé alors d'y faire les fonctions de Sous-Bibliothécaire, M. Clément fut mis en ſa place; & celle de *Commis en ſecond* à la garde de la Bibliothéque ſe trouvant par-là vacante, elle fut donnée à M. *Jean Boivin*, attaché au jeune Abbé de Louvois, & qui ſignala ſon entrée dans ce poſte par l'heureuſe découverte qu'il fit cette même année 1692. d'un ancien Manuſcrit qu'on poſſedoit depuis long-tems dans la Biblioth. du Roi ſans le connoître. C'étoit une partie de la Bible écrite dès les premiers ſiécles de l'Egliſe en *lettres onciales* à demi effacées & ſur laquelle paroiſſoit diſtinctement un Texte Grec de S. Ephrem écrit vers le commencement du XIVme ſiécle.

En 1697. on plaça dans la Bibliothéque 49 Volumes Chinois envoyés à Louis XIV. par l'Empereur de la Chine, & qui, comme on le verra plus bas, y ont prodigieuſement fructifié. L'acqui-

bie par le [illegible]
théque du Roi M. l'Ar-
de Reims de 500 Manuſ-
de ſa riche Bibliothéque,
. les Manuſcrits de M.
ent achetés au nombre de
450 Volumes pour la Bi-
ue du Roi. Cette même
tiva dans cette Bibliothé-
ol de Mſs qui fit alors tant
& qui cauſa tant de cha-
M. Clément, que ſa ſanté
alterée pour le reſte de ſes
On en lira toutes les parti-
z dans le Mémoire Hiſtori-
nt nous rendons compte,
y renvoyons les Lecteurs.

Tartares au nombre de 114 Volumes & renfermés dans une caiſſe, que perſonne depuis 15 ans n'avoit reclamée à la Doüanne : 2°. le porte-feuilles d'André & de François *du Cheſne*, & ceux de Jean *Haudiquer de Blancourt*, gendre de ce dernier, remplis de titres, de Généalogies, de Lettres, & d'autres Pieces fugitives : 3°. la Topographie de l'Irlande, compoſée de plus de 300 Cartes manuſcrites tracées par Mylord *Petti*, Comte de *Sherburn*, de la Societé Royale de Londres, & donnée au Roi par feu M. de *Valincourt*. L'année 1712. termina les travaux de M. Clément, qui laiſſa à la Bibliothéque Royale un Recueil d'environ 18000 portraits gravés, diſtribués en un bel ordre dans plus de 100 porte-feuilles. A ce legs ſe joignit l'acquiſition de 290 Manuſcrits de la Bibliothéque de Melchiſedec Thévenot, de 850 Volumes imprimés de celle de Charles *Bulteau*; de 29 planches

Journal des Sçavans;
: la *deſcription des Invalides*
F de *Boulancourt*.
premiers fruits que la Bi-
que Royale recueillit de la
ibliée en 1713. furent une
e de livres imprimés que le
ſtein, fameux Imprimeur &
e d'Amſterdam, y envoia en
; & l'inventaire des titres,
, Actes & enſeignemens
chez de Lorraine & de Bar,
par M. *Caille du Fourny*,
ur des Comptes. A peine
bé *de Targny* fut-il nommé

ce qui lui reſtoit du fruit de ſes veilles & de ſes recherches, qui conſiſtoit en Manuſcrits orientaux, en papiers, en porte-feuilles.

Mais une acquiſition bien plus importante fut celle du riche Cabinet de François Roger *de Gaignieres*, où il avoit raſſemblé & mis en ordre une infinité de Pieces differentes, Imprimez, Manuſcrits, portraits, eſtampes, deſſeins, Tableaux, Cartes Géographiques, *&c.* & dont il fit une donation au Roi. Ce fut la derniere acquiſition faite ſous le regne de Louis XIV, à l'avenement duquel ſa Bibliothéque étoit au plus de 6000 Volumes, au lieu qu'à ſa mort il s'y en trouva plus de 70000, ſans compter le fonds des planches gravées & des eſtampes: accroiſſement immenſe & qui étonneroit, ſi depuis on n'avoit vû la Bibliothéque recevoir à proportion des augmentations encore plus conſiderables.

Sous un Prince auſſi ami des

nal des Sçavans,
l'étoit le Duc d'Or-
ur du Royaume (re-
os Hiſtoriens) ; la mi-
uvoit qu'être un tems
la Bibliothéque de Sa
façon dont M. de Gai-
t été recompenſé du
Cabinet, engagea
ozier, Généalogiſte de
r Roi, à diſpoſer du
ès de la même manie-
n ſon genre le plus cu-
en Europe. Les Ar-
s Nobiliaires, & les

les étoient restées à Versailles, d'où le Régent les fit transporter à la Bibliothéque au nombre de 2403 feuilles représentant des fleurs, des oiseaux, des animaux & des papillons. L'illustre Bibliothécaire ne survécut pas long-tems à cette acquisition, étant mort en 1718.

Si quelque chose a pû consoler la Bibliothéque du Roi d'une telle perte (disent nos Historiens), c'est le choix que le Régent fit de M. l'Abbé *Bignon* pour succeder à M. l'Abbé de Louvois. Les Sciences & les Lettres ne virent pas, sans applaudissement, l'un de leurs plus éclairés protecteurs élevé au poste le plus brillant de la Littérature, & occuper une place, qui étoit pour lui en quelque sorte héréditaire, son pere & son ayeul l'ayant remplie successivement, comme nous l'avons vû. M. l'Abbé Bignon, presqu'aussi-tôt qu'il fut nommé Bibliothécaire, pour ne plus songer qu'à la Bibliothéque du Roi, se défit de la sienne propre, ne s'en reservant qu'une

tion aſſez ample de Livres
ois, Tartares & Indiens qu'il
pour être joints aux Livres
ême genre que le Roi avoit
ans ſa Bibliothéque. Elle re-
ncore une autre augmenta-
importante par l'achat des
ſcrits de M. *de la Mare*,
iller au Parlement de Bour-
, au nombre de plus de 600.
719. la Bibliothéque Royale
nrichie d'une des plus abon-
s récoltes de Manuſcrits de
eſpece qu'on eût faite depuis
long-tems : & c'étoient ceux

caſion d'un nouveau partage des richeſſes qu'on venoit de reconnoître ; & l'on en fit 4 portions, ſçavoir, les Manuſcrits confiés à la garde de M. *Boivin* ; les Imprimez, mis entre les mains de l'Abbé de *Targny*, les titres & Généalogies, dont on chargea M. *Guiblet* ; les eſtampes & les planches gravées, commiſes aux ſoins du S^r *le Hay*. Le Duc d'Orléans trouva bon que dans le même tems M. l'Abbé Bignon attachât encore beaucoup d'autres perſonnes à la Bibliothéque, comme pouvant y rendre quelques ſervices, les uns pour la recherche des Livres de differentes Facultez, les autres cómme Interpretes des Langues Orientales & de preſque toutes les Langues vivantes de l'Europe. Preſque en même tems M. l'Abbé Bignon, pour réunir ſous la direction d'un ſeul chef tous les tréſors Litteraires que peut poſſeder Sa Majeſté dans ſes differentes Maiſons Royales ; traita du Brevet de Garde des Li-

Journal des Sçavans,
u Cabinet du Louvre avec
cier, qui en étoit pourvû,
celui de Bibliothécaire de
nebleau avec les héritiers de
Sainte-Marthe, dernier Ti-
: après quoi, à l'exemple
ayeul, pour perpétuer la
e dans ſa famille, il en ob-
Régent la ſurvivance, en
de ſon neveu M. *Bignon*,
des Requêtes, aujourd'hui
lant de Soiſſons.
1720. & les deux années ſui-
le nombre des Livres Chi-
Tartares & Indiens accru

incorpora dans la Bibliothéque les Livres du Cabinet du Louvre & ceux que M. *Dacier* y légua en mourant.

Tant de Volumes accumulés & entaſſés les uns ſur les autres dans toutes les chambres des deux maiſons de la rue Vivienne, ne pouvant plus y reſter avec ſureté & avec décence; la Bibliothéque du Roi en 1721. fut placée à l'Hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où avoit été la *Banque*: & en 1722. on y mit les deux magnifiques Globes de *Coronelli*, preſentés à Louis XIV par le Cardinal Deſtrées en 1683. & en 1724. cet Hôtel, par Lettres-patentes du Roi, fut affecté à perpétuité au logement de ſa Bibliothéque. On y incorpora auſſi cette même année 30 Volumes *in-folio* de copies des Manuſcrits du Concile de Baſle; & cet article, auquel nous renvoyons, important par lui-même auſſi-bien que par l'interêt qu'y a pris M. le Chancelier, eſt ici expliqué avec éten-

nal des Sçavans,
cquiſition d'une autre
ina pour la Bibliothé-
l'année 1724. & ce fut
planches gravées d'a-
erens tableaux de Van-
, concernant l'Hiſtoire
Louis XIV.
la Muſique, juſqu'alors
e dans la Bibliothéque,
richie par l'ample Ca-
genre que le Sieur *de*
hanoine de Meaux, &
Maître de Muſique de
ıtation, donna au Roi.
nnée mourut M. *Boi-*

premieres marques publiques de cette affection ſinguliere qu'elle n'a ceſſé de témoigner envers la Bibliothéque de S. M. On place ici au commencement de 1728. l'acquiſition d'un Recueil d'environ 600 Volumes de Pieces fugitives au nombre (dit-on) de 60000, donné à la Bibliothéque par M. *Morel de Thoiſy*, Lieutenant Général à Troyes. L'année 1728. enrichit la Bibliothéque de plus de 1000 Volumes achetés aux ventes de pluſieurs Bibliothéques, ſurtout de celle de M. Colbert.

Mais de telles augmentations n'ont pas l'éclat de celles que le Miniſtre ſe propoſoit alors d'y ajoûter en faiſant faire au Levant de nouvelles recherches. Ce fut le ſujet du voyage de Conſtantinople & de la Gréce, entrepris avec l'Ambaſſadeur de France par M^rs les Abbez *Sevin* & *Fourmont*, de l'Académie des Inſcriptions, dont le premier revint en
d'une riche moiſſon d

Journal des Sçavans,
ecs, ſoit Orientaux, dont
ra un détail plus particulier
ès *Mémoires de l'Académie*
des Inſcriptions, *Tom. VII.*
nous renvoyons. Dès l'an-
28. M. l'Abbé Bignon avoit
yé la voye de la Compagnie
des pour tirer de ces Pays
ès une connoiſſance plus
ıliere de leurs Sciences : &
ſpece de négociation a valu
ɔliorh. un grand nombre de
ı Langue de ces Païs-là, avec
otices Françoiſes, qui ont été
and ſecours pour en faire le

miſſion infiniment glorieuſe : c'étoit de former à Verſailles un Cabinet particulier de Livres pour Sa Majeſté, à la garde duquel Cabinet fut commis M. *Hardion*, de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions. Ce Cabinet eſt d'environ 4000 Volumes. Au legs fait au Roi en 1730. par M. *Rouillé du Coudray*, Conſeiller d'Etat ordinaire, d'un des plus précieux Manuſcrits concernant la Monarchie, intitulé *Regiſtre de Philippe-Auguſte*, ſuccéda l'acquiſition des Manuſc. de S. Martial de Limoges, au nombre de 204, preſque tous de Théologie, & d'une antiquité vénérable. Ceux qui avoient été au Préſident de Meſmes, & qui entrerent dans la Bibliothéque Roïale en 1731. quoique moins anciens, étoient en meilleur état & beaucoup plus nombreux, faiſant en tout plus de 600 Volumes rangés ſous trois claſſes, dont la premiere fut portée au dépôt des affaires étrangeres au Louvre. Le magni-

Journal des Sçavans,
Cabinet d'eſtampes du Mar-
le Beringhen, conſiſtant en
olumes reliés, en 5 grands
feuilles & en 99 paquets,
mant le tout enſemble beau-
plus de 80000 eſtampes de
grandeur, de toute eſpece &
it Païs, fut encore une acqui-
de cette même année 1731.
it de richeſſes raſſemblées en
de tems preparoient à voir
moins de ſurpriſe l'acquiſi-
ue le Roi fit l'année ſuivante
.) du fameux Recueil des

La ſeconde claſſe eſt de Manuſcrits modernes, au nombre de 1607 Volumes *in-folio*, dont 462 appellés du Miniſtere du Cardinal Mazarin ont été portés au Louvre dans le dépôt des affaires étrangeres. La troiſiéme claſſe comprend des Diplomes de nos Rois en très-grand nombre depuis Philippe-Auguſte juſqu'à François I. & une grande quantité d'autres Chartres originales, tirées des Provinces, & principalement de Flandre. On n'inſiſte point ici ſur les pieces de ces deux dernieres claſſes; mais celle des Manuſcrits anciens concernant les Sciences attire toute l'attention de nos Hiſtoriens, qui en recherchent les differentes origines, d'où il paroît que M. Colbert, en travaillant à enrichir la Bibliothéque du Roi, n'avoit nullement négligé la ſienne. Le Roi, par une ſi belle acquiſition (diſent-ils), a mérité à jamais les applaudiſſemens, ainſi que la reconnoiſſance de tous les Sçavans; & la

France en particulier lui devra les plus grands éloges, tant que les Lettres y seront en quelque honneur. Aussi l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres n'a-t-elle pas manqué de célébrer cet évenement dans la Médaille frappée en 1732. pour en éterniser la mémoire : le buste du Roi y est d'un côté avec la légende ordinaire ; & le revers porte cette Inscription dans une Couronne de laurier & d'olivier : QUOD BONO REIPUBLICÆ LITER. CONSULUIT BIBLIOTHECA REGIA X. MILLIB. CODD. MSS. AUCTA. M. DCC. XXXII.

Nos Historiens nous informent après cela de plusieurs autres acquisitions de moindre importance faites pour la Bibliothéque Royale, telles que celle du Cabinet de M. *de Cangé*, composée de plus de 7000 Volumes, celle du Cabinet de M. *Lancelot*, composée de 200 Manuscrits, presque tous modernes, & de 300 porte-feuilles rem-

plus d'une prodigieuſe quantité de Pieces détachées concernant la France; celle de 400 Chartres acquiſes par M. l'Abbé *Sallier*; celle d'une Bible, traduite en Langue Malaye, imprimée à Amſterdam & envoyée au Roi par les Magiſtrats de cette même Ville, *&c.* Nos Hiſtoriens nous informent encore des fruits que M. l'Abbé Bignon a recueillis pour la Bibliothéque, de ſes correſpondances établies avec les Ambaſſadeurs & les Envoyés de France dans les Cours étrangeres, parmi leſquels celui qui s'eſt le plus diſtingué ſur cet article eſt, ſans contre-dit, M. le Comte *de Plelo*, notre Ambaſſadeur en Dannemarc. L'Abbé *de Targny* étant mort en 1737. M. l'Abbé *Sévin*, qui, à ſon retour de Conſtantinople, lui avoit été donné pour adjoint, lui ſucceda dans cet emploi.

Il ne reſte plus à nos Hiſtoriens qu'à nous rendre compte de l'ordre qu'ils ſe ſont preſcrit dans l'ar-

nal des Sçavans,
de ce nombre prodi-
ivres, tant imprimés
rits, pour en faciliter
a communication aux
aux curieux, à l'exem-
qu'a fait *Lambécius*
bliothéque de l'Empe-
pluſieurs Univerſitez
, d'Allemagne & de
our les leurs. Il y a eu
nens ſur la maniere de
Catalogue. Il ſembloit
e alphabétique mé-
ference. Mais com-

ſont la Théologie, la Juriſprudence, l'Hiſtoire, la Philoſophie & les Belles-Lettres. Dans l'arrangement des Livres imprimés on n'a point eu d'égard à la diverſité des Langues dans leſquelles ils ſont compoſés. Il n'en eſt pas de même dans l'arrangement des Manuſcrits. Un uſage contraire ordonne que la varieté des Langues régle les diviſions, ſauf à placer les matieres ſuivant les 5 grandes claſſes, lorſque les Volumes d'une même Langue ſont en aſſez grand nombre.

Quant à la queſtion, ſi dans le Catalogue imprimé on conſerveroit la diſtinction des differentes formes : tout bien conſideré, on a cru devoir s'en tenir au ſentiment qui concluoit à les mêler & à les confondre. En effet, pour la commodité de ceux qui travaillent, il eſt à propos de leur mettre ſous les yeux tous les Ouvrages de ceux qui ont traité les mêmes matieres, quelle que ſoit la

ournal des Sçavans,
Volume. Mais l'arrange-
Manuſcrits n'ayant point
lement ſuſceptible de ce
; on s'en eſt tenu à la di-
ordinaire des diverſes
s. On a mis à tous les Vo-
s chiffres relatifs au *nu-*
portent les Ouvrages ſur
ogues ; & ces *numéros*,
bordonnés aux diviſions
es, on les a indiquées
ſuite des Manuſcrits par
en abrégé, comme *Heb.*
breu, *Ar.* pour *Arabe.*
s la ſuite des Imprimez.

Volumes. De plus, ce Catalogue pourra ſervir comme d'un inventaire pour la vérification des Livres; pour voir ce qui doit être ajoûté en chaque genre, & s'il n'y a rien d'égaré ou de déplacé.

Pour connoître l'arrangement particulier ſuivi dans ces deux premiers Volumes; on peut conſulter la Table miſe à la tête de chacun, à la fin deſquels on trouvera une Table alphabétique de tous les Auteurs qui y ſont compris. On verra à la fin de l'impreſſion s'il ne ſeroit pas avantageux d'avoir un Volume compoſé de toutes ces Tables particulieres d'Auteurs fonduës dans une Table générale. Des deux Volumes qu'on donne aujourd'hui, l'un contient tous les Manuſcrits Orientaux, Indiens & les Livres Chinois. L'autre comprend les Textes & verſions imprimées de l'Ecriture Sainte, les Interprétes & Commentateurs, les Liturgies, les Conciles, les Peres. On s'eſt attaché à donner [illegible] noti-

rnal des Sçavans,
enduës des differens Vo-
nuſcrits, à cauſe de la
ui s'y trouve ſouvent de
aſſorties. On aſſure, en
Mémoire Hiſtorique,
lumes ſe ſuccederont le
ptement qu'il ſera poſſi-
que l'Ouvrage ne ſera
rompu. Il y a deux ou
mes actuellement ſous

DELLE RIFLESSIONI SOPRA il buon guſto nelle Scienze & nell' Arti di Lamindo Pritanio Parte prima & ſecunda in Venezia 1736. Preſſo Nicolò Pezzana.

C'eſt à-dire : *Partie premiere & ſeconde des Refléxions ſur le bon goût dans les Sciences & dans les Arts de* L'AMINDO PRITANIO. *A Veniſe* 1736. *chez Nicolas Pezzana*, 2. *vol.* in-12. *Le premier* 312. *pages*, *& le deuxiéme* 335. *ſans compter les Tables des matieres.*

CET Ouvrage eſt de M. Muratori ſi connu dans la République des Lettres ; en l'année 1703. il donna au public une eſpece de projet d'une nouvelle Académie ſous ce titre : *i primi diſegni d'ella Republica Letteraria d'Italia*, *ſpoſti al Publico da l'Amindo Pritanio.* On l'a réimprimé à la tête de ces Refléxions, [illegible]

Journal des Sçavans,
occaſion ; & qu'elles n'en
la ſuite. Ce n'étoit point
on que M. Muratori avoit
ropos de ſe cacher ſous un
poſé ; car il commence ce
par donner une idée peu
uſe de toutes les Acadé-
de toutes les Univerſités
ntaines, & par déplorer
ſont les bonnes Lettres en
our trouver quelque reme-
aal, il propoſe l'établiſſe-
une nouvelle Académie.
s principaux articles de
. Cette Académie réuni-
les perſonnes diſtinguées

s pour de vrais Sçavans. Il ne
it point que l'on tienne aucun
mpte des Ouvrages frivoles tels
e ſont de petits ouvrages de dé-
tion, des Hiſtoriettes, des Ro-
ns, des Traités de Philoſophie
de Théologie Scholaſtique, des
cueils de petits vers, ou des Diſ-
rs ſur des lieux communs, ou
blables productions, mais pour
e admis au grade d'Archonte,
faudra être Auteur de quelque
n Ouvrage ou d'une litterature
uiſe, ou d'une érudition pro-
ide & ſolide, ſoit dans le ſa-
, ſoit dans le prophane, ou en-
avoir écrit utilement ſur quel-
es-unes des parties de la Philo-
hie ou des Mathématiques. De-
nder une place d'Archonte, ſe-
ne raiſon d'excluſion. Le nom-
: ne ſera point déterminé, mais
cadémie invitera d'elle-même
ıs les vrais Sçavans à accepter
: place dans ſon Corps. Les Offi-
rs de cette Académie ſeront le
mier Archonte, cinq Conſeil-

ournal des Sçavans,
ux Cenſeurs, un Secretai-
eur emploi durera pendant
: le premier Archonte ſera
le l'Académie, tout ſe fera
om, & l'on s'adreſſera à lui
ites les affaires importan-

nq Conſeillers ſeront pro-
les Aſſiſtans du premier
e, & l'aideront de leurs
it pour corriger les abus,
r procurer l'avancement
ences, les fonctions des
enſeurs ſeront d'examiner
rages de ceux qu'on pro-
our être élûs Archontes, ils
ont ſans paſſion & avec une

près du premier Archonte, pour dreſſer les Actes, pour écrire les Lettres, & pour les contre-ſigner. On diviſera toute l'Italie en cinq Provinces litteraires, l'Académie ne ſera propre à aucune de ces Provinces, & ne ſera fixée en aucun lieu particulier : aucune Province n'aura aucun avantage ſur l'autre, ſi ce n'eſt d'être recommandable à meſure qu'elle fournira des ſujets d'un plus grand mérite. Il faudra les deux tiers des voix pour être le premier Archonte, mais le protecteur aura droit de propoſer quatre Sujets, & ſi les voix étoient partagées également il nommera l'un des Elûs. Chaque Province élira ſon Conſeiller, & celui-là ſera élû, qui réunira le plus grand nombre de ſuffrages. On envoïera ſes ſuffrage aux Conſeillers qui ſont de charges, & il les fera remettre au premier Archonte: ſi les Académiciens d'une Province ne pouvoient s'accorder ſur le choix d
premier Archonte en

nation. Ce ſera lui auſſi qui propoſera ſix Académiciens aux cinq anciens Conſeillers, qui en choiſiront deux pour être Cenſeurs. Monſieur Muratori doute s'il faudroit rejetter entierement ceux qui ſans avoir des talens ſupérieurs, ne laiſſent pas que de faire voir de bonnes intentions ou même une certaine capacité, bornée à la vérité, mais qui n'eſt cependant pas mépriſable; il demande s'il ne ſeroit pas à propos d'en faire un ordre à part, & ſubordonné aux Archontes. Il ſeroit d'avis encore que l'on formât un autre ordre de jeunes gens qui, par leur eſprit & leur application, ſont eſperer qu'ils deviendront d'excellens ſujets : il voudroit qu'on les attachât à l'Académie, qu'il ſe formaſſent au vrai ſçavoir ſous la direction d'un Archonte de leur Province. M. Muratori ne deſeſpere pas que le Pape, la République de Veniſe, le Grand Duc, le Duc de Modène & celui de Parme, ne veuillent bien ſe charger,

tour à tour, du titre & de l'emploi de protecteur de l'Académie. Il traite enfin des differens objets dont l'Académie en Corps, où les differens membres en particulier doivent s'occuper ; il ſuggere pluſieurs moyens dont on pourra ſe ſervir pour remédier aux abus qui s'introduiſent dans la Litterature, & pour faire concourir au bien général des Sciences, les autres Académies & Univerſitez d'Italie, & même les Ordres Monaſtiques, dont il voudroit qu'on mît le loiſir à profit.

Telles ſont les principales loix de cette Societé litteraire, nous n'avons pu que les indiquer en général, il faut voir dans le Livre même avec quelle ſageſſe & quelle prévoyance le Légiſlateur a banni de cette République toute occupation frivole, & toute eſpece d'intrigue & de charlatanerie. Il ſeroit à ſouhaiter que ce projet fût auſſi facile à mettre à exécution qu'il paroît être utile dans la Theorie.

oique cette idée n'eut pas été
avec une égale approbation
ut le monde, M. Muratori
pas abandonnée : en 1708 il
roître la premiere partie de ſes
xions, qui ne ſont que la ſuite
ſcours dont nous venons de
e compte, il avoit dit que
t de ſon Académie devoit ê-
rétabliſſement, la conſerva-
& l'accroiſſement du bon goût
tous les genres de litterature,
s'eſt propoſé dans ſes Reflé-
, que de faire bien compren-
e que c'étoit que le goût &

notre ame, il en compte trois principales, qui ſont l'intellect, la mémoire & la volonté, Il diſſerte ſur ces trois puiſſances de l'ame, obſervant à l'égard de chacune toutes les erreurs, & les mépriſes dans leſquelles elles nous donnent lieu de tomber, & il donne d'excellentes regles pour les empêcher de s'écarter jamais du vrai & du bon, qui eſt l'unique objet que doit embraſſer le bon goût. Il remarque d'abord à l'égard de la volonté, que les paſſions & les préjugés ſont les plus grands obſtacles que nous ayons à ſurmonter dans l'étude des Sciences, que rien ne peut nous conduire plus ſûrement à la vérité qu'un amour vif, & perſévérant de cette même vérité ; il croit les Mathématiques & une bonne Logique très-propres à diriger l'intellect, il s'attache à faire ſentir tout le prix de l'ordre & de la critique, comme auſſi de l'Eloquence, de la connoiſſance des Langues, des Bibliotheques, du Com-

…e de pluſieurs défauts ordi-
…à ceux en qui elle domine,
…mme chez lui l'imagination
…ere point de la mémoire, il
…e tous les écarts dans leſ-
…une imagination déreglée
…uvent donner les gens de

…is 1708. M. Muratori ayant
…de faire une infinité de nou-
…Refléxions ſur le même ſu-
…a jugé à propos de les ra-
…& d'en compoſer la ſeconde
…le ſon Ouvrage, qu'il a pu-
…n dernier lieu, en faiſant
…mer en même temps ce

vrir les abus, & de faire voir comme il faut les traiter pour les traiter avec goût : un des grands preceptes qu'il nous donne, eſt de ne jamais perdre de vûe l'objet & la fin principale de la Science à laquelle nous nous appliquons. Il nous eſt impoſſible de ſuivre M. Muratori dans le détail immenſe dans lequel il entre, il nous ſuffira de dire qu'on ne peut montrer plus de zéle qu'il en fait paroître pour l'avancement des Sciences, qu'il n'oublie rien de tout ce qu'il croit pouvoir engager ſes Compatriotes à les cultiver avec ardeur, & que ſi la plûpart de ſes Reflexions & de ſes maximes ne ſont pas nouvelles, elles n'en ſont pas d'une moindre utilité pour ceux qui voudront les étudier & en profiter.

LETTRE DE M. LE BARON de la Baſtie à M. de Boze.

JE ſuis forcé, Monſieur, très-malgré moi de me plaindre hautement de l'Imprimeur, à qui M.

nal des Sçavans ;
confié le premier tome
rage intitulé : *Theſau-*
terum Inſcriptionum.
Livre qui a paru à Mi-
uelque temps, & dont
ires commencent à ſe
ns Paris, on a imprimé
om pluſieurs Differta-
s & Françoiſes ſur di-
nens antiques. Elles
ement de moi, & je
voyées à M. Muratori,
joignît à ſon Ouvra-
les a tellement défi-
cette édition, que

mes, des improprietés, des contreſens, ſouvent des mots changés, ſupprimés, ou hors de leur place, & quelquefois des phraſes omiſes en entier; enfin ce n'eſt plus mon ouvrage; & le ſoin que tout honnête homme doit prendre de ſa réputation, m'obligé à déclarer au public que je le déſavoue totalement, en même temps que la charité m'engage à le ſupplier de ne point perdre ſon temps à le lire, malgé l'*errata*, que j'ai envoyé à Milan des principales fautes que j'ai remarquées en parcourant ce volume.

Le déſaveu, que je vous prie, Monſieur, de rendre public, déſarmera ſans doute les Critiques, qui pourroient à ſi juſte titre s'élever contre ces Diſſertations; du moins eſt-il juſte qu'ils m'exemptent du ſoin de leur répondre, puiſque le Cenſeur le plus difficile & le plus amer auroit bien de la peine à en dire autant de mal que j'en penſe. Je ſuis, &c.

envoyé à un Membre de
adémie Royale des Scien-
avantes Théſes ſoutenues
ollege Romain, & qu'on
t été compoſées par le
covix, jeune Jeſuite de
de génie & de ſçavoir
Mathématiques.
ière contient une réduc-
courte, & cependant fore
toute la Trigonometrie
en 6. propoſitions, &

Diſſertatio habita in Seminario Romano ab Auguſtino Fanucci Academico redivivo, F. Jo. Bapt. Amalfitano Equite Hier. ac rediv. Candidato, Roberto Curli, Seminarii Romani convictoribus. Datur omnibus opponendi locus. Die.... Auguſti A. D. 1738. *fol. p.* 12 *cum figg. an.* C'eſt le phénomene du 16e. Décembre 1737. qui parut avec tant d'éclat dans toute l'Italie, qui a donné lieu à cet Ouvrage. On y conſidere l'Aurore Boreale principalement par rapport à ſa hauteur de 100. 200. lieues, ou davantage au-deſſus de la ſurface de la terre, circonſtance confirmée par les paralaxes qu'on avoit priſes de quelques points de celle du 16. Décembre 1737. Et l'on s'y détermine entierement pour la cauſe Phyſique que M. de Mairan a donnée de ce phénomene dans ſon traité ſur ce ſujet. *Ergo producta eſt*, dit-on, *cauſa Phyſica Aurora Borealis.* Q. E. D. formule qui montre le tour Géometrique que l'on a donné à cet examen.

nal des Sçavans,
ne eſt encore en for-
ertation : *Diſſertatio de*
à habita in Seminario
etatis Jeſu à Joſepho
co Malfatti, Dominico
Academicis redivivis
mani convictoribus. Die
nno 1739. *Datur om-*
idi locus. Romæ typis
ubeis 1739. *fol. pp.* 23.
On voit par cet Ou-
avoit été précedé d'un
on avoit expoſé les ar-
anciens pour la ſphé-

terreſtre meſuré à differentes latitudes. Après quoi l'on conclut que rien juſqu'ici ne ſçauroit abſolument nous convaincre, que la terre, qui eſt ſenſiblement ſphérique, ſoit allongée, ou applatie réellement par ſes pôles ; d'où il ſuit encore, ajoute-t-on, que de la figure de la terre quelle qu'elle ſoit, où ne ſçauroit tirer aucun argument valable pour ſon mouvement diurne. Il y a beaucoup d'ordre & de ſçavoir dans tous ces Ouvrages.

DE BOULOGNE.

M. Zanotti Secretaire de l'Académie de l'Inſtitut, & ſucceſſeur du fameux M. Manfredi, à la place de Préſident de l'Obſervatoire de cette ville, a envoyé au même Académicien ſes obſervations de la Comète, qui a paru cette année en Italie depuis le 28. Mai, juſqu'au 17. Août, & qui a paſſé par [illegible] conſtellations du Chevrier, du [illegible] & d'Arion, où elle a ceſſé

chemin, & les apparences jo
jour, & tout cela avec beau
d'exactitude & d'Intelligence

DE PESARO.

Marmora Piſaurentia notis
trata Piſauri typ. Nic. Ga
1738. C'eſt-à-dire : les Marbr
Peſaro avec des remarques. A
ſaro, chez Nicolas Gavelli 1
in-fol. Ce Recueil d'Inſcripti
antiques, échappé aux injure
temps, aux incurſions des Ba
res, & aux guerres civiles,
ce pays a été ſi long-temps affl
a été ſauvé depuis peu d'an

& qui a pris ſoin de les tranſmettre à la poſterité par cette édition qu'il en a donnée au public, & qu'il a accompagnée de ſçavantes & de curieuſes remarques. Cet Editeur a mis une Préface au commencement dans laquelle il rend compte du plan & de l'exécution de ſon Ouvrage, & dans laquelle il promet qu'il donnera dans la ſuite un Livre touchant les Grands hommes de Peſaro.

DE VERONE.

Del Palazzo de Ceſari, Opera poſtuma di Monſignor Franceſco Bianchini Veronenſe : c'eſt-à-dire, Oeuvres poſthumes des Palais des Céſars, par M. François Bianchini Veronois, en Italien. *A Verone*, 1738. *in-fol.* avec figures. Cet Ouvrage de M. Bianchini, attendu depuis long-temps par les Sçavans vient enfin de paroître par les ſoins de M. Joſeph Bianchini, Prêtre de l'Oratoire de Rome, & neveu de

rnal des Sçavans ;
L'Editeur le donne avec
prétation Latine qui ac-
par-tout le texte Italien,
me il en avertit lui-mê-
cet Ouvrage faſſe plus de
n grand nombre d'Etran-
que par cette augmenta-
ſeſſe du volume ſoit plus
nnée aux volumes du
s Antiquités Grecques &
, qui roulent à peu près
ne genre litteraire, qu'on
à *Veniſe*. Il dédie cet
Louis XV. Roi de Fran-

Apoſtolicæ ſedis Bibliothecarii. Brixiæ typ. Jo. Mar. Rizzardi 1737. *in-fol.* C'eſt-à-dire : les Oeuvres des anciens Evêques de Breſſe : S. Philaſtre, & S. Gaudence ; & les Opuſcules du B. Rampert, & du Ven. Adelman, recueillis & réunis pour la premiere fois en un ſeul corps, revûs ſur les anciens Mſſ. augmentés de diverſes additions avec des remarques, par les ordres de S. E. M. le Cardinal Querini Evêque de Breſſe & Bibliothecaire du Vatican. Cette édition qui paroît ſous les auſpices de M. le Cardinal Querini, & que ce Cardinal addreſſe lui-même au Pape Clement XII. par une belle Epitre Dédicatoire, eſt dûe aux veilles de M. Paul Galeard Chanoine de Breſſe, qui a apporté tous ſes ſoins non-ſeulement pour rendre cette collection auſſi complette qu'il étoit poſſible en raſſemblant de toute part les piéces qu'il y a fait entrer, mais encore pour l'enrichir de ſçavantes Remarques Critiques

rnal des Sçavans,
elles Préfaces qu'il a mi-
e des Ouvrages de cha-
tes de l'Egliſe de Breſſe.
ge de ce genre ne peut
nneur à la Religion & à
'Auteur, & accroître en-
ration qu'il a déja ac-
uRepublique des Lettres.
ie J. M. Rizzardi vient
mprimer un Ouvrage
goût, mais qui ne fait
l'honneur aux connoiſ-
i zéle litteraire de M. le
Querini, qui au milieu
des occupations a en-

J. M. Rizzardi a imprimé à la ſuite de cet Ouvrage une Critique de divers endroits de pluſieurs Sçavans, dont M. le Cardinal Querini s'étoit ſervi dans l'examen de l'origine de Corfou, dans leſquels l'Auteur de cette Critique a donné des preuves de ſon goût & de ſes talens pour l'érudition Grecque.

DANNEMACK.

DE COPENHAGUE.

M. Horrebow Aſtronome de Copenhague connu par pluſieurs Ouvrages & diſciple du fameux Roemer ſon *compatriote*, *a fait imprimer une Diſſertation intitulée : Petri Horrebowii Telluris theoria ad obſervationes Aſtronomorum Regiæ Academiæ Scientiarum Pariſienſis exacta. Haunicæ*, 1739. *ex typographiâ Regiâ, &c. in*-4°. *pp.* 44. *cum fig. en.* Où il parcourt les diverſes hypotheſes qu'il y a eu ſur ce ſujet, & où il ſe détermine en

faveur de celle qui réſulte des dernieres obſervations faites à Torne.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A conmpleat collection of the Hiſtorical, political, and miſcellaneous Works of Johan Milton, &c. C'eſt-à-dire : Recueil complet des Oeuvres Hiſtoriques politiques & mêlées de Jean Milton, imprimées correctement ſur les éditions publiées par l'Auteur lui-même ; avec un récit Hiſtorique & Critique de la vie & des écrits de M. J. Milton, contenant pluſieurs piéces originales qui n'avoient jamais paru. *Londres*, 1738. *in-fol.* 2. vol. M. Thomas Birch eſt l'Editeur de cette collection & l'Auteur du récit Hiſtorique.

On a encore publié ici depuis peu un autre Recueil intitulé : *The Miſcellaneous Works in proſe and verſe of Mrs* Elizabeth Rowe ;

the greater part now first publis hed by her order, from her original manuſcripts by M. Theophilus Rowe, &c. C'eſt-à-dire : Oeuvres mêlées de Madame Elizabeth Rowe en proſe & en vers dont on publie préſentement la plus grande partie pour la premiere fois ſuivant ſes Ordres & ſur ſes propres manuſcrits. Par Theophile Rovve. On y a ajouté des Poëmes compoſés par Monſieur Thomas Rovve. L'Éditeur a mis à la tête de cette collection un récit hiſtorique de la vie & des écrits des deux Auteurs. *Londres*, chez *R. Hett.* 1739. *in*-8°. 2. vol. Les Ouvrages les plus connus de Mᵉ. Rovve qui entrent dans cette Collection ſont ſes Poëſies, c'eſt-à-dire, l'Hiſtoire de Joſeph le Patriarche ; l'amitié après la mort ; ſon Eglogue Sacrée contenant une paraphraſe du Cantique des Cantiques, & de divers autres endroits de l'Ecriture Sainte : Trois Dialogues, & un Recueil conſidérable de lettres.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Les *variæ Obſervationes* du Sçavant Henry de Valois paroiſſent depuis quelque temps. M. Pierre Burman le jeune a eu ſoin de l'Edition de cet Ouvrage poſthume.

On imprime la nouvelle édition du Lexique Grec d'Heſychius & on eſt parvenu à la 70. feuille qui finit à la 560. colomne. C'eſt M. Jean Alberti Eccleſiaſte de Harlem, qui a entrepris cet Ouvrage, & il ne pouvoit tomber en meilleures mains.

M. Abraham Gronovius vient de publier un *in*-8°. contenant divers traités, qui ont rapport à la Géographie : une Diſſertation du ſçavant Jean Frederic Gronovius ſon ayeul ſur la vraye Patrie des Goths, & ſur leurs irruptions dans l'Empi- [illegible] le petit Catalogue des Provin- [illegible] l'empire [illegible], & des

Villes des Gaules avec les remarques d'André Schott, & de Laurent Theodore Gronovius ; les notes de ce dernier ſur Vibius Sequeſter, & une Diſſertation de J. C. Hagenbuch ſur les *Oſtiones* anciens peuples, que l'Auteur prétend être les mêmes que les Oſiſmii connus parmi les nations Gauloiſes.

M. Matthieu Rover connu par ſon édition du petit Poëme Grec de Muſée, vient de faire imprimer un fragment d'un ancien Juriſconſulte, ſur les differentes eſpeces de droit, & ſur les manumiſſions, ou affranchiſſement des Eſclaves. Ce fragment qui n'avoit jamais été publié, nous a été conſervé dans les Recueils de Doſithée : L'Editeur y a ajouté de ſçavantes notes, & un eſſai de ſes corrections ſur les Gloſes Nomiques, dont il eſpere de donner dans peu une nouvelle édition. l'Ouvrage eſt *in*-8°.

On a auſſi imprimé *in*-4o. une nouvelle édition du traité d'Ammonius ſur la difference de la ſigni-

des mêmes mots accentués
nment, avec les notes de
uis Gaſpard Valkenaër. Cet
y a joint trois Livres d'Ob-
ons diverſes; quelques Opuſ-
oncernant la Grammaire qui
nt jamais paru; tels que ceux
nius-Philon, de Leſbonax,
n trouve à la fin du Livre un
illon de Scholies inédites ſur
re tirées d'un Mſ. qui a ap-
u à M. Iſaac Voſſius. Porphy-
Auteur de la plûpart de ces
s.

de divers monumens ont rapport à la Religion anciens peuples, avec a derniere édition des S. Jerôme (faite à s ſoins de M. *Maffei*, *larſi*) & un *Traité ſur idiciaire*, Ouvrage enres en Taille-douce, nd Pere Dom * * *, la Congrégation de Paris, chez *Lamnd*, rue S. Jacques,

ibraire & Imprimeur eur le Dauphin, & raire rue S. Jacques, les *Inſtitutions de Médecine*. Les mêmes ent auſſi les Ouvrames Auteurs: la connoiſſance adies, *in*-8°.

ſervir.

à la compoſition des remédes indiqués dans les Aphoriſmes, on a joint à ce Traité les Opérations Chimiques du même Auteur, *in*-12. 1739.

Nouveau Traité de la petite Vérole, avec la Théorie Chimique de M. *Boerhaave*. Ce Traité eſt préſentement ſous la preſſe.

On trouve encore chez *Briaſſon*, *Les proprietés de la Médecine, par rapport à la vie civile*, par M. *de Santeuil*, *in*-12. 1739.

Poëſies de Madame & de Mademoiſelle des Houlieres, nouvelle édition augmentée d'une infinité de piéces qui ont été recouvrés Paris, chez le Breton, Quai Auguſtins, à la Fortune, *in*-80. 2. vol.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS dans le Journal de Sept. 1739.

Transactions Philosophiques, &c. pag. 1527
Histoire des Ducs de Bretagne, &c. 1561
Lettre de M. Boullier, &c. 1580
Histoire de la Poësie Françoise, &c. 1607
Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi, &c. *Tom. I.* 1650
Partie premiere & seconde des Réflexions sur le bon Goût, &c. 1685
Lettre de M. le Baron de la Bastie, &c. 1695
Nouvelles Litteraires, 1698
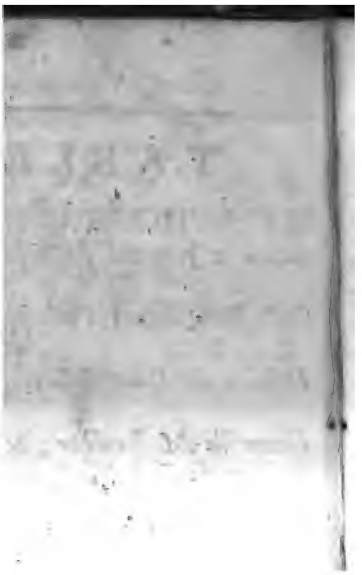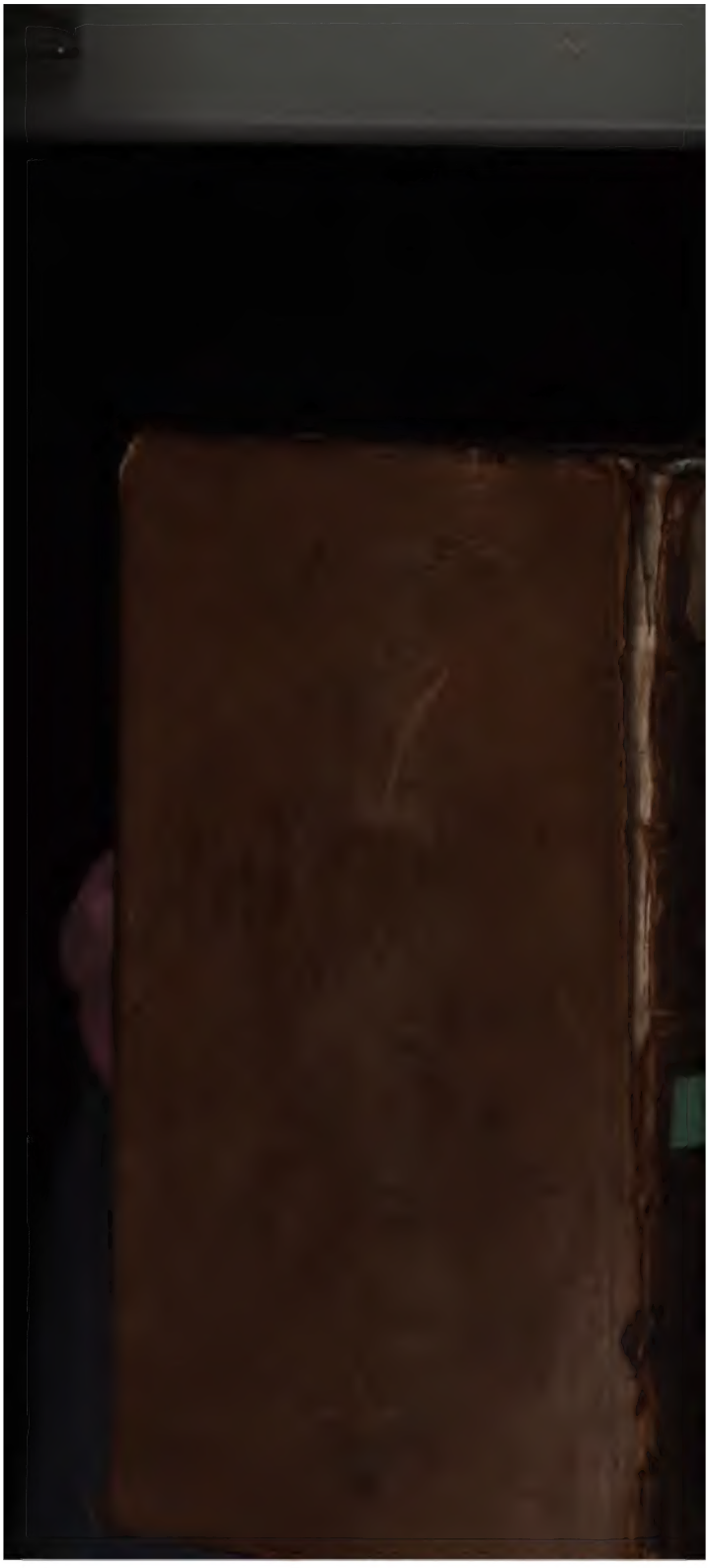
Fin de la Table.